

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. 68, n° 48— Longueuil, semaine du 22 au 28 janvier 1998 DEUX CAHIERS — 48 pages Port payé à Montréal
Envoi de Poste-publications-Enregistrement no 07665 Courrier de deuxième classe



Photo: Loïc Hamon

L'érablière de 12 500 entailles de Daniel Thibault, de Roxton Pond, en Estrie, a été dévastée par le verglas. Partout la tubulure gît sous la neige et les branches. Avant même de savoir ce qu'il pourra récupérer de son érablière, pour laquelle il a emprunté 200 000 $, il était complètement découragé par l'ampleur du travail de remise en état avant la prochaine saison, qui commence dans à peine un mois. Il faudra encore quelques jours de patience aux producteurs pour savoir à quoi s'en tenir. Voir autres nouvelles sur le verglas en pages 1 à 11 inclusivement et 26, 30, 31, 32.

COMPENSATIONS POUR PERTES DE REVENUS

Vanclief se montre évasif

André Belzile

Les producteurs agricoles auront-ils droit à des compensations pour les pertes de revenus causées par la tempête de verglas ? Le ministre Lyle Vanclief ne peut à ce moment-ci être catégorique dans un sens ou dans l'autre. Une chose est certaine, la loi actuelle ne couvre que les dommages causés aux infrastructures de production. Le ministre Vanclief a fait le point, vendredi matin le 16 janvier, avec les journalistes du pays au cours d'une conférence de presse téléphonique.

Les biens sont couverts

Les questions des journalistes ont presque toutes tourné autour de la question des compensations éventuelles pour les agriculteurs. Le ministre Vanclief a rappelé que les lois actuelles couvrent les dommages aux infrastructures. Les producteurs qui ont perdu ou perdront des bâtiments ou des équipements fixes à cause du verglas devraient normalement être compensés. Interrogé sur des items précis, comme par exemple les tubulures dans

suite à la page 2

AVIS IMPORTANT

Les producteurs agricoles des zones sinistrées sont invités à communiquer avec leur bureau local ou régional du MAPAQ pour signifier les dommages subis par leur exploitation. Ce message du MAPAQ s'adresse à tous les sinistrés, qu'ils soient assurés ou non.

SOMMAIRE

Éditorial 4
MAPAQ 12-13
Mon Nez 18
Courrier 19
Radio TV 20
Classées . . . . . .21 à 24
Enfant perdu 24
Carrières 25
Marchés 28
Productions 29

Une catastrophe a pu être évitée

Rénald Bourgeois

La mise en place rapide, par toute la structure syndicale de l'UPA, d'un centre d'urgence a permis d'éviter une catastrophe pour les producteurs victimes du verglas. Les génératrices ont été mobilisées rapidement chez les producteurs qui n'étaient pas affectés pour venir en aide à ceux qui ne disposaient plus d'énergie dans le sud-ouest du Québec.

Les producteurs présents au centre d'urgence de l'UPA étaient unanimes à reconnaître et à remercier la solidarité dont ont fait montre les autres producteurs. La rapidité de l'action était primordiale pour minimiser les pertes.

Mardi dernier, le 20, on avait recueilli et distribué quelque 500 génératrices sur le territoire. Certaines étaient disponibles chez des producteurs pour dépannage. Mais le travail ne s'est pas arrêté là. Comme les génératrices sont surtout de faible puissance, 15 à 30 kilowatts, et pas conçues pour une utilisation intensive, il a fallu mettre sur pied une équipe de dépannage pour l'entretien. Une douzaine d'électriciens de MIL Davie se sont portés volontaires pour l'entretien.

Des génératrices de plus grande puissance, 40 à 100 kilowatts, étaient en demande, car plusieurs agriculteurs s'épuisaient à ne pouvoir utiliser les divers équipements de la ferme que successivement, par manque de puissance suffisante.

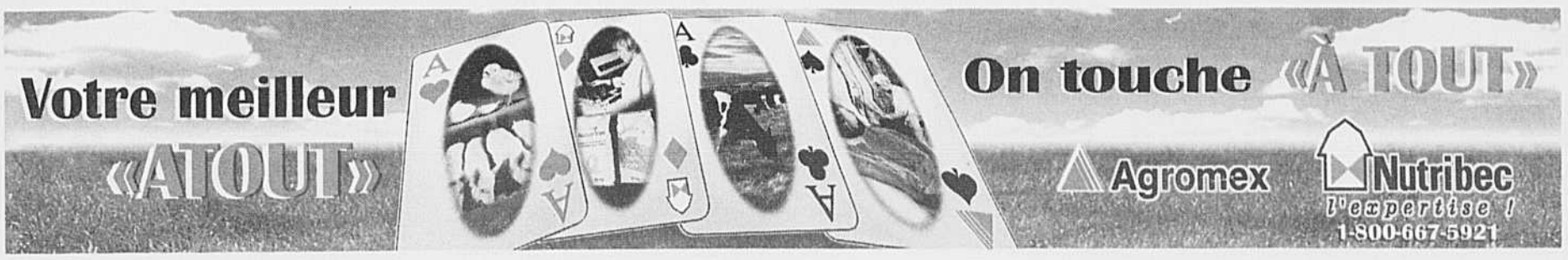
On avait encore besoin de génératrices pour remplacer celles qui tombaient en panne. Les électriciens qui se consacraient à l'entretien ne suffisaient pas à la tâche et les pièces n'étaient parfois pas disponibles. Au début de la semaine, 18 janvier, la sécurité civile et Hydro-Québec ont commencé à distribuer des génératrices de plus grande puissance, arrivées des États-Unis.

Dans le noir

Quelque 10 000 agriculteurs ont manqué d'électricité après que le verglas eut ravagé les installations de transport et de distribution d'électricité. Ils avaient un urgent besoin d'énergie pour éviter des pertes considérables d'animaux ou de produits entreposés.

La Confédération de l'UPA a mis sur pied, dès le 12 janvier, un centre d'urgence pour coordonner l'aide aux agriculteurs. Celle-ci a principalement consisté en la cueillette et la redistribution de sources d'énergie d'appoint,

suite à la page 2



CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

Vanclief... suite de la page 1

les érablières, le ministre Vanclief croyait qu'elles pourraient être couvertes par les programmes de compensations. Les programmes actuels font transiter l'argent fédéral par les provinces. Ce sont elles qui mettent sur pied des programmes à l'intérieur des balises posées par le fédéral. Pour le premier dollar de compensation par habitant, la province paye 100% des coûts. Les deux dollars suivants sont assumés à 50% par les deux niveaux de gouvernement.

La répartition passe ensuite à 25% pour la province et 75% pour le fédéral pour les deux autres dollars. Ensuite, le fédéral paye 90% des coûts.

Les revenus pas vraiment

À la question de savoir si les producteurs agricoles pourraient être compensés pour leurs pertes de revenu, le ministre n'a pu que répondre : «Je ne peux pas vous dire oui, mais je ne dis pas non». Il semble que les discussions se poursuivent. Le ministre Vanclief n'a pas voulu susciter de faux espoirs, car ce sont des programmes très difficiles à mettre en place : «Où met-on la limite ? s'est-il demandé». Dans un secteur comme le lait, le ministre croit que les producteurs pourront peut-être rattraper leur retard de production durant le reste de l'année laitière : «Où est alors la perte de revenu ?»■

VOLAILLES ET OEUFS

Une situation précaire

Isabelle Paradis

Au 19 janvier, quatre producteurs seulement déploraient des pertes d'oiseaux. Ainsi, Gérard Renaud, dans les Laurentides, a perdu 8000 poulets le 11 janvier en raison d'une panne de génératrice.

Dans Nicolet, 20 000 poulets sont morts chez Yves Baril lorsque le toit de son poulailler s'est effondré. Un autre poulailler s'est écrasé chez Louison Rouleau, dans la même région, sans perte d'oiseaux toutefois. À Saint-Jude, la Ferme Rémi a également perdu, le 7 janvier, 10 000 coqs qui devaient sortir le lendemain. Plus récemment, dans la nuit du 18 au 19, la ferme Avitec, à l'Ange-Gardien, appartenant à Shurgain, a perdu presque la totalité des poules de ses quatre poulaillers suite à un bris de génératrice. Environ 80 000 pondeuses ont péri. Rappelons qu'en interrompant la ventilation, les pannes de courant peuvent causer rapidement l'asphyxie des volailles, en raison de l'accumulation d'ammoniac provenant des déjections animales.



Des retards mais pas de rupture

Du côté des couvoirs et de la transformation, on s'est vite remis sur pattes. Des retards dans les calendriers d'abattage, bien sûr mais pas de rupture dans le système. Jean Brodeur, directeur des Affaires publiques à la Fédérée, signale que l'abattoir de Flamingo à Saint-Damase a recommencé à fonctionner partiellement le 20 janvier. Si l'approvisionnement en eau se règle avec la municipalité, on prévoit reprendre la totalité des activités au cours de la semaine.

L'usine de Sainte-Rosalie a quant à elle toujours fonctionné sauf certains après-midis. À Saint-Jean-Baptiste, Unidindon fonctionne à 50% de sa capacité, mais on prévoit aussi revenir à la normale au cours de la semaine. À cet endroit, c'est principalement la main-d'oeuvre qui cause problèmes. Les employés sont encore majoritairement touchés par la panne et plusieurs sont dans l'impossibilité de se présenter au travail. L'abattoir du Groupe Dorchester-Saint-Damase à Saint-Damase a lui aussi interrompu ses activités mais prévoit reprendre graduellement au cours de la semaine. Les poulets ont été redirigés vers l'usine de Saint-Anselme et d'autres ont été abattus au Nouveau-Brunswick. «Les retards, commente Yves Desjardins du Groupe Dorchester, ont fait que les poulets abattus étaient souvent supérieurs au poids prévu, ce qui complique un peu les ventes auprès de certains clients qui ont des exigences particulières.»

Par contre, les stocks de produits frais et surtransformés étaient suffisamment abondants pour répondre sans problèmes à la majorité des demandes. Les coûts reliés à a tempête restent cependant à déterminer. Il est évident, selon les transformateurs, que les frais d'opération ont été de beaucoup augmentés, que ce soit à cause de l'utilisation des génératrices, de l'abattage à forfait, du transport additionnel, etc.

Au chapitre de la transformation des oeufs, Richard Decelles de Nutri-Oeuf soutient qu'on n'a pas jeté un oeuf. Dès le début de la panne, des mesures efficaces ont été entreprises pour expédier des quantités addtionnelles d'oeufs au décoquillage. On a bien sûr vécu quelques ratés au chapitre de la livraison aux heures les plus pénibles de la tempête lorsque les grands artères de la circulation étaient bloqués.■

Une catastrophe

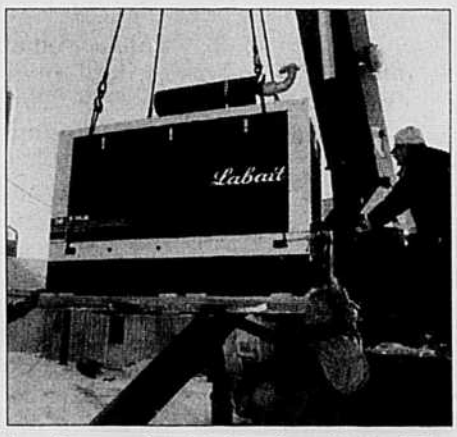
suite de la page 1

principalement des génératrices. Les besoins étaient énormes, compte tenu du nombre d'agriculteurs affectés.

D'un côté, les fédérations régionales affectées recevaient les demandes d'aide. Les fédérations non affectées recueillaient les offres que l'UPA provinciale ramassait et répartissait en fonction des besoins exprimés.

À cause du manque d'électricité, les fédérations de l'UPA de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-Valleyfield ont déplacé leurs bureaux au siège social de l'UPA à Longueuil. Ce sont les deux régions qui ont été les plus touchées par le verglas. Des producteurs et autres clients ont aussi été touchés, de l'Outaouais, en passant par l'est ontarien, jusque dans la région de Nicolet, la Beauce et les Maritimes.

On a réussi à éviter des pertes, mais les coûts pour les producteurs affectés seront importants, tant sur le plan humain que monétaire. On a eu à déplorer des mortalités de porcs, de volailles et de vaches, des pertes de lait. Il sera important de quantifier ces pertes, selon le ministère de l'Agriculture. Quand la crise sera terminée, les autorités responsables s'attaqueront à les évaluer pour déterminer les compensations.■



Le dimanche 18 janvier 1998, à la ferme de M. Patrick Bouvier au Mont St-Grégoire. En bas à droite, Monsieur Bouvier en compagnie de deux techniciens d'Hydro Diezel à l'arrivée d'une génératrice offerte par la Brasserie Labatt à des producteurs agricoles sinistrés.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

30 janv, 9h-17h, assemblée générale annuelle de la Fédération des apiculteurs du Québec et les 30 et 31 janv. congrès du Conseil canadien du miel, Hôtel Four Points, 2440 Autoroute des Laurentides, Route 15, Sortie 10, **Laval** (Inf: 679-0530 poste 391).

3 fév., la journée d'information en grandes cultures (MAPAQ) prévue à **St-Jean-sur-Richelieu** est ANNULEE. Celle du 5 fév. à **Valleyfield** (restaurant Paradiso) est MAINTENUE. (Réserv. pour le dîner (514)427-2000 avant le 3 fév.)

4 fév, colloque sur la pollinisation organisé par le Comité petits fruits du CPVQ, Auberge des Seigneurs, **St-Hyacinthe** (Inf: Chantal Nadeau (418)523-5411 (Québec et environs) ou 1-888- 535-2537 (extérieur de Québec).

5 fév, 10h à 12h, colloque du CFL «Analyse géostatistique de la défoliation», au Centre de foresterie des Laurentides, 1055 rue PEPS, **Ste-Foy** (Inf: Suzanne Doré (418)648-3927).

6 fév, colloque régional sur l'acériculture organisé par le MAPAQ, Centre des loisirs, Salle Témiscouata, 671 rue Commerciale, **Notre-Dame-du-Lac** (Inf: Jean Gagnon (418)727-3615).

10-11-12 fév, activité conférence organisée par le Comité stratégique de développement de l'industrie laitière «Quelle sera votre stratégie pour être là en 2008?», (10 fév)Motel Universel, **Alma**; (11 fév) Holiday Inn, **Jonquière**; (12 fév.) Centre communautaire, **Normandin**. (Bienvenue à tous les producteurs agricoles de la région).

11-12-13 fév, 90e congrès annuel de l'Association canadienne de l'industrie du bois, à l'Hôtel Le Reine Elizabeth, **Montréal**

12 au 14 fév, Salon de la machinerie agricole, au Centre de foire de l'Expo-Cité, **Québec**



PANNE D'ÉLECTRICITÉ EN AGRICULTURE

Se méfier aussi de l'épuisement

Jean-Charles Gagné

Durant la crise verglas qui s'éternise, on a répété à satiété que les génératrices n'étaient pas faites pour fonctionner 24 heures sur 24. Les agriculteurs non plus, faut-il ajouter, même s'ils luttent avec raison et sans répit pour sauvegarder leur rêve !

Tout le monde reconnaîtra d'emblée qu'il est très difficile de s'en tirer sans pépins aux plans physique et psychologique avec deux petites heures de sommeil pendant plusieurs nuits d'affilée ! «Le sommeil nous vole notre attention quelques heures», a expliqué Édouard Asnong, maire de Pike River et éleveur de porcs, qui a recouvré l'électricité le 16 janvier.

Tous les agriculteurs n'ont pas vingt ans et même pour eux, le défi de traverser une telle perturbation est surhumain ! Que dire des plus âgés qui se sont lancés sans ménagement pour juguler la crise alors qu'ils portaient déjà des signes d'usure ! Aussi le premier geste qui convient face à un tel déploiement de courage est sans doute de dire «chapeau» à la confrérie agricole.



Photo: V. Larivière

Menace d'épuisement

Les visages aux traits tirés se font de plus en plus nombreux dans le «triangle noir». On trouve certes l'énergie et le courage nécessaires pour vivre la panne au jour le jour. Mais la nouvelle que le courant ne sera pas rétabli avant deux ou trois semaines assomme comme une massue ! Dans un tel contexte, les tâches habituelles deviennent interminables. En production laitière par exemple, la traite prend beaucoup plus d'heures qu'à l'accoutumée et en bout de ligne, c'est encore le sommeil qui écope.

L'épuisement et le «burn-out» menacent les agriculteurs, craint le Dr Benoît Gingras, médecin en santé communautaire, interrogé à brûle-pourpoint, le 19 janvier. «Le corps répond au stress pendant un certain temps, mais il risque ensuite de flancher aux plans physique et psychologique», a-t-il dit. «Il est compréhensible que les agriculteurs puissent réagir de façon extrême quand ils voient la Nature détruire en l'espace de quelques heures le rêve qu'ils s'obstinent à faire naître depuis des années.»

Les agriculteurs sont habitués à réagir rapidement à des situations difficiles, ils sont débrouillards et jaloux de leur autonomie. D'où leur difficulté d'aller chercher de l'aide à l'extérieur à titre préventif. Or ce soutien pourrait leur être bénéfique, a ajouté M. Gingras, qu'il s'agisse de consultation d'un(e) psychologue, fut-ce pour une courte période. Ou du recours à de la main-d'oeuvre extérieure, ne serait-ce que pour surveiller le troupeau pendant la nuit, un répit essentiel. Car les conséquences d'un «burn-out» sont dévastatrices et durent plusieurs mois!

L'après-panne : pas rose non plus

Jusqu'ici, les éleveurs ont consacré toute leur énergie pour faire fonctionner leurs installations tant bien que mal, à sauver les meubles, sans avoir le temps de vraiment réfléchir. Le découragement pourrait accompagner la constatation que les troubles ne sont pas terminés avec le retour du courant. En production porcine, par exemple, les éleveurs risquent de vivre une seconde crise quand ils vont réaliser qu'ils doivent continuer à respecter leurs engagements financiers alors que les prix sont très bas. Et il y a fort à parier que les agriculteurs épuisés hésitent à confier leurs troupeaux à d'autres, histoire de refaire leurs forces après le retour à l'électricité. Car ils ne voudront pas s'éloigner de leurs animaux probablement victimes de séquelles (mammites, etc.) de la panne. Le repos essentiel est ainsi repoussé aux calendes grecques.

Selon le Dr Gingras, les sinistrés ne doivent pas être surpris de ressentir une déprime pendant une certaine période après le retour à la lumière. Il est probable que plusieurs se sentent vulnérables, apeurés même à l'annonce de changements climatiques. «Le courant n'a qu'à manquer cinq minutes et on devient hypernerveux», expliquent des chanceux de nouveau branchés.

L'aide d'autres agriculteurs : une bénédiction

Les agriculteurs ont grandement apprécié la collaboration de leurs confrères d'autres régions qui leur ont aidés à repartir la roue. Un transfert brut d'énergie ! Dans le sud-ouest du Québec à tout le moins, les équipes d'Hydro-Québec et de l'armée ont fait preuve de beaucoup de disponibilité et de dynamisme, selon Camille Loiselle, un employé de la Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield, sur la ligne de front.

Chose certaine, une telle crise est un puissant révélateur de ce qui dort au fond des êtres humains. Le meilleur y côtoie le pire. Les uns se donnent tellement qu'on peut les comparer à des puits sans fond au plan de l'ouverture et de l'entraide. D'autres se referment comme des huîtres et se centrent sur leur personne et leurs biens. Que voulez-vous, dirait Jean Chrétien...■

Schneider passerait aux mains d'un géant américain

Jean-Charles Gagné

Maple Leaf Foods n'a pas lancé la serviette dans sa tentative d'acquérir Schneider, l'une des principales entreprises de transformation du porc au Canada. Mais tout porte à croire pour l'heure que l'entreprise plus que centenaire passera aux mains de Smithfield Foods, un géant américain. La famille Schneider, qui contrôle 75% des actions votantes, a en effet conclu à la mi-décembre une entente irrévocable avec le groupe américain. La transaction est évaluée à plus de 170M$ canadiens.

Maple Leaf tente cependant d'obtenir les deux tiers des 6,3 millions d'actions non votantes de Schneider. Si elle réussit, elle pourrait se présenter devant les tribunaux pour faire déterminer qui contrôlera effectivement Schneider. Maple Leaf a offert quatre dollars de plus l'action que Smithfield, soit 29$, ce qui porterait la valeur de l'achat à 183M$. En novembre, Maple Leaf avait essuyé un revers à la suite de son offre publique d'achat hostile d'environ 130M$.

Smithfield est classée comme le numéro un dans l'industrie du porc aux États-Unis. Une enquête menée en 1996 précise toutefois que Murphy Family Farms vient au premier rang pour le nombre de truies, avec 260 300. Si la transaction est avalisée par le gouvernement américain, les ventes annuelles de Smithfield Foods atteindraient dès lors six milliards de dollars par an.

Schneider deviendrait alors une filiale à part entière de Smithfield, mais ses marques commerciales pourraient franchir le XXIe siècle. Schneider avait un chiffre d'affaires annuel de 813 millions de dollars en 1997. Cette compagnie produit du bacon, des jambons, des saucisses, des viandes préparées et possède des espaces dans les supermarchés. Au Québec, Schneider fournit de l'emploi à quelques centaines de travailleurs. Elle contrôle la moitié des actions d'Aliments Prince Ltée, à Princeville, le plus gros producteur de bacon au Canada. Elle détient aussi la totalité des actions de Charcuterie Roy, à Saint-Anselme, spécialisée dans les cretons, les saucisses et les pâtés à viande.

Une préférence pour les intérêts canadiens

Le président du Conseil canadien du porc, Édouard Asnong, préférerait que l'industrie de l'abattage demeure sous contrôle d'intérêts canadiens. L'expérience vécue au Québec a selon lui démontré que l'industrie et les éleveurs étaient capables de trouver une forme de développement permettant à tout le monde de trouver son compte. En famille, on a des intérêts communs, les règles sociales et fiscales sont connues et on réussit habituellement plus facilement à faire le partage des profits et pertes, a-t-il signalé.

Il est à ses yeux important qu'une compagnie comme Smithfield réalise qu'elle va fonctionner au Canada. Elle doit donc être prête à composer avec le contexte social qui y prévaut. M. Asnong ajoute que la venue d'une entreprise étrangère, avec son savoir-faire, pourrait toutefois constituer un atout pour l'industrie canadienne à moyen et long termes.

Au Conseil des viandes du Canada, qui regroupe les abattoirs et les transformateurs, on n'a voulu livrer aucun commentaire sur cette affaire.■

L'entreposage des légumes : aussi tributaire des génératrices

La majorité des entrepôts d'oignons et de carottes de la province sont situés en zone sinistrée. L'absence de ventilation dans un entrepôt d'oignons n'est peut-être pas aussi critique que dans une porcherie ou un poulailler, mais les dommages qui y sont associés peuvent causer des pertes importantes. Pour ajouter à la tourmente, signale Yves Dubois, secrétaire à la Fédération des producteurs maraîchers, plusieurs producteurs dans ces régions sont privés de téléphone, ce qui complique grandement les opérations commerciales.

Les entreprises d'emballage, comme Vegco par exemple, éprouvent également des difficultés à maintenir la totalité de leurs activités. D'une part en raison du courant, mais aussi parce que le taux d'absentéisme est élevé.

Alain Gravel de l'Association des jardiniers maraîchers signale en outre que plusieurs producteurs ont aussi des problèmes de réfrigération. «Les pertes augmentent de jour en jour, ajoute-t-il, et il est essentiel que tous les maraîchers et producteurs touchés communiquent avec leur bureau régional du MAPAQ pour signaler leurs pertes officiellement.»

Quelques entrepôts importants de pommes de terre se trouvent aussi dans cette zone. Certains auraient fait appel à des producteurs du Saguenay pour leurs opérations d'emballage.

Il reste difficile voire impossible pour l'instant de chiffrer les pertes, car on estime que les dommages ne seront souvent constatés qu'au moment de l'emballage.

I.P.

Il faut tenir le coup



Laurent Pellerin, président UPA

Deux semaines déjà que la Montérégie est plongée dans le «black out». Au coeur du triangle noir, c'est encore pour beaucoup l'enfer, un enfer... glacé et éreintant. Si quelques rares endroits ont maintenant reçu le courant, bien des campagnes en restent cruellement privées et le seront trop longtemps encore. Sur les fermes, au fond des rangs, la situation est à l'urgence depuis les premiers jours. Pas une génératrice ne «survit» à pareil marathon: «strap», «plug», moteurs surchauffés, tout flanche très vite. Imaginez le désarroi, l'inquiétude, la fatigue, le stress peu commun de ces hommes et de ces femmes, des gens comme nous, agriculteurs qui sentent le destin leur glisser entre les doigts. La situation a quelque chose d'inhumain. De tragique aussi, nous révèlent parfois les images d'un troupeau décimé.

Heureusement, dans l'adversité, les Québécoises et les Québécois ont le sens de la solidarité. À situation extrême, solidarité extrême, ont-ils vite montré dans la crise. Il n'y a rien de tel pour vous réchauffer le coeur que de sentir, même de très loin, que d'autres se démènent pour vous! Ils se sont manifestés de partout, dès les premiers moments, les agriculteurs et les agricultrices prêts à passer leurs génératrices, faisant fi, pour beaucoup d'entre eux, des risques auxquels ils s'exposaient eux-mêmes en se privant de la sorte. Sur quelque 500 génératrices fournies jusqu'à maintenant, plus des deux tiers ont été prêtées par des agriculteurs d'ici au Québec et d'aussi loin que l'Ouest canadien et les Maritimes. La solidarité nous rapproche, abolit les distances et fait de nous une grande famille, une famille tricotée serré.

Le verglas n'avait pas aussitôt fait ses premiers ravages dans les campagnes que les producteurs et les productrices s'organisaient, s'aidant mutuellement, déployant sur le terrain leur sens légendaire de la corvée. Leur organisation, l'UPA, a aussitôt pris le relais: syndicats de base, fédérations régionales, puis confédération. Tout le monde a mis l'épaule à la roue, faisant de l'organisation une grande génératrice, humaine et increvable celle-là, qui a fourni sans compter des kilowatts et des kilowatts d'efforts pour éviter le pire. L'UPA s'est révélée une grande «centrale» de solidarité, avec du courage d'hommes et de femmes pour faire tourner les turbines. Un grand moment du syndicalisme agricole, dira l'histoire, qui trouve racine dans le terroir fertile de l'action collective, fleuron de la tradition agricole.

Une histoire qui s'écrit encore sur le terrain, à la sueur du front. À Saint-Valentin, à Saint-Paul-d'Abbotsford, à Iberville, à Saint-Hyacinthe, à Drummondville, l'UPA a mis et est encore à mettre sur pied des centres de réparation de génératrices. C'est la course effrénée contre la montre. Des bénévoles donnent leur temps sans compter, parmi eux des électriciens venus d'aussi loin que Québec et le Lac-Saint-Jean pour prêter main-forte. L'enjeu est de taille: 9 000 fermes encore sont privées de courant au moment d'écrire ces lignes. Une génératrice qui flanche, et voilà que commence un décompte qui peut être fatal pour un élevage de volailles ou un élevage de porcs. Les nerfs sont mis à rude épreuve, chronomètre en mains. Deux semaines déjà que ça dure, une autre encore va s'ajouter, sinon davantage dans certains cas... Il faudrait plus d'une centaine de génératrices encore. Il faut presque être surhumain.

On comprend, dans ces conditions, que la pire panne qui puisse encore survenir en serait une de solidarité. Heureusement, un tel scénario est imprévisible même en cent ans! La chaleur humaine met du baume sur toutes ces pannes de réseau. Ils sont venus de partout, les élans de solidarité envers l'agriculture: de gens avec le coeur sur la main ou de citoyens corporatifs qui ont détourné généreusement leurs profits. De ceux qui bravent le froid et la fatigue pour refaire en quinze jours ce qui, normalement, en exige plus de 100! De partout, de tous... Voilà qui doit nous inciter à garder le moral et à passer au travers, surtout que s'engage une troisième et pénible semaine sans courant, qui sera d'autant plus difficile sans doute que la situation sera revenue à la normale en maints endroits, sauf au fond des rangs, qui ont l'inconvénient d'être en périphérie du réseau. Il faut tenir le coup.



Tous droits réservés Gaboury et La Terre de chez nous

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Fondé en 1929
Tél. (514) 679-8483 **Fax (514) 670-4788**
Internet: TCN@tcn.upa.qc.ca

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Directeur: Hugues BELZILE
Rédactrice en chef : France GROULX
Rédacteur en chef adjoint, responsable des publications spécialisées: Victor LARIVIÈRE

Abonnements: (514) 679-0540 poste 290

Responsable du tirage:
Micheline COURCHESNE

Responsable de la production:
Carole LALANCETTE

Publicité: (514) 679-0530 poste 275
Directeur de la publicité: Réal LOISEAU
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Robert BISSONNETTE, Sylvain JOUBERT

Représentant hors Québec: Jacques LONG
Tél. Toronto (905) 335-5700
Fax (905) 335-5001

Administration:
Jocelyne GAREAU

Montage
La Terre de chez nous

Impression: Imprimerie Transmag

Abonnement:
Québec 1 an: 33.36 $ 2 ans: 57.51 $ 3 ans: 79.37 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 $
Taxe incluse
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au: Service du tirage*
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Où directement au représentant

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 07665 Courrier de deuxième classe
États-Unis deuxième classe payé Champlain N-Y.

Plants transgéniques: l'avenir ou le cul-de-sac?

Les plants modifiés génétiquement, issus de la nouvelle industrie du génie génétique, sont sur le point de faire leur apparition massive sur le marché.

Les plants transgéniques déjà commercialisés ou sur le point de l'être sont nombreux. Tomates modifiées pour contrôler le mûrissement, coton résistant aux insectes, pommes de terre au Bt, soya résistant au Roundup, maïs contenant du Bt, maïs résistant au Roundup, et j'en passe. De nombreuses compagnies américaines d'agrochimie ou de semences investissent massivement dans la recherche en génie génétique pour le développement de nouveaux «produits agricoles».

Pour les plants transgéniques, on intervient au niveau des gènes mêmes de la plante. On entre à l'intérieur de la cellule et on réorganise les gènes, soit en «inventant» une nouvelle combinaison (une nouvelle séquence d'ADN), soit en important un gène d'une autre espèces (végétale ou animale). Les conséquences de ces manipulations, quoiqu'on en dise, sont absolument imprévisibles à moyen terme.

L'agriculture intensive, depuis l'après-guerre, sélectionnait ou favorisait déjà certains gènes (amélioration génétique de plantes ou d'animaux, développement de variétés hybrides, croisement entre espèces végétales). Mais tout cela n'était qu'une orientation de processus naturels. Autrement dit, on choisissait des sujets avec des caractères souhaitables et on favorisait ce croisement. Même si on orientait la nature, on maintenait son mécanisme fondamental qui est la multiplication de la vie par reproduction sexuée.

Le génie génétique franchit cette barrière. Cette approche court-circuite le processus naturel pour entrer directement au coeur de la cellule, du gène, afin d'imposer l'arrangement qui nous sert à court terme. Jusqu'où pouvons-nous outrepasser les lois naturelles sans créer de déséquilibres irréversibles? L'histoire récente de la vache folle illustre bien les conséquences possibles lorsqu'on agit contre nature (dans ce cas en servant à des herbivores des protéines animales).

On ne connaît pas la conséquence sur la santé humaine de se nourrir avec des plantes composées d'arrangement de gènes qui n'existent pas dans la nature. On ne sait pas non plus l'impact de ces plantes (et bientôt de ces insectes) manipulées génétiquement sur les écosystèmes. En créant des espèces résistantes à certains prédateurs naturels ou à certains pesticides, on risque de créer des déséquilibres dans les populations indigènes. Des chercheurs danois ont observé que des plants de colza manipulés génétiquement pour être résistants au Roundup peuvent transférer par leur pollen ces nouveaux gènes à la moutarde sauvage (mauvaise herbe de la même famille que le colza). Imaginez si ces résistances se propageaient. Enfin on s'inquiète de la présence d'un gène résistant aux antibiotiques dans ces plants transgéniques. Rien ne nous prouve que cette résistance ne se transmettra pas au bétail puis aux humains, aggravant le problème pourtant déjà préoccupant de l'augmentation de la résistance aux antibiotiques chez l'humain.

Plusieurs pays se sont opposés à la commercialisation de ces plants transgéniques. La plupart des pays européens sont opposés à l'entrée du maïs et du soya transgéniques sur leurs marchés. Des actions de protestation (dans les ports et aux élévateurs) ont eu lieu dans plusieurs pays. De nombreuses associations de consommateurs exigent que soient identifiés les produits de provenance transgénique.

Un problème d'image deviendrait encore plus grave si on devait éventuellement identifier des conséquences néfastes à ces manipulations génétiques (pensez à la difficulté qu'ont maintenant les éleveurs bovins européens à exporter). La situation actuelle ressemble à la ruée agrochimique de l'après-guerre. Les agriculteurs sont aujourd'hui au banc des accusés pour avoir pollué les cours d'eau avec des pesticides et des engrais. Pourtant ils ne sont pas les seuls responsables puisque tout l'establishment scientifique et agricole a fait la promotion de ces outils efficaces et peu dispendieux quand ils sont devenus disponibles. Pensez-vous que les multinationales de l'agrochimie viendront davantage défendre les agriculteurs dans 20 ou 25 ans quand nous aurons découvert que les plantes et animaux transgéniques nous ont empoisonnés ou ont irrémédiablement perturbé nos écosystèmes?

La classe agricole devrait se lever, et, à l'unisson, rejeter les plants transgéniques en disant non une fois pour toutes à l'industrie agrochimique qui tente encore une fois d'en abuser en l'amenant dans un cul-de-sac.

Éric Léger, agronome
St-Alexis de Montcalm

1-800-LATERRE
(1-800-528-3773)

Vous avez des commentaires sur les questions d'actualité: appelez-nous, c'est gratuit!

Dans le but d'offrir la chance au plus grand nombre de lecteurs possible d'exprimer leurs opinions dans le journal, nous vous demandons de vous en tenir à un maximum d'une page de texte à interligne double. Nous accordons la priorité aux questions traitées dans le journal et nous nous réservons le droit de couper les textes trop longs.

VERGLAS

La SCA sera accommodante

La Société du crédit agricole du Canada fera preuve de flexibilité pour les remboursements des prêts des agriculteurs de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique touchés par le verglas. Elle offrira aussi des prêts pour l'acquisition de génératrices de grande puissance. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Lyle Vanclief, le 14 janvier dernier.

La Société fera du cas par cas pour analyser les besoins de ses emprunteurs et résoudre les problèmes d'encaisse qui pourraient rendre difficiles les versements sur les prêts. On conseille aux clients qui pourraient avoir des problèmes de communiquer avec leur conseiller en financement, si possible avant que leur emprunt ne soit en arrérage : il sera alors plus facile de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.

Par ailleurs, la Société est équipée pour répondre très rapidement à toute demande de prêts de 75 000$ ou moins Les emprunteurs peuvent obtenir une réponse en 24 heures dans 80% des cas et n'ont pas à débourser de frais d'ouverture et d'étude de dossier. Ce service était en place à la Société depuis quelques mois et peut donc servir dans les circonstances exceptionnelles que connaît maintenant la Montérégie, par exemple pour les achats de grosses génératrices ou les réparations de dommages aux infrastructures. Ce service accéléré s'adresse à tous les agriculteurs, qu'ils soient ou non clients de la Société du crédit agricole.

Au plus fort de la tempête, la Société a du fermer quatre de ses bureaux en région. Mais les appels téléphoniques qui y entrent ont été automatiquement dirigés ailleurs. Les clients des bureaux de St-Jean et Granby seront servis du bureau de Sherbrooke, alors que ceux de St-Hyacinthe et Drummondville le seront de Trois-Rivières.

A.B.

Salon de l'agriculteur: nouvelles dates

Le Salon de l'agriculteur se tiendra les 27, 28 février et 1er mars prochains, à Saint-Hyacinthe. La durée sera donc réduite de quatre à trois jours.

L'événement n'a pu se tenir aux dates prévues, 12 au 15 janvier, à cause de la panne de courant qui a affligé une grande partie du Québec. Les diverses activités qui étaient prévues se tiendront. Le Gala Cérès aura lieu au cours de la soirée du 28 février, tandis que le cocktail Innovation se tiendra le 27 au soir. Les Rencontres internationales de la vidéo agricole auront également lieu.

De plus amples informations seront fournies au cours des prochaines semaines.

FONDS POUR AGRICULTEURS SINISTRÉS

Un fonds d'aide spécial a été mis sur pied afin d'aider les familles agricoles victimes du verglas. La Fondation de la famille terrienne recueuille vos dons, elle émet des reçus aux fins d'impôt.

Envoyer votre chèque à:
Famille terrienne - -Aides aux sinistrés-verglas
Maison de l'UPA
555 boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

«Je vous invite, tous et toutes à mettre énergitiquement l'épaule à la roue et à pousser très fort. Très, très fort!»

Laurent Pellerin,
président de l'UPA

Fédération de l'UPA St-Hyacinthe

Des moments inoubliables de solidarité

Depuis deux semaines maintenant, l'opération «génératrice» a mis en évidence l'extraordinaire solidarité des productrices et des producteurs de partout du Québec. La diligence avec laquelle les fédérations régionales ont trouvé et expédié des équipements dans notre région montre à quel point le sens de l'entraide demeure une valeur importante en agriculture. Au nom des milliers de sinistrés de notre territoire, je vous dis merci. Nous ne pourrons jamais oublier cette efficace mobilisation autour d'une seule préoccupation, la solidarité. Soyez assurés que nous prenons soin des équipements que vous nous avez prêtés et qui nous permettent de continuer nos opérations.

Cette solidarité se manifeste évidemment dans notre fameux «triangle de glace» puisque les productrices et producteurs ont su briser l'isolement dans lequel ils se trouvaient. Faut-il le rappeler, c'est 6 000 des 6 500 productrices et producteurs qui ont été sans courant dès le début de la tempête. Après deux semaines, c'est encore la grande majorité qui n'a pas ni électricité, ni téléphone.

Cette belle solidarité, elle est avant tout syndicale. Les dirigeants des syndicats de base, qui sont aussi sinistrés, ont été doublement motivés à mettre en place des réseaux d'entraide. La grande région de Saint-Hyacinthe compte trois points de chute pour la distribution et la réparation de génératrices, tous opérés par des productrices et producteurs...aussi en situation de crise. J'en profite pour inviter les productrices et producteurs à continuer à faire appel au Centre d'urgence de l'UPA pour répondre à leurs besoins. Nous acheminons toutes les demandes aux syndicats de base.

Ces moments, s'ils sont difficiles et stressants, seront aussi inoubliables, car c'est l'expression de cette solidarité qui nous garde le moral! Encore une fois, merci!

René Walaszczyk, président
Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe



Bouchard remercie les producteurs agricoles

Extrait des propos de M. Lucien Bouchard lors de sa conférence de presse quotidienne le 14 janvier 1998.

«Je voudrais avoir un mot pour les producteurs agricoles. Je dirais que c'est en partie grâce à eux si nous pouvons tenir le coup dans les parties rurales des zones qui sont touchées. Surtout en frange de la grande région de la Montérégie, il y a beaucoup d'endroits où c'est grâce aux génératrices des agriculteurs qui souvent accueillent les gens dans leur maison le jour.

Et j'ai vu moi-même un tracteur agricole qui était en train d'alimenter une génératrice pour une assemblée où il y avait 300 personnes, hier. Ils travaillent dans des conditions difficiles. Ils sont eux-mêmes assujettis à des problèmes. On sait qu'il y a une partie du cheptel qui commence à avoir des difficultés.

Mais ils se comportent d'une façon absolument remarquable. C'est un des piliers de la réussite actuelle. Eux-mêmes ont des problèmes de génératrices. Il y a des demandes de génératrices qui viennent des producteurs. On fait tout ce qu'on peut pour les satisfaire. On travaille étroitement avec l'UPA.

Et je peux vous dire que nous leur devons un très grand merci. Le bois de chauffage, il joue en rôle important là-dedans aussi. C'est remarquable ce qui se passe du côté du bois de chauffage. Ce n'est pas planifié. Qui aurait planifié 4 000 cordes par jour ou 4 500 cordes par jour à livrer dans la grande région de Montréal et de la Montérégie. Et ça se passe maintenant de façon remarquable. Ça arrive de partout. Et je voudrais dire au nom de tout le monde un grand merci aux producteurs agricoles.»

Tribune

Le moment est là!

L'année qui s'amorce offrira aux agriculteurs et agricultrices de multiples occasions pour réitérer l'importance d'une politique agricole bien adaptée aux impératifs et aux particularités de leur secteur d'activité.

L'agriculture continuera à être un important pilier de l'économie québécoise, dans la mesure où ses acteurs pourront sécuriser leurs investissements et obtenir une rémunération adéquate pour les ressources qu'ils y consacrent. Contrairement à ce que certains laissent miroiter, les vertus attribuées au libre marché ne peuvent certainement pas combler ces exigences.



Normand Teasdale, prés. Syndicat des prod. d'oeufs d'incubation du Québec.

La Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire du mois de mars prochain constituera un moment privilégié pour faire de nouveau reconnaître cette réalité et, pour l'État québécois, une opportunité de renouveler son appui au secteur agricole. Les consultations visant à élaborer la stratégie canadienne à l'approche de la prochaine ronde de négociations de l'Organisation mondiale du commerce seront également un lieu où les éléments indispensables à une politique agricole canadienne forte et équilibrée devront être clairement identifiés et, par la suite, défendus avec fermeté.

Pour les producteurs d'oeufs d'incubation, ces nombreux forums permettront d'exposer à nouveau les particularités de leur secteur et les raisons qui militent en faveur de la formule de mise en marché qu'ils ont choisie. Rappelons brièvement que la production d'oeufs d'incubation présente un niveau de risque particulièrement élevé et qu'elle requiert un niveau de stabilité suffisant pour se développer. Pour illustrer concrètement la situation, mentionnons simplement qu'une pondeuse de reproduction, lorsqu'elle est prête à pondre son premier oeuf, après 26 semaines d'élevage, a coûté à son propriétaire environ 10 $, et cela sans compter les coûts de main-d'oeuvre et les frais fixes. Autre aspect non négligeable, les oeufs produits sont hautement périssables, ayant une durée de vie maximale d'une douzaine de jours seulement. Dans un tel contexte, avec de telles contraintes, il n'y a souvent pas de deuxième chance pour le producteur.

Parce qu'elle procure la stabilité, la gestion nationale des approvisionnements, exercée par le biais du contingentement de la production et des contrôles frontaliers, est l'approche que nous avons retenue. Bien sûr, il n'est pas toujours facile pour les provinces de s'entendre sur le partage de la production nationale et sur certains éléments de fonctionnement du système. Toutefois, cette contrainte et les énergies qu'il faut parfois consacrer pour résoudre les conflits qui surviennent sont largement compensées par les bénéfices globaux du système.

La gestion nationale des approvisionnements remplit efficacement son rôle stabilisateur, sans qu'il ne soit nécessaire de recourir aux fonds publics. Grâce à cette stabilité, l'industrie peut planifier harmonieusement son développement et faire face aux nouveaux défis. Quant aux consommateurs, ils y trouvent aussi leur compte. Ils sont assurés d'un approvisionnement régulier et de grande qualité, et cela à prix stable et raisonnable. Rappelons que selon une étude réalisée dans les 16 principales capitales du monde, c'est au Canada que le nombre d'heures de travail consacré à l'achat du panier d'épicerie est le moins élevé. Ce résultat n'est certainement pas étranger à la discipline dont se sont dotés les producteurs agricoles quant à la mise en marché des denrées de base comme le lait, la volaille et les oeufs.

Pour le Québec, dont la force de l'agriculture repose en grande partie sur la gestion des approvisionnements, il faut espérer que les conclusions de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire de mars prochain feront clairement ressortir l'importance de cette formule de mise en marché. Il faut aussi souhaiter que l'État québécois profite de cette occasion pour réitérer son appui à la gestion des approvisionnements auprès du gouvernement fédéral, qui doit sans plus tarder se préparer à la prochaine bataille sur le front international.

Plein
LA BATTEUSE
avec la gamme de
soyas hâtifs
Belcan



OAC Eramosa
2375 utm
• Grain pesant
• Très bonne résistance à la verse
Recommandé CPVQ 97
2693 kg/ha

Frisquet
2425 utm
• Tige très solide
• Teneur en huile élevée
Recommandé CPVQ 97
2934 kg/ha

AC Albatros
2475 utm
• 1ère gousse haute
• Hile jaune
Recommandé CPVQ 97
3042 kg/ha

AC Salem
2450 utm
• Tige solide
• Bonne résistance aux maladies
• Teneur élevée en protéine
Recommandé OSVT

Réservez-les dès maintenant chez les détaillants autorisés Agrocentre Belcan **1-800-363-5146**
Fax: (514) 459-4216
Agrocentre Belcan

Une tâche énorme pour remettre les érablières en état avant la saison

Loïc Hamon

La production acéricole, de loin la plus touchée par la tempête de verglas, a un urgent besoin de main-d'oeuvre pour nettoyer les érablières et relever les tubulures en vue de la prochaine saison qui démarre dans à peine un mois.

Devant l'ampleur de la tâche à accomplir - les premières estimations font état de 8 millions d'entailles touchées - le président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, Pierre Lemieux, lance un appel aux travailleurs forestiers, notamment des régions non sinistrées, pour qu'ils viennent prêter main-forte. «Nous ne disposons que de trente jours pour relever la tubulure endommagée. À raison de 8 jours de travail par homme pour mille entailles, il nous faudra 64 000 jours-homme. C'est énorme!» Ce qui correspond à un peu plus de 2100 travailleurs.

Bonne nouvelle pour les producteurs acéricoles, le ministre du Développement des ressources humaines du Canada, Pierre Pettigrew, a annoncé la semaine dernière que 25 M$ seront consacrés à des mesures spéciales d'emplois au Québec pour permettre l'embauche immédiate de travailleurs pour participer à la reconstruction, notamment des érablières. Les producteurs intéressés sont invités à communiquer avec le Centre d'emploi du Canada de leur région.

«Ce programme est le bienvenu, a réagi M. Lemieux, en autant que les modalités d'application soient assez souples pour donner une grande accessibilité aux travailleurs.»

L'évaluation des dommages

La question de la disponibilité de main-d'oeuvre n'est pas le seul objet de préoccupation pour les producteurs sinistrés en ces lendemains de verglas. Il s'agit aussi d'évaluer la rentabilité d'une remise en état de l'érablière. Les plus touchés se demandent même s'il vaut la peine d'entailler cette année et songent déjà à faire une coupe à blanc pour récolter des dividendes du peu qui reste de leur érablière. À un point tel que le MAPAQ a cru bon émettre un communiqué la semaine dernière invitant les producteurs à faire preuve de retenue malgré la désolation qui règne dans leur érablière et d'attendre qu'une évaluation systématique de l'état des cimes «par groupes d'arbres» soit faite avant de prendre une décision. Une grille d'évaluation, encore préliminaire, a été mise de l'avant par le MAPAQ. Elle permet de juger du potentiel acéricole résiduel, selon que l'érablière a perdu en moyenne moins que 20 pour cent, entre 20 et 40 pour cent, entre 40 et 60 pour cent ou 60 pour cent et plus de ses cimes. «Pour un désastre de cette ampleur, les experts ne possèdent guère d'expertise, note Pierre Lemieux. On suggère aux acériculteurs d'attendre avant de couper de voir comment les arbres vont faire des tiges et des feuilles cet été.» Les experts du MAPAQ et du MRN, accompagnés de représentants de la Fédération, ont commencé à visiter les érablières. Il faudra encore plusieurs jours pour compléter cette tournée. «J'espère que le MAPAQ mettra les moyens qu'il faut pour procéder à une évaluation des dommages le plus vite possible, quitte à s'adjoindre des répondants d'autres régions.» Le président de la Fédération rappelle à ce propos que les producteurs doivent remplir un avis de dommage auprès du MAPAQ pour que le ministère puisse assurer un suivi.



Photo : L. Hamon

Pour ce qui est d'une aide financière spécifique pour les sinistrés, réclamée par la Fédération, le ministre de l'Agriculture, Guy Julien, n'avait encore rien annoncé au moment de mettre sous presses. Selon Pierre Lemieux, la porte ne serait pas fermée. «Perdre son érablière dans le verglas ou perdre sa ferme dans une inondation comme celle survenue au Saguenay l'an dernier, il n'y a pas de différence selon moi. Le MAPAQ devrait donc intervenir pour dédommager les producteurs pour la perte d'équipements et de revenus.» Dans l'intervalle, M. Lemieux suggère aux producteurs de conserver leur factures.

Annulation et report

Notons en terminant que la «Journée acéricole» de l'Estrie prévue le 23 janvier à Lac-Mégantic a été annulée. Le MAPAQ prévoit cependant tenir celle de la région de la Montérégie le 28 janvier à Granby. Le programme pourrait cependant être modifié pour tenir compte des derniers événements. Rappelons également que c'est le 29 et 30 janvier prochain, à l'Auberge des Gouverneurs à Ste-Foy, que la RMAQ doit arbitrer le différend entre la Fédération et les acheteurs de sirop au sujet de la future convention de mise en marché. ■

Aux producteurs acéricoles

Les producteurs et les productrices acéricoles dont les érablières ont été touchées par le verglas peuvent s'informer sur les mesures qui sont prises pour leur venir en aide ainsi que toutes autres informations pertinentes au dossier en téléphonant au 1-900-451-1112 (Ligne INFO-SIROP).

Aussi, le conseil d'administration de la Fédération a sollicité les services de chaque fédération régionale de l'UPA des zones affectées afin de venir en aide aux producteurs et productrices acéricoles de leur région.

Enfin, le ministère de l'Agriculture est à structurer, de concert avec la Fédération, un service d'aide technique aux producteurs acéricoles pour que ces derniers aient l'heure juste le plus rapidement possible sur les mesures et les décisions qu'ils devront prendre pour leurs entreprises.

Arbitrage reporté

En raison du verglas et des circonstances qui ont touché une grande partie de la population du Québec et affectant le fonctionnement normal des affaires, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a reporté aux 29 et 30 janvier 1998 la séance d'arbitrage de la convention de mise en marché du sirop d'érable. Notons que la Coopérative de Plessisville a déposé une requête à la Régie pour qu'elle abroge les décisions de la Fédération visant à imposer à chaque acheteur une convention individuelle de mise en marché. La Fédération espère que, compte tenu des circonstances météorologiques, ce partenaire important dans l'industrie jouera franc jeu et respectera la volonté démocratique des producteurs et productrices acéricoles.

Communiqué: Fédération des producteurs acéricoles

Un Sirop de Bon Baril !

- Le baril **PLASTICA** est de beaucoup supérieur au baril d'acier galvanisé en efficacité et de facilité de lavage.
- Vous pouvez apercevoir facilement la moindre saleté.
- Il ne rouille pas.
- Il ne bosselle pas.
- Il résiste au froid.
- Neuf: aucune trace d'huile.
- Garantie 3 ans contre les défauts de fabrication.



32 gallons | 16 gallons | 6 gallons — 3 Formats disponibles

Contactez-nous pour connaître le représentant le plus près de chez vous.

Marchands dépositaires recherchés

Gilles Morneau, président

PLASTICA

PLASTICA MORNEAU inc.
St-Louis-du-Ha! Ha!, (Qc) G0L 3S0
Tél.: (418) 854-2303
Fax : (418) 854-4044
plastica@icrdl.net

Disponible chez les entreprises suivantes et leurs représentants

DOMINION & GRIMM inc. (514) 351-3000
ENTREPRISES DENIS DARVEAU (819) 344-2288
Équipement d'Érablière B.M. enr. (418) 855-2131
WATERLOO/SMALL 1 800 363-8940

AUX ENTREPÔTS À ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE

Malgré les génératrices, on commence à trouver le temps long

Loïc Hamon

La situation varie de supportable à critique dans les entrepôts à atmosphère contrôlée des régions pomicoles privées de courant depuis maintenant près de trois semaines des suites de la tempête de verglas sans précédent qui s'est abattue sur le sud-ouest du Québec.

Certains propriétaires d'entrepôts sont parvenus à dénicher des génératrices suffisamment puissantes dans des délais raisonnables, dont une douzaine par l'entremise de la Fédération des producteurs de pommes du Québec. D'autres se contentent encore de génératrices de moindres puissances qui parviennent tout juste à maintenir les conditions d'entreposage. Quelques-uns enfin seraient totalement dépourvus d'électricité.

Selon le cas aussi, les entrepôts ont été privés de courant jusqu'à une semaine. Personne ne peut donc prédire, d'autant plus que l'accès aux chambres privées d'oxygène est interdit pour le moment, quelle sera l'étendue des dommages. Partout on se croise les doigts et on tient le fort. Au ton des entrevues menées en début de semaine, on pouvait cependant constater que la fatigue commençait à se faire sentir chez les emballeurs.

Chez Pomi inc., de Franklin, malgré la génératrice obtenue par l'entremise de l'UPA, on n'a pu fournir de l'électricité qu'à quatre des six entrepôts. Un poteau électrique barre l'accès à un autre. «Ça va plutôt mal, a laissé tomber Ginette Guionnet. On a beaucoup de bris d'équipements. On est obligé d'emballer à la main et la moitié de nos 35 emballeurs sont confinés chez eux à cause de la panne. En plus, on reste sans nouvelle d'Hydro-Québec. Je pensais que la société d'État ferait preuve de plus d'ouverture face aux PME!»



Une seule génératrice permet de maintenir les conditions d'entreposage des 100 000 boisseaux de pommes de la Société coopérative des pomiculteurs de Rougemont. En la faisant tourner à 80 pour cent de sa puissance, les responsables espèrent tenir jusqu'au retour du courant, prévu quelque part d'ici le début de février.

L'impatience vis-à-vis Hydro-Québec commençait aussi à se faire sentir chez Les Vergers Beaty, d'Hemmingford. L'emballeur, qui entrepose 75 000 boisseaux de pommes, a été privé de courant pendant une semaine avant de se dépanner avec une génératrice du Lac-Saint-Jean. «On saura la vérité sur l'état des pommes quand on ouvrira les chambres, mais nous ne devrions pas avoir trop de problèmes, présumait Déborah Beaty. Le seul hic, c'est qu'on est toujours sans nouvelle d'Hydro-Québec. Elle pourrait au moins nous tenir au courant.»

L'entreprise de transformation Les Vergers Leahy, située à Franklin Centre, a eu plus de chance. Hydro-Québec est parvenue à lui redonner le courant dès le 11 janvier. Ce qui lui a permis de reprendre sa production de purée et de pommes tranchées dès le jeudi 15 janvier. Des millions de livres de pommes «dorment» dans l'entrepôt de la compagnie.

Au beau milieu du triangle noir, à Saint-Paul-d'Abbotsford, les Vergers Papineau et associés semble s'en tirer assez bien également. L'entreprise, qui ne fait pas d'emballage, engrange 120 000 boisseaux de pommes. Elle a pu faire venir une génératrice du Lac-Saint-Jean deux jours à peine après la coupure du courant. «Nos ordinateurs nous indiquent qu'on a repris le contrôle», a simplement commenté Lucie Bouchard, porte-parole de l'entreprise.

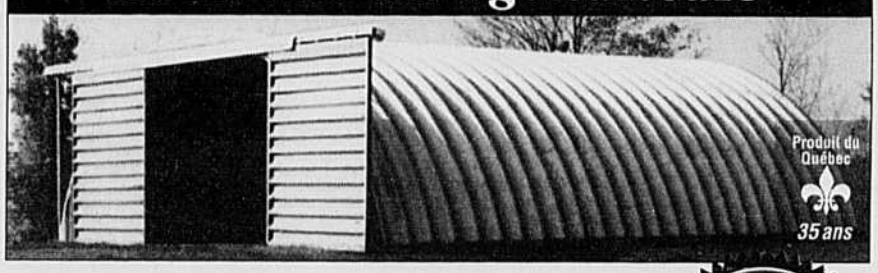
La fatigue commence cependant aussi à s'installer chez les emballeurs de la Vallée montérégienne. C'est le cas notamment de Jules Boucher, producteur emballeur de Mont-Saint-Hilaire, qui doit, comme plusieurs, se contenter de trois ou quatre heures de sommeil par nuit depuis des jours pour surveiller la génératrice. Celle-ci permet, faute de mieux, de maintenir la température de l'entrepôt. Là aussi, il faudra pourtant tenir le fort encore une grosse semaine. ■

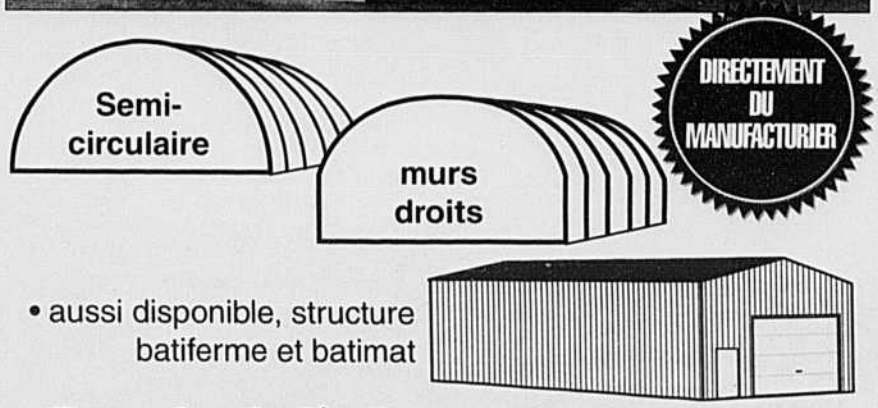


L'inspection visuelle des vergers a permis de constater que les pommiers ont aussi souffert du verglas, particulièrement dans la Vallée montérégienne et le sud-ouest de Montréal. Il faudra cependant encore un certain temps avant d'avoir une idée précise de l'étendue des dommages; la plupart des pomiculteurs n'ayant guère eu l'occasion d'arpenter leurs vergers.

Bâtiments
ARCHIDROME®

«Une force Québécoise
au service des agriculteurs»





• aussi disponible, structure batiferme et batimat

Pour plus de détails ou pour recevoir notre brochure gratuite, composez le :

(514) 678-4444 région de Montréal
1-800-9UNGAVA sans frais (1-800-986-4282)

Corporation d'acier UNGAVA USC ltee
3100, boul. Losch, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V8 Telec.: (514) 678-4441

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT AGRICOLE

Report des versements pour les sinistrés

La Société de financement agricole du Québec est prête à reporter tous les versements que ses clients et clientes seraient incapables de faire en raison des situations difficiles reliées au verglas. Le président de la Société, Michel Saint-Pierre, a précisé qu'il était toutefois encore trop tôt pour évaluer les pertes occasionnées par la tempête, en collaboration avec le MAPAQ et les autres organismes gouvernementaux. La SFA sera appelée éventuellement à contribuer à relancer l'industrie agricole. Elle invite ses clients sinistrés à communiquer avec leur conseiller au cours des prochaines semaines.

I.P.

CONVOCATION

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC

Par décision du Conseil d'administration de la Coopérative fédérée de Québec, avis est par les présentes donné que la 76e assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative fédérée de Québec aura lieu à Montréal, à l'hôtel Le Reine Élizabeth, le 19 février 1998, à 9 heures.
Prenez également avis qu'une proposition de modification au règlement concernant l'élection des membres du Conseil d'administration de la Coopérative fédérée de Québec sera soumise à l'assemblée.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Mario Dumais
MARIO DUMAIS

Donné à Montréal, le 12e jour de janvier 1998
copie certifiée conforme

FABRICATION ET DISTRIBUTION DES MOULÉES

Une opération périlleuse et fragile

Isabelle Paradis

Les dernières semaines ont aussi été un «p'tit enfer» pour ceux qui fabriquent et distribuent les moulées. Casse-tête pour s'approvisionner en matière première, difficulté de fabriquer comme telles les moulées, de fournir les rations particulières, et bien sûr inquiétudes constantes au sujet des génératrices qui lâchent, qui ont lâché ou qui lâcheront.

On est en quelque sorte obsédé par la fragilité du système et par cette dépendance omniprésente envers les génératrices.

Après les premiers jours de relative anarchie, on s'est organisé de mieux en mieux à mesure qu'on dénichait ces fameuses génératrices. Le 16 janvier, l'usine de Sainte-Rosalie (Comax) était encore inopérante. Celle de La Présentation fonctionnait depuis le 14 grâce à une génératrice. On y fait des journées de 16 heures et on y fabrique seulement des moulées pour le secteur laitier. Pour les autres moulées, on s'approvisionne auprès des autres usines du réseau coop, comme Coop Excel, Unicoop, les établissements de Saint-Romuald et de Warwick. «La situation a été très critique jusqu'au 11 janvier, signale Gilles Cardinal de Comax.

Il a fallu rationner les animaux et se concentrer sur les secteurs prioritaires, soit les pondeuses, les poulets et les porcs.» Globalement toutefois, rapporte Jean Brodeur, directeur des Affaires publiques à la Fédérée, le réseau est opérant et n'a pas manqué de rien jusqu'à maintenant. Mais, comme partout, la fatigue commence à se faire sentir. Plusieurs employés sont exténués et grippés.

À la meunerie Robitaille, de Farnham, on fonctionnait - le 19 janvier - à environ 70% de la capacité. On n'ose pas encore pousser de soupirs de soulagement toutefois, car «tout demeure extrêmement fragile» soupire Claude Robitaille.

«Le stress ne nous lâche pas. Les génératrices consomment des quantités énormes de carburant. Et on craint bien sûr l'impact à moyen terme sur la santé des animaux. On s'attend donc à des coûts indirects qui risquent d'être considérables et qu'on est loin d'avoir fini de comptabiliser».

La meunerie F.Ménard, à l'Ange-Gardien, n'avait toujours pas de courant le 19 janvier. On n'y fabrique pas, pour le moment , de moulées en cubes et on espère chaque jour recevoir une vraie grosse génératrice. Là aussi, les craintes proviennent davantage des élevages que de la circulation des grains.

Par ailleurs, l'approvisionnement en matière première, surtout en maïs, demeure difficile. Plusieurs ont bien d'autres choses à faire que de livrer du grain.

Certains producteurs ne peuvent pas décharger leur maïs, signale Germain Chabot, président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales, situé lui aussi au coeur da la tourmente.

Au début, c'était aussi en raison des fils électriques qui jonchaient le sol et empêchaient la circulation. Ceux qui sont sur le 220 réussissent à décharger, avec génératrice, mais pas les fermes qui fonctionnent sur le 550. ■

LES SINISTRÉS ONT REÇU 35 000 CORDES DE BOIS

La forêt a grandement souffert du verglas

Loïc Hamon

Jamais un événement n'aura démontré jusqu'à ce point l'importance de la forêt au Québec. Nul n'a pu rester insensible devant l'ampleur des dommages causés aux arbres par le verglas. Une simple bûche n'aura pas eu autant de valeur depuis des générations.

La désolation

Le spectacle de ces légions de feuillus démembrés et décapités qui défilent le long des routes a quelque chose d'irréel. L'ampleur de la dévastation défie l'imagination. Selon les informations préliminaires obtenues par le ministère des Ressources naturelles du Québec, MRN, le grand émondeur n'aurait cependant pas frappé partout avec la même intensité du fait du relief et des vents entre autres.

Le ministère, assisté des syndicats, offices et regroupements de producteurs forestiers, a commencé cette semaine l'évaluation des dommages qui s'étendent aussi loin que le Pontiac à l'ouest, la frontière au sud et jusqu'aux portes de Québec à l'est. «Cette opération permettra d'évaluer la gravité des dégâts et d'élaborer une stratégie d'intervention mieux ciblée», a fait savoir le MRN.

Les premiers résultats devraient être connus au début de février. Le ministère mettra en place dans chacune des régions touchées une ligne téléphonique sans frais afin de répondre aux propriétaires de boisés.

Le président de la Fédération des producteurs de bois, Jean-Claude Nadeau, a pour sa part souligné l'inquiétude des producteurs privés qui voient des années d'efforts d'aménagement hypothéquées par les dommages causés par le verglas. Plusieurs présidents de syndicat des régions sinistrées craignent notamment que d'énormes surplus de bois inondent le marché au cours de l'année.

«Nous évaluons actuellement la situation et cherchons des solutions pour nettoyer, récupérer le bois et remettre la forêt en production. Il convient donc, pour les propriétaires, d'attendre d'être bien conseillés avant de poser des actions en fonction des dommages subis. » Dans un premier temps, la Fédération suggère aux producteurs de s'inscrire auprès de leur syndicat et de leur municipalité pour faciliter l'évaluation des dommages dans l'éventualité d'un programme d'aide gouvernemental. «Bien que les efforts soient actuellement concentrés à protéger les populations, la Fédération attend incessamment une proposition d'aide du ministre Guy Chevrette», a conclu M. Nadeau.





Photo: Loïc Hamon

Tout le long de la route 139, entre Drummondville et Granby, on n'aperçoit que des feuillus démembrés et décapités par le verglas. «Je demande aux producteurs de ne pas circuler en forêt tant que la glace ne sera pas tombée» conseille le président de la Fédération des producteurs de bois du Québec, Jean-Claude Nadeau.

Une corvée sans précédent

L'ampleur de la solidarité des Québécois a beaucoup plus de quoi réchauffer le coeur. La corvée de bois de chauffage à laquelle l'UPA et la Fédération se sont associées a permis d'acheminer 20 000 cordes de bois aux sinistrés en une semaine.

Des producteurs, des travailleurs forestiers et des simples citoyens des quatre coins du Québec ont mis la main à la pâte. En additionnant le bois acheminé par d'autres canaux, on atteindrait les 35 000 cordes! Le bois de chauffage n'est cependant pas prêt de manquer. À titre de comparaison, notons qu'il se vend 2 millions de cordes de bois par année au Québec.

Au moment d'écrire ces lignes, il restait plus de 200 000 foyers privés d'électricité qui ont encore grand besoin de bois de chauffage. «Il nous faut 20 000 cordes supplémentaires, soit l'équivalent de 250 camions par jour, lance Victor Brunette, directeur général de la Fédération des producteurs de bois.

Ceux qui veulent participer à la corvée peuvent encore le faire en communiquant avec leur municipalité qui coordonnera, le cas échéant, le ramassage et le transport du bois avec la Sécurité civile.» Notons que les municipalités non sinistrées intéressées à y participer peuvent quant à elles s'adresser directement à la Sécurité civile en appelant au (514) 873-7333.■

SUITE À LA CRISE DUE AU VERGLAS

Le jumelage des municipalités se multiplie

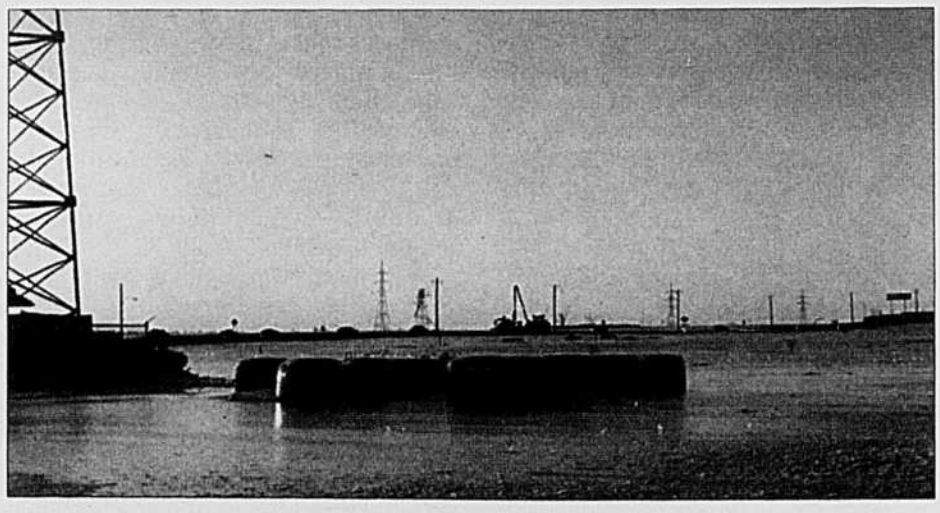
Le système de jumelage proposé par les deux unions municipales (UMQ et UMRCQ) a permis de marier une cinquantaine de municipalités à autant de municipalités sinistrées. Devant l'efficacité du phénomène, le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, a invité d'autres municipalités à emboîter le pas.Les municipalités aidantes s'impliquent aux plans de l'hébergement, des vivres et des produits essentiels. Elles prêtent de la machinerie de voirie, fournissent des ressources humaines pour l'opération porte-à-porte, la réparation de bâtiments, le vidage des sous-sols inondés, etc. Certaines municipalités comme Repentigny et East Broughton, ont pris plus d'une jumelle. Le jumelage est coordonné au centre des opérations de la Sécurité civile. Les municipalités qui souhaitent toujours proposer leur aide peuvent téléphoner au (514) 873-1328.

J.-C.G.

Les usines laitières opèrent normalement

André Belzile

Depuis jeudi le 15 janvier, il n'y a plus de déplacement massif de lait au Québec. Le retour progressif en opération des usines laitières permet depuis ce temps de transformer le lait dans le centre de la province. On commence même à sentir une pression sur les approvisionnements. La situation chez le principal transformateur laitier québécois, Agropur, est revenue quasiment à la normale depuis le 19 janvier.





Photos: Hugues Belzile

Fini les déplacements

Vers la fin de la tempête les 9 et 10 janvier derniers, il a fallu jeter du lait à la ferme, car les usines encore fonctionnellles au Québec et dans les provinces voisines ne pouvaient pas absorber toute la production. Cette situation a cessé dès le dimanche 11 janvier. On envoyait alors beaucoup de lait dans les usines hors des régions sinistrées : entre autres, Chambord (Lactel) et Laverlochère (Parmalat) ont fonctionné à plein régime. L'Ontario, elle aussi aux prises avec des fermetures d'usines dans l'est, a quand même pu recevoir 800 000 litres en provenance du Québec. Les provinces maritimes ont absorbé 1,8M de litres du trop-plein québécois : presque la moitié est allée en Nouvelle-Écosse.

Puis graduellement, les usines québécoises ont repris du service. Comme La Terre de chez nous l'écrivait dans son édition du 15 janvier, la situation approchait de la normale dès le 13 janvier. Plusieurs usines étaient en fonction et on prévoyait le retour des autres dans les jours qui venaient. De la sorte, mercredi le 14, la Fédération des producteurs de lait a «exporté» ses derniers 200 000 litres de lait en Ontario. Et jeudi 15, les déplacements massifs de lait étaient chose du passé.

Dès vendredi le 16, la situation avait radicalement changé : les usines qui avaient peu ou pas fonctionné durant la tempête voulaient rattraper le temps perdu. On a donc vu les commandes affluer à la Fédération. De sorte qu'on voyait rapidement venir le point où les livraisons des producteurs de lait ne parviendraient plus à soutenir la demande des usines. Les employés affectés à la répartition du lait entre les usines avaient donc le problème inverse de celui qu'ils vivaient exactement 7 jours plus tôt.

Revirement chez Agropur

En cinq jours, la situation chez le principal transformateur laitier du Québec, Agropur, a connu un virage important. Mardi le 13 janvier, le siège social, les usines de fromage de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de Granby et de St-Hyacinthe et l'usine de yogourt d'Ultima à Granby ne fonctionnaient à peu près pas. Et chez Agropur, on pouvait difficilement prévoir quand elles reviendraient en production. Mais dès le lendemain, Notre-Dame-du-Bon-Conseil a repris vie complètement quand elle a été reliée de nouveau au réseau d'Hydro-Québec. Pour quelques jours, elle a continué d'utiliser une génératrice pour combler une partie de ses besoins et ainsi soulager le réseau hydro-québécois.

Samedi le 17, l'usine d'Ultima recommençait à fonctionner presque normalement grâce à une génératrice manitobaine : elle fonctionnait au ralenti sur une plus petite génératrice depuis mardi le 13. L'usine de fromage de Granby a vivoté sur de plus petites génératrices jusqu'au début de cette semaine : lundi le 19 janvier elle a pu reprendre la production grâce à une très grosse génératrice (1750 KW) en provenance de l'Illinois. Le siège social, l'usine de St-Hyacinthe (Corneville) et les garages de la division des transports, Beaudry Lacoste, fonctionnaient presque normalement vendredi le 16 grâce à des génératrices. C'est donc avec un plaisir et un soulagement évident que la directrice des communications d'Agropur, Sophie Fortin, annonçait qu'Agropur fonctionnait de 85% à 90% de sa capacité une semaine après la fin de la tempête.

Chez Natrel, la filiale d'Agropur dans le lait de consommation au Québec, la situation est aussi presque revenue à la normale. La laiterie de St-Bruno est revenue en service le 15 janvier grâce à une génératrice et l'usine de production de crème de Brossard a retrouvé son alimentation électrique normale le 14 janvier. Donc toutes les usines de Natrel sont en opération.

Même chose chez Parmalat où il semble que la Laiterie Mont St-Hilaire à St-Hyacinthe et la fromagerie de Marieville fonctionnent grâce à des génératrices. ■

VERGLAS

Environ 4 M de litres de lait auraient été jetés

Les données préliminaires recueillies par la Fédération des producteurs de lait du Québec montrent que près de 4M de litres de lait auraient pu avoir été jetés la fin de semaine du 10 janvier. La Fédération a fait cette déduction à partir des données de collecte de lait de la semaine dernière. On a ainsi constaté que samedi le 10, les camionneurs ont visité seulement 3 000 producteurs alors qu'en moyenne, lors d'une journée de ramassage de lait, on en visite près de 5 000. En plus, on n'est pas certain que les 3 000 visités ont livré autant de lait que d'habitude. C'est ce qui a fait gonfler le premier estimé qui s'élevait à moins de 3M de litres.

Pour préciser ses données, la Fédération a transmis à tous les ramasseurs de lait des formulaires pour permettre aux producteurs de déclarer les quantités de lait qu'ils ont jetées. Ces formulaires devraient revenir à la Fédération d'ici au 28 janvier. On pourra alors préciser les quantités ainsi perdues. Quant à la qualité, les livraisons de la semaine dernière n'ont pas montré de problèmes particuliers.

A.B.

VERGLAS

Pas de pénurie de produits laitiers

Durant le pire de la tempête de verglas, les rumeurs de pénurie de lait et de produits laitiers couraient dans la population. Pourtant, à aucun moment, les entreprise laitières québécoises n'ont été en rupture de stock. D'ailleurs, plusieurs d'entre elles ont contribué gratuitement à l'approvisionnement des centres d'hébergement. Ainsi, Danone a donné plus de 100 000 pots de yogourts. Ultima, la filiale à 50% d'Agropur, a donné 72 000 pots de yogourts alors que Natrel faisait don de plus de 20 000$ de lait et qu'Agropur donnait du fromage en provenance de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Groupe Lactel, dont toutes les usines sont situées en dehors de la région frappé par la tempête de verglas, a donné 3 500 caisses de lait UHT, de Chokéo et de lait évaporé. Toutes ces entreprises, comme l'UPA d'ailleurs, ont organisé des services de garde en milieu de travail pour permettre à leurs employés touchés par les pannes de courant de travailler l'esprit un peu plus en paix.

A.B.



Quand la survie de 450 000 truites ne tient qu'à un fil...

Loïc Hamon

La vie des 450 000 truites de Pisciculture Guay ne tient qu'à un fil, c'est le cas de le dire! Depuis le 6 janvier, leur survie ne dépend que du bon fonctionnement de deux génératrices qui se relaient, toutes les 24 heures, pour actionner les pompes qui permettent de renouveler l'eau des bassins où elles s'entassent.

Déjà 15 000 truites ont péri dans un bassin dont la toile protectrice a été perforée par la glace. L'entreprise tente l'impossible pour sauver les 450000 truites qui restent dans les 14 autres bassins: une valeur marchande d'environ un quart de million de dollars.

Au moment d'écrire ces lignes, le vendredi 16 janvier, l'une des génératrices, la plus ancienne, perdait de l'huile... Un pisciculteur de Baie-Saint-Paul a bien fait parvenir une de ses génératrices à l'entreprise de Saint-Bernard-de-Lacolle, mais celle-ci n'est pas assez puissante pour prendre la relève au cas où. «Si ça flanche, les truites ne survivront pas plus qu'une demi-journée. On se relaie 24 heures par jour pour vérifier les cadrans et la pression d'huile», a indiqué en entrevue téléphonique Mme Micheline Guay.

Saint-Bernard-de-Lacolle fait partie des municipalités qu'Hydro-Québec ne prévoyait pas être en mesure de réalimenter en courant avant 14 jours. L'entreprise tente de trouver une génératrice suffisamment puissante. Nous avons besoin d'une génératrice d'au moins 600 volts», a précisé Mme Guay. Les cinq pompes, de 10 à 15 forces chacune, renouvellent l'eau des bassins à raison de 1100 gallons à la minute.

La famille Guay vit donc depuis dix jours dans l'usine - le poêle à bois de la maison arrive tout juste à empêcher les tuyaux de geler - et prévoyait devoir tenir comme cela encore plusieurs jours. Malgré tout, Mme Guay semblait prendre la situation avec philosophie. «C'est pas facile d'être cordés dans l'usine, mais on se trouve quand même mieux que dans un refuge. Juste pour ça, je ne me sens pas vraiment sinistrée.»

Pisciculture Guay est l'une des cinq plus importantes entreprises du genre au Québec et, semble-t-il, la seule touchée par la panne, d'après l'Association des aquiculteurs du Québec. Elle fournit aux grossistes et poissonniers quelque 190 000 livres de truites arc-en-ciel par année. Par chance, l'entreprise, en pleine période de production, n'a pas à se préoccuper, en plus, de remplir des commandes. ■

DERNIÈRE HEURE: Plus d'un million d'alevins sont morts, en Estrie, le 19 janvier, par manque d'oxygénation, à la suite du bris de la génératrice qui pourvoyait aux besoins d'une pisciculture.

La génétique au service de la santé humaine



L'ingénierie génétique fait des pas de géants pour la production de protéines utiles à la santé humaine. Tout le monde a entendu parler des brebis, des vaches ou des porcs dont on a modifié le code génétique pour qu'ils produisent des médicaments dans leur sang, leur lait ou même leur sperme. Aux États-Unis, des scientifiques ont réussi à faire produire des vaccins par des plantes. Finis les grosses aiguilles et les équipements de conservation coûteux : l'administration des vaccins, particulièrement dans les pays en développement, en serait facilitée.

On a déjà commencé un premier test clinique aux États-unis : 12 volontaires mangent des pommes de terre crues provenant de plants génétiquement modifiés. On y a introduit du code génétique en provenance d'une bactérie (E. Coli) qui cause beaucoup de diarrhées chez les humains. Si tout va comme prévu, la pomme de terre produira une protéine que l'on retrouve normalement à la surface d'E. Coli. Une fois ingérées, ces protéines devraient provoquer une réponse de défense du système immunitaire des volontaires, qui seraient alors protégés contre cette bactérie.

On a choisi E Coli et la pomme de terre car ce sont deux organismes dont la manipulation du code génétique est assez simple. Du côté des fruits ou légumes porteurs, on a commencé à travailler avec des produits consommés crus de façon routinière, comme la banane par exemple. Mais comme un bananier prend des années à produire ses premiers fruits, les premières inoculations ne sont pas pour demain. On a aussi commencé à travailler avec des maladies comme la rage, l'hépatite B et des diarrhées virales. Les tomates permettant d'immuniser les enfants contre la polio ne sont pas pour demain, mais les recherches, entreprises depuis 1985, avancent à grand pas.

A.B.

AVOINES À RENDEMENT SUPÉRIEUR

AC Rigodon

Avoine à cosse blanche, dotée d'un excellent rendement. Plus faible teneur en balle que la plupart des variétés. Gros grain et poids spécifique supérieur à celui de la plupart des autres variétés. Maturité deux jours plus tardive que Capital et Nova.

Mise au point par Agriculture et Agro-Alimentaire, Canada à Sainte-Foy.

AC Baton

Avoine nue, dotée d'une teneur plus forte en protéines et en énergie et plus faible en fibres que les avoines normales. Préférée par les producteurs de porc et de volaille à cause de son indice de conversion supérieur et de son moindre besoin de compléments protéiques. Particulièrement indiquée pour l'alimentation des porcelets et des autres animaux nécessitant des rations à faible teneur en fibres. Sa faible teneur en fibres signifie également une moins grande quantité de fumier. Rendement supérieur à celui de AC Lotta. Grande résistance à la verse. Résistance au charbon.

Mise au point par Agriculture et Agro-Alimentaire, Canada à Ottawa.

Capital

Plus faible teneur en balle que toute autre variété d'avoine recommandée. Excellent rendement: Plante à tige courte dotée d'une bonne résistance à la verse et à l'égrenage spontané.

Mise au point par Agriculture et Agro-Alimentaire, Canada à Sainte-Foy.

Nova

Bonne résistance à la verse, à l'égrenage spontané et à la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV). Grain gros et gonflé. Faible teneur en balle et poids spécifique élevé. Rendement élevé.

Mise au point par Agriculture et Agro-Alimentaire, Canada à Sainte-Foy.

Exigez des semences certifiées.

Pour toute donnée sur le rendement, renseignez - vous auprès de votre fournisseur de semences.

SeCan
Des semences, pour un avenir fructueux

LE QUÉBEC AGRICOLE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

OPÉRATION VERGLAS
LES ÉQUIPES DU MAPAQ EN PLACE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

VU LES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES, NOUS TENONS À VOUS RAPPELER LES MESURES MISES EN PLACE POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS ET BESOINS LES PLUS URGENTS. À CET ÉGARD :

- Toutes les questions relatives à la sécurité des personnes, à l'ouverture des routes, etc. doivent être soumises aux municipalités concernées.
- Toutes les questions du public et des propriétaires d'établissements alimentaires doivent être soumises à la Direction de la qualité des aliments et de la santé animale. Le numéro à composer est le 1 800 463-5023.
- Toutes les questions des producteurs agricoles doivent être soumises aux conseillers des bureaux locaux et régionaux du ministère le plus près de chez vous.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour vous épauler dans ces épreuves qui nous touchent tous et toutes.

LES MAILLONS DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE : UNE CROISSANCE VARIABLE

En préparation pour la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois qui aura lieu les 4, 5 et 6 mars prochain, voici un deuxième article de cinq venant présenter différents constats reliés au développement de ce secteur et tirés du document de référence qui a été réalisé pour appuyer la période de consultation amorcée en novembre. Le premier article a permis de situer l'importance économique du secteur et la progression de ses échanges commerciaux. Ce deuxième article présentera les différents maillons du secteur, notamment leurs principales caractéristiques et leur évolution au cours des dernières années.



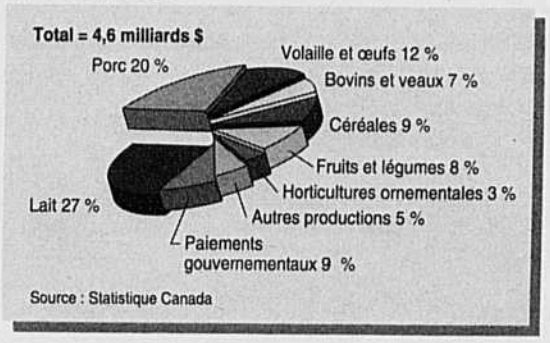
Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est constitué de trois principaux maillons, soit la production agricole, la transformation des aliments et boissons, ainsi que le commerce des aliments et la restauration.

LA PRODUCTION AGRICOLE

Des recettes agricoles de 4,6 milliards de dollars

En 1996, le Québec comptait près de 36 000 exploitations agricoles, qui ont totalisé des recettes monétaires de 4,6 milliards de dollars. Ces recettes sont constituées principalement de produits d'origine animale, qui représentent 67 % des ventes totales. Les productions laitière et porcine sont les deux plus importantes et représentent à elles seules, près de la moitié de toute la production agricole québécoise.

Ventilation des recettes agricoles, Québec, 1996

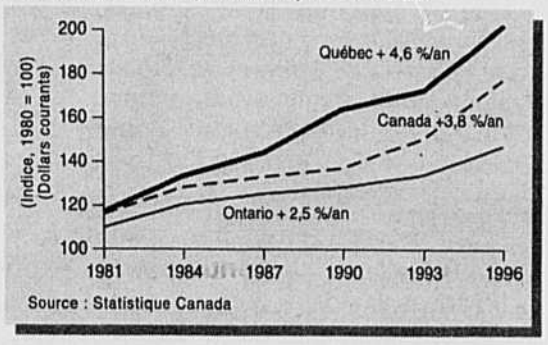


Des recettes agricoles qui augmentent plus rapidement au Québec qu'ailleurs au Canada

Depuis le début des années 80, le taux de croissance des recettes monétaires agricoles du Québec est supérieur à ceux de l'Ontario et du Canada. La part de l'agriculture québécoise dans l'ensemble canadien est passée de 14 % à 16 % entre 1981 et 1996, alors que la part ontarienne passait de 28 % à 23 %.

Parallèlement, on constate que le revenu des exploitations agricoles québécoises a été l'un des plus stables au Canada au cours des dix dernières années. Cela s'explique notamment par la forte proportion de l'agriculture québécoise soumise à la gestion de l'offre, qui permet une plus grande stabilité des prix du marché. De plus, les mesures de stabilisation des revenus, telles que le programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles, aident à amoindrir les fluctuations de revenus des producteurs agricoles du Québec.

Taux d'accroissement des recettes agricoles, Québec, Ontario, Canada, 1981-1996



Une stagnation des productions laitières et bovines

Depuis le début des années 80, d'importantes productions animales (lait, bœuf, porc jusqu'en 1994) connaissent une certaine stagnation, alors que d'autres, surtout des productions végétales (céréales, légumes de serre, légumes de champ, fleurs et pépinières, produits de l'érable...) et quelques productions animales (poulets, dindons, œufs d'incubation), sont en augmentation.

Évolution des productions en volume Québec, 1980 = 100

	1981	1986	1991	1996
Lait	102	100	98	96
Bovins et veaux	106	112	100	89
Porc	102	101	101	120
Fruits et légumes	87	89	118	130
Volaille et œufs	96	115	129	155
Céréales	113	138	177	198
Horticulture ornementale*	114	149	200	203

* en dollars constants

Source : MAPAQ

Une consolidation des exploitations agricoles

Depuis 20 ans, le nombre d'exploitations a décru considérablement, passant de 51 600 en 1976 à 36 000 en 1996. Parallèlement, on assiste à une augmentation de la taille des exploitations restantes et à une concentration de leur production. En 1996, 38 % des fermes réalisaient 87 % de l'ensemble des revenus agricoles. On distingue de plus en plus deux types d'agriculture : l'une spécialisée et réalisant une grande proportion de la production et une autre, plus extensive, occupant davantage le territoire.

Un dynamisme régional varié

L'activité agricole est présente sur l'ensemble du territoire. Son intensité et la diversité des productions varient cependant selon des caractéristiques physiques et économiques qui sont propres à chacune des régions. Ainsi, l'agriculture est importante et très diversifiée autour de la région de Montréal, avec plus de 54 % des revenus bruts agricoles. On y trouve en importance la plupart des productions.

À l'inverse, l'activité agricole est moins diversifiée dans des régions comme le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay—Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord, où le lait et le bœuf sont les deux productions dominantes. Dans les autres régions (Québec, Mauricie, Chaudière-Appalaches, Estrie et Laurentides), le porc et le lait sont

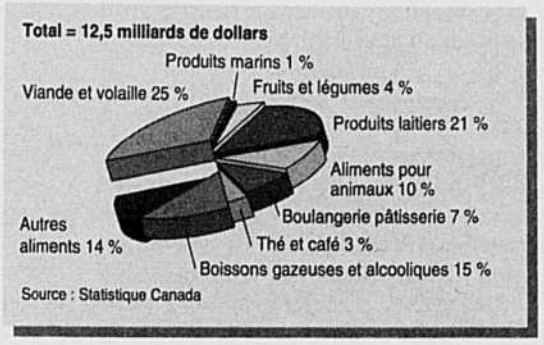
les deux plus importantes productions ; mais le bœuf, les céréales, la volaille et les légumes s'y retrouvent aussi, de façon moins marquée toutefois.

LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS ET BOISSONS

Des ventes de 12,5 milliards de dollars

Avec des livraisons de 12,5 milliards de dollars, l'industrie de la transformation des aliments et boissons est le plus important secteur manufacturier du Québec. Ses quelque 875 établissements sont responsables de 23 % de toutes les livraisons canadiennes, au deuxième rang derrière l'Ontario (42 %). La transformation de la viande et volaille et celle des produits laitiers dominent au Québec avec près de la moitié des livraisons.

Aliments et boissons, part de la valeur des livraisons, Québec, 1996



Les activités de transformation sont en majorité concentrées dans la grande région de Montréal, mais occupent également une place importante dans plusieurs régions, où elles se classent parmi les cinq principales activités manufacturières.

Concentration des activités de transformation et forte présence des coopératives

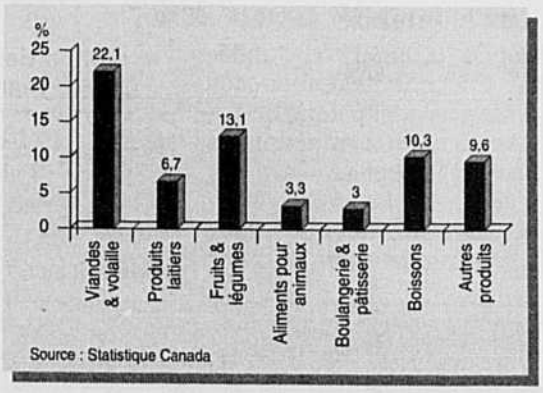
Bien qu'ils ne représentent que 10 % du nombre d'entreprises au Québec, les établissements de transformation des aliments et boissons occupant plus de 100 employés accaparent plus de 60 % des emplois et des livraisons manufacturières. Plus de 80 % de la transformation du porc, du poulet et du lait est effectuée par une dizaine de grandes entreprises. Sur le plan canadien, cette concentration est encore plus forte, les établissements de 100 employés et plus accaparant près de 70 % des emplois et des livraisons.

Les coopératives québécoises occupent une place importante dans la transformation des aliments et boissons avec près de 30 % de la valeur des livraisons, comparativement à 20 % à l'échelle canadienne en 1995. Leur présence est surtout forte dans la transformation des produits laitiers, de la viande et volaille, ainsi que des aliments pour animaux avec environ 50 % de la production.

Une croissance soutenue par les exportations

Les entreprises de transformation des viandes et de la volaille sont les plus actives sur le marché international ; celles des fruits et légumes, des boissons et des préparations alimentaires diverses suivent dans l'ordre, devançant celles des produits laitiers. On constate que ce sont les secteurs œuvrant davantage sur le marché d'exportation qui ont connu une croissance plus grande de leurs livraisons. Par exemple, la part des livraisons pour les viandes et les boissons s'est accrue de 35 % à 40 %, alors que celle pour les produits laitiers chutait de 27 % à 21 % en 10 ans.

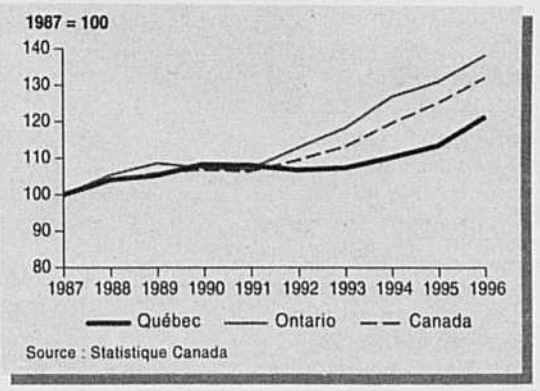
Taux d'exportation (export/livraison) par secteur, aliments et boissons, Québec, 1996



Le Québec perd du terrain sur le plan canadien dans le secteur de la transformation

Malgré la bonne performance de certains sous-secteurs, l'industrie québécoise des aliments et boissons perd du terrain sur le plan canadien et ce, particulièrement depuis 1991. De 1987 à 1996, les livraisons québécoises ont augmenté de 21 % et celles du Canada et de l'Ontario, de 32 % et 39 % respectivement. La meilleure performance de ces derniers serait surtout attribuable à une présence plus grande sur les marchés d'exportation.

Livraisons des aliments et boissons, Québec, Ontario, Canada 1987-1996



Par ailleurs, au cours des dix dernières années, le niveau des investissements dans les entreprises de transformation a été plus fort en Ontario qu'au Québec, améliorant d'autant la capacité concurrentielle de l'Ontario par rapport aux entreprises québécoises.

LE COMMERCE DES ALIMENTS ET LA RESTAURATION

Présence accrue des chaînes de magasins d'alimentation

Au Québec, les ventes des magasins d'alimentation au détail s'élèvent à plus de 12 milliards de dollars. Les magasins d'alimentation traditionnels (supermarchés, épiceries et dépanneurs) détiennent environ 90 % du marché et les magasins spécialisés (boucheries, fruiteries, magasins d'aliments naturels, etc.), environ 10 %.

La structure des magasins traditionnels se caractérise au Québec par une dominance des magasins indépendants affiliés à une bannière (ex. : Provigo, Métro, IGA). Ailleurs au Canada, les chaînes dominent largement.

La différence fondamentale entre ces deux structures réside dans leurs politiques d'achat respectives. Ainsi, les grandes chaînes gèrent de façon centralisée l'ensemble des achats pour leurs propres magasins, tandis que les indépendants affiliés font une partie de leurs achats auprès de la chaîne, mais assurent l'autre partie de leur approvisionnement auprès de fournisseurs indépendants. Provigo, Métro-Richelieu et Hudon & Deaudelin (Groupe Oshawa) sont les trois principales chaînes au Québec avec 80 % des ventes des magasins traditionnels.

Répartition des ventes des magasins d'alimentation

1996	Québec	Ontario	Canada
Ventes (milliards $)	12,2	14,8	48,3
Part du marché canadien (%)	25,2	30,7	100,0
Part détenue par les chaînes (%)	29,3	61,2	55,4
Part détenue par les indépendants affiliés (%)	62,6	29,5	37,2
Part détenue par les indépendants non affiliés (%)	8,1	9,3	7,4

Source : Canadian Grocer, janv./fév. 1997

Par ailleurs, le nombre de magasins indépendants (affiliés et non affiliés) n'a cessé de diminuer au Québec. Cette diminution a été de 23 % depuis 1990. Le Québec se caractérise également par un nombre de magasins d'alimentation par 10 000 habitants nettement supérieur à la moyenne canadienne (12,9 vs 9).

Une concurrence plus vive dans le commerce des aliments

Depuis le début de 1995, les consommateurs québécois ont réduit leurs achats dans les magasins d'alimentation traditionnels au profit des magasins non alimentaires (ex. : clubs-entrepôts, pharmacies, magasins à grande surface). Ces derniers accaparent présentement environ 20 % des dépenses d'épicerie. L'apparition en territoire québécois du géant canadien de l'alimentation Loblaw et du numéro un des Maritimes Sobeys incite les chaînes d'alimentation présentes au Québec à investir davantage pour maintenir leur part de marché. Les chaînes, en plus de moderniser et de restructurer leur réseau de détail, cherchent à améliorer l'efficacité de leurs opérations par des relations de plus en plus étroites avec leurs fournisseurs et le recours à des technologies informatiques de gestion.

La restauration, un canal de distribution des aliments bien établi

Le Québec compte quelque 16 000 établissements de restauration générant des recettes d'environ 5 milliards de dollars. Ces recettes sont principalement partagées entre les restaurants licenciés (55 %), les établissements non licenciés (20 %) et les repas à emporter (10 %). Environ une cinquantaine d'entreprises occupent plus de 60 % du marché de la restauration et ces leaders sont essentiellement des entreprises de restauration rapide dont le développement et l'approvisionnement sont souvent gérés à l'extérieur du Québec.

UNE CARACTÉRISTIQUE QUÉBÉCOISE : L'APPROCHE FILIÈRE

Chacun des maillons du secteur agricole et agroalimentaire québécois représente une force économique appréciable. Mais pour aider l'industrie à faire face adéquatement au contexte d'ouverture des marchés, une structure originale a été instaurée afin de mieux coordonner les activités des divers maillons entre eux. C'est ainsi que les intervenants du secteur ont adopté, en 1992, une formule de concertation en filière. Celle-ci vise une meilleure communication entre les maillons de la chaîne pour résoudre les problèmes qui se posent et ainsi rendre plus fluide la circulation des produits de l'entreprise agricole jusqu'aux consommateurs et, dans le sens inverse, permettre que les besoins des consommateurs soient pris en compte à travers la filière jusqu'à la production.

Les divers maillons d'un même secteur de production sont ainsi invités à s'asseoir ensemble autour d'une même table afin d'améliorer leurs liens d'affaires, de raffermir leur position sur le marché intérieur et de l'étendre hors des frontières. Il existe actuellement 25 tables-filières, dont plus de la moitié se sont dotées de plans stratégiques de développement. Cependant, force est de constater que dans certains cas, ce modèle de concertation aurait besoin d'un nouvel élan afin de dynamiser davantage les échanges entre les partenaires. Ainsi, à titre d'exemple, le secteur laitier, la plus importante activité agricole et agroalimentaire au Québec, n'est toujours pas doté d'un plan stratégique de développement issu de la concertation.

Le prochain article...

Le prochain article présentera le nouveau contexte socio-économique dans lequel œuvre le secteur à l'aube du prochain millénaire, notamment une plus grande libéralisation du commerce provoquée par les accords commerciaux, des habitudes de consommation qui se modifient, la préoccupation grandissante de la société face à la protection de l'environnement et la nouvelle dynamique de prise en charge du développement régional par le milieu.

Le transport du grain dans l'Ouest sera examiné en profondeur

Le système de manutention et de transport des grains de l'Ouest sera réexaminé en profondeur, sur une période d'un an. Le ministre fédéral du Transport, David Collenette, vient de donner la responsabilité de cet examen à un ancien juge de la Cour suprême, Willard Estey. Rappelons qu'au cours de l'hiver 1997, des ratés importants se sont produits relativement à l'expédition du grain dans les ports de la côte ouest canadienne. L'Office national des transports doit d'ailleurs tenir des audiences sur cette question à la suite d'une plainte logée par la Commission canadienne du blé contre le Canadien National et le Canadien Pacifique.

Certains se demandent toutefois comment un tel examen pourrait se dérouler parallèlement aux audiences. Les producteurs de l'Ouest réclament cette étude depuis longtemps. Ils en ont assez de l'inefficacité du système mais craignent parallèlement d'avoir à subir des hausses de tarifs importantes advenant une déréglementation trop radicale. On estime nécessaire de revoir tout le système afin de déterminer s'il y aurait lieu de le déréglementer pour l'assujettir uniquement aux règles commerciales. On évaluera aussi la pertinence de modifier l'allocation des wagons -actuellement sous la juridiction de la Commission canadienne du blé - par un système fondé sur les négociations et les contrats.

Le mandat du conseil consultatif chargé de l'examen semble très large. On y abordera, en outre, les questions touchant la législation, la réglementation touchant les silos, les activités ferroviaires et la propriété des wagons-trémies. Les compagnies ferroviaires encouragent aussi, pour d'autres raisons, une réforme du système. Selon le président du Canadien National, Paul Tellier, ces modifications sont rendues nécessaires car les marchés mondiaux des grains sont beaucoup plus volatils qu'auparavant. «Les acheteurs sont plus nombreux, commente-t-il, et les fournisseurs de grains doivent donc faire preuve de plus de flexibilité. Le système canadien de manutention des grains ne s'est pas encore adapté à ce nouveau marché.»

Les compagnies ferroviaires tentent d'introduire des tarifs de transport variables en fonction de la demande. Les producteurs de grain s'opposent à cette mesure, alléguant qu'ils sont captifs d'un seul transporteur et que le grain est disséminé sur un vaste territoire. Le grain représente de 20 à 25% des volumes de marchandises transportés par les réseaux ferroviaires canadiens.On s'attend à ce que les consultations relatives à l'examen, auprès de l'industrie, soient complétées pour le 31 mai 1998 et que le rapport final soit déposé pour le 31 décembre 1998.

I.P.



Isabelle Paradis

Blé américain au Canada

Un projet-pilote visant à faciliter l'entrée du blé américain au Canada pourrait être mis sur pied bientôt. C'est du moins ce qui ressort de la rencontre du 13 janvier dernier entre le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief, et son homologue américain, Dan Glickman. Les producteurs de blé américains dénoncent depuis quelques années les volumes importants de blé canadien qui entrent aux États-Unis. Certains d'entre eux considèrent en outre que l'accès au marché canadien est restreint et que les règles qui l'encadrent sont inéquitables pour eux en raison notamment du monopole de la Commission canadienne du blé. L'éventuel projet-pilote permettrait aux expéditeurs américains de blé d'avoir accès à environ 50 silos élévateurs en Alberta et en Saskatchewan.

Plus de soja, moins de maïs

Selon les derniers relevés de Statistique Canada, le Québec et l'Ontario ont réalisé une récolte record de 2,7 millions de tonnes métriques de soja, attribuable à une augmentation record des superficies. Au Québec, la production aurait atteint 337 000 tonnes contre 2,39 millions de tonnes en Ontario. Par contre, les deux provinces ont réduit leurs superficies ensemencées en maïs-grain cette année. Au total, la production canadienne de maïs-grain a chuté de 362 000 tonnes et dépasse les 7 millions de tonnes métriques. Le Québec a quant à lui produit 2,18 millions de tonnes métriques et 327 000 hectares ont été récoltés. L'Ontario a produit 4,8 millions de tonnes métriques de maïs-grain.

(Source:Statistique Canada)

L'Asie veut moins de grains

La demande de grains fourragers en Asie du sud-est a diminué de 20% en raison de la crise financière qui sévit là-bas. Le Conseil des grains des États-Unis s'attend à ce que la demande continue de baisser. Cette diminution est de plus accentuée par la réduction saisonnière de la consommation de viande dans cette partie du monde. (Source : Reuter).

Des fonds pour les semences

Le ministère fédéral de l'Agriculture a versé récemment une somme de 640 000$ à l'Institut canadien des semences à partir du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural. L'Institut, mis sur pied en 1996 par l'industrie, utilisera les fonds pour développer un programme privé d'assurance de la qualité relatif à la certification des semences. L'organisme se chargera des services d'inspection des semences, de l'accréditation des laboratoires d'analyse, des installations de stockage en vrac et des importateurs autorisés. Des programmes de formation seront offerts pour aider les associations à franchir avec succès les diverses étapes du processus d'accréditation.

Pas d'hybride résistant au Roundup chez Pioneer

La compagnie Pioneer a décidé de renoncer à commercialiser des hybrides de maïs résistant à l'herbicide Roundup. Pioneer signale que les sommes réclamées par Monsanto pour mettre au point et commercialiser ces hybrides auraient entraîné des frais additionnels importants pour les acheteurs de semences. De plus, Pioneer estime qu'à long terme, il n'est pas dans l'intérêt des agriculteurs, d'utiliser ces hybrides s'il faut parallèlement limiter l'utilisation éventuelle d'autres traits agronomiques qui pourront augmenter la valeur du grain ou améliorer sa valeur nutritive. Même s'il peut être intéressant de semer du maïs résistant au Roundup, Pioneer estime que selon les conditions actuelles, cet avantage n'est pas assez important pour justifier de renoncer aux autres possibilités d'amélioration génétique.

C.O.N.C.O.U.R.S

DES JEUNES AGRICULTEURS D'ÉLITE DU CANADA Section Québec

CONCOURS DES JEUNES AGRICULTEURS D'ÉLITE DU CANADA



M. Sylvain Gascon et Mme France Brunet de la Ferme Chatrac SENC. de St-Anicet ont gagné en 1997

POURQUOI PAS VOUS!

Média officiel: LA TERRE DE CHEZ NOUS

ADMISSIBILITÉ
. avoir entre 18 et 39 ans
. être exploitant agricole et en tirer au moins les deux tiers de son revenu total

CRITÈRES DE SÉLECTION
. progrès accomplis dans la carrière agricole
. conservation de sol, de l'eau et de l'énergie
. historique de la production
. apport communautaire
. tenue des registres financiers
. entrevue devant jury

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT EN COMMUNIQUANT AVEC:
Mme Denise Rheault
40, rue Marquis
St-Célestin (Québec) J0C 1G0
Tél.: (819) 229-1417
Date limite d'inscription 26 juin 1998

TOUS LES FINALISTES SE MÉRITENT:
. 1 souvenir
. 2 billets pour la soirée Gala
. 1 nuitée lors de la soirée Gala

LE OU LA GRAND(E) GAGNANT(E) SE MÉRITE EN PLUS:
Une participation au CONCOURS NATIONAL

QUOI DE NEUF

Site internet et logiciel de gestion

Agri-Gestion Laval propose une nouvelle version de son logiciel Agri-champs contenant un plan de ferme graphique à l'échelle. Il est bâti à partir de la photo aérienne intégrée dans le fichier de données. Du plan de ferme graphique, il est possible de créer plus de 20 cartes thématiques. Elles affichent des résultats en couleurs sur le plan de ferme. Il est donc possible de reproduire une carte des besoins en chaux, ou des applications de fumiers, etc. Le logiciel permet également l'importation de données de capteurs de rendements de marque Innotag.

Par ailleurs, Agri-Gestion Laval a procédé à une refonte complète de son site internet. Le site est plus attrayant, plus convivial et riche en information. Il est maintenant possible de télécharger les mises à jour des logiciels, de recueillir de l'informations sur les projets de recherche et leurs résultats, de consulter les bulletins d'information, de commander des livres ou brochures ou de télécharger des documents interactifs et un logiciel d'emprunt gratuitement. On accède au site à l'adresse: http://www.ulaval-.ca/agl.html

Des vaccins à manger

Mycogen Seeds de St.Paul au Minnesota vient d'acquérir les droits exclusifs pour une technique de production qui permet de modifier des plantes pour qu'elles produisent des substances vaccinales. Les personnes ou les animaux n'auraient alors qu'à consommer ces plantes pour être protégés contre les virus. On n'est actuellement qu'au début de la phase de développement qui pourrait prendre quelques années. La technique a été développée par Roy Curtis III de l'Université Washington de St-Louis au Missouri et Guy Cardineau de Mycogen. Plusieurs chercheurs provenant de plusieurs universités et centres de recherche travaillent sur le sujet avec des souris. Ils tentent de leur transmettre un résistance à des maladies comme l'hépatite B, le choléra ou la tourista. La production de vaccins à manger serait un important progrès car elle permettrait l'immunisation en éliminant la production, l'administration, la conservation de vaccins selon les techniques actuellement en vigueur. Que ce soit pour les humains ou les animaux, la procédure serait la même. La vaccination des animaux en plus de les immuniser pourrait réduire les intoxications alimentaires telles la colibacillose, la salmonellose. Mycogen est une compagnie se spécialisant en biotechnologie. Elle appartient en majorité à DowElanco, elle-même propriété exclusive de Dow Chemical.

Exclusivité aux vétérinaires

Pfizer santé animale de London en Ontario a annoncé son retrait de la distribution des produits vétérinaires. Elle laisse donc l'exclusivité de la distribution aux vétérinaires. Quelque 90 % de ses ventes de produits pharmaceutiques se faisaient déjà par les vétérinaires. Il s'agissait donc de ne conserver qu'un seul canal de distribution et de concentrer les efforts sur la recherche et le développement. Avec l'adoption de programmes d'assurance-qualité telles les normes ISO 9000, elle entend assurer ses fournisseurs de la qualité des additifs alimentaires, préparations antibiotiques, vaccins et autres articles vétérinaires qu'elle leur fournira.

Nouveaux numéros pour le maïs

Il y a 18 mois, Pioneer Hi-Bred annonçait l'adoption de nouveaux numéros pour identifier ses hybrides. Le nouveau système est maintenant en place au Canada et devrait être étendu à l'ensemble des régions du monde en 1999. Le système de numérotation à quatre chiffres a été remplacé par un système à cinq caractères. Le précédent système, en vigueur depuis 1961, était épuisé et ne pouvait plus fournir de nouveaux numéros. Or la réutilisation d'anciens numéros est interdite au Canada. Comme la compagnie Pioneer prévoyait accélérer l'introduction de nouveaux hybrides, il fallait changer le système. Le nouveau système comporte deux chiffres, une lettre et deux autres chiffres. Il est donc différent de l'ancien. Pour le maïs, par exemple, le premier chiffre indique la gamme de produits. Le second indique la maturité ou la région d'adaptation, tout comme dans l'ancien système. Les trois autres caractères sont attribués au hasard et n'ont donc aucune signification particulière. Le système est unique à Pioneer Hi-Bred.

Système de traite

Bou-Matic a entrepris la distribution nord-américaine des stalles de traite Waikato. Ces systèmes sont moins dispendieux que les autres salles de traite et peuvent être installées dans des étables déjà existantes. Ces systèmes sont populaires en Nouvelle-Zélande où la production est extensive et ne doit pas nécessiter d'investissements importants. Il peut donc être également intéressant ici pour ceux qui veulent minimiser les investissements. Les stalles sont entièrement fixées par le haut, laissant ainsi un accès facile au pis. Le plancher est ainsi plus facile à nettoyer et l'opérateur a moins d'entrave. Les vaches entrent et sortent rapidement du fait de la conception des stalles. On peut obtenir plus d'information auprès d'un détaillant Bou-Matic.

Du pain sur la planche à l'OMC

Le mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fonctionne à plein régime. Entre autres, le Canada devra y répondre dans les mois qui viennent après une plainte des États-Unis sur nos prix différenciés dans le lait. Ces derniers sont d'ailleurs les plus grands utilisateurs du mécanisme de règlement des différends de l'OMC.

Dans les 100 premiers dossiers référés à l'OMC, les États-Unis avaient porté plainte 31 fois et avaient été poursuivi 21 fois. L'Union européenne elle aussi ne donne pas sa place : elle a initié 18 plaintes et a été poursuivis 13 fois. D'ailleurs, les deux géants sont souvent impliqués l'un contre l'autre. Dans ces cent premières causes, le Canada a fait l'objet de 3 plaintes et s'est plaint 7 fois. Le Japon a peu poursuivi ses partenaires (5 causes), mais a fait l'objet de 11 plaintes.

A.B.

L'équipe Pioneer:



des professionnels compétents

PRODUITS DE MARQUE PIONEER®

PIONEER HI-BRED LIMITÉE

De Saint-Télesphore à Val-Brillant, les 50 représentants de Pioneer forment une équipe de professionnels dévoués. Comme Normand Boucher, de Saint-Luc, ils investissent temps et énergie pour satisfaire les clients de Pioneer.

Les représentants de Pioneer améliorent constamment leurs compétences et leur approche professionnelle. Leur connaissance des produits, leur savoir-faire agronomique et nutritionnel et la qualité de leurs contacts avec la clientèle progressent sans cesse. Pioneer peut ainsi être à la hauteur des objectifs de votre entreprise.

Pioneer est fier de pouvoir offrir ses excellents services aussi bien en anglais qu'en français.

La technologie qui produit

Toutes les ventes sont sujettes aux modalités qui apparaissent sur les étiquettes et les documents commerciaux.
® MC Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée, Chatham (Ontario) N7M 5L1. © 1997, PHII

Avis de décès

Nous avons appris avec regret les décès suivants:

Le 20 décembre 1997 est décédé M. Gérard Proulx, père de M. Gilles Proulx, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent. Les funérailles ont eu lieu à l'église de St-Narcisse le 23 décembre dernier.

Le 13 janvier 1998 est décédé M. Basile Papin, père de M. Denis Papin, directeur régional de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides. Les funérailles ont eu lieu le 16 janvier dernier à l'Église St-Gérard-Magella.

Nos condoléances aux familles éprouvées.

Il fait bon vivre en Outaouais

Rénald Bourgeois

Les jeunes voudraient rester en Outaouais, mais il n'y a pas suffisamment de travail pour eux et ils doivent quitter la région. Pour permettre à son fils de rester à Shawville, Robert Younge a agrandi son entreprise bovine à plus de 200 vaches et fait également la finition d'une centaine de bouvillons.

Il a également acheté, au fil des ans, plus de 280 ha (700 acres) de terre et en loue une centaine d'autres (250 acres). Cette superfjcie lui permet de nourrir son cheptel qui atteint les 450 têtes avec les génisses de remplacement et les veaux de l'année.

Parti de rien

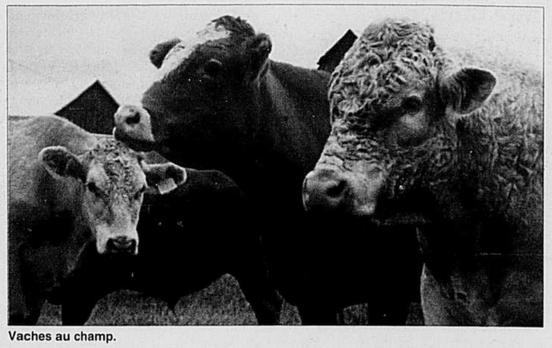
Tout au long de sa vie, Robert Younge a travaillé pour les générations futures. Il a beaucoup investi dans son entreprise et continue d'y investir. Aujourd'hui, il pense à ses petits enfants Benjamin et Patrick qui, espère-t-il, prendront la relève. Il est présentement en compagnie avec son fils, Rick, qui travaille à l'extérieur pour le moment.

Robert Younge se souvient très bien de quelques dates qui ont marqué sa vie. Les 16 et 18 avril 1960 sont de celles-là puisque respectivement il prenait possession de sa ferme et se mariait. Il est arrivé sur sa nouvelle ferme avec rien, se souvient-il. Il s'agissait d'une exploitation laitière. En 25 ans, il a développé un troupeau de race Jersey de 80 vaches.

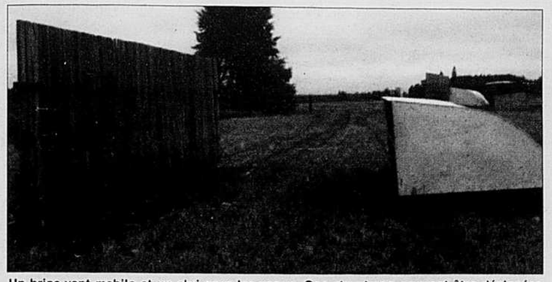
Mais des maux de dos persistants l'ont amené à vendre le troupeau laitier et à se convertir à la production vache veaux. Au milieu de la décennie 1980, il acquiert 150 vaches commerciales de Saskatchewan. Il s'agit de vaches croisées Charolais, Simmental avec aussi du Hereford.

Comme Robert Younge n'est pas homme à rester à ne rien faire, il se lance dans le développement de cette nouvelle production. Le premier défi est évidemment l'efficacité. L'argent n'entre pas aussi régulièrement que dans le lait. Il faut donc minimiser les dépenses et aller chercher le meilleur prix pour la viande produite.

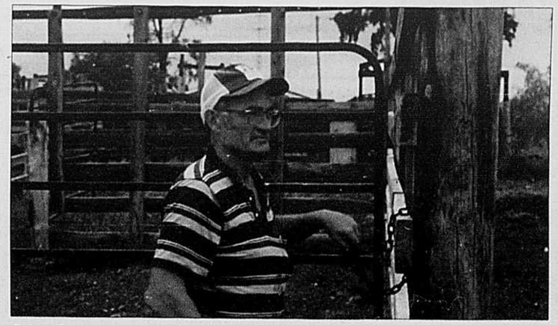
C'est pourquoi Robert Younge a décidé de finir ses veaux et de produire le plus possible ses aliments. Cela lui semblait le meilleur moyen pour rentabiliser son entreprise.



Vaches au champ.



Un brise-vent mobile et un abri pour les veaux. Ces structures peuvent être déplacées pendant l'hiver de sorte que les vaches et les veaux bénéficient d'un endroit propre pour se reposer tout au long de l'hiver. Après deux ans d'utilisation, Robert Younge évalue très positivement ces installations qui améliorent le bien-être et la santé des animaux.



Robert Younge près du corral qu'il a conçu et construit lui-même.

Pour faire face aux problèmes de santé qui coûtaient cher à l'entreprise, au début, Robert Younge a décidé de garder ses vaches dehors à l'année et de les séparer en trois groupes qui vêlent en rotation. Un groupe vêle en janvier et février, un autre en avril et mai et un autre en août et septembre.



Benjamin et Patrick, les petits-fils.

Le relatif isolement des groupes et le temps froid et sec de l'hiver ont pratiquement éliminé les maladies qui faisaient des ravages au début.

Au niveau de la génétique, Robert Younge introduit les races Red Angus et Limousin. Pour lui, les vaches commerciales ne doivent pas être trop grosses. Le poids idéal est de 1300 à 1400 livres. Il utilise des taureaux charolais en croisement terminal. Encore là, il ne choisit pas des animaux trop gros. Il privilégie la musculature et une ossature plus fine.

Les vaches vêlent à l'année, mais on ne reste pas debout toutes les nuits. L'été, elles vêlent au pâturage. L'hiver si on craint des complications, on les ramène dans l'ancienne étable laitière qui a été réaménagée pour les vêlages. La séparation en trois groupes facilite la surveillance et permet la rotation à l'engraissement. À l'occasion, une vache peut changer de groupe.

Au plan des cultures, Robert Younge vise l'autosuffisance. Il a planté cette année 80 acres de maïs-ensilage à cause d'un important gel dans les luzernières, l'hiver dernier. À cela s'ajoute une centaine d'acres d'orge dont le rendement laisse à désirer à cause du manque d'eau. Il estime son rendement à 45 à 50 boisseaux à l'acre alors qu'une année moyenne rapporte 70 boisseaux.

La région de l'Outaouais a connu une sécheresse cette année. Les rendements du foin laissent aussi à désirer. Heureusement, le foin n'est pas rare dans la région. Il n'envisage donc pas de pénurie. Toutefois, il est toujours possible de diminuer un peu le troupeau si les fourrages venaient à manquer. Les revenus de l'entreprise proviennent essentiellement de la vente de bouvillons et de quelques génisses de remplacement. Robert Younge s'est développé un marché local pour une bonne partie de sa production.

Tous les pâturages sont entourés de clôtures électriques. La rivière qui traverse les terres est également clôturée pour empêcher les animaux d'y séjourner. L'eau est acheminée à un puits par gravité.

Robert Younge est fier de ses réalisations. Il a construit et continue d'améliorer son entreprise pour ses enfants et petits enfants. ■

12 JOURS SEULEMENT ! 19 AU 31 JANVIER

Faites une vraie bonne affaire !

Paiements de location modiques PLUS une REMISE DE 550 $

C'est le bon temps de faire une vraie bonne affaire sur une machine de fenaison John Deere ! Pendant 12 jours seulement, du 19 au 31 janvier, John Deere offre des mensualités modiques sur sa gamme complète de machines de fenaison. **En plus,** vous obtenez une **remise en argent de 550 $!**

Si vous préférez acheter, nous avons **d'autres remises en argent et/ou d'autres options de financement disponibles.**

Profitez-en ! Voyez dès aujourd'hui un concessionnaire John Deere pour tous les détails !



PAIEMENTS DE LOCATION à partir d'aussi peu que **269 $**

ROTOPRESSES

Modèle	Largeur (m)	Hauteur (m)	Poids (kg)*
446	1,20	1,20	340
546	1,50	1,20	450
456	1,20	1,50	500
456 (Silage Special)	1,20	1,50	800
556	1,50	1,50	650
466	1,20	1,80	750
566	1,50	1,80	1000

*Selon la récolte et la teneur en humidité



RÉCOLTEUSES DE FOURRAGE PT

PAIEMENTS DE LOCATION à partir d'aussi peu que **429 $**

Modèle	
3950	- Pour tracteurs jusqu'à 150 HP
3970	- Pour tracteurs jusqu'à 200 HP



MOCO

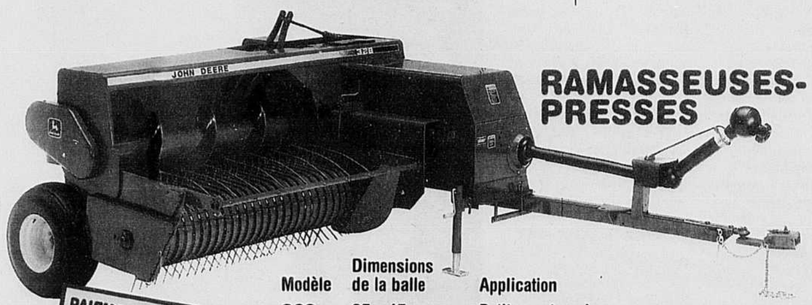
PAIEMENTS DE LOCATION à partir d'aussi peu que **199 $**

Moco rotatives

Modèle		Largeur
915	NOUVEAUTÉ	2,48 m
925	NOUVEAUTÉ	2,97 m
935	NOUVEAUTÉ	3,50 m
à pivot central		
945		3,96 m
955	NOUVEAUTÉ	4,41 m
à pivot central		

Moco à barre

Modèle	Largeur
710	2,36 m
720	2,97 m
820	2,97 m
1600A	3,66 m
à pivot central	4,27 m
	4,88 m



RAMASSEUSES-PRESSES

PAIEMENTS DE LOCATION à partir d'aussi peu que **249 $**

Modèle	Dimensions de la balle	Application
328	35 x 45 cm	Petites entreprises
338	35 x 45 cm	Entreprises de taille moyenne
348	35 x 45 cm	Exigences de haute capacité
468	40 x 45 cm	Productivité/commodité
		Balles à deux attaches

Offres valables uniquement chez les concessionnaires participants, par l'entremise de Crédit John Deere et sous réserve de l'approbation du crédit. À titre d'exemple, la rotopresse de modèle 446 exige 48 mensualités de 269 $. Chaque paiement périodique est requis avant la période auquel il s'applique. Les conditions de paiement peuvent varier. Aucune obligation d'achat ni valeur résiduelle garantie. Toutes taxes applicables en plus. Les concessionnaires peuvent vendre/louer moins cher.

JOHN DEERE

NUTRITION LOUCARO — santé animale

231, rue de Roxton
Acton-Vale, Québec
J0H 1A0
Tél.: (514) 546-7711
1-888 568-2276
Fax: (514) 546-0155

Nutrition Loucaro Inc.

Une compagnie oeuvrant dans le domaine de l'alimentation animale

Vous offre à des prix trés compétitifs

- du lait d'allaitement **LACTOP** pour veaux de grains et veaux de lait
- du supplément protéique cubé pour veaux de grains et pour chèvres laitières
- une gamme variée de micro et macro pré-mélanges de minéraux & vitamines pour porcs, poulets, vaches et boeufs
- un service personnalisé et efficace en nutrition et en formulation de recettes

et Fabrique à forfait

- toute une gamme de produits de spécialité pour le compte des entreprises conseils selon les formules du client.

Appeler dès aujourd'hui au:

1-888 568-2276

pour connaître nos prix et nos modalités de fabrication au volume et à forfait.

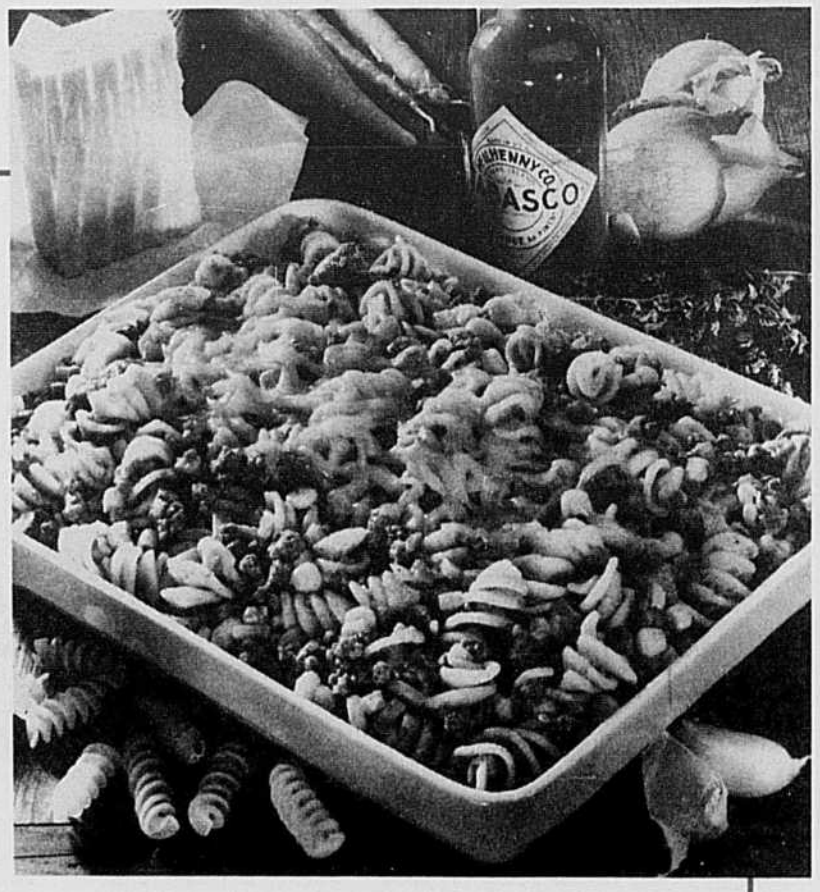
Nutrition Loucaro Inc.

L'alimentation par excellence un service personnalisé

MON NEZ dans votre cuisine

Responsable des pages: Rosaline Ledoux

Du piquant avec ce que l'on a en main



La cuisine italienne étant celle que les Canadiens préfèrent, la recette de «fusilli au chili» est sûre de devenir populaire. Ce plat se prépare facilement avec des ingrédients que la plupart des gens ont sous la main - tomates en boîte, pâtes, maïs surgelé ou en boîte, oignons et assaisonnement au chili. Pour faire plus croustillant, vous pouvez ajouter des croustilles tacos émiettées sur le dessus en même temps que le fromage, 10 minutes avant la fin de la cuisson.

FUSILLI AU CHILI

1 c. à table (15 ml) huile végétale
1 lb (500 g) boeuf haché maigre ou poulet haché
1 oignon, haché
2 gousses d'ail, pelées et émincées
1 carotte moyenne, hachée finement
1 c. à table (15 ml) assaisonnement au chili
1 c. à thé (5 ml) origan séché
2 à 3 c. à thé (10 à 15 ml) sauce au piment Tabasco[md]
1 boîte (28 oz/796 ml) tomates italiennes avec le jus
1 paquet (450 g) fusilli, penne, rotini ou macaroni
1 tasse (250 ml) maïs surgelé (ne pas décongeler) ou maïs égoutté
2 tasses (500 ml) cheddar râpé
Pincée de sel, au goût

Faire chauffer l'huile dans un grand poêlon à feu moyen. Ajouter le boeuf; cuire en défaisant la viande jusqu'à ce qu'elle ne soit plus rose, égoutter le gras. Ajouter l'oignon, l'ail, la carotte, l'assaisonnement au chili, l'origan et 2 c. à thé (10 ml) de sauce au piment Tabasco et environ 1/4 tasse (50 ml) de jus des tomates. Couvrir et cuire, en remuant de temps en temps, jusqu'à ce que la carotte ait ramolli un peu. Ajouter les tomates et le reste du jus. Bien égoutter. Mélanger la sauce avec les pâtes. Ajouter, en remuant, le maïs, 1 tasse (250 ml) de fromage et le sel. Goûter; ajouter, en remuant, de la sauce au piment Tabasco, si désiré. Mettre dans une casserole moyenne; couvrir et cuire au four à 350oF (180oC) 20 minutes. Retirer le couvercle, saupoudrer avec le fromage qui reste. Pour une garniture plus croustillante, saupoudrer 1/2 tasse (125 ml) de croustilles tacos émiettées en même temps que le fromage. Laisser cuire 10 minutes jusqu'à ce que le fromage ait bien fondu et que le plat soit bien chaud.

Donne 6 portions.

NOUILLES ORIENTALES AU THON

2 c. à table (25 ml) huile végétale
3 c. à table (45 ml) jus d'orange
2 c. à table (25 ml) beurre d'arachide
2 c. à table (25 ml) sauce soya
1 c. à table (15 ml) cassonade
1 c. à table (15 ml) vinaigre de cidre
1 c. à thé (5 ml) sauce au piment Tabasco[md]
1 paquet (8 oz/250 g) vermicelles*
1 boîte (6,5 oz/184 g) thon émietté ou en morceaux (facultatif)

Dans un grand bol, battre au fouet l'huile, le jus d'orange, le beurre d'arachide, la sauce soya, la cassonade, le vinaigre de cidre et la sauce au piment Tabasco jusqu'à ce que le tout soit onctueux. Tremper les nouilles dans l'eau bouillante de 1 à 2 minutes jusqu'à ce qu'elles aient ramolli. Égoutter. Ajouter les nouilles et le thon (facultatif) à la sauce. Bien mélanger et servir chaud.

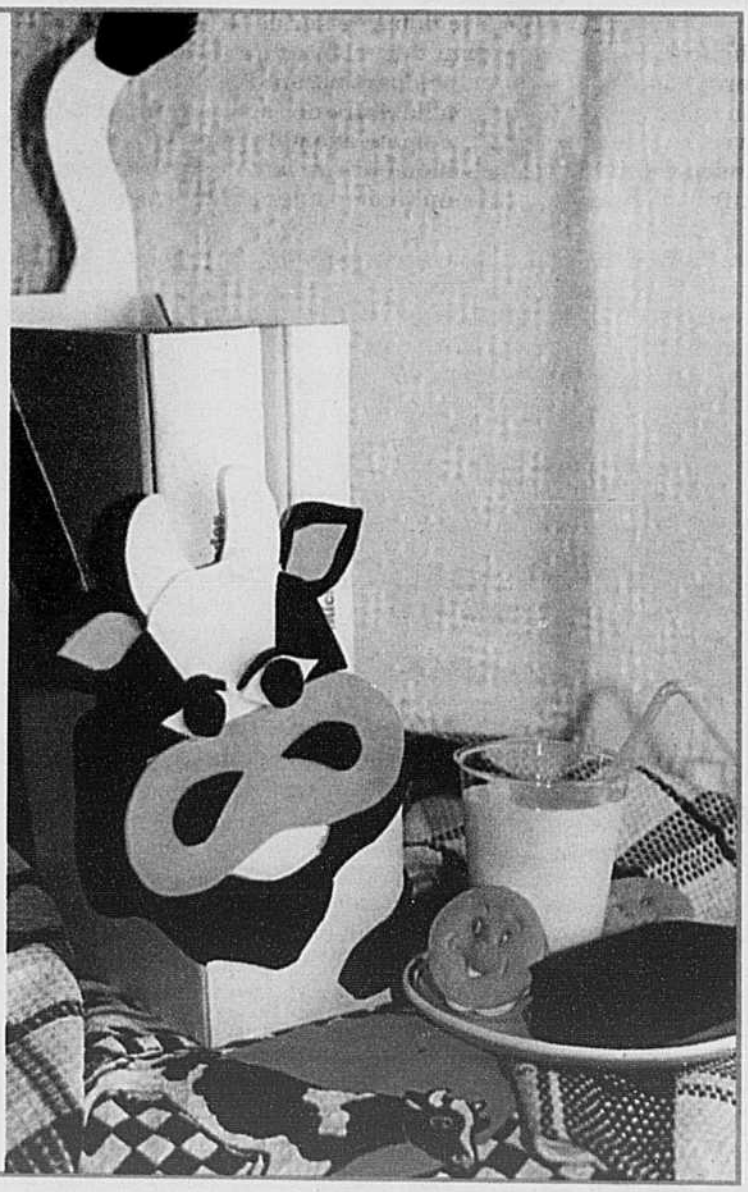
Donne de 2 à 3 portions comme plat principal ou 4 portions comme plat d'accompagnement si le thon n'est pas utilisé.

*3 paquets de nouilles orientales (3 oz/85 g) ou de spaghetti (8 oz/250 g) peuvent être substitués aux vermicelles. Cuire les pâtes selon le mode d'emploi; égoutter et suivre la recette.

PARLONS bricolage

Jeannette Hamel-Bellefeuille

Caillette, la petite vache



Ce porte-magazines ou classeur s'est vu complètement transformé de façon amusante en petite vache. De carton solide, il est facile à trouver dans n'importe quel coin d'articles scolaires des grands magasins ou papeteries. Peint tout en blanc d'abord, il servira de base pour réaliser Caillette, la petite vache.

QUE FAUT-IL?

Un porte-magazines ou classeur en carton
Peinture de latex blanche
Feuilles de mousse (fun foam) de couleur blanche, noire et rose
Ciseaux ou X-acto, papier à tracer
Pistolet à colle

MONTAGE ET RÉALISATION

1. Suivre les instructions pour monter le porte-magazines. Peindre en blanc l'extérieur et l'intérieur.
2. Relever les parties de la face de la petite vache sur le papier calque et découper. Vérifier avec le patron l'emplacement de la tête et du museau sur le devant du classeur. Agrandir ou diminuer selon votre tracé.
3. Transposer chaque pièce sur la feuille de mousse (fun foam) et découper avec les ciseaux ou un X-acto.
4. Pour monter la tête avant de la fixer définitivement sur le classeur:

Poser sur la tête blanche (A), le museau rose (B) et les narines noires (C) de façon à laisser l'arrondi sous le museau.

Mettre de chaque côté de la tête des plaques noires (D). Ajouter les cornes blanches (E) et monter les oreilles (F) noires avec les intérieurs d'oreille roses (G).

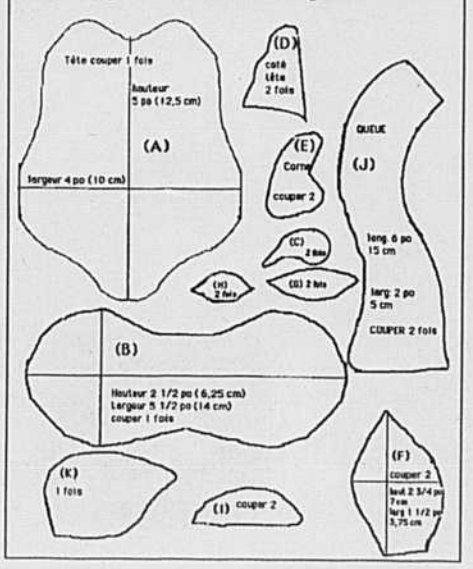
Pour les oreilles, replier vers l'avant le coin intérieur de l'oreille et coller. Ajouter les yeux (H) et les paupières (I).

5. Pour plus d'éclats, découper des plaques noires qui seront collées un peu partout tout autour du classeur.
6. Tailler deux fois la queue blanche (J) avec une frange noire (K), coller une queue de chaque côté du carton du classeur en vis-à-vis de la première (pour qu'elle demeure bien droite).

Voilà Caillette prête à recevoir La Terre de chez nous ou tout autre circulaire la concernant, que ce soit recettes ou autres.

Bon succès!

Pièces pour Caillette, la petite vache



Le courrier de Marie-Josée

Les vrais colons

Pour faire suite aux échanges qui se font dans le courrier, depuis la parution du Livre du colon, je voudrais ajouter mon grain de sel. Je suis fils et petit-fils de colons. On nous invitait dans la TCN du 21 au 27 août 97 à donner notre opinion.

Mon grand-père a fait partie du groupe de défricheurs originaires de la région de Kamouraska - L'Islet, qui ont ouvert à la colonisation la paroisse d'Hébertville au Lac-St-Jean, sous l'égide du curé N.T. Hébert. Pour plusieurs raisons, un certain nombre de ces colons ont dû quitter Hébertville et recommencer ailleurs, ce qui fait que mon grand-père est devenu le sixième colon d'Albanel en 1890.

Il est difficile de décrire toutes les misères que ces pauvres gens ont endurées. Au départ, le manque d'argent, le défrichement ardu de ces terres en bois debout, la construction des bâtisses nécessaires pour abriter la famille et les quelques têtes de bétail, faire les chemins, creuser les fosses, organiser la vie religieuse (lieu de culte) et la municipalité.

Pour réussir à avoir un peu d'argent, les colons devaient passer l'hiver dans les chantiers forestiers à des salaires de famine et travailler d'une étoile à l'autre.

La femme demeurée à la maison avec les enfants devait s'occuper de l'entretien des quelques animaux qu'ils possédaient et s'endetter au magasin général pour la nourriture et le vêtement, quitte à payer quand l'homme revenait au printemps ou encore quand il avait une avance sur son salaire.

Les deux niveaux de gouvernement tant fédéral que provincial n'étaient pas tellement empressés d'aider les colons. Le fédéral était plus intéressé à faire venir des immigrants de l'Europe centrale à grands frais pour peupler l'Ouest canadien, cette aide était refusée aux Québécois, on se fiait sur les sociétés de colonisation organisées par le clergé catholique et quelques bourgeois.

Lors de la crise économique des années 1930, il y a eu quelques programmes instaurés par le gouvernement du Québec, tel le plan Vautrin qui a permis surtout le développement de l'Abitibi et de l'arrière-pays du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Gaspésie.

Ce fut le moyen de se débarrasser des nombreux chômeurs, en les envoyant défricher ce qui restait de terres non occupées, un peu partout au Québec. Encore là ce ne fut pas facile, faire des agriculteurs avec des gens de la ville, comme exemple nous pouvons citer le cas des chômeurs de la ville de Port-Alfred au Saguenay, le moulin de papier a dû fermer plusieurs mois et on a envoyé ces gens ouvrir la paroisse de Ste-Elisabeth de Proulx au Lac-St-Jean.

Le système était mieux structuré cependant, il y avait des primes de défrichement, de labour, pour la construction de maisons, granges-étables, etc. N'eut été que l'on a défriché des terres plus ou moins bonnes à la culture et qui dans bien des cas sont retournées à la forêt, le colon qui voulait travailler pouvait s'en sortir. Le système était plus logique que le BS actuel qui paye les gens à ne rien faire avec tous les problèmes que ça peut engendrer.

On peut dire merci de tout coeur à nos ancêtres qui ont tant travaillé pour ouvrir nos belles paroisses un peu partout au Québec avec très peu de moyens. Je recommande la lecture d'un livre intitulé «La Conquête du sol au 19e siècle». C'est écrit par M. Normand Séguin, éditions Boréal, et ça décrit l'ouverture de la paroisse d'Hébertville au Lac-St-Jean.

Je suis abonné à La Terre de chez nous depuis 1936, j'avais 17 ans à l'époque et je continue toujours à la recevoir même si j'ai pris ma retraite comme agriculteur en 1973. Le Courrier m'intéresse beaucoup, ça permet d'échanger des idées et de rendre quelques services. Dans le dernier numéro, Catherine sous le titre «Tapis à l'ancienne» demande des renseignements sur une machine pour couper des lanières de tissu. Elle va trouver cela chez: Maurice Brassard et Fils inc., 1972 Simoneau, C.P. 4, Plessisville, Qc G6L 2Y6. Ils ont probablement aussi le crochet dont elle fait mention.

Longue vie au courrier!

Bleuet du Lac-Saint-Jean

Sapin pour gorge

Je viens donner un remède pour la dame qui signait «Anxieuse» dans la semaine du 13 au 19 novembre 1997.

Pour ses sécrétions de la gorge, moi je lui proposerais de la gomme de sapin pure. Une petite bouteille se vend 6$ dans les centres d'aliments naturels. J'ai déjà eu un peu ce problème et ça m'a fait du bien.

On en prend 1 à 2 gouttes, moi je me les mets au fond de la gorge le soir avant de me coucher.

L.M. de Bellechasse

Une si belle prière

Je vous écris pour donner réponse à une dame qui demandait une prière pour sa fille enceinte. En voici une très belle que je récite moi-même dans l'attente de notre deuxième enfant. Avec mon mari, nous sommes dans la vingtaine, sommes producteurs laitiers et avons le plus beau rayon de soleil qui soit dans notre foyer, en l'occurrence un beau gros garçon d'un an! Une belle grossesse à toutes celles qui ont le bonheur de porter la vie!

Prière d'une future maman

Je vous glorifie, Père très Saint, Dieu créateur,
parce que vous avez fait en moi de grandes choses
et qu'un enfant va naître de cet amour humain
que vous avez béni.
Jésus, Fils de Dieu,
qui me permettez de vous adorer
sous les traits charmants du bébé de la crèche,
je vous consacre mon tout-petit, votre frère.
Enrichissez-le des plus beaux dons
de la nature et de la grâce.
Qu'il soit sur la terre votre joie,
dans l'éternité votre gloire!
Esprit-Saint couvrez-moi de votre ombre
pendant les mois bénis de l'attente
afin que rien ne puisse nuire à mon enfant.
Aidez-moi à faire face à ma nouvelle responsabilité,
à savoir m'organiser pour rester en forme physiquement
et disponible à mon mari, à mes enfants et aux autres.
Et vous, Vierge Marie, Reine des mères,
donnez-moi le dynamisme de l'espérance
afin que dès à présent votre enfant en soit imprégné.
Faites que notre foyer, par l'éclosion de cette vie,
s'enrichisse d'un amour plus grand.
Mère du bel amour, apprenez-moi à offrir toutes mes fatigues
pour que notre foyer s'ouvre à la vie en Dieu
par l'accueil, le partage et le don aux autres.
Amen.

Fleur des champs

Contre les fourmis

Mon nom est Lucienne, j'ai 83 ans. Dans le Courrier de Marie-Josée la semaine du 25 septembre au 1er octobre 1997, Françoise demandait un produit pour se délivrer des fourmis.

Il y a plus de 25 ans lorsque nous avons pris possession de la maison que nous avions achetée avec la ferme (après avoir vendu notre ferme à notre fils) nous avons fait des réparations (solage en ciment, refait la cuisine, armoires neuves, peinture à la grandeur...) et les fourmis sont arrivées, il y en avait plein l'armoire jusque dans le lave-vaisselle. J'ai acheté une poudre Chipman contenant du chlordane, un insecticide. J'en ai mis tout le long du solage une seule fois, je ne sais pas si ces fourmis étaient dans le sable qui a servi à rechausser le solage, mais je n'ai jamais eu d'autres fourmis.

L'adresse sur la boîte est la suivante: Les Produits chimiques Chipman Ltd., Beloeil, Qc. Sur le côté anglais: Chipman Chemical Ltd., Hamilton, Ontario.

Luce

Vin de cerises

Je suis une femme de 35 ans qui voudrait connaître une recette de vin de cerises (sauvages). Alors, si quelqu'un en connaît une, je l'apprécierais.

Line

Rhinite vasomotrice

Je vous écris au sujet de la dame qui a signé «Anxieuse, trop de sécrétions», vol. 68 #40, du 13 au 19 novembre 1997.

Je connais très bien cette maladie et je sais que c'est très inquiétant à vivre lorsque l'on ne sait pas ce que c'est après avoir rencontré médecins et meilleurs spécialistes et n'avoir jamais eu de confirmation. J'ai finalement obtenu un rendez-vous avec l'allergiste qui m'a confirmé que je souffrais d'une rhinite vasomotrice, un écoulement continu des sinus. Je connais maintenant les techniques pour soulager ou stabiliser. Ce serait trop à long à raconter trois années d'anxiété. Svp donner mes coordonnées à cette dame, je pourrais l'orienter et la rendre moins inquiète.

Julie

✎Nous lançons donc un appel à Anxieuse pour qu'elle nous envoie ses coordonnées. Comme beaucoup de gens sont affligés de cette sorte d'inconvénient, pourriez-vous nous raconter brièvement comment vous vous en êtes sortie. Merci à vous deux.

Pain de blé

Avec une moulange électrique domestique moudre 4 kilos de blé le matin pour environ 6 pains. Laissez refroidir 1 heure la moulange. Tamisez la farine.

Commencer vers 11 heures.

Ingrédients:
1 c à thé de levure
1 tasse d'eau tiède
1 c. à thé de sucre, miel ou sirop d'érable
8 tasses d'eau tiède avec 1 c. à soupe de sel dissous
16 tasses de farine, environ

Mettre 1 c. à thé de levure que vous achetez dans les magasins d'alimentation naturelle. La levure qui se vend en enveloppe dans les épiceries n'est pas toujours fiable. Mettre la levure dans une tasse d'eau tiède auquelle vous aurez ajouté 1 c. à thé de sucre. Laissez reposer 10 minutes, la levure gonflera.

Dans un récipient battre au malaxeur la moitié des ingrédients en pâte à crêpe durant 5 minutes pour développer le gluten. Mettre cette pâte dans un grand plat. Recommencez avec l'autre moitié des ingrédients. Ajouter cette pâte à la première. Avec une cuillère en acier inoxydable, brasser à la main en ajoutant de la farine jusqu'à ce qu'on ne puisse plus brasser, alors pétrir avec les mains dans le plat, ajoutez de la farine jusqu'à ce que ça ne coule plus aux mains. Retourner la pâte dans le plat, beurrer avec du beurre fondu le dessus de la pâte.

Laisser lever 1 heure, caler la pâte et pétrir dans le plat. Laisser lever une autre heure, caler et pétrir la pâte à nouveau . Laisser gonfler une heure, caler le pain, le séparer en 6 et le pétrir sur la planche. Mettre dans 6 moules à pain. Laisser lever 2 heures. Cuire 45 minutes à 350F sur la deuxième grille du bas. Pour le pain blanc, ça prend environ 1/2 heure de moins pour lever à point dans les moules. En calant et pétrissant votre pain trois fois, votre pain sera léger. Beurrer vos pains avec du beurre fondu et un pinceau avant de les cuire.

Vous faites 3 recettes comme cela dans une journée. Vous mettez la pâte dans les moules avant de souper et vers 6 1/2 ou 7 heures, vous commencez à cuire votre pain, 6 à la fois.

Vous pouvez vous procurer une moulange électrique au prix d'environ $625. à CRIC, 690 rue St-Jean, Québec G1R 1P8. Tél: (418)647-6881 ou à Montréal chez Tau, alimentation naturelle. La marque de ma moulange est Ha Wo's flour mills. Elle est en bois avec des meules de pierres.

En faisant votre pain, vous demandez que ceux qui partagent le pain partagent aussi l'amour.

Une amie du Courrier

CONDITIONS DU COURRIER:

Se présenter – âge, sexe, situation, – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 5 pages – Pseudonyme court et original – Pas de service d'échange – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent – Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à:«Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9.

RADIO TÉLÉ

La guerre de 14

Quatorze jours à la lampe à l'huile, au chauffage au bois, au chaudron d'eau chaude sur le poêle, aux excursions dans l'escalier pour relier cuisine et sous-sol, ça rend la jambe et le bras stressés. Par chance que ces jours furent abrégés dans la nuit de samedi à dimanche où le magnéto clignotant nous a fait pousser un Alleluia de triomphe. Pour se détendre, on a regardé Psychose à la télé!

Sevrée de télé depuis 14 jours, j'ai, dimanche soir, opéré un blitz de fixation sur l'écran, pour revivre avec ceux dont le ciel leur est tombé sur la tête, les affres de la glace. À TQS, on a fait un retour des 14 jours. Trop longues cependant les expressions d'états d'âme des journalistes. Je ne voulais pas savoir ce qu'ils avaient ressenti, je voulais «voir». Voir quelques-unes des images les plus sensationnelles passées à notre télévision. Notre télévision qui est trop souvent le royaume de la parlotte, des comédiens, des chanteurs, des intellos. Là, on voyait le vrai monde travailler, s'entraider, se soutenir. Les monteurs de lignes sont devenus des héros et les «gros bras» reprennent le dessus qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Dans ma rue, ce sont des équipes du Michigan qui sont venues raccorder les fils. On saluait les petits soldats de 18 ans qui faisaient la circulation sur la 132 et on prenait des photos des locomotives que notre mairesse Francine a eu l'idée de transformer en génératrices.

Je lui rends hommage de même qu'à d'autres mairesses dont l'esprit d'initiative et le goût de ne pas s'enfarger dans la paperasserie ont su éviter les plus gros désastres. Les femmes sont habituées depuis des générations à faire beaucoup de choses avec rien. Les maires et préfets ont eux aussi démontré publiquement leur utilité. On a besoin de grands chefs, mais les petits chefs à ras du sol sont souvent les plus utiles. Plus la localité ou la paroisse est petite, plus les gens se serrent les coudes. Avis aux grands centralisateurs qui ne rêvent que de mégapoles.

RDI m'a ensuite ouvert les yeux sur nos villes et villages bombardés par le fléau. J'ai vu un Lucien Bouchard aux yeux plus charbonneux que jamais inviter les familles à se rejoindre, à s'épauler. J'ai fait connaissance avec un André Caillé dont on ne finit plus de vanter les mérites. Steve Flanagan, agent de communication d'Hydro, est devenu une vedette du jour au lendemain. Sa simplicité et sa clarté ont rendu service.

Une étoile noire cependant à un Pierre Bourque plus «ovni» que jamais. On devrait le sortir sur la glace et l'arroser. Il est tellement optimiste que, ma foi, je crois qu'il fleurirait.

La légion des petits «t'aurais dû» émerge des rangs. On va faire à Hydro un procès sous toutes les coutures. Le ministre Chevrette a bâclé en clamant: «C'est de la bouillie pour les chats». Curieux de parler de ces chats qui ont empêché beaucoup de gens de quitter leurs petits logements, avec ou sans bouillie.

Notre curé a mis à la disposition des paroissiens quelques dizaines de lampions de cinq jours. Comme disait le bedeau: «Les âmes du Purgatoire en n'ont pas besoin cette semaine, elles sont nourries et chauffées!»

On se souviendra de janvier 98, de nos jaquettes de flanelette, de la suie sur nos poignets, des courbatures dans le dos et des tuques renfoncées sur les oreilles. On comprend pourquoi nos vieux portaient des bonnets de nuit.

On comprend aussi pourquoi ils se couchaient de bonne heure. Quand il fait noir à 4 heures, on trouve qu'à 8 heures c'est le milieu de la nuit. Gageons qu'en octobre prochain, on va bercer des nouveau-nés qu'on devrait appeler Verglas ou Génératrice.

Je veux rassurer mes lecteurs, oui, je me suis plongée dans les délices d'un long bain chaud. Mais je n'ai pas oublié de faire mon signe de croix avant.

Un rappel à tous nos lecteurs et lectrices de venir nous raconter leurs expériences heureuses ou malheureuses de cette dernière plaie à s'abattre sur les rives du Saint-Laurent. Nous vous publierons..

Marie-Stéphane

Sécurité des écoliers en péril

Une nouvelle compression de 70 millions dans le transport scolaire risque de mettre en péril la sécurité des écoliers, réitère l'Association du transport scolaire du Québec dans un communiqué émis le 15 janvier. Cette contribution des commissions scolaires a permis au gouvernement de ramener à 375 millions la facture adressée aux municipalités dans le but d'atteindre le déficit zéro en l'an 2000.

D'après l'Association du transport scolaire, les mesures proposées par la Fédération des commissions scolaires du Québec pour amoindrir l'impact de cette nouvelle réduction ont déjà été appliquées l'année dernière. Car le transport scolaire avait alors dû faire face à une autre compression de 50 millions de dollars. Les transporteurs scolaires, mais aussi les parents et les enfants ont déjà subi le contrecoup de l'allongement des parcours d'autobus, de la tarification pour le transport du midi, de l'augmentation des distances de marche des élèves, etc., signale l'Association. L'Association rappelle que le transport avait subi une baisse de financement de 20 millions en 1994. L'effort de rationalisation exigé du transport scolaire équivaut à 25% de son budget de 420 millions, nettement plus élevé que le 6% demandé à la fonction publique et aux municipalités, avance le président, Bernard Dubé.

L'Association regroupe 95% des 800 transporteurs écoliers du Québec. Cette industrie représente un investissement de plus de 500M$ et donne du travail à plus de 11 000 personnes.

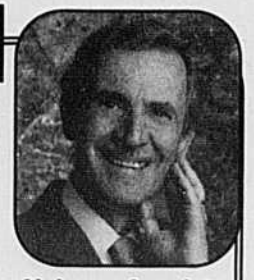
J.-C.G.

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole

Dimanche de 10h00 à 10h30

Réseau des Appalaches



Alphonse Lapointe
agr. animateur

Invités :

Raymond Dupuis
Exportations agroalimentaires

Dr Martin Léonard, agr.
Éleveurs Élite Purina

Gaétane Lessard
Recettes à l'érable

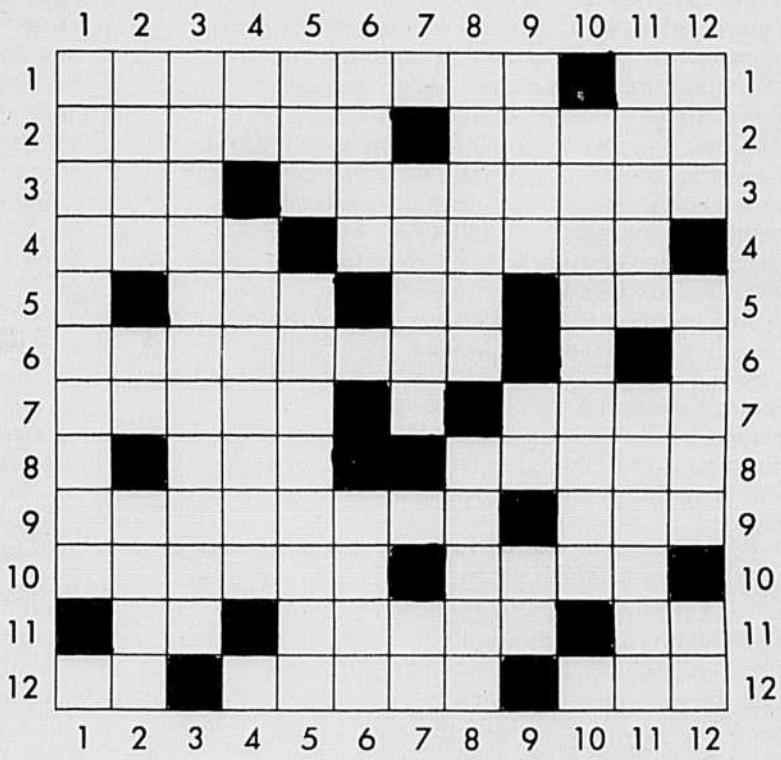
Facultédesscienc dé l'agriculture etdel'alimentatio

SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Le Campus Macdonald de l'Université McGill

UNIVERSITÉ LAVAL

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Montée en graine d'une plante. - Gadolinium.
2- Nourriture du cheval. - Fruit.
3- Thymus du veau. - Terminaisons de l'étamine.
4- Antilope. - Tégument de la graine de l'if.
5- Gratitude. - Astate. - Mesure agraire.
6- Coupe les branches d'un arbre.
7- Agréable. - Opinion.
8- Adverbe signifiant plus, en musique. - Jeune plante.
9- Confusion. - Bugle à fleurs jaunes.
10- Enlever la cime d'un végétal. - Fleur.
11- Rhénium. - Ses graines fournissent une huile purgative. - Route nationale.
12- Xénon. - Peau sous le cou du boeuf. - Résine malodorante.

VERTICALEMENT

1- Plante de la famille de composées.
2- Mouton. - Bismuth. - Variété d'argile.
3- Description des maladies.
4- Titane. - Métal.
5- Recueil. - Dupera.
6- Victoire de Napoléon. - Filin fixé sur un objet immergé.
7- Trompé. - Cobalt.
8- Diorite présentant l'aspect d'une peau de serpent (Minér.). - Liquide s'écoulant du fumier.
9- Père légendaire. - Lui. - Quelqu'un.
10- Langue celtique.
11- Garnir un voilier. - En montagne, versant d'une vallée exposé à l'ombre.
12- Aussitôt. - Coupe la cime d'un arbre. - Venu au monde.

solution semaine dernière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	O	I	G	N	O	N	■	A	S	T	E	R	1
2	S	T	R	A	M	O	I	N	E	■	B	A	2
3	M	A	I	S	■	I	D	E	■	S	O	C	3
4	O	L	L	A	I	R	E	■	S	O	U	E	4
5	N	I	L	■	S	C	A	R	O	L	E	■	5
6	D	E	■	B	A	I	L	E	N	■	U	S	6
7	E	N	T	E	R	R	E	■	N	E	R	E	7
8	■	N	A	R	D	■	M	U	A	■	■	S	8
9	B	E	R	G	■	M	E	R	I	S	E	S	9
10	E	■	T	E	N	O	N	■	L	O	R	I	10
11	T	E	R	R	E	■	T	O	L	U	O	L	11
12	E	T	E	■	F	E	■	C	E	S	S	E	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

ANNONCES CLASSÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à <u>tous</u> les prix ci-dessous mentionnés.

COÛT DE L'INSERTION

1 à 4 insertions ou insertions non consécutives

- *Prix minimum (20 mots et moins): 11,80$ la parution*
- *Annonce sans cadre: 0,59$ le mot.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,85$ plus 0,59$ le mot, la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,80$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 8,85$ la parution*

5 insertions consécutives et plus d'un même texte RABAIS DE 20%

- *Prix minimum (20 mots et moins): 9,40$ la parution.*
- *Annonce sans cadre: 0,47$ le mot.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 3,90$ plus 0,47$ le mot, la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,05$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,10$ la parution*

Annonces classées commerciales: 4,20$ la ligne agate

Représentants: Robert Bissonnette, Christian Guinard et Sylvain Joubert

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12h00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-8483 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax: (514) 670-4788 (entre 8h45 et 16h30 seulement)
Courrier électronique:
sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmarcil@tcn.upa.qc.ca

ANIMAUX DEMANDES

RÉCUPÉRONS animaux morts ou malades. Service 7 jours. St-Élie d'Orford. RÉCUPÉRATION MAILLÉ. Appelez sans frais: 1-800-490-3907.

URGENT BESOIN de taures et de jeunes vaches laitières fraîches ou vêlant bientôt ou d'un troupeau complet. Paiement comptant. (819)285-2322.

ATTENTION
Je suis acheteur de taures et vaches fraîches ou vêlant bientôt.
Troupeaux complet paierait 1 500,00 $ la vache.
Tél.: (514) 549-4163
entre 19h00 et 21h00

ATTENTION! ATTENTION!
Je suis acheteur de taures ouvertes et de taures gestantes, aussi de fermes avec roulant et animaux laitiers.
S'adresser:
CLÉMENT CHOINIÈRE
116 Route 139
(514) 375-4022
Cell.: (514) 777-6971
Fax: (514) 375-3783

ANIMAUX A VENDRE

ACHETEUR - VENDEUR
VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang fraîches vêlées ou vêlant sous peu; TAURES gestantes 3 mois et+ et troupeau complet. DONALD JOYAL INC. (514)794-2863.

AGNELLES à vendre. Demander Éric. Tél.: après 19 h00 soir (819) 297-2249, (819) 297-2022.

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE. Inf.: Gaétan Hinse, 602 rang Couture, Chesterville, G0P 1J0. Tél.: (819) 359-2397.

ASSOCIATION CHAROLAISE DU QUEBEC
Brigitte Bergeron, 144 Grande Barbue, St-Césaire, J0L 1T0
Tél.: (514) 469-2775

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone et télécopieur: (514) 799-4073.

BÉLIERS (5) 7/8 Texel 1/8 Romanov, très belles carcasses, 300$ chacune. Tél.: après 17 h 00 (819) 849-4602.

BÉLIERS SUFFOLK
Producteurs préparer vos accouplements du printemps. Nous possédons plusieurs béliers de race 15 mois et plus. Gains supérieurs à 100, croissance rapide. Test de tremblante ADN Q/R-A/A et R/R-A/A. Ferme Berarc (418) 889-9595.

ANIMAUX A VENDRE

BLONDE D'AQUITAINE: Taureaux "fullblood" mi-février '97 pesant 900 lb, tous éligibles à l'ASRA. Attention éleveurs intéressés à l'amélioration, contactez la Ferme des Iles, l'éleveur au Québec ayant eu de grands succès à la Royale de Toronto lors du 25 anniversaire de la race. À surveiller en '98 naissance d'embryons importés de France. (418) 867-1098.

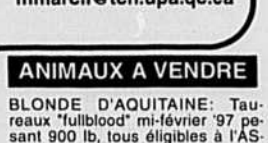
BLONDE D'AQUITAINE
Lot de femelles "fullblood" garanties gestantes, dues février, mars; aussi TAURES et génisses ouvertes. Inf.: (819) 344-2804.

BOUC Boer 3 ans pure race non enregistré, 400$; ANESSE 3 ans, 650$. Tél.: (514) 793-2778.

BREBIS (500) commerciales âgées de 1 à 5 ans, dues en février; 50 CHÈVRES Nubiennes croisées. Tél.: anglais (519) 368-7691, français Josée (519)396-1246.

BREBIS croisées adultes: Dorset, Suffolk, Rambouillet; CHÈVRES croisées adultes: Alpine + Toggenbourg. Après 18h00 (514) 469-4063.

CERFS ROUGES
Programme d'élevage. Soutien financier. Achat de vos petits. Ranch du cervidé D.J.
(819)396-2612



À VENDRE
- Les plus beaux cerfs rouges, naissants et adultes.
- Vous devriez les voir.
- Parlez à des gens d'expérience

FERME YURTLAND
PETER et ERICA
(613) 764-3825

CHAROLAIS 100 têtes et plus pur sang enregistrés et commerciaux, incluant 20 TAUREAUX de 6 à 24 mois. Admissibles à l'A.S.R.A. La majorité de ces taureaux sont des descendants du fameux Poker Ace. RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS pur sang: 1 taureau 1.1/2 an et plusieurs autres taureaux de l'année admissibles à l'ASRA. Ferme Beauséjour. Tél.: (819) 397-4407.

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél: (418) 833-6563.

ANIMAUX A VENDRE

CHAROLAIS
SAINT-VINCENT
Troupeau éprouvé répondant aux normes de l'ASRA. SPÉCIAL TAUREAUX. Inf.: Brigitte (514) 836-2590 St-Cuthbert (Québec).

CHÈVRES (100) Toggenbourg 8 à 13 mois, 150$ à 300$ch. Toutes saillies avec boucs pur sang avec hautes productions: THEVAN 52F (père Ginger Bread Pan, mère Hopeworth Stargazer) et SPEARMONT FURY 4F (père Howcroft Kanoe, mère Spearmont Peachy). (613)524-2588.

CHÈVRES, chevrettes p.s. (saillies), plusieurs boucs Saanen, Alpin et Toggenbourg, mères excellentes laitières, système de traite pour chèvres, bulk tank 400 gal. DeLaval. (514)797-2531.

CHÈVRES: beau troupeau de 64 laitières incluant chevrettes et 2 boucs adultes. Prix: visite pour le savoir. Estrie. Tél.:(819) 394-2368.

CHÈVRES: Très beau troupeau 80 chèvres laitières incluant chevrettes et boucs; SYSTÈME de traite complet. Bon prix. Bas St-Laurent. (418)775-3816.

CHEVRETTES provenant de bonnes lignées laitières de race Saanan, Togg ou Alpine, à partir de 50$. Demander Jacques. Tél.: (418) 873-2024.

CHIOTS australiens "cattle dog" (Blue Heeler) très bons pour vaches, chevaux, amis fidèles, doux avec enfants, bons gardiens, sevrés, vermifugés. (819)845-2312.

COUPLES D'ÉMEUS (2) adultes à vendre ou à échanger contre cheval ou autres bêtes. Tél.:(514) 754-3327.

ELEVAGE D'ÉMEUS: 7 couples reproducteurs, test ADN, enregistrement, + 20 petits de 6 à 9 mois avec incubateur 210 oeufs marque N'Koby + éclosoir avec accessoires d'élevage. Peux les garder pour vous jusqu'au printemps. Acheteur sérieux seulement. (418)246-3284. N.B.: Mise en marché fait par la coopérative de ratite du Québec.

EMEUS à vendre 100$ la pondeuse. Liquidation, dernière chance. Tél.: (613) 833-0699.

HOLSTEIN: Taures et vaches fraîches vêlées. Taureaux prêts pour le service, avec des mères T.B. à 10,000 kg. J.Alain Laroche, St-Albert. (819)353-2910.

JUMENT Arabe domptée environ 8 ans, 1,000$; 50 TAPIS de caoutchouc Alfa Laval. Tél.: (819) 363-2025.

LIMOUSIN: TAUREAU pur sang enregistré 3 ans 10 mois, avec autorisation du MAPAQ. Tél.: (418) 597-3835.

VACHES LAITIÈRES

Au choix sur le troupeau de 125 têtes, pur-sang et croisées taures et vaches fraîches ou vêlant sous peu avec un CCS moyen de 115,000. Aussi génisses de tous âges ouvertes ou gestantes taureaux prêts pour le service.
J.M. Leblanc et Fils Inc.
St-Sylvère - Tél.: (819) 285-2929

JUMENTS (2) Percheron environ 1,600 lb chacune, mère 12 ans, fille 6; SLEIGHT double, cordeau double pour une dizaine personnes. (418)435-5192.

LAMAS 2 pour 1,000$; 3 NANDOUS 300$; femelles COCHONS miniatures 1 mois; MOUTONS Jacob; génisse BRAHMA; COCHONS d'Inde 5$. (819) 336-3817.

LIMOUSIN
Taureau Limousin "fullblood" 20 mois correspondant à l'A.S.R.A. indice gain 112; VACHES Limousin pur sang enregistrées de choix vêlant de janvier à avril. (514) 885-3016.

NOUVELLE production CHEVREAUX naissants. Recherchons producteur intéressé à débuter un élevage de viande de chèvres. Demander Jacques. Après 18h00 (418)873-2024.

PAIRE "GELDINGS" Percheron 11 et 12 ans, très bien domptés double, simple, gris pommelé, 1,800 lb ch. Paire JUMENTS Percheron enr., gris pommelé, 1,800 lb ch., 6 et 7 ans, très bien domptées double ou simple. Paire JUMENTS Percheron noires enr. 1,900 lb, mère 9 ans, fille 4 ans, très bien domptées double ou simple. 3 POULICHES Percheron enr. 2.1/2 ans attelées quelquefois, 2 grises (DONT 1 VENDUE), 1 noire, vont peser la tonne. POULAIN, pouliche noires 6 mois enr. Percheron. (514)764-3227.

POULAIN Quarter Horse 1.1/2 an pur sang; HEREFORD 5 taures d'un an pur sang; TAUREAU 2.1/2 ans pur sang. (418)839-6124.

SIMMENTAL: taureaux d'un an sans cornes avec certificats de génétique supérieure. Possibilité de livraison. Tél.: (418) 428-3851.

TAUREAUX (2) Holstein, père Mason et Milan, mère T.B. 87, 3 ans, 10,000 kg, protéine 3.5%. Tél.: (819) 336-2616.

TAUREAUX ASRA
Race pure Hereford à partir de 1,500$. Troupeau PATBQ et THE. Livraison disponible. Ferme Gereli, Waterloo, Qc (514)539-0125.

VACHES LAITIÈRES Holstein pur sang fraîches ou vêlant en tout temps, jusqu'à 10,000 kg. Ferme Paysanne, Honfleur. Tél.: (418) 885-9136.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES (19) Hereford Charolais pesant 1,400 lb, vêlant en février, mars; (1) TAUREAU Charolais; aussi FOIN. Tél.: (819) 385-4370.

CERFS ROUGES PUR-SANG
Planification et gestion d'aide
Rachat de production
Financement disponible
Clôture Langley
GROUPE NORDIQUE
Paul Brosseau
Tél.: (819) 242-0329

TORO HOLSTEIN!!!
TORO HOLSTEIN!!!
Plus de 25 taureaux pur sang enr. fils de MASON, SAMBO, RUDOLPH, STORM...!!! Mères jusqu'à 30,000 lb lait. EXTRA CHOIX!!! 2 Fils de la fameuse MARLAU STARMANIA EX. championne d'exposition!!! SUPERBE!!! 6 Prêts pour le service!!! Ferme Sony (514)759-5400, (514)759-9546.

Très bon choix de taureaux Charolais pur sang, la plupart sans cornes, provenant d'insémination artificielle avec certificat pour l'ASRA. Possibilité de livraison. Ferme Charolais O'Delil. (819)289-2720.

TROUPEAU à boeuf: 20 vaches Simmental Charolais vêlant sous peu, 6 taures, 1 taureau 4 ans Simmental pur sang avec certificat de génétique supérieure, très doux, "polled". Vente en bloc ou séparée. Après 18h00 (418) 328-4434 région Mauricie.

VACHES à boeuf (28) vêlant en janvier, février, mars; 40 gros VEAUX 400 à 600 lb; FOIN 1,000 balles. (514)439-2178.

VACHES LAITIÈRES pur sang, 1er et 2e veau, aussi JEUNES TAUREAUX et génisses. Ferme Stanfold Holstein Inc., Princeville. Tél./fax (819)364-5789.

VACHES LAITIÈRES. Vaches et taures Holstein p.s.e., fraîches vêlées ou vêlant sous peu, 1er ou 2e veau, directement de l'éleveur. (418)453-2145, 453-2060.

A VENDRE DIVERS

AVICULTEURS
8 Tubes radians au propane 100,000 BTU (Robert-Gorden) à moitié prix. Tél.: (514) 792-6471.

BARILS (25,000) de différentes grandeurs de 8,00$ à 15,00$; CHAUDIÈRES 2 à 5 gallons; RÉSERVOIR 250 gallons et plus. Tél: (514) 777-2902, pagette: (514) 557-0894.

BARILS pour sirop d'érable 32 gallons, chaudières en aluminium 2 gallons avec chalumeaux, perceuse à gaz Tanaka. Tél.: (418) 453-2145.

BULK TANK Zéro 500 gallons en bon état. Particulier. Tél.: (819) 296-3882.

BULK TANK
Usagés de 200 à 4,000 gallons, plus de 30 en inventaire, calibrés en place, échange accepté, réserve pour l'eau. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION INC. (819)228-4468.

CAISSETTES (environ 15,000) type forestier 45 cavités; CONTRÔLEUR de PH et un autre contrôleur de salinité. Tél.: (819) 362-6100.

RÉSERVOIRS
POLYÉTHYLÈNE
GRADE ALIMENTAIRE
EXEMPLE DE PRIX:
2500 gal. U.S.: **$1,317.00**
F.O.B. dépôt
ALPINE CORP.
ENGRAIS LIQUIDE
DÉPÔT
ST-GERMAIN DE GRANTHAM
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
(514) 771-1742

CHAÎNE à glace à pitons; CHAÎNE à anneaux; CHÂNE ordinaire; set de PONTS à tracteur Arpt. Tél.: (514) 798-2447.

Chaîne d'écureur d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adapte à tout écureur existant. Neuve (testée par des ingénieurs), fait d'acier gradé de 1re qualité, directement de l'usine, 6,35$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. (514)372-6459, soir 372-8664.

CHAÎNE diamant 20.4 38, 7/16, à l'état neuf. Prix à discuter. Tél.: (418) 884-2274.

CHAUDIÈRES aluminium 1 1/2 et 2 gallons plus chalumeaux, couvercles. Tél.: (514) 323-5900.

CHAUDIÈRES aluminium 2 gallons avec chalumeaux. Tél.: (514) 446-2815.

CHENILLE Bombardier J5; BULLDOZER Caterpillar D4; SKIDOZER pour sentiers de motoneiges. Tél.: (418) 365-5811.

COMPRESSEUR à pipeline (lactoduc) Chore-Boy 3 forces avec récupérateur d'huile, a servi 5 mois, prix 1,000$. Tél.: (514) 248-4294.

A VENDRE DIVERS

Contenants de plastique
BARILS acier, carton, plastique, différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. (514) 792-3386.

ENCLOS de pouponnière modulaire ainsi que plancher en plastisol, trémie et bol à eau (industrie G.Dumas), capacité 480 porcelets. (418)889-0145.

EQUIPEMENT à vendre: POÊLE 10 ronds à gaz, table chaude 5', slicer automatique, réchaud, friteuse, vaisselle porcelaine, etc. Tél.:(514) 439-3844.

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE: évaporateur Charbonneau 2 1/2'x12' complètement équipé. Tél.: (514) 472-9082, 473-5755.

EVAPORATEUR 2 1/2 x 8 au complet avec cheminée neuve, 1,500$. Information: (819) 344-2227.

Nouveau
BARILS RÉVOLUTIONNAIRES
pour l'industrie du sirop d'érable
- Conception unique
- 32 gallons
- 100% acier inoxydable
- 100% sanitaire
- Fini la rouille
- Aucune transmission de métaux au sirop
- Ultra résistant (stainless 16 gauges)
- Estampage de vos noms et # de série (en option)
- Garantie de 30 ans

Barinox Inc.
Sherbrooke, (Qué.)
Tél.: (819) 563-0837
Téléc.: (819) 563-6761

EQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE
Neuf et usagé
Chaudières aluminium uni 2 gallons. Évaporateurs 2x6, 2x8, pannes en "stainless". Fournaises et cheminées galvanisé, pannes de finition 2.1/2x5, 5 chemins s.s.304 brillant soudés à l'argon. Bassins à fond rond galvanisé 1,000 gal. Brasseurs à sucre 780$. Demander René Roy (819)549-2537.

EQUIPEMENT de veaux de lait: 2 mélangeurs, 350 chaudières et cerceaux. Tél.: (418) 428-2824.

EVAPORATEUR 2 1/2' x 10' "stainless" à plis (1 panne) utilisé 5 ans, 2,500$; aussi FINISSEUR 2x8. Eastman. Tél.:(514) 297-3143.

PORTES DE GARAGE
Résidentielles
Commerciales
Industrielles
Opérateurs électriques
Service d'urgence
Entretien
Réparation
Estimation gratuite
LES PORTES
ALAIN BOURASSA INC.
3255, rue Marconi
Mascouche (Québec)
Tél.: (514) 474-4924
Pagette: 854-8841

EVAPORATEUR Dominion & Grimm 4x12 complet, en très bonne condition, avec cheminée et dôme, 2,000$ ou meilleure offre. Tél.:(514) 564-2152.

EVAPORATEURS (2) au bois Cantin: (1) de 3 1/2' x 16', (1) 4x16, pannes en "stainless", très propres. Tél.:(418) 878-2363.

FOURNAISES(4) électriques 15 kW pour système centrale, autres, 250$ch.; 3 RÉCOLTEUSES à tabac "hi-horse" automotrice modifiable 1,000$ch.; SERRE Harnois Ovaltech 27'x110', 3,000$. (514) 889-4404, (514)889-2915.

GÉNÉRATRICE Onan 50 kva, moteur Ford diesel 6 cylindres refait à neuf, 120-240, 1,800 tours/minute, 12,000$. Tél.: (514) 588-3821.

INCUBATEURS (2), un éclosoir pour autruches, émeus, modèle GQS, prix à discuter. Demander Marc. Tél.: après 19h00 (819) 563-0671.

MÉTIER Lecours 45", métier Leclerc Meco + base, Cendrel, ourdissoir, caneteuse électrique, compteur ourdissoir, crochet, navette, bobines, beaucoup fils. (514)538-8147.

POELE à bois en excellente fonte massive, très propre, n'a servi qu'en démonstration. Tél.: (418) 885-4770.

REMORQUE (1996) 20 pi. à vendre pour transport d'autruches et d'émeus. Tél.: (802) 285-2142.

REMORQUES EBY
Remorques en aluminium de qualité supérieure pour animaux, chevaux, "flat beds", conçues selon vos spécifications. (514)539-1499. Fax: (514)539-0899.

L.S BILODEAU
FERBLANTERIE
MANUFACTURIER SUR MESURE
VENTE D'ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRES
jusqu'à 35% moins cher que nos concurents
Réservoirs
SOUDURE À L'ARGON
TÉL.: 418.484.2013

A VENDRE DIVERS

REMORQUE LA CHEVAUCHÉE
Achat, vente, échange. Le plus grand choix au Québec neuves ou usagées: animaux, utilitaires, plate-forme, tapis caoutchouc, etc... Choisissez votre modèle, nous vous le fabriquerons. Granby. (514)375-2203, 1-800-642-3841.

REMORQUES RICARD
Agriculteurs venez comparer
Le meilleur choix de remorques animaux chevaux "flatbed" aluminium avec 6 ans garantie, acier 3 ans minimum, 20 remorques en inventaire. Financement sur place 6.9%. Drummondville, sortie 179 (voie de service). Tél.:(819) 478-3993, 1-888-473-3993, fax: (819) 478-0001.

SCIE RONDE att. 3 points avec montée mobile pour enlever le bois, peu servi. Tél.: après 18h00 (819) 758-0049.

SÉPARATEUR d'eau d'érable (osmose 600), valeur à neuf 12,000$ pour 9,500$, a servi un printemps seulement. Tél.: (819) 346-5507.

SIROP d'érable à vendre en barils (130) du AA, A, B, C et D. Tél.: (418) 268-8974.

TUYAUX NEUFS, USAGÉS
Tuyaux ciment longueur 8' à 24', ponceaux de ferme 1' à 11' diam., réservoirs. Installation, livraison. (514)258-3984.

UNITÉS (100) NIDS en tôle 10 trous pour poules pondeuses, très bonne condition. Tél.: soir (613) 525-0892, pagette (613) 930-8820.

VENTE, achat et installation de BULK TANK neuf et usagé de 200 à 3,000 gallons. Réparation de fuite intérieure faite sur place avec garantie. Vente de réservoirs en "stainless". Plus de 25 ans d'expérience dans le domaine. Les Entreprises A.Leblanc et Fils Réfrigération (514)792-6291.

BATIMENTS

REDRESSEMENT - LEVAGE
TRANSPORT BÂTIMENTS
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. (819) 397-2333.

TÔLE



Tout pour vos bâtiments agricoles, commerciaux et industriels

NOUVEAU
Produits canadiens disponibles
Vaste choix de modèles, couleurs et calibres
Tôle rigidité maximale
Capacité de charge supérieure

ÉCONOMISEZ
Surplus d'inventaire à bas prix
Livraison sur chantier disponible
Contactez-nous sans frais
Tél.: 1-888-358-6546
Fax: 1-888-358-5932

Lucien Turcotte & Fils
25, des Buttes, Warwick, Qc
J0A 1M0

★ NOUVEAU! ★
TOLE ÉCONOMIQUE
Vigneault
Nous fabriquons et distribuons ce modèle de tôle
Maximum de Résistance - Imperméable - Beauté durable

★★SPÉCIAL★★
sur les couleurs blanc, bleu, vert, rouge, charcoal, gris ainsi que sur le galvanisé. Idéal, économique pour vos bâtiments agricoles.
2471, Route 165, St-Ferdinand (Co. Frontenac) (Qué.) G0N 1N0
TÉL.: 1-888-428-9921
FAX: (418) 428-9565

GARAGA
PORTES DE GARAGE
Vente, installation
• Résidentiel • Commercial • Industriel
PORTES L.D.G.
Léo de Grandpré, prop.
Tél.: **(514) 756-2309**

BATIMENTS

ABRIS ÉCONOMIQUES



Profitez de nos spéciaux avant l'arrivée du printemps.
Utilisés pour bétail, grain, foin, machinerie et autres.
Les bouts peuvent être ouverts ou fermés.
Recouvrement garanti 15 ans.
Tél.: 1-800-897-2027

STRUCTURE D'ACIER
VER-MET
LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE
BATIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX
Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...
STRUCTURE D'ACIER VER-MET
Tél.: (514) 772-6444
Fax: (514) 772-0779
Sans frais 1-888-772-6444

BOIS-MATERIAUX

PLASTIQUE POLYBOARD
NOUVEAU: catégorie A et B en feuille de 4x8, épaisseur 1/8", 1/4", 3/8", 1/2", 5/8", 3/4". Aussi disponible MADRIERS DE PLASTIQUE Cascade: 2"x2", 2"x3", 2"x4", 2"x6", 4"x4"x10', planchers lattés de tout genre pour porcs, vaches, veaux, parcs d'engraissement, etc. NOUVEAU: planches embouvetés en plastique blanc pour murs et accessoires. N.B.: Tous ces matériaux sont faits de plastique recyclé, non transparent, à bon prix. FLORENT CHAGNON (1984) INC. St-Dominique. Pagette: (514)261-4273, Rés.: (514)773-3130.

Tuyaux pour ponts "Neufs ou Usagés"
En plastic Big O, ciment, fibre de verre, tôle galvanisé, acier jusqu'à 12 pieds de diamètre, de longueur différentes.
Réservoir en acier 250 gallons jusqu'à 30 000 gallons, en stock.
Prix défiant toutes compétitions. Spécialité tuyaux gros diamètre dans le second.
Livraison partout.
LES SPÉCIALISTES DU PONCEAU ENR.
143, Rang 10, Lefebvre, Qc
Tél.: (819) 394-2490

CAMIONS

CAMION Inter 1979, réservoir 3,200 gallons, sert au transport d'eau d'érable, mécanique A-1. Tél.: soir (418) 383-5284.

CHEVROLET (1996) 3500-HD 1 tonne, 6.5 diesel, boîte 14 pi. Pour information (514) 469-4841.

PICK-UP 4x4 GMC Sierra 1993, roues doubles, standard 5 vitesses, état impeccable. Tél.: (819) 336-4268.

CORRESPONDANCE

HOMME désire rencontrer un gars cultivateur pour amitié. Honnête et discret. Marcel. (514) 796-4031 frais virés acceptés.

HOMME seul, trentaine, sobre, non-fumeur, du milieu agricole aimerait rencontrer femme seule possédant sa ferme pour fonder famille. But sérieux. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 572, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

JEUNE célibataire 23 ans, 5'9", 185 lb, cheveux bruns, yeux pairs, travaillant dans domaine agricole, aime les sports, restaurants, cinéma, recherche jeune fille avec les mêmes affinités. But sérieux. Photo appréciée. Région Nicolet. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 531, 555 Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

JEUNE HOMME célibataire désire rencontrer jeune femme simple et honnête aimant l'agriculture et la campagne. François. Après 20h00 (819)826-5036.

ÉMPLOIS DEMANDES

RECHERCHE travail (ferme laitière) +ou- 35 hes/sem. (autre emploi camionage). Région Victoriaville à Trois-Rivière. DEC agricole, 3 ans d'expérience. Alain (819)298-2777.

FINANCEMENT-ZONAGE

ZONAGE AGRICOLE

Expertise et demande d'autorisation à la CPTAQ.
GAÉTAN VILLENEUVE
agronome et économiste
Bur.: (514) 771-6800
Rés.: (514) 796-1821

FOIN-GRAIN-PAILLE

ACHAT et VENTE de foin de belle qualité. Tél.: (418) 661-0085.

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois, transport inclus. La Plaine. Tél.: (514)478-1526.
Jacques Villeneuve & Fils

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE première qualité, livraison incluse, Québec et États-Unis. St-Bernard, cté St-Hyacinthe. (514) 792-3165.
Trans. Serge Potvin Inc.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (514) 794-2863.

ACHAT ET VENTE DE FOIN ET RIPE EN SAC
Yves Bédard
(514) 244-5463

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. St-Ours, cté Richelieu: (514)785-5559. RAYNALD OUELLET TRANSPORT INC.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Blanchard & Bélisle Enr., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741, (514) 773-3846.

ACHAT et VENTE de foin. Paille et ripe de bois en sac. Transport inclus Québec et États-unis. Tél.: (418)423-4411, 428-3758.

ACHATS à l'année: foin, paille, ripe pour exportation. Roger Massie MASIFARM SUPPLIES, Cornwall, Ont. Tél.: (613) 933-2756, fax.: (613) 933-9241.

ACHÈTE et VENDS foin, paille et ripe. RENÉ NORMANDIN. Tél.: (514) 347-7714.

ACHÈTERAIS balles rondes et balles carrées de FOIN. Philippe Simard. Tél.: (514) 478-1516.

ACHÈTERAIS toutes sortes de foin et paille de toutes qualités partout au Québec et Ontario. Paiement garanti. Ferme Normand Hartley. (819)876-5912, (819)876-2652.

AVOINE à chevaux ébarbée, prénettoyée, séchée, en sacs ou en vrac. Maïs sec, avoine, orge et soya de semence.
R.D.R. PROULX INC.
Nicolet (819)293-2001

BALLES (200) rondes enrobées individuellement: 50% mil 50% trèfle ou 100% trèfle. Directement du producteur. Laisser message au (418) 878-5206.

BALLES RONDES (1,500) foin sec et enrobé; balles carrées foin et paille. Livré à 500 km de Montréal. Ferme P.Simard (514) 478-1516.

FOIN EN CUBES
MASKI CUBE INC.
LOUISEVILLE
MÉLANGE FLEOLE ET LUZERNE
Tel.: (819) 228-2704
Fax (819) 228-2705

BELLE PAILLE à vendre, balles pesantes, sans poussière. Tél.: (418) 365-5582.

BRAN DE SCIE ET RIPE
Bran de scie et ripe sec. Livraison 1,400 pi.cu. et 3,240 pi.cu., avec plancher mobile. R.Pelletier (514)248-4414, (514)951-2973.

CADIEUX FARM: foin toutes sortes grosses balles carrées, prix variés, transport inclus. Pierre et Mathieu Cadieux, Alfred, Ontario (613)679-3646, cellulaire (613)678-0917, résidence (613)679-4377.

DIRECTEMENT du producteur: 5,000 balles de foin sec première coupe. Tél.: (418) 475-4465.

ENSILAGE 300 rouleaux; FOIN sec 140 rouleaux. SERAIS ACHETEUR d'un petit troupeau de vaches à boeuf. Ferme Cotover (418) 898-2273.

ENSILAGE de maïs en meules 60$/ tonne, possibilité de transport; FOIN 1re coupe 200$/ tonne, 2e 225$/ tonne; PAILLE 3$/ balle. (819)845-3592.

FOIN 1re coupe et 2e coupe balles rondes 4x4 enrobées. Tél.: (418) 475-6705.

FOIN 1re coupe mil très bonne qualité; ORGE Chapais certifiée #1; PRÉ-NETTOYEUR à air marque Président R40. Région Drummond (819)396-5700.

FOIN-GRAIN-PAILLE

FOIN 1re et 2e qualité balles rondes ou grosses et petites balles carrées. Livré. Pierre A. Cadieux Farm. (613)632-0308, (315)649-2774.

FOIN à vendre de bonne qualité 3,10$/ la balle. Tél.: (819) 758-0220.

FOIN à vendre: balles rondes et balles carrées. Saint-Lin. Tél.: (514) 439-6887.

FOIN du Saguenay: 800 balles rondes enrobées 4x4, 1re et 2e coupe. Tél.: (418) 674-2332.

FOIN, PAILLE et RIPE
MAXIFARM INC.
F. Savaria, prop.
Achat et vente
Au Québec et aux USA
Bur.: (514) 655-2858
Rés.: (514) 641-9866

FOIN à vendre: balles rondes humides 4x4, 2e coupe, très bonne qualité, trèfle mil, 26$/ balle. Tél.: (418) 678-9614.

FOIN de belle qualité sans poussière en balles carrées sec; aussi en balles rondes sec ou ensilage, paille en balles carrées ou rondes. Transport disponible. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN ET PAILLE
Vente, achat et transport de foin et paille en balles rondes ou carrées. Tél.: (418) 862-9634.

FOIN luzerne, blé, orge, non battu, 2,000 balles carrées de 60 lb, 4,00$ la balle. Tél.: (819) 227-4856.

FOIN petites balles. Tél.: après 21 h 00 (819) 369-8019.

FOIN première coupe: 140 balles rondes 4'x5.5', 130 balles rondes humides enrobées 4x4, 30$ chacune; 110 balles PAILLE 4'x4' et 4'x5'. La récolte est tout entreposée à l'abri. (819)233-4058.

FOIN sec enrobé balles rondes 4x4, 20$ chacune. Tél.: (819) 748-3378.

FOIN, PAILLE et RIPE en sacs. Achat et vente au Québec et U.S.A. Inf.: Rolland Gosselin, St-Lazare-de-Bellechasse. Tél.: (418) 883-3608.

Maïs-grain sec et humide
ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. Rainville Inc., 372 route 137, St-Thomas d'Aquin. Tél.: (514) 796-5050.

Substitut de foin
EXTRA FOIN
Stabilité et qualité garanties. Idéal pour combler le manque de fourrage.
Disponible à votre coopérative.

RECHERCHE FOIN en balles rondes sec ou en ensilage, habite dans la région Thetford Mines. Tél.: (418) 423-7191.

TRANSPORT de foin et VENTE de foin et paille. Tél.: (418) 469-3268.

TU PENSES FOIN: appelle-moi. Avec livraison. Téléphone: (819) 275-3116.

MACHINES-OUTILLAGE

100 CHARRUES EN STOCK
30 SEMOIRS à grain; 40 VIBROS et cultivateurs; 30 HERSES à disques; 25 SARCLEURS 4 à 12 rgs; 10 CHISELS; 6 PLANTEURS à maïs J.D. Inter 4 à 8 rgs; TRACTEUR J.D. 2140; 2 FOURRAGÈRES Inter 881; PRESSE à foin 570; LANCE-BALLES N.H. MACHINERIE YVON et CLAUDE VINCENT INC., 305 route 122 (sortie 170, aut.20), St-Edmond (Drummond). Rés.:(819) 477-0183.
Bur: (819) 395-4624
Si occupé (819)395-5142

ATTENTION! À LOUER: 2 TRACTEURS Maxxum 5220, 5230 (1997), disponibles dès le 15avril '98. Région Lanaudière. Tél.: 17h00-20h00 (514)657-2915.

BATTEUSES
J.D. 6620, J.D. 7720 hydro (4x4), J.D. 4400, M.F. 540, 550, 750; M.F. 715. PLUS DE 25 AUTRES MODÈLES DIFFÉRENTS.
NEZ À MAÏS
J.D. 4-6-8 rgs. Plus de 20 autres modèles. TABLES À GRAIN et SOYA disponibles. S'adresser aux:

ENT JOCELYN HOULE INC
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél: (514)756-0501-02
Fax: (514)756-6817
29/01

BOMBARDIER J5 avec remorque et gratte, 7,500$; TRACTEUR Ford gris (les années '50) peinture neuve, pneus neufs, 1,500$. Tél.: (819) 336-4851.

CAROSSE à ensilage Agri-Métal 542 moteur 8 forces, démarreur électrique, à l'état neuf. Tél.: (819) 264-5310.

ECUREUR d'étable avec chaîne de marque Bodco à l'état neuf (3 mois d'usure seulement). Tél.: (418) 776-2309.



Tracteur Case IH «5130», 2RM, cabine, air climatisé, "power shift", très peu d'heures. P.S.D. Tag 4109.
Tél.: (514) 427-3612

MACHINES-OUTILLAGE

PIÈCES USAGÉES DE BATTEUSES
Disponibles dans toutes marques et modèles. ENTREPRISES JOCELYN HOULE, 705 Joseph-Arthur, Joliette, (514) 756-0501, 756-0502



Tracteur IH "Magnum 7250", 1996, tout équipé, peu d'heures. P.S.D. Tag 4456.
Tél.: (514) 427-3612

ECUREUR d'étable Dynavent vire à gauche 36' long avec chaîne 130', 3 ans d'usage, et un Lajoie, refait à neuf 45' long, vire à gauche; (7) TAPIS à vaches; CHAÎNES à vache; STALLES pour 26 vaches; STALLES pour 10 taures. Tél.:(418) 475-6583.

FOURNAISE AU GAZ modèle Modine BAH 180 (pour serre ou entrepôt); MACHINERIE à patates ou oignons: brosseuse, classeur, empocheur. (514)586-2285.

HACHE-PAILLE à balles rondes ensilage ou sec marque Patz; MOULANGE N.H. 355. À l'état neuf. Tél.:(418) 772-6723.

LOADER Bobcat de Thomas modèle 1600 seulement 980 heures, très propre, comme neuf. Demander Claude (418) 598-9973.

Machinerie agricole usagée
TRACTEURS
Fiat 680 (4x4) pelle + cab; Versatile 500 cab; J.D. 8630 (4x4) cab a /c; White 2-60 (4x4); White 6105 (4x4) 1994 cab, loader; Inter 784 (4x4) cab, pelle. PLUS DE 50 TRACTEURS USAGÉS DISPONIBLES.
TRAILERS
Trailer King, 1 essieu, roues doubles, très propre, idéal pour pépine ou bull; trailer P.J. trailer 2 essieux, neuf, 21'.
CHISEL PLOW
J.D., M.F., White de 5 à 13 pattes. Autres marques et formats disponibles.
VIBRO
J.D., Hiniker, M.F., Inter de 8' à 30', 700$ à 5,000$.
SOUSOLEUSE
5 Pattes jusqu'à 9 pattes 2,000$ à 3,000$. ROUES DOUBLES de toutes grandeurs, pour tracteurs et batteuses. S'adresser aux:
ENT JOCELYN HOULE INC
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (514)756-0501-02
Fax.: (514) 756-6817

MARAÎCHER
Andaineuse à oignons Univerco 1992, comme neuve, demande 6,900$ discutable. Tél.: (514) 537-8534.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES "notre spécialité". Toutes les options possibles, 4 roues motrices, garantie de saison, moniteur de perte, ajustement aux champs, etc: J.D. 9600, 9500, 8820, 7720, 6620, Titan I et II 4420, 7700, 6600, 4400, 3300, 55, M.F. 860, 850, 750, 550, 540, 300, INTERNATIONAL 1460, 1440, 1420, 915, 914, 815, 715, 615, 82 remorquée, GLEANER L3, L2, F3, F2; SEMOIRS à grain: Inter 6200, 5600, J.Deere 9350, 9250, M.F. semi-direct; HERSE à disques; VIBROCULTEUR de 8'-32'; ÉPANDEUR N.Idea en V; TRACTEURS: Inter 1494, White 2-85, 1370 4 roues, Oliver 550 au gaz avec pelle, M.F. 135, 65, J.D. 2120, Renault N51, Case 430 gaz; SOUFFLEURS Inter et autres; REMORQUES à machinerie; ROUES DOUBLES toutes grandeurs, etc. LAVOIE ÉQUIPEMENT AGRICOLE INC. (418) 247-3773.

NEZ à maïs Case-Inter 6 rgs modèle 1063 propre, nez à maïs Geringoff 8 rgs modèle PC830 presque neuf; TRACTEUR Inter 986 peinture neuve, 4 pneus presque neufs, a.c.; ROUES doubles 20.8x38; PNEUS Good Year 50% usure, à snap. (514)248-3341.

PELLE "quick attach" pour Fiat 70-66 autonivelante. Tél.: (514) 297-3230.

PELLE hydraulique Caterpillar EL200B (1990) 9,400 heures, moteur neuf, 3 godets (à dents, à fossé, en V); RÉCOLTEUSE à fèves avec ligne de triage complète; SEMOIR à maïs Monosem 4 rangs; SARCLEUR à maïs 4 rangs; HERSE à disques 255 White; PICOTEUSE; VIBROCULTEUR 12'. Renseignements (819) 362-6100.

PLANTEURS à maïs: J.Deere modèle 7000, 4, 6 et 8 rangs; PLANTEUR à maïs: White 5100, 6 rangs; SEMOIRS à pâturage Brillion 10' largeur; SEMOIRS à grain: J.Deere 3300, Inter 620, 5100; FOURRAGÈRES: N.H. 900, 790, 782, Hesston 7155, 7140, Inter 881, Gehl 1060, J.D. 3960, 3950; SOUFFLEURS à ensilage: Inter 600, Gehl 1580; ÉPANDEURS à fumier: N.H. 795, Inter 585 semi-liquide, N.H. 307, Gehl 312, 315, 322. YVON BRAIS. Soir (514)772-2920, garage (514) 772-6264.

Super spéciaux 100 batteuses
J.DEERE (4)7720, 6620, 4420, 7700, 6600, 4400, etc... M.F. 860, 850, 760, (2)550, 540, (5)510, (3)410, (10)300, (3)205 etc... INTER 1440, (2)815, 615, 303, 205, 203, 93, 91, 82, 80 etc... Gros inventaire de pièces de tables ou nez à maïs. Certaines batteuses peuvent être hydro, 4x4 ou ordinaires. Jean-Marc Grégroire, St-Cuthbert, cté Berthier. (514)836-4596, (514)836-6589.

MACHINES-OUTILLAGE

PICK-UP FORD F250 diesel 7.3 (1992), gratte à neige variable; BATTEUSE Case 1440 propre; LOADER J.D. 644-D; LOADER J.D. 644-A; BULL CASE 550; PÉPINE Caterpillar 416; PÉPINE Case 580K; PÉPINE M.F. 50C (1981), extensible; SKID LOADER J.D. gaz; SKID LOADER Thomas T233, diesel 6 cylindres; J.D. 2555 (4x4) pelle; FORD 7710 (4x4) cab, pelle; FORD 6610 (4x4) cab; FORD 5610 "canopy"; FORD 4610 (4x4) cab; FORD 6600 cab; KUBOTA 80-30 (4x4) cab; CASE 5250 (4x4) cab, pelle, garantie 1999; CASE 5220 "canopy", "power shift"; CASE 885, 4x4, cab, pelle; CASE 585 (4x4) cab; CASE 685 "canopy"; CASE 685 cab; INTER 186 cab hydro; INTER 784 (4x4) cab; INTER 684 cab; INTER 484; M.F. 390 (4x4) cab, pelle; M.F. 390 cab; M.F. 699 (4x4) cab; M.F. 255; M.F. 231; M.F. 285 cab compagnie; M.F. 40B industriel, cab, pelle; M.F. 20C industriel, cab, pelle. PRESSE N.H. 848 pick-up large très propre; FANEUR; RÂTEAU N.H.; FAUCHEUSE rotative N.H.; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H.; ÉPANDEUR N.H. 679 pneus ballons; ÉPANDEUR J.D. 680; PLANTEUR maïs J.D. 8 rgs, très propre; VOITURE ensilage Dion; VOITURE lance-balles Pronovost. Lots de CABINES diverses; SOUFFLEUR; TRAILER à bois tandem; TRAILER dompeur 6x10. Divers autres équipements. MACHINERIES YVON ROUSSIN INC., Laurier-Station, 1 mille au sud autoroute 20, sortie 278. Tél: (418) 728-2092.

PLANTEUR à maïs John Deere 4 rangs, série 7000. Tél.: (418) 475-6747, (418) 475-4366.

POMMES DE TERRE
Planteur Cramer à 4 rangs à l'état de neuf; CONVOYEUR télescopique de marque RCO. Tél.: (418) 492-3882.

PRESSES à balles rondes: J.Deere #330, Fort-Morra 4x5, Gehl #1310, Hesston 5x5; ENSACHEUR Germain demonstrateur; CHARIOT élévateur 4x4 ou 4x5, 9 hp Honda; WAGON ramasseur 10 balles; PRESSE à balles carrées axiale Hesston; ÉPANDEUR liquide 3,000 gal. 6 roues; HACHOIR à balles rondes Turgeon; ENROBEUSE Kverneland 3 pts; BRASSEUR Houle; PINCE à balles rondes. Tél.:(418) 268-8103.



Tracteur Ford "TW5", 4X4, mécanique A1, environ 3500 heures. Tag: 4527. P.S.D.
Tél.: (514) 427-3612

PRESSOIR, broyeur, convoyeur, laveuse à pommes, générateur à vinaigre de cidre; aussi divers équipements de transformation, four. Tél.: (418) 833-2496.

SEMOIR J.Deere 8350, 18 disques doubles avec coffre graine et roues "press whell"; ÉPANDEUR N.H. 185 pneus ballons. Tél.:(819) 394-2806.



Kubota B7200, 1991, 4RM
Tél.: 1-800-267-8724

SEMOIR
Semoir Case IH 5500, 30 pi. comme neuf, avec boîte à graine. Tél.: (418) 277-2442. Après 17h00 (418) 285-9692.

SKIDOZER HD 302 (1980) pour sentiers motoneiges ou pentes de ski alpin. Tél.: (418) 672-4830.

SPÉCIAL
BATTEUSE JOHN DEERE 9600 à roues doubles avec table 918 flexible, 2,020 heures. SPÉCIAL 102,000$ garantie 100%. LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE, Joliette (514)756-0501.

TRACTEUR Allis-Chalmers (1986) 6080, 4 RM, cabine de cie, loader Hardy 100, bucket neige 84", moteur refait à neuf, très propre. Jour:(418) 475-6641, soir: (418) 475-6189.

TRACTEUR David Brown 880 (1965) bon état, 1,500$. Contacter Yvon Larose. Tél.: (514) 439-3152.

TRACTEUR Inter 434 au gaz; SUPPORT de souffleur Pronovost pour installation avant; SOUFFLEUR Normand, SPÉCIAL; TREUIL à bois 7,000-12,000 lb, SPÉCIAL; CHARGEUSE à bois télescopique 11' et 14'. Les Équipements J.L. Thibault, Cap St-Ignace. Tél.:(418) 246-5651.

TRACTEUR International (1984) 5288, 4 roues motrices, mécanique A-1, pneus neufs, très propre. Tél.:(514) 836-3308, 752-5953.

TRACTEUR Kubota L3350, 4 RM, 500 heures, chargeur, hydraulique "shuttle" Tél.: (418) 728-4212.

TRACTEUR M.F.(1971) industriel #30 moteur Perkins 55 forces, seulement 3,000 heures, cabine Laurin chauffée, chargeur double action, chaînes, etc. tout équipé. Aubaine! 7,900$. (514)659-2766.

MACHINES-OUTILLAGE

VIBRO Vicon tandem 24' haut dégagement planche et rouleaux doubles. Tél.: (514) 792-2054.

OCCASIONS D'AFFAIRES

PARTEZ EN AFFAIRES pour un investissement minime. Livraison à domicile, nourriture sèche pour chiens, chats, oiseaux. Rentable, facile, stimulant. (514)462-0056.

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ DEMANDÉ pour ferme laitière, expérience pour la traite, ouvrage général. Tél.:(819) 224-7619.

PERSONNE demandée en production porcine pour s'occuper d'une maternité et engraissement avec expérience. Tél: (819)336-5576.

PERSONNE DEMANDÉE pour ferme laitière avec expérience dans la gestion de troupeau et l'entretien de la machinerie. Maison fournie. (418)598-3465 après 19h00.

VACHER DEMANDÉ pour emploi à temps plein sur ferme laitière. Région de Mirabel. Tél.:(514) 430-1073.

Compagnie spécialisée en plasticulture recherche personne bilingue qualifiée pour expédition-réception, service à la clientèle et vente au comptoir. Expérience en informatique, horticulture maraîchère et en irrigation serait des atouts.
FAIRE PARVENIR VOTRE C.V. :
PlastiTech
C.P. 750, St-Rémi
Québec J0L 2L0

ON DEMANDE

*ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes. PIÈCES TRACTEURS RÉJEAN BÉRUBÉ, 825 RANG MAXIME, Roxton-Pond, J0E 1Z0: (514)372-9527.

ACHÈTERAIS ailes de tracteur M.F., Ford, J.D. série 50 ou 55. Tél.: (514) 583-5449.

ACHÈTERAIS ÉPANDEUR à fumier liquide environ 3,500 gallons, en bon état. Tél.: (418) 453-2145, (418) 453-2060.

ACHÈTERAIS tracteur pépine, chenilles Bombardier, Dion, snowmobiles, tracteurs, loaders et moteur industriel Chrysler Flatet, etc... Tél.: (514) 836-1280.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514)478-1311

ACHÈTERAIS tracteurs peu importe l'état, Case 430, etc... et Inter 250, 275, 414, 434, etc... meilleur prix. MARIO: Tél.:(514) 881-7998.

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Pièces usagées tracteurs
ÉQUIPEMENTS ST-PIERRE, cté Beauharnois. Tél.: (514)371-0920 ou (514)371-4363.

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE: (514)756-0501

PIÈCES USAGÉES TRACTEURS modèle Inter 414, 434, 444, 574, 674, 6-7-824, 844, série 84, 66 et 86; Farmall Cub-A-C-M-W4, etc...; Case D.B. 950, 990, 995, 1210, 1690; A.C. 190-XT, 6080; pièces batteuses Inter usagées 715, 915, axiales, J.D. 8820, 4x4. ACHÈTERAIS TRACTEURS usagés de toutes marques. DANIEL MESSIER: (514)248-4119, soir: (514)296-4394.

RECHERCHE BATTEUSE
JOHN DEERE 3300, moteur diesel, très propre, en excellente condition. Tél.:(514) 796-1313

RECHERCHE une panne d'évaporateur Technique 4x8 avec entrée et sortie d'eau centre avec plis dans le feu. PAUL: (514) 532-4102

POUSSINS-POULETTES

COUVOIR SIMETIN: POULETTES prêtes à pondre. Réservez dès maintenant pour vos poussins à CHAIR, POULETTES à ponte rouges, noires ou grises, CANARDS de Barbarie, Pekin ou Rouen, DINDES, FAISANS, PINTADES, PERDRIX, OIES, CAILLES de 1 jour et adultes. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (514)258-2404, fax: (514)258-2932.

SEMENCES

AVOINE Rigodon certifiée 14$, livrée sur un rayon de 35 milles point centre Bécancour. Maison: (819)233-3011, cell.: (819) 696-0666, ferme: (819) 298-4744.

Catalogue MYCOFLOR: le catalogue de semences idéal pour l'amateur d'ethnobotanique, de plantes médicinales, orientales et occidentales, de légumes fins ou de champignons. Coût 3,00$ remboursable à votre premier achat. MYCOFLOR, 7850 Ch. Stage, Stanstead-2, Qc, J0B 3E0.

GRAINE de lin pour semence ou autres, environ 20 tonnes. Tél.: (514) 245-7608

SERVICES

AGRO CONSTRUCTION
Fondation, silo, fosse, structure bois, acier, stabilisation libre, salon de traite, porcherie, service de rénovation, estimation gratuite. (819)876-2499.

L'EXPERT-COMPTABLE en performance financière. Comptabilité agricole, transfert ou vente de ferme, impact fiscal états financiers, budget, impôt, planification avant fin d'année. JEAN GOSSELIN CGA: (819)362-8888.

Fondations
Provinciales Inc.
#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix



• FOSSE À PURIN • PLATE-FORME
• FONDATIONS DE PORCHERIE
N.B. Nous allons partout au Québec
MARCEL MÉTHOT, chantier
Cell.: (819) 362-5386
Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

CONSTRUCTION
MCI
Mario Cossette inc.
— Réservoir circulaire
— Plate-forme
Trois-Rivière (819) 373-3800
Québec (418) 325-3267

COFFRAGES M & B enr.
WICKHAM
• Fosse à purin
• Porcherie
• Plate-forme à fumier ronde ou rectangulaire
• Fondation de porcherie
• Mur en béton isolé
• Fondation de tous genres
N'hésitez pas à nous appeler On s'occupera de vous pour les dimensions de vos structures et démarches à suivre
BERNARD PULFER
MARTIN MÉNARD
(819) 398-6365
Cell.: 472-9236

A.C.E. GROUPE CONSEIL
• Plans et devis bâtiments agricoles
• Surveillance des travaux
• Plate-forme et fosse
• Plan de fertilisation (PAEF)
• Drainage agricole
PARTOUT AU QUÉBEC
143, rue Iberville
Berthierville, Qc, J0K 1A0
Tél.: (514) 836-2681

SILOS

GRATTEUX
ENLÈVE l'ensilage laissé par le débouleur au bord du silo. Tél.: (819) 288-5395.

HARVESTORE «USAGÉS et NEUFS»
TOUTES GRANDEURS DISPONIBLES
FINANCEMENT DISPONIBLE
LE SEUL CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ AU QUÉBEC
Le SEUL à bâtir les structures selon les normes rigoureuses de Harvestore et vous éviter ainsi des ennuis
SYSTÈME HARVESTORE DU QUÉBEC
Division de R. Viens Equipement inc.
(514) 378-9891
1-800-361-9891

LES ÉQUIPEMENTS Daniel Labonté Inc.
Tél. : (514) 773-6589
Fax : (514) 773-2046
VENTE ET SERVICE
Videur de silo • Équipements de ferme • Track de porte • laveuse à pression
Réparation de silos, toit, chute, tuyau P.V.C.

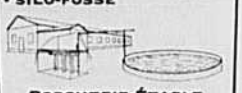
SILOS

L'emblème sur lequel on peut se fier
2 GRANDS NOMS MAINTENANT SOUS UN MÊME TOIT
SILO SUPÉRIEUR INC. ET Silos BEAUDRY
• Silo en douves de béton préfabriquées.
• Silo conventionnel coulé sur place.
• Silo hermétique et videur de silo.
• Videur de silo VALMÉTAL.
• Achat, vente, réparation, déménagement, extension, entretien de silos usagés.
UN SEUL NUMÉRO
TÉL.: (418) 839-8808
SILO SUPÉRIEUR INC.
520, 2e Ave.
St-Romuald Qc. G6W 5M6

Harvestore usagés remis à neuf
Toutes grandeurs disponibles
même garantie qu'un silo neuf
Prix défiant toute compétition
NOUVEAU
Maintenant prêt à offrir le service sur videur "HARVESTORE"
• Pièces d'origines
• Réparateur expérimenté
SILOS BLEUS DU QUÉBEC
ÉTIENNE LEDUC
(418) 325-2312

Silo J.M. Lambert
NOUVEAU
☑ Silo - Bleu converti en silo conventionnel déchargement par le haut.
aussi - Silo bleu hermétique
☑ Silos en douves de béton neufs et usagés.
☑ Achat, vente
☑ Extension
☑ Déménagement
☑ Videurs neufs et usagés en stock
☑ Entretien silos, videurs
MÉLANGEURS
☑ Pour tous vos besoins en balles rondes ou carrées.
4250, rue Vachon
Drummondville J2B 6V4
(819) 474-6989

les fondations **andré lemaire**
• FOSSE À PURIN
• PLATE-FORME À FUMIER
• SILO-FOSSE



PORCHERIE-ÉTABLE
MUR SANDWICH
COFFRAGE INDUSTRIEL
1650, ST-PIERRE
ST-ZÉPHIRIN, QC J0B 1V0
Cellulaire
(514) 386-3079
(514) **564-2030**

Silo Expert inc.
- Silos Neufs et Usagés
- Déménagement, Rehaussement
- Réparation Générale
Robert Bahl: Tél.: (819) 478-1252
Fax: (819) 478-8858
95, Lemaire, St-Nicéphore, Drummond

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
• *Silos Air-Métic*
• *Silos conventionnels (avec chute extra-large)*
• *Fosses et préfosses*
• *Plateformes*
• *Murs sandwich pour étables et porcheries*
• *Ventilation naturelle*
• *Produits de béton préfabriqués (tattes, enclos)*
• *Videur de silo MEGA-TRAC*
• *SERVICE DE RÉNOVATION*
1-800-946-2797

SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (514)293-1443
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.

Distributeurs
Val Métal, Bodco
Mach. Bois-Francs
Équip. Victoria

CONSTRUCTION B.R.N. inc.
516, 7e Rang, St-Dominique
Bruno Bousquet (prop.)
Fosse à purin — plate-forme à fumier — mur isolé en béton
Service d'excavation complet
Selon vos plans d'ingénieur
Partout au Québec.
Agent dépositaire d'évacuateur Bois-Francs.
TÉL.: (514) 773-0064
(514) 773-5930
Tél.: 1 (800) 265-0064
Fax: (514) 773-9743

TERRES A LOUER DEMANDEES

RECHERCHONS une porcherie d'engraissement d'environ 1,100 porcs qui serait à louer dans les régions d'Acton Vale et Drummond. Robert: (819)392-2467.

TERRES DEMANDEES

ABSOLUMENT
URGENT ATTENTION! J'ai un besoin urgent de fermes, fermettes, maisons de campagne, domaines, ranchs, commerces, etc... Clientèle de Montréal, européenne, asiatique, etc... YVON A.MORIN, RE/MAX BROSSARD: (514)466-6000.

DEMANDES SPÉCIALES
RECHERCHE fermes, terres nues, boisés, exploitations agricoles. ESTRIE et MONTÉRÉGIE. Confidentialité assurée. Demandez JEAN-GUY MONETTE: (514)462-4414, SUTTON-ACTION COURTIER.

DÉSIRE ACHETER directement ferme pour 100 vaches de boucherie. Estrie et environs. Après 18 h 00: tél.:(819) 572-1285.

J'AI un acheteur sérieux pour ferme laitière moderne, complète, 110 têtes. JACQUES LAPOINTE, SUTTON-ACTUEL COURTIER. Tél.: (514) 651-1079,(514) 463-4947

JEUNE COUPLE désire LOUER ou ACHETER ferme laitière plus ou moins 8,000 k.g. m.g. (comptant disponible). Partout au Québec. (418)492-7258.

JEUNE COUPLE recherche quota 17 k.g. et plus. Tél.:(514) 263-2029

JEUNE FAMILLE MARAÎCHÈRE cherche ferme: champ, boisé, maison confortable, 1 heure Montréal. Veut louer option d'achat. Bâtiment secondaire atout. (514)548-2070

SPÉCIALISTE dans la vente de fermes, plus de 30 années d'expérience. Besoin de fermes porcines, laitières et cultures pour clients sérieux. Plusieurs fermes vendues en 97. AGRI IMMEUBLES PROVINCIAL COURTIER IMMOBILIER, SERGE FONTAINE, GÉRARD CHASSÉ: (514)771-4799.

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contacter LES INVESTISSEMENTS
CEGO LTÉE
COURTIER AGRÉÉ:
(514)453-6742
Pierre Violet, agent Agréé
(514)453-2876

TERRES A VENDRE

A SAINT-MATHIEU: terre de 240 arpents avec maison, grange-étable, très bonne terre pour faire l'élevage des brebis, très bon prix. Pour informations: tél.:(418) 898-2576.

BASSES-LAURENTIDES: fermes laitières; FERME AVICOLE 30,000 poules; PLUSIEURS FERMES; TERRES AGRICOLES et à BOIS; SERRE: 69,000$. F.GÉLINAS, FORMULE-1: tél.: (514)472-1946.

DOMAINE
ÎLE D'ORLÉANS: 150 acres, partie boisée, érablière, vergers, grande maison, remise, grange-étable, machinerie et équipement, possibilité de 2e maison. Acheteur sérieux. Jour: (418)561-0424

FERME EN BORDURE DU FLEUVE, FACE AUX ÎLES PÈLERINS
À 15 minutes de Rivière-du-Loup, située sur la route 132 à Saint-André de Kamouraska, une ferme d'environ 175 acres, s'étendant jusqu'au fleuve. Comprend une maison rénovée, avec cachet, boiseries et sous-sol fini; une grange et plusieurs bâtiments, dont 2 silos à grains, plus équipements de bergerie. Plage privée et site préhistorique.
Tél.: (418) 493-2839

ÉRABLIÈRE
RIVE-SUD QUÉBEC; 3,000 entailles dont 2,000 sur tubulures, terre 103 arpents, culture, boisé, maison canadienne, bâtiments. ANDRÉ LACASSE, EXPERT COURTIER QC INC.: (418) 651-6521

FERME 53 hectares drainés avec machinerie et bâtiments en très bonne condition, silo à grain, silo à fourrage. Tél.:(418) 248-7159.

TERRES A VENDRE

FERME MARAÎCHÈRE: 120 arpents, maison, garage, machinerie, région Nicolet. Écrire à La Terre de chez nous, CASE: 571, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

FERME PORCINE à vendre à St-Elzéar, troupeau assaini nouvellement repeuplé, 160 truies + 1,400 porcs avec fonds de terre, meunerie, maison, avec ou sans machinerie. Tél.:(418) 387-7863.

FERME PORCINE région Cantons de l'Est (Cookshire), 80 acres drainées. Tél.:(819) 875-5552

FERMETTE, TERRE 150 arpents/étable; FERME 165 arpents, 14 pièces: 179,000$; TERRE À BOIS: 43,500$; TERRES CULTIVABLES. F.GÉLINAS, FORMULE-1: (514)472-1946.

HAM-NORD: 135 acres, maison, bâtiments. Idéal pour ferme laitière, animaux à boeuf... DONALD DESMARAIS: tél.:(819) 758-5258, LA CAPITALE COURTIER VICTORIAVILLE.

LANORAIE: face au fleuve, belle maison, 2 étables, entrepôt, érablière, 150 arpents. Location de terre supplémentaire. Tél.:(514) 887-2782

LAPRAIRIE: terre 225 arpents dont 170 arpents cultivables drainés, et 55 boisés. Tél.:(514) 659-6114.

LAVERLOCHÈRE (TÉMISCAMINGUE) ferme de bovins de boucherie, 779 acres (terre drainée) incluant bâtiments, roulant et animaux. Tél.: (819) 765-3345.

NORTH HATLEY: 197 acres, très grande maison, grange avec nettoyage mécanique, 239,000$. Tél.: (819) 842-4459.

ST-NORBERT: ferme 160 arpents, 83 cultivables + érablière, plusieurs bâtiments pour moutons ou autres animaux: 139,500$.
ST-NORBERT: 178 arpents, 90 cultivables, plantation épinettes, mélèzes et érables, 2,000 plants de framboisiers, poulailler et autres bâtiments: 159,900$.
ST-DIDACE: terre 110 arpents boisés avec petite érablière dont 40 cultivables, ruisseau, rivière, belle maison de pierre: 144,800$. ALAIN LAVALLÉE, La Capitale Rive-nord: 1-800-667-8495.

ST-MICHEL NAPIERVILLE: terre de 154 arpents, idéal pour tout genre de culture, située centre du village, entrepôt neuf 1997, 50x70 avec quai de chargement, ligne de lavage. Idéal pour investisseur. Tél.:(514) 454-6316

À VENDRE
Terre située à 8 milles de la ville de Rivière-Du-Loup. À St-André de Kamouraska, route 132. Comprend une terre de 170 arpents en culture bordant au fleuve et 50 arpents de boisée avec une bonne grange 2 étages avec ou sans maison.
Pour plus d'information:
Tél.: (418) 775 4966
ou cell. (418) 725-9013

PETITE MINE D'OR: verger en opération 5,000 pommiers, 105 arpents de terre, équipement compris et cottage 3 c.c., propriété très bien entretenue.
TERRE située à Lefebvre, 56 acres, bâtiment et équipement compris, pas de maison.
LA SAINTE PAIX! Domaine situé à Ulverton avec super grand terrain longeant la rivière. Vallonneux avec cottage 3 c.c., garage: 55,000$.
PETITE TERRE à ST-NICÉPHORE: 30,000$ négociable, zoné blanc, peut bâtir, possibilité de 56 terrains.
TERRE À ST-SAMUEL-DE-HORTON: 137 arpents, terre faite et boisée avec cottage 4 c.c. et bâtiments, bien entretenu.
ST-FRANÇOIS-DU-LAC: terre à bois avec érablière, cabane à sucre équipée, hangar à machinerie, garage, et immeuble à revenus, rivière passe sur le terrain: 115,000$.
RECHERCHE TERRE AVEC QUOTA, 200 ACRES, RAYON DE 30 MILLES DE DRUMMONDVILLE. DENIS MORIN, Century 21 Agence DC+ Inc., Drummondville. (819)474-1818.

RAWDON: terre 210 acres: 80,000$. Tél.:(514) 492-5295.

RÉGION ESTRIE: terre 340 acres dont la moitié boisée, avec maison canadienne et bâtiments. Tél.: (819) 566-1897.

RÉGION LOTBINIÈRE: ferme porcine naisseur, potentiel 600 truies, chambrée, troupeau de souche assaini.
RÉGION LOTBINIÈRE: terre à bois, 100 acres, incluant 10,300 entailles non exploitées.
RÉGION L'ISLET: 4,400 entailles, bien équipé, tubulures neuves.
RÉGION BEAUCE: 11,000 entailles, bien équipée. PAUL GAGNON, COURTIER INC.: (418) 424-3811.

RIVE-SUD 10 minutes Trois-Rivières, terre 105 arpents, petite partie en bois avec ou sans maison, étable froide 32'x135', rallonge 28'x135', 20' libre en hauteur équipée pour animaux de boucherie ou autre; terre 59 arpents qui touche au Lac St-Paul avec cabane à sucre 20'x50', 350 entailles. (819)233-4058.

ST-ESPRIT (Lanaudière): terre maraîchère 35 arpents avec maison, kiosque et serres Harnois.
FERME de 80 arpents. Idéal pour boeufs, moutons, etc...
FERME 178 arpents, avec plusieurs bâtiments. MARCEL DESCHENES, agent affilié, LA CAPITALE: 1-800-667-8495.

TERRES A VENDRE

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: terre 84 arpents, maison, entrepôt à légumes, garage 120 x 40, silo à grain. Tél.:(514) 588-2816.

ST-VALÈRE - Bois-Francs
Petit domaine, rivière, boisé, terre 30 acres, 2 granges, maison 4 c.a.c. Prix: 165,000$. Soir: Tél.: (905) 846-8152.

TÉMISCAMINGUE - Ai plusieurs fermes à vendre: laitière, culture de céréales ou élevage de bovins. ROGER THÉRIEN COURTIER IMMOBILIER. (819)622-2184.

À VENDRE
Une ferme située route 132 à St-Simon de Rimouski. Comprend une terre de 265 arpents en culture et 40 arpents de boisés avec maison 2 étages une remise à machinerie 35 x 70, une grange étable 40 x 100. Idéal pour élevage bovins. La ferme est située à environ 3 milles de la ville de Trois-Pistoles.
Pour plus d'information:
Tél.: (418) 775 4966
ou cell. (418) 725-9013

TERRE de 67 arpents drainés, 6 arpents boisés. Les Cèdres, route 338. Tél.:(514) 452-2226

TERRE SABLONNEUSE à vendre à Mascouche, 70 arpents cultivables, 30 boisés, avec maison, garage, entrepôts réfrigérés. Tél.: (514) 978-0048, pagette: (514) 930-3771.

TRÈS BONNE OPPORTUNITÉ pour production de pommes de terre: région Drummond, 1,066 acres dont 785 cultivables, drainage, irrigation, machinerie, équipement complet, entrepôts. Maïs-grain et soya en rotation. Demandez JEAN-GUY MONETTE: (514) 462-4414, SUTTON-ACTION COURTIER.

VICTORIAVILLE: ferme laitière, 270 acres, 34.8 kilos/ jour, 120 têtes Holstein, 2 maisons neuves, étable neuve, fosse. (819)758-1822, (819)758-0843.

ENCANS

ATTENTION CULTIVATEUR
Je suis acheteur de ferme au complet, de troupeaux, roulant ou si vous voulez faire encan, je suis à votre disposition. Appelez-moi il me fera plaisir de vous rencontrer.
BERTRAND PELLETIER
ST-OCTAVE-DE-MÉTIS
Cté Matane
(418)775-4966
Cell.: (418)725-9013.

ATTENTION CULTIVATEUR
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.
ALBERT BRETON
Encanteur licencié
INVERNESS, cté Mégantic
Tél.: (418)453-2681.

ATTENTION CULTIVATEUR
Vous désirez vendre privément ou par encan. Nous vous offrons un service complet à un prix compétitif. S'adresser à: SERVICE D'ENCANS
LÉO DASTOUS
167 Dubé, LAURIERVILLE, cté Lotbinière, G0S 1P0: (819)365-4419.

ATTENTION! ATTENTION! CULTIVATEURS
Si vous désirez vendre votre ferme au complet ou votre troupeau et roulant ou vendre par encan. Contactez-moi. Il me fera plaisir de vous rencontrer. Estimation gratuite.
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
175 Route 132 ouest
ISLE VERTE
Résidence: (418)898-2576
Cell.: (418) 725-8495.

LAFAILLE & fils (1975) ltée

ENCAN SAWYERVILLE
présente
Samedi, 31 janvier 1998 à 13h00
une vente par encan de 125 vaches à boeuf pour un producteur de la région.
LA VENTE AURA LIEU À L'ENCAN SAWYERVILLE.
Tél.: (819) 875-3577
Un troupeau de choix de 125 très belles grosses vaches croisées Charolais - Simmental - Limousin dont environ 60 vaches avec veau, les autres sont dues pour février, mars et avril. De ce troupeau, il y aura 20 très belles taures Simmental pâles en gestation. La plupart de ces vaches pèsent de 1400 à 1700 livres.
Profitez de cette vente pour vous procurer de bons sujets.
Pour plus d'information,contactez :
LES ENCANS LAFAILLE & FILS LTÉE
512, Main ouest, Coaticook, QC
Bureau
Tél.: (819) 849-3606 ou 4702
Michel: (819) 849-2554
Jean-Louis: (819) 835-9385
Daniel: (819) 849-6163

ENCANS

PRÉAVIS D'ENCAN
Pour
FERME POUDRE INC.
(André, Madeleine, Denis, Lyne Pouliot, props.)
575 rang Craig ouest
TINGWICK
Cté Arthabaska
Mardi 10 février 1998
À 9 h 30 "PRÉCISES"
ATT: en cas de GROSSE tempête, remis au jeudi 12 février.

Dispersion complète "POUDRE"
SERA VENDU: un EXCELLENT troupeau de **126** têtes d'animaux Holstein pur sang enregistrées avec papier, vaccinées, classifiées, contrôlées officielles et provenant d'insémination artificielle.
PRODUCTION OFF: 7,847 K.G., 4.05% gras, 3.42% prot., MCR: 168-179-178
MACHINERIE: 4 tracteurs diesel dont 3 M.F., un 670, 4 x 4 avec cabine climatisée, chargeur frontal Hardy LD60, muni de benne à gravier de 7' avec 2,220 heures; un 1100 avec multi-power, un 255 et un J.D. 3130 avec cabine; le roulant de ferme complet; un culti-Labour Terra Nava 10'; faucheuse-conditionneuse à disques J.D. 1470 12'; fourragère Case Inter 881, comme neuve; ramasseur d'andain et nez à maïs 2 rangs; 3 boîtes à ensilage dont 2 Dion 1600; souffleur à ensilage Case Inter 600; soigneur Smart Feeder 4 compartiments; épandeur à fumier semi-solide Gehl 322 Scavenger II; citerne Van Dale 1,500 gallons avec vacuum.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE & RÉCOLTE: réservoir en vrac Mueller 800 gallons au fréon 22 avec récupérateur d'énergie; lactoduc Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 2"; 3,000 balles de foin dont 700 balles de 2e coupe; 250 tonnes d'ensilage de foin 2e et 3e coupe dans un silo hermétique.
Surveillez tous les détails dans votre édition du 29 janvier.
Pour catalogues, informations, s'adresser aux propriétaires: **(819) 839-2625** ou à l'encanteur.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.:(514) 773-5660

RAPPEL D'ENCAN
À la ferme de
JEAN-JULIEN ROBIDAS
287 rang 7
L'AVENIR
Cté Drummond
Mardi le 27 janvier à 10 h 00
ATT.: en cas de GROSSE tempête, remis au jeudi 29 janvier.

DISPERSION COMPLÈTE "ROBIDAS"
SERA VENDU: un **EXCELLENT** troupeau de 113 têtes d'animaux Holstein **DE QUALITÉ**, pur sang enregistrées avec papier, classifiées et contrôlées.
CLASSIFICATION: 5 T.B., 30 B.P., 17 B, 8 N.C., PRODUCTION OFF: 8,280 k.g., 3.76% gras, 3.42% prot., MCR: 176-176-188
MACHINERIE: 3 bons tracteurs Massey Ferguson diesel, **comme neufs** dont un 3120T, 4 x 4 dynashift, avec cabine climatisée 1994 avec 941 heures, un 390, 4 x 4 avec chargeur frontal M.F. 838, 1994 avec 713 heures et un 399; roulant de ferme complet; équipement de fenaison N.H.; faucheuse-conditionneuse N.H. 415; presse N.H. 575 avec lance-balles 72; fourragère Ford N.H. 790 (1995) avec ramasseur d'andain, nez à maïs 2 rangs; épandeur à fumier N.H. 791.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac Surge 800 gallons avec unité neuve; lactoduc Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 2", ligne à air PVC 3", pulsation électrique, installation pour 54 vaches; sera vendu séparément - compresseur Surge avec moteur 7.5 h.p., récupérateur d'huile et réserve d'air; 6 unités de traite Visotron avec main Bio-Milk.
AUSSI À VENDRE: 4,000 balles de foin, 450 tonnes d'ensilage maïs et herbe, très bonne qualité. Peut être soigné sur place à partir du 28 janvier.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT: la ferme de 195 arpents avec une grange à comble français de 34' x 160', pouponnière de 26' x 36'; 2 silos de ciment 18 x 60; remise de 40 x 100, la maison et quelques autres bâtiments.
Surveillez tous les détails dans votre édition du 15 janvier.
Pour catalogues, informations, s'adresser au propriétaire: **tél.: (819) 394-2180** ou à l'encanteur.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.:(514) 773-5660.



ENCAN
STATION LIMOUSIN DU QUÉBEC
Samedi le 7 février 1998 à 13h00
Sera vendu: 30 taureaux et 20 femelles.
AU LOCAL DES ENCANS DE LA FERME
St-Hyacinthe
Pour information:
Comité de La Station Limousin
Diane Poirier - Sec.
Tél. - Fax: (514) 799-4073

ENCANS

ENCANS

ENCAN
Jeudi le 5 février 1998 à 9h30
Sur la ferme
Marchand & Frères
130 rang sud, Ste-Geneviève,
Cté Batiscan G0A 2X0
Tél.: (418) 362-2552

Tout sera vendu dont: Un excellent troupeau Holstein pur-sang de 107 têtes dont 79 vaches 3 TB, 17 BP, 8B, 3 NC avec une moyenne de 7541 kg 3.88% 3.30% MCR 149 160 156, 14 taures non-saillies, 14 génisses. Plusieurs filles de: Mason, Rudolph, Leader, Black King.
Exemple: Stardust TB-86, 3-02 10939 kg MCR 241 246 235, Mère: TB-86 5*.
Storm IPV + 1322 L+1016 G+34 P+36 Conf. +13 Mère: Lindy NC 2-01 7221 kg MCR 188 172 193, 2ième Mère: TB-88, 3ième Mère: Ex: 4ième Mère: TB-86 1*, 5ième Mère: TB, 6ième Mère: TB-USA.
Astre 2ième veau saillie par Maloya Léo H0-2091 2-03 7361 kg 3.8% 3.4% MCR 185 186 195 + 27 + 24 + 29 2 générations T.B. & sa fille par Storm.
Mason prête à saillir mère: Tab BP-83 3-07 8273 kg 3.8% 3.4% MCR 179 182 189 + 26 + 25 + 30, 2ième Mère: BP, 10 000 kg, 3ième Mère: TB-6* 11000 kg.
Équipement laitier: Réservoir à lait Zéro 1250 gals. Pipeline 2" réception 2"x2"x3" installé pour 88 vaches, compresseur DeLaval 7.5hp, chariot à trayeuse, 6 unités de traite Westfalia, 6 balances True Test.
Machinerie: Tracteur Agco-Allis #8610 115hp 4 x 4 cabine air climatisé (1135 heures), bucket 7' tracteur White #1370, tracteur à gazon White, faucheuse rotative Vicon #281 9', presse à balles rondes J-D #335 4 x 4-1/2 (4 ans), épandeur fumier N-H #7980 panneau hydraulique, charrue sound de round 4 raies semi-portée, vibro Salford #330 14' planche hydraulique rouleau compact, plate-forme Pronovost 6 roues 24' pneus Ballon, souffleur à ensilage N-H #25 moulin à faucher M-F, clam à balles-rondes, arrosoir Hardy 500 gals, 50' de rampe marqueur mousse, séchoir à maïs M-F, chariot à balles rondes, tarrière à piquet, rouleau de broche carellée, 4 sacs de grain mélangé, 4 sacs de ciment.
Équipement d'étable: Soigneur Rovibec (1 an) 5 compartiments avec 440' de rail, soigneur à balles-rondes Rovibec (1 an) (manuel) avec winch, Lift Balles-rondes 7 hp 3 roues, rouleuse à grain Wic, Biostat pour insémination, coffre insémination, chariot ensilage Wic 70 minots, chariot Wic en plastique, silo à moulée côté 6 tonnes, silo 20 x 40 Harvestore videur Spartan, silo en douve 20 x 50 videur Val Métal (1 an), videur Val Métal 3 ans et plusieurs articles trop longs à énumérer.

Conditions Comptant ou prêt banquaire
Tente & Cantine sur les lieux
En cas de grosse tempête l'encan sera remis au lendemain
Bâtiments & fond de terre à vendre privément
Les encans Boulet inc.
Alfred Boulet
St-François, Montmagny
Tél.: (418) 259-7086
***Acheteur de troupeau & machinerie avec ou sans fond de terre**

ENCAN
Samedi le 31 janvier 1998 à 9h30
Pour la ferme
La Charentaise
Prop. de: Serge et Marie Lise Labarussias
8505 Principale, Grand St-Esprit
Cté Nicolet J0G 1B0
Tél.: (819) 289-2143

Tout sera vendu dont: Un excellent troupeau Holstein pur-sang de 55 têtes dont: 36 vaches avec une moyenne de 7071 kg 3.66% 3.13% MCR 148 150 146, 7 taures gestantes, 11 génisses.
L'équipement laitier: Réservoir à lait DeLaval 850 gal. lav. auto., pipeline DeLaval 2" stainless pour 40 vaches, compresseur DeLaval #78 7.5 hp, 4 unités de traite Harmony, biostat pour insémination, 2 clipper 1- Aesculab 1- Sunbeam, tableau de régie.
Machinerie: Tracteur J-D #6400 85 hp avec cabine a/c, roues doubles 18.4-30, 10 pesées J-D de 45kg, tracteur J-D #2350 55 hp avec pelle avec arceau de sécurité à charnière, set de chaînes, tracteur M-F #135 35 hp au diesel, tracteur à pelouse J-D 14 hp, camion Ford Ranger (1987) au gaz 6 cylindres, faucheuse rotative J-D #1360, presse lance-balles M-F #128 à courroie, 3 voitures lance-balles Ridelle d'acier (1 tandem), voiture plate-forme pour balles rondes en fer 20' 6 roues, faneur J-D 4 toupies, fourragère N-H #770 pick-up à maïs 2 rangs, souffleur à ensilage Badger, râteau N-H #56, épandeur à fumier J.D. #680 (400 minots) tandem en très bonne condition, vibroculteur 16' avec rouleau émotteur, herse disques White #255 14' avec extension, charrue White 4 versoirs déclencheur auto., semi-portée, trailer dompeur Valac tandem, semoir à grain M-F #33, rouleau Desjardins 3 sections, herse à pacage 12', épandeur à engrais Vicon cube de fibre, souffleur à neige Pinard 107" avec chute hydraulique, trailer à animaux 2 places Sobber, arrosoir Hardy 800 Li rampe 20', lame niveleuse 7' sur le 3 pts., rigoleuse sur 3 pts., faucheuse Inter 3 pts., mangeoires ensilage sur roues 3' x 16', mangeoire balles rondes, pick à balles rondes 3 pts. ou attache sur pelle avant, vis à grain Allied 6" x 51' sur roues, pesée de tracteur White, génératrice Victoria 20 000 watts sur roues, soudeuse Lincoln 250, chalumeaux & bonbone portative, grains de semences, batteries à clôture, poches de corde, champion fonctionnel & différents articles trop longs à énumérer.
L'équipement d'étable: Soigneur Alfa Laval 6 compartiments (1996) avec ordinateur, Soigneur automatique rond à ensilage Airablo, 2 débouleurs à silo Patz grandes roues 20' avec moteur 5hp Baldor, rouleuse RD 4 compartiments, convoyeur à foin à courroies 90', monte balles 40', convoyeur à ensilage Patz sur roues 16" avec moteur avec inversion, hache-paille Dynavent 11.5 hp au gaz, balai mécanique Wic moteur 2hp au gaz, séchoir à foin, taille sabot, chariot Wic à manivelle.
Récolte: 3000 petites balles de foin 1ière coupe, 600 petites balles de paille, 62 tonnes de maïs grain (25% humidité), 5 tonnes de soya.

Tente & Cantine sur les lieux
Conditions Comptant ou prêt banquaire
Bâtiments & fond de terre à vendre privément
En cas de grosse tempête l'encan sera remis au lendemain
Les encans Boulet inc.
Alfred Boulet
St-François, Montmagny
Tél.: (418) 259-7086
***Acheteur de troupeau & roulant avec ou sans fond de terre**

ENCANS

LAFAILLE & fils (1975) ltée

ENCAN SAWYERVILLE
ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEAUX D'EMBOUCHE
Nous vous présentons cet automne 8 encans spécialisés dont le premier aura lieu le 4 septembre et sera pour les animaux de semi-finition et veaux lourds. Les 7 suivants pour les veaux d'embouche se tiendront du 13 septembre au 31 octobre. Cette année, il y aura deux ecans à l'hiver et un au printemps 1998.
Tous les encans débutent à 9h30 a.m. L'entrée des animaux se fait à compter de 18h00 la veille.

HIVER 1998
Mercredi le 28 janvier — Veaux d'embouche
Jeudi le 19 février — Veaux d'embouche
• Entrée des animaux de 18h00 à 22h00 la veille et de 6h00 à 14h00 le jour de la vente.

PRINTEMPS 1998
Samedi le 25 avril — Veaux d'embouche
• Entrée des animaux de 18h00 à 22h00 la veille et de 6h00 à 14h00 le jour de la vente.

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Prenez note que les inscriptions se feront par appel téléphonique au bureau de Lafaille & Fils Ltée au (819) 849-3606 ou 849-4702 et que pour une meilleure planification de toutes nos ventes, nous vous suggérons de vous inscrire pour le ou les encans de votre choix le plus tôt possible

Pour plus d'information, appelez:
LES ENCANS LAFAILLE & FILS LTÉE
512, Main ouest, Coaticook, QC
Bureau
Tél.: (819) 849-3606 ou 4702
Fax: (819) 849-3047
Encans
Tél.: (819) 875-3577
Fax: (819) 875-3514
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE L'ESTRIE
Tel.: (819) 346-8905
Fax: (819) 346-2533

TORO HOLSTEIN!!! TORO HOLSTEIN!!!
Plus de 25 taureaux - Pur-sang Enrg..!!! **- Fils de MASON, SAMBO, RUDOLPH, STORM....!!!**
Mère jusqu'a; 30,000 lbs de lait
EXTRA CHOIX!!!
2 fils de la fameuse • MARLAU STARMANIA EX. • CHAMPIONNE • D'EXPOSITIONS!!!
SUPERBE!!!
6 PRÊTS POUR LE SERVICE!!!
FERME SONY
(514) 759-5400 - 759-9546

LES ÉLEVAGES
MARKANI INC.
AVIS D'ENCAN MARKANI INC.
VENTE DE CONSIGNATION DE VACHES LAITIÈRES DE PRODUCTION, HOLSTEIN PUR-SANG ET N.I.P.
Au Local des Encans Markani
222, Pionniers Est, St-Arsène
Cté Rivière-du-Loup (Sortie 514)
Vendredi, 30 janvier 1998 à 13h00
Sera vendu: 50 vaches et taures Holstein, pur-sang et N.I.P. fraîches vêlées ou vêlant sous peu.
EXEMPLES DE SUJETS DANS LA VENTE:
• Une Counselor T.B. fraîche: 2-10: 8,910 3.9 3.6 210 - 220 - 216.
• Une Raider, fraîche à son 2ième veau. A 2-9: 10,820 B.C.A. 238.
• Une Supersire, fraîche, mère: T.B.
Plusieurs autres vaches fraîches avec des productions de 30 à 40 Kg. par jour.
Si vous avez des consignations, il nous reste encore quelques places disponibles.
Informations:
DENIS ST-PIERRE
Tél.: (418) 862-1508
RICHARD LANDRY
Tél.: (819) 336-4329
ENCANTEUR
Jean-Lorrain Lafond
(418) 248-6158

ENCANS

VENTE PAR ENCAN
Au
MAGASIN SPORT PLUS
144 rue Principale
ST-APOLLINAIRE
Cté Lotbinière
Samedi 31 janvier à 10 h 00
SERA VENDU: des lots d'armes à feu, permis d'aquisition d'armes à feu obligatoire pour acheter. Lot d'arcs, de vêtements, de hockey, de vélos, outillages, articles de camping.
CONDITION: argent comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations: (418) 881-2024 ou (418) 881-3226
ALBERT & LUC BRETON
INVERNESS
ENCANTEURS
(418) 453-2681
Luc: (418)453-2271
Fax: (418)453-2281
À votre disposition pour tout genre de ventes par encan.

Livraison gratuite
Partout au Québec
BULL SALE
VENTE DE TAUREAUX
ENVIRON 130 TAUREAUX
Testés pour la semence
Endroit: 155, des Vétérans, Asbestos
Date: Dimanche, 22 février 1998
Heure: 12h00
Cantine sur les lieux
4 ANGUS, 15 RED ANGUS; 56 CHAROLAIS; 10 HEREFORD; 8 LIMOUSIN; 10 SHORTHORN; 27 SIMMENTAL
Sunday February 22th, 1998
Pour plus d'informations
For Information
MAPAQ
JEAN PATOINE
(819) 820-3001
SECRÉTARIAT
SYLVIE CHAMBERLAND
(514) 534-4010
RANCH LOUGAMI
MICHEL GAGNÉ
(819) 879-2905
STATION DE TAUREAUX D'ASBESTOS

Alta Genetics Inc.
Là où l'on retrouve Astre, Bellwood, Jed, Formation, Wade...
David Crack
EST DU QUÉBEC
819-352-1670
Alain Trudeau
CENTRE DU QUÉBEC
514-531-1478
Mark Deboer
OUEST DU QUÉBEC
514-544-0828
Nous maximisons l'amélioration génétique du bétail

ENCAN
TAUREAUX, BEAUX, BONS, EFFICACES...!
• Fertilité garantie.
• Reproducteurs certifiés de génétique supérieure.
VENTE Samedi 7 février à 12h00
40 taureaux de races CHAROLAIS, LIMOUSIN, SIMMENTAL
En cas de tempête la vente sera remise au lendemain
Pour information:
Association des Éleveurs de Bovins de Boucherie du Bas St-Laurent
Tél.: (418) 562-1837
Fax: (418) 562-6337

ENCANTEURS
BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Farenteau
encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

ENCANTEURS
ENCAN
Disponible pour tous genres d'encans d'animaux, machineries, succession, antiquité, faillitte, etc.
Estimation gratuite
ENCAN
MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél.: (514) 796-2179
(514) 771-2240

Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
Les Enchères René Houde
554, chemin Giroux
Bromptonville (Québec)
J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
«Laissez mon expérience travailler pour vous.

Confiez votre encan à de vrais «SPÉCIALISTES»
Lafaille et fils 1975 ltée
Donnant satisfaction depuis 30 ans, autres services spécialisés, achat et vente de vache à lait, troupeau, roulant de ferme.
UN CHOIX INTELLIGENT
512, Main ouest
Coaticook
Tél.: (819) 849-3606
Jean-Louis (819) 835-9385

À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Bernabé-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(514) 792-6247

LES ÉLEVAGES
MARKANI INC.
Achats et ventes de vaches laitières, de troupeaux complets et de fermes.
Informations:
DENIS ST-PIERRE
222 Pionniers Est, St-Arsène,
G0L 2K0
Tél. / fax: (418) 862 -1508

Les bonnes décisions ne se prennent pas à la légère
• Que doit t'on faire
• Quels décisions prendre
• De quel façon liquider
• Vendre privément ou par encan
Pour toutes les réponses à vos questions adressez-vous en toute confiance à des experts
ENCANS JULES INC
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (514) 266-0670
(514) 263-4480
Cell.: (514) 531-0450
ou Fax: (514) 263-8448

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de:
• Troupeau
• Roulant
• Ferme complète
(514) 773-5660
Cell. (514) 497-5894
Fax: (514) 773-3744
Nos encans sur internet
http://www.ntic.qc.ca/~dpaulus
e mail: dpaulus@ntic.qc.ca
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Annonces classées (514) 679-8483



L'enfant perdu et retrouvé (27)

J'attendis que la fournée fût cuite à peu près ; et me glissant dans l'ombre par derrière le four, j'enlevai une galette que je dévorai, caché sous mon lit de paille, succulente, fraîche et chaude. Je n'avais pas fait un semblable repas depuis trois semaines. - Où allez-vous de ce pas-là ? - Je cherche mes parents. Je suis un petit Marin, j'ai été volé à l'âge de cinq cins. Si vous êtes mon père, dites-le-moi, il y a si longtemps que je marche pour vous trouver. - Je ne suis certainement pas votre père. Je connais un Marin qui reste au grand portage de la Lièvre, où il tient une espèce d'hôtel pour les voyageurs qui montent en chantier, à six lieues au nord de Buckingham; il est peut-être de vos parents. - Hélas ! M'écriai-je, que je suis malheureux ! Je n'aurai donc jamais un pied-à-terre dans ce bas monde. - Mon ami, reprit M. Marin, restez ici aussi longtemps que vous le voudrez. La table est mise, venez dîner; vous souperez avec nous, vous passerez la nuit sous mon toit. Enfin, remettez-vous complètement de vos fatigues. » Je restai chez ce brave homme jusqu'au surlendemain midi.

Au grand portage de la Lièvre

Trois semaines plus tard, dans le temps le plus rigoureux de l'hiver, vers; la fin de janvier, j'arrivais au grand portage de la Lièvre, après bien des pas et des fatigues. La nuit enveloppait la forêt de ses ombres ; j'apercevais, par intervalles, à travers les flocons de neige tombante, les lumières de l'hôtel; puis une rafale de poudreries me replongeait dans l'obscurité. J'entendais partir de la maison, comme des cris d'hommes qui se querellent et se disputent. J'entrai, sept ou huit voyageurs, qui trinquaient à la barre, se turent soudain, et fixèrent sur moi leurs regards effrontés. Je tremblais comme une feuille. Un grand gaillard de six pieds, les épaules carrées et larges, s'avance et me dit d'un ton hautain : «Qu'est-ce que vous voulez ? - Y a-t-il ici un nommé M. Marin. - Oui, c'est moi, et je n'ai jamais eu peur d'un homme.» Je compris qu'ils avaient tous la tête chaude. «Moi aussi, continuai-je, je m'appelle Marin, j'ai été volé à l'âge de cinq ans, et je cherche mes parents. - Vous ne les trouverez pas ici. Ah ! c'est que, voyez-vous, vous n'êtes pas le premier qui essayez à me conter des histoires comme ça, pour se faire coucher et nourrir. Quand un homme me demande la charité pour l'amour de Dieu, je la lui donne ; quand il use de détours pour me tromper, sans cérémonies, je le mets à la porte. Mon ami, vous savez par où vous êtes entré, sortez par là. - Monsieur, veuillez considérer que personne ne peut résister dehors par un pareil temps. Sortez, vous dis-je, sortez. » Je ne bougeais pas. Il s'élance sur moi, me met une main sur le chignon du cou et l'autre dans le bas des reins, et, assaisonnant son geste d'un bon coup de pied, il m'envoya voler au bas de la galerie, comme une mitaine. Je restai quelques minutes sur le flanc, tout abasourdi, sans pouvoir me relever. Je les entendais, en dedans, rire, crier, jurer et se chamailler. Grand Dieu, quel destin que le mien !

Je repris, harassé, le chemin du bois. Trois lieues me séparaient de la plus proche habitation. J'avais peur des loups ; il me semblait à tout moment voir briller au fond des taillis des yeux de feu. J'écoutais tremblant ; je n'entendais que le sifflement du vent dans la tête des grands arbres, et, de temps en temps, l'écho affaibli des cris et des blasphèmes qui s'échappaient de l'hôtel. Découragé, effrayé, les cheveux droits sur la tête, je tombai à genoux dans la neige, et je fis ma prière : «Mon Dieu, mon Dieu, disais-je, ne m'abandonnez pas, car je vais mourir seul dans cette forêt ; et même les passants ne trouveront pas mon corps enseveli sous des monceaux de neige.»

À peine m'étais-je traîné la distance de trois milles, que j'entendis approcher du bruit par derrière moi. Je tressaillis, et, les oreilles au guet, m'arrêta tout court. Bientôt je distinguai le son clair et argentin des clochettes ; un homme en voiture me rejoignit. Je lui demandai s'il voulait m'emmener un petit bout. « C'est bien, dit-il, embarquez. » Environ six arpents plus loin, le chemin descendait sur la rivière. Sans nous en douter, allant au grand trot, nous nous jetâmes tête baissée dans un trou d'eau ; le courant avait mangé la glace par en dessous ; il ne restait plus à la surface que la couche de neige. Cheval et voiture enfilèrent dans l'abîme, pour ne plus reparaître ; l'homme et moi nous nous débattions au milieu des glaçons brisés. L'eau était froide, cependant pas autant qu'on pouvait se l'imaginer ; mais les doigts me gelaient, en se cramponnant aux épaves flottantes. Enfin, après maints efforts, je parvins à me hisser sur le pont solide ; et saisissant mon compagnon par la chevelure, je le halai après moi; il était temps, les forces lui manquaient et il allait sombrer.

Sur ces entrefaites, nous entendîmes venir une autre voiture. Je courus à sa rencontre, en criant : « Ne passez pas ici, nous venons de noyer notre bête. » Le nouvel arrivé avait un attelage double. Nous dételâmes les deux chevaux ; et, par un long circuit, nous les fîmes passer l'endroit dangereux, un par un, les tenant par la bride ; puis nous traînâmes la voiture à bras. Pendant ce temps-là, l'homme qui avait perdu son cheval, se lamentait, courait çà et là, se prenait aux cheveux, voulait se jeter à l'eau. «Venez-vous-en avec nous, lui dit l'homme aux deux chevaux, c'est inutile de chercher plus longtemps ; le courant a tout emporté, et ne rendra rien. Sans doute le malheur est grand, mais après tout, vous devez vous estimer heureux d'avoir sauvé votre vie. »

Nous marchâmes le reste de la nuit. J'étais gelé. De temps en temps nous courions derrière la voiture pour nous réchauffer; mais nos habits glacés, raides comme des bardeaux, nous étaient, pour trottiner d'un grand embarras. À six heures du matin, nous entrions dans le village de Buckingham. Je remerciai notre cocher de m'avoir emmené ; l'autre me remercia de l'avoir tiré de la rivière ; tous deux me souhaitèrent bonne chance dans mes recherches. « Merci, merci ! » Nous nous séparâmes en nous serrant la main. Un danger commun et des services mutuels avaient fait de nous, en quelques heures, des amis.

À Buckingham

Je me rendis tout droit au presbytère, le curé partait pour aller dire sa messe. Je lui racontai, en peu de mots, mon accident de la nuit, et lui demandai quelques informations. « C'est bien, dit-il ; allez à la cuisine. Ils vont vous prêter des habits pour changer. Chauffez-vous, déjeunez ; et après la messe nous parlerons de votre affaire.»

Vers neuf heures, il me demanda à son bureau. Il m'interrogea sur le long et sur le large, m'accablant de questions. Je voulais me retirer : « Je ne puis ainsi prendre sur votre temps et abuser de votre patience. - Non, ne craignez point, cela m'intéresse. Du reste, vous ne pouvez partir maintenant, il vous faut attendre que vos habits aient séché. Car, ajoutait-il en riant, je ne vous donne pas les miens. Après le dîner, si vous le voulez, vous pourrez continuer votre route ; jusque-là, vous êtes mon prisonnier. »

Il semblait prendre un véritable intérêt à mon cas. « Il n'y a certainement pas, dit-il, de Marin dans Buckingham ; peut-être en trouveriez-vous dans Ripon ; ce canton est peuplé de familles qui viennent de différentes paroisses du Canada. Je vais vous donner une lettre de recommandation pour le curé du lieu. »

J'étais confus et touché de tant de bonté. Quand je partis, je me jetai à ses genoux pour le remercier et lui demander sa bénédiction. Il me releva, m'embrassa en me disant : « Vous êtes un brave jeune homme, Dieu vous bénira. Vous retrouverez vos parents. Vous les retrouverez au moment que vous y penserez le moins. »

À Ripon

Je partis pour Ripon. «Vous trouverez vos parents », cette parole résonnait à mon oreille comme la prédiction d'un prophète. Ce prêtre me paraissait inspiré de Dieu ; il parlait avec tant de fermeté, tant d'assurance ! Je retrouverais mes parents, j'en étais convaincu, je me sentais récompensé de toutes mes fatigues. Avec une espérance inébranlable, je m'attendais à la réalisation immédicite de cette promesse ; elle devait se réaliser en effet, mais dans toute sa teneur: « au moment que j'y penserais le moins ».

J'allais le coeur gai, mais la jambe lasse. La nuit que j'avais passée sans sommeil, l'accident qui m'était arrivé, le froid que j'avais enduré, les émotions diverses qui étaient venues m'assaillir coup sur coup, tout cela brisait mes forces. À la brunante, je frappai à une petite maison, où je demandai à couvert pour l'amour de Dieu.

«Oui, me dit une femme jeune encore, mais décharnée ; avec plaisir, je vous donnerai à coucher, mais je ne vous donnerai pas à souper, car de manger il n'y en a pas dans la maison.» Je m'approchai de la cheminée qui flamboyait. Cinq petits enfants, dont le plus vieux était âgé de douze ans, se pressaient autour du feu, maigres, pâles, exténués. Il est impossible d'être plus pauvre que cette famille ; dans l'unique appartement nu, on ne voyait ni table, ni lit, ni chaises. Les trois plus petits garçons pleurraient tout le temps, en disant: « Maman, j'ai faim, maman du pain. » C'était à fendre le coeur. Je dormis, tout de même, sur le plancher raboteux.

(suite la semaine prochaine)

LES ENGRAIS LÉVIS LTÉE

Les Engrais Lévis Ltée, membre du réseau Cargill et chef de file dans le domaine des productions végétales est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour le poste suivant :

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Description de tâche : Rencontrer les producteurs agricoles pour la vente d'engrais minéraux, semences et pesticides. Faire un suivi technique après vente auprès de la clientèle.

Exigences : Être diplômé(e) en agronomie ou technologie agricole. Connaissance pratique des productions végétales. Avoir de l'initiative et un bon sens de l'organisation.

Région : Pour couvrir la rive Nord du St-Laurent de Trois-Rivières à Deschambault

Rémunération : Salaire et avantages sociaux concurrentiels.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **13 février 1998 à :**

Jean-Claude Brulotte, président
Les Engrais Lévis Ltée
5649 Maréchal Joffre
Charny, Québec G6X 3E4
Fax : (418)832-9171

Note : Seules les personnes invitées en entrevue seront contactées.

---

appel de candidatures
emplois occasionnels

Gouvernement du Québec
pour l'équité en emploi

Cet appel de candidatures vise à combler des emplois occasionnels à la Régie des assurances agricoles du Québec, dans toutes les régions administratives du Québec. Les personnes qui satisfont aux conditions d'admission seront inscrites dans la région administrative de leur résidence.

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN AGRICOLE

27 230 $ À 38 115 $ - Numéro : FCPO-2570001-03

PRINCIPALES FONCTIONS : Procéder au décompte physique et/ou à l'échantillonnage des productions en assurance récolte. Réaliser les décomptes physiques des productions animales en assurance stabilisation. Réaliser les enquêtes requises à l'évaluation des pertes et aux dommages subis par les producteurs. Procéder à la vérification des déclarations de la clientèle dans les productions végétales et animales. Réaliser les inspections préalables afin de valider les informations inscrites au contrat et analyser l'assurabilité du producteur.

CONDITIONS D'ADMISSION : Détenir un diplôme d'un institut de technologie agricole ou un diplôme d'études collégiales avec spécialisation pertinente ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Le diplôme d'études collégiales peut être compensé de la façon suivante : détenir un certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à une 5e année du secondaire reconnu par l'autorité compétente et avoir six années d'expérience pertinente à l'emploi. La personne qui a quatre ou deux années d'expérience pertinente est également admise si elle a réussi, selon le cas, une ou deux années de scolarité postsecondaire ayant les sciences biologiques et les sciences physiques ou les techniques biologiques ou techniques physiques comme matières dominantes. Chaque année de scolarité manquante inférieure à une 11e année ou à une 5e année du secondaire peut être compensée par deux années d'expérience de travail, rémunéré ou non, incluant la charge de travail familial. Sont également admises les personnes qui sont en voie de terminer la dernière année de scolarité requise. Posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

INSCRIPTION : 22 janvier au 31 mars 1998. Seules les candidatures reçues pendant cette période d'inscription seront acceptées. Faire parvenir le formulaire «Offre de service - emplois occasionnels» à la Régie des assurances agricoles du Québec, Service des ressources humaines, 5825, rue Saint-Georges, Lévis (Québec), G6V 4L2. Télécopieur : (418) 833-6145. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Pour information : Madame Sylvie Perron, téléphone : (418) 838-5612.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Le formulaire «Offre de service - emplois occasionnels» est disponible au Fichier central du personnel occasionnel et dans les bureaux régionaux du Conseil du trésor, dans les centres Travail-Québec, dans les bureaux de Communication-Québec et dans le site Internet du Conseil du trésor (http://www.tresor.gouv.qc.ca). Pour occuper un emploi dans la fonction publique, il faut une connaissance du français appropriée aux fonctions. La fonction publique favorise, à compétences égales, la nomination d'une personne faisant partie des groupes visés par les programmes d'accès à l'égalité.

Québec

LES COMPOSTS DU QUÉBEC INC.

LES COMPOSTS DU QUÉBEC inc., entreprise comptant plus de 90 employés, spécialisée dans la fabrication de composts et de terreaux, recherche une ou un :

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Le candidat verra à la réalisation des activités de mise en marché des produits et des services offerts par l'entreprise, principalement pour le territoire de Québec et de l'Outaouais. Il sera chargé d'établir et de maintenir un lien efficace entre les clients et l'entreprise. Il sera appelé à solliciter et à recruter de nouveaux clients et à effectuer des visites auprès des clients actuels.

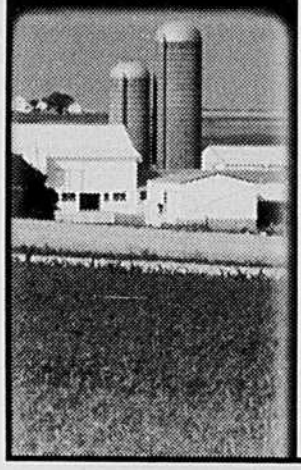
Expérience minimum de 3 ans comme représentant, mise en marché auprès de professionnels dans des secteurs horticole, agricole ou connexe. Formation minimale collégiale en horticulture, agriculture, environnement ou autre formation pertinente.

Le candidat devra faire preuve d'une grande autonomie, d'un jugement critique ainsi que d'une excellente aptitude à communiquer dans les deux langues officielles.

Toute les personnes intéressées par ce poste doivent acheminer leur curriculum vitae au plus tard le **28 JANVIER 1998** à l'attention de :

Mme Lise Larochelle
Coordonnateur des ressources humaines
LES COMPOSTS DU QUÉBEC inc.
415, chemin Plaisance, C.P. 448
Saint-Henri-de-Lévis (Québec) G0R 3E0

La COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC est la plus importante entreprise agro-alimentaire du Québec et nous possédons tous les atouts pour faire face à l'avenir avec confiance et sérénité. Notre croissance continue nous amène aujourd'hui à rechercher un professionnel dynamique qui œuvrera auprès des coopératives locales et des agriculteurs de la grande région métropolitaine.



CO-OP

REPRÉSENTANT RÉGIONAL
Productions végétales et Agriculture de précision

Relevant du directeur des ventes, vous appliquerez les programmes au niveau des semences, des engrais minéraux et des produits de protection des cultures en collaboration avec le service technique. Vous mettrez en application les programmes de promotion et de vente approuvés de manière à atteindre les objectifs fixés. Vous aurez également la responsabilité de développer le domaine de l'agriculture de précision.

Bilingue, vous possédez une formation de niveau universitaire en agronomie et avez acquis une expérience pertinente de 3 à 4 années. La connaissance de l'informatique et du secteur de la coopération vous avantagera. Vous êtes reconnu pour votre aptitude à la communication, votre facilité à établir des relations interpersonnelles et votre habileté à travailler en équipe.

Si vous désirez évoluer dans un milieu stimulant où l'on reconnaît l'apport de chacun, faites parvenir votre curriculum vitæ, en mentionnant le numéro de dossier 97-011-008, **avant le 6 février 1998,** à : **Madame Lise Arsenault, Coopérative fédérée de Québec, Division des ressources humaines, 9001, boul. de l'Acadie, bureau 200, Montréal (Québec) H4N 3H7.**

Nous préconisons l'égalité des chances en matière d'emploi.
Seules les personnes sélectionnées recevront un accusé de réception.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

OFFRE D'EMPLOI

CDAQ

Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sont à conclure une entente afin de supporter et de faciliter la mise en œuvre de clubs-conseils axés sur la conservation des ressources naturelles et la qualité de l'environnement au Québec.

Coordonnateur des clubs-conseils en agroenvironnement

Relevant du comité de gestion formé des représentants du CDAQ, du MAPAQ et des clubs, les principales fonctions du coordonnateur consisteront à promouvoir l'entente CDAQ-MAPAQ auprès de la clientèle et en expliquer les modalités, les objectifs et la finalité recherchés. Le coordonnateur verra à mettre en place des mesures d'accompagnement et de promotion à l'intention des clubs, des membres, des présidents et des conseillers. Il développera un réseau d'échanges entre les clubs et les différents partenaires afin d'assurer le transfert des connaissances et mettra un accent particulier à effectuer un maillage avec les bureaux régionaux du MAPAQ. Aussi, il réalisera un programme de formation pour les conseillers et les membres et verra à gérer les différentes ressources mises à sa disposition. Enfin, le coordonnateur aura la responsabilité d'analyser les retombées de l'entente et en rendre compte au comité de gestion, dont il assumera le secrétariat.

Exigences :

- Être membre de l'Ordre des agronomes du Québec;
- Expérience minimum de trois (3) années reliées aux pratiques de fertilisation et de conservation des ressources et aux fonctions énumérées ci-haut;
- Connaissance de la problématique environnementale;
- Être capable de mobiliser les représentants des organismes autour de projets communs;
- Facilité à travailler en équipe et en partenariat;
- Autonome et habile communicateur;
- Connaissance de l'anglais parlé et écrit, un atout.

Lieu de travail: Ste-Élisabeth-de-Warwick

Nous offrons un salaire compétitif, de même qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de nous faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 2 février 1998** *à l'adresse ci-dessous en indiquant le numéro de recrutement :* **B125.01.98.1**

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9
Fax : (514) 670-6810

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seuls ceux retenus pour une entrevue seront contactés.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous UPA

Assistance gouvernementale: quand l'imprévu dépasse le prévisible

Réjean Paulin
Collaboration spéciale

(OTTAWA) Il s'agit de la troisième catastrophe en deux ans après le Saguenay et le Manitoba. Mais, davantage que les précédentes, celle-ci met à l'épreuve les programmes fédéraux d'assistance en cas de sinistre.

La tempête de verglas aura de nombreuses conséquences dont aucune disposition législative ni aucun programme fédéral ne tiennent compte pour le moment. C'est le cas notamment des pertes de revenus que les agriculteurs touchés subiront à moyen et à long termes.

Les politiciens fédéraux répondent donc avec une certaine aisance quand il est question de l'aide immédiate, mais commencent à patiner quand on leur parle du gagne-pain que plusieurs agriculteurs ont perdu ou risquent de perdre.

Les déclarations entendues depuis le début de la crise n'en disent pas beaucoup. Lyle Vanclieff, le ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, a précisé qu'il n'y a pour l'instant, ni projet de loi ni programme à l'étude pour venir en aide à ceux qui souffriront du verglas longtemps après qu'il sera fondu.

Le cabinet, qui se réunit régulièrement depuis la tempête, songe-t-il à faire quelque chose? Peut-être que oui, peut-être que non, si l'on se fie aux déclarations du ministre Vanclieff et de Art Eggleton, son collègue de la défense responsable de l'aide des militaires aux régions sinistrées. «Nous n'approuvons et ne rejetons rien» a dit le ministre Eggleton, quelques heures après une déclaration semblable de M. Vanclief.

Cela dit, le vice-premier ministre, Herb Gray, laisse entendre qu'il existe peut-être un moyen d'aider ces sinistrés, sans cependant compromettre son gouvernement. «Nous devons répondre aux gouvernements des provinces, dans le cas de programmes spécifiques, à propos des pertes à long terme.»

Il s'agirait donc que le gouvernement du Québec dessine un programme adapté à la situation pour ensuite demander un remboursement du fédéral. Ce programme pourrait tenir compte des pertes à long terme et demeurer conforme aux critères de remboursement.

L'inondation de la vallée de la rivière Rouge au Manitoba avait laissé plusieurs agriculteurs dans une situation semblable à celle qui attend ceux de la Montérégie. La catastrophe du Saguenay également a causé des pertes que les programmes fédéraux n'indemnisent pas. Mais, selon le ministre Eggleton, il y eut des «arrangements spéciaux, dont on peut encore discuter».

Les programmes fédéraux actuels ne tiennent pas compte des futures pertes de revenus. Mais en définitive, il semble possible de contourner cette lacune avec l'aide des provinces, de même que par certains arrangements.

Les politiciens s'excusent de ne pouvoir être plus clairs, puisqu'ils doivent voir au plus pressé, soit rebrancher tout le monde au plus vite et coordonner les secours en attendant que soit terminé ce travail titanesque.

Si l'assistance à long terme n'est pas exclue, il est clair qu'elle prendra forme seulement s'il y a demande expresse. Quant à l'assistance immédiate, l'armée restera sur place aussi longtemps qu'il le faudra.

Et pour soulager quelque peu ceux qui en auront plein les bras à ce temps de l'année où il faut payer ses impôts, Revenu Canada compte se faire compréhensif. «Nous ferons tous les efforts nécessaires pour nous assurer que nous n'ajoutons pas aux difficultés des Canadiens qui ne peuvent pas respecter leurs obligations fiscales en raison de circonstances indépendantes de leur volonté» a dit par voie de communiqué, Herb Dhaliwal, ministre fédéral du Revenu. ■

VERGLAS

Beaucoup de serres endommagées

Isabelle Paradis

De nombreuses serres ont subi d'importants dommages en raison du verglas. Bris de vitres, polythène déchiré, pertes de plants. Même si tous les serriculteurs disposent de génératrices puissantes, en raison de l'immense vulnérabilité de cette production à toute forme d'interruption de courant, certaines entreprises n'ont pu réussir à éviter les dégâts.

C'est le cas notamment des Serres Ferland à Saint-Liguori, dans la région de Joliette. Sous le poids du verglas et du grésil surtout, les cinq serres en polythène couvrant 2700 mètres carrés se sont écrasées dans la nuit du 9 au 10 janvier. «On chauffait depuis le début pourtant, précise Raymonde Ferland, car on n'a pas vraiment manqué d'électricité». Une vaste corvée avec les voisins a permis de nettoyer le plus gros. On craignait que les immenses plastiques s'envolent et causent des dommages. Les structures des serres ont également été touchées par endroit. Les Serres Ferland produisent 12 millions de transplants par année destinés aux producteurs maraîchers pour la culture en plein champ. Les Ferland estiment qu'ils ont subi des dommages d'environ 200 000$. «Il nous faut absolument des compensations gouvernementales si on veut garder l'entreprise ouverte, signale Raymonde Ferland. Notre production débute le 15 mars et il faut reconstruire avant. On est pas mal découragé.»

On rapporte également des dommages chez les Vivaces Québécoises , à Sainte-Dorothée, aux Serres Wilson à Saint-Rémi, aux Fermes Caron à Ville Mercier, aux Serres de Robert Alfaoui à Saint-Antoine et cette liste est loin d'être complète. Au complexe Hydro-Serre Mirabel, on rapporte aussi des bris de vitre qui ont endommagé directement les plants de laitue, au point où on a perdu environ 35% du volume de production mensuel. L'entreprise détient un complexe de 2 hectares où les dommages ont eu lieu et un autre de 3 hectares, de construction différente, où aucun dégât n'a été observé!

Aux serres Scardera, à Saint-Hubert, on rapporte que de nombreuses boutures ont été perdues à la suite d'un bris de génératrice. Là aussi, des polythènes, pourtant renouvelés à l'automne, ont brisé sous le poids de la glace. À Laval, le président du Syndicat local, Gilles Lacroix, rapporte qu'environ 17 producteurs ont des serres qui se sont effondrées. À ces derniers, s'ajoutent ceux, encore plus nombreux qui ont des bris de vitre ou des polythènes déchirés et des structures endommagées.

Les Serres du Saint-Laurent ont aussi subi des pertes, notamment à leurs serres situées à Sainte-Marthe de Vaudreuil et à Saint-Janvier où de 700 à 800 vitres ont été brisées. À cet endroit, les seuls dommages en bris de verre sont évalués entre 70 000 et 80 000$. Mais ce qu'on craint le plus, explique un des propriétaires, Jacques Gosselin, ce sont les pertes de production reliées à la surchauffe.

Beaucoup de serristes ont dû en effet augmenter considérablement le chauffage pour tenter de faire fondre la glace à mesure. Il fallait aussi parallèlement couper l'éclairage, trop exigeant pour les génératrices. Ces conditions ont évidemment altéré considérablement la croissance des plants et compromis leur productivité. On s'attend donc à de douloureux bilans financiers.

Certains producteurs comptent sur leurs assurances privées pour compenser les pertes de production. Mais plusieurs sont inquiets. Il s'agit évidemment pour la majorité de la première fois que de tels dégâts surviennent. On ne connaît donc pas exactement comment les assureurs vont réagir. ■

Des pommes de terre du Témiscamingue pour les sinistrés

André Audy - un producteur de Saint-Eugène-de-Guigues, au Témiscamingue - a fourni 1000 sacs de 50 livres de pommes de terre aux sinistrés du verglas. Les sacs étaient destinés aux grandes cuisines qui préparaient de la nourriture pour les centres d'hébergement. Les pommes de terre ont été transportées gratuitement par un marchand d'alimentation , A. De Lachevrotière, sous la bannière Métro. ■

Fédération des producteurs de lait du Québec

Transactions des quotas de lait

Janvier 1998

Système centralisé de vente des quotas
Québec, Nouvelle-Écosse et Ontario

	Prix fixé	16 150,00$ ▶
	Nombre	Quantité kg de m.g./jour
Offres de vente réussies	307	1 785,4
Offres d'achat réussies	518	1 795,2
Vente par la réserve		9,8
Achat par la résevre		0,0
Offres totales de vente	331	2 281,9
Offres totales d'achat	1 313	3 980,4

Détails de l'encan

Ventes Nombre	Quantité en kg de m.g./jour	Cumulatif	Prix offerts $/kg de m.g./jour			Achats Nombre	Quantité en kg de m.g./jour	Cumulatif
142	701,2				15 025	65	229,3	
98	533,3	1 234,5	15 026	à	15 510	98	272	
38	320,8	1 555,3	15 511	à	15 900	197	478,4	
28	228,8	1 784,1	15 901	à	16 149	435	1205,5	
1	1,3	1 785,4		16 150		13	29,6	1 795,2
9	92,4		16 151	à	16 300	196	628,3	1 765,6
9	106,8		16 301	à	16 800	233	801,8	1 137,3
3	67,8		16 801	à	17 000	41	113,6	335,5
3	229,5		17 001		et plus	35	221,9	

LES BRANCHES CASSÉES

Des portes grandes ouvertes aux champignons

Loïc Hamon

Hormis les traces très visibles de branches cassées, le verglas aura des conséquences à plus long terme sur les arbres. Les plus décharnés mourront sans doute. Ceux qui ont perdu une grande partie de leur cime seront assurément moins vigoureux et donc productifs. Tous seront plus vulnérables aux maladies.

En fait, selon Louis Bernier, professeur en pathologie forestière au Département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval, les innombrables blessures causées par le bris des branches constituent autant de portes d'entrée pour les maladies. «Les champignons pathogènes n'attendent que de pareilles occasions. Pour attaquer les arbres blessés, ce sont des spécialistes.»



Photo: Loïc Hamon

Ces agents sont responsables de la formation d'un chancre qui, s'il ne tue pas l'arbre, cause des déformations fort nuisibles. Le chancre nectrien chez les feuillus comme l'érable ou le bouleau et le chancre européen chez le pommier. À plus long terme, les champignons de carie prendront la relève pour décomposer les parties mortes. «Une fois entrés dans l'arbre, ces derniers vont poursuivre leur chemin. L'arbre peut rester debout et ce n'est qu'à l'abattage qu'on s'aperçoit combien il est ravagé. En fait, les champignons sont notre principale cause de souci en Amérique du Nord.» Pour prévenir ces attaques, il est nécessaire de procéder le plus rapidement possible à un émondage selon les règles de l'art, conseille M. Bernier. «Si beaucoup d'arbres sont touchés, cela représente sans doute trop de travail, mais dans la mesure du possible, il faut couper les branches cassées le plus près de leur base, sans toucher au renflement, appelé cambium, qui est en fait une zone très active de cellules responsables de la cicatrisation.»

L'application de produits n'est par ailleurs plus recommandée, note M. Fournier. «Selon des recherches menées récemment par un pathologiste américain, l'application d'un enduit n'a aucun effet dans les meilleurs des cas et ne fait qu'amplifier le problème dans les pires cas. Si des micro-organismes sont déjà entrés dans la cicatrice, l'enduit ne fait que maintenir un milieu humide propice à leur prolifération. Il vaut mieux laisser la coupe sécher naturellement.»■

La production de la pomme de terre de la Gaspésie sera étudiée

Alain Lavoie
Collaboration spéciale

C'est connu, depuis trois ans en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine, la pomme de terre en arrache... Habituellement, les producteurs, au nombre de 24 sur le continent et dans l'archipel, connaissaient trois bonnes années pour une moins bonne. Depuis trois ans, c'est le contraire qui se produit dans cette petite région agricole. Plusieurs facteurs attaquent littéralement cette production : la sécheresse que la région connaît depuis trois ans, le prix de la pomme de terre et enfin, le mildou qui se développe allègrement sur les parterres de production. Mentionnons également que l'absence d'une agence de mise en marché n'aide pas à résoudre le problème du prix de la pomme de terre.

Un comité a été formé du MAPAQ, de l'UPA, du Syndicat des producteurs de pommes de terre et la Coopérative Maraîchère de Bonaventure a tenu une première rencontre exploratoire avant les fêtes. «On a essayé en décembre de voir comment on allait travailler ce dossier, explique le directeur général de la Fédération gaspésienne et madelinienne, Charles-Edmond Landry. On va regarder toutes les étapes à partir de la production jusqu'à la commercialisation. On va essayer de voir comment on peut développer un produit de haute qualité de façon à nous démarquer des autres produits qui entrent dans la région, soit du Nouveau-Brunswick ou de l'Ile-du-Prince-Édouard.»

Une production et un dossier difficiles

Selon Charles-Edmond Landry, le problème sera difficile à régler. «Habituellement, le cycle dans la pomme de terre est celui-ci : les producteurs connaissent une mauvaise année pour trois bonnes années. Comme cela, les producteurs s'en tiraient bien. Sauf que présentement, avec la température qu'on a connue depuis trois ans, nos producteurs ont connu trois mauvaises années... Ils ne peuvent pas se permettre d'en connaître une quatrième, parce qu'ils vont se décourager.»

Selon le directeur régional de l'UPA de la Gaspésie et des Iles, le comité qui se penche présentement sur la problématique de la pomme de terre a résolument l'intention de faire le tour du problème. «On va regarder si on peut réduire les coûts de production pour améliorer la situation. On va aussi analyser les marques pour voir si ce ne serait pas possible d'en délaisser certaines. On va aussi travailler l'aspect de la commercialisation.» D'autres éléments seront aussi analysés, comme l'emballage et l'importance d'indiquer sur le sac le type de pomme de terre que le consommateur retrouvera à l'intérieur.

Charles-Edmond Landry espère que le comité pourra produire des fruits intéressants avant la nouvelle saison qui prendra son essor en mai prochain.

La Gaspésie compte environ 24 producteurs pour un parterre de culture évalué à quelque 968 acres. Dans les bonnes années, les revenus globaux de cette production représentaient une somme de 2,7 M$. L'an dernier, ces revenus estimés n'étaient que de 1,6 M!

Salon provincial de la machinerie agricole de Québec

578 kiosques confirmés — **12-13-14 février 98** — 100 000 pi²

de 10h à 17h

CENTRE DE FOIRE (EXPO CITÉ)
voisin du Colisée
250, boulevard Wilfrid Hamel Québec (Qc)
Tél.: (418) 691-6230

Admission générale : $ 7/personne
Prix de groupe : $ 5/personne



Sur place, les nouveaux tracteurs 1998

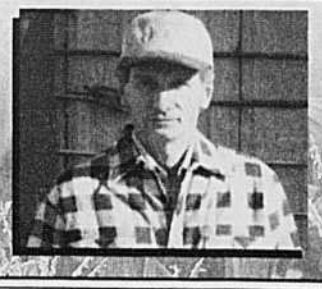
Primeur de dernière heure au Salon : *lancement des tracteurs Hürlimann au Québec*

Cette année, pour une visite approfondie du Salon, l'agriculteur devra se réserver 2 jours.

François Comeau, directeur du Salon
Téléphone/Fax : (819) 399-2558

Bodco Patz Les Industries G. Dumas inc. Banque Scotia

L'ensilage de maïs LAIT MAÏS une mine d'or pour le producteur laitier



Avec le **Z 8943** , sur un travail de sol minimum, je suis plus que satisfait du rendement obtenu en tonnage avec un bon volume de grain dans l'ensilage.

Je recommande l'hybride **Z 8943** aux producteurs de ma région comme maïs ensilage.

Jean Paul Quesnel
1962, chemin Rivière La Guerre
St-Anicet.

CO-OP

VOLAILLES

VOLAILLES VIVANTES

Semaine se terminant le 18 janv 1998
Prix aux producteurs au Québec

POULETS[1]

1,65 kg vivant et moins	1,235 $
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,255 $
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,265 $
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,270 $
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,260 $
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,230 $
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,250 $
	(Prix de référence)
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,230 $
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,220 $
3,01 kg vivant et plus	1,320 $

DINDONS[1]

Dindon gril moins de 5,4 kg vivant	1,52 $
Dindon 5,4 kg à 9,0 kg vivant:	1,50 $
Dindon plus de 9,00 Kg vivant:	1,58 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS[2]

1,84 à 1,95 kg	1,26 $
	(Prix de référence)
2,65 à 3,2 kg	1,31 $

Semaine se terminant le 18 janv. 1998

POULES (Ontario)[2]

Moins de 2,3 kg	23-25 ¢
2,3 kg et plus	65-66 ¢

POULES (Québec)

Moins de 2,3 kg[2]	31-32 ¢
2,3 kg et plus[3]	55 ¢

Prix fournis par:
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	35,85 ¢
Ontario	36,00 ¢

OEUFS

Prix des oeufs. Semaine du 19 janv. 1998

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,33 $
A-Gros	1,33 $
A-Moyens	1,27$
A-Petits	0,77 $
A-Pewee	0,23 $
B	0,50 $
C	0,35 $

LAIT

FPLQ
PÉRÉQUATION NOVEMBRE 1997

Type marché	Description	Prix ($/kg)
INTRA	Gras	5,0148
	Protéine	8,0011
	Lactose + AS	1,1767
		($/HL)
	Prime de régularité	0,8958

PRIX MONDIAL

(Prix payé pour le volume de lait produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction)

Prix pour production hors-quota pour le mois **janvier 1998**

Par hectolitre	20,5812 $
Par composant:	-le kilo-
- matière grasse	1,6467 $
- protéine	1,6481 $
- lactose + AS	1,6481 $

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de:

Septembre 1997: Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 5,324 $/kg.

Sur le marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,83 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 4,35 $/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 3,10 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) ,comestible, pulvérisée 0,69 $/kg. Animale 0,62 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 9 janvier 1998.

		($/1 000 p.m.p.)
2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard:	410 $
	utilité:	340 $
2 X 4 X 8	colombage:	400 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 12 janvier 1998

	Qté	$
Chèvres/boucs	60	35,00-140,00
Chevreaux	42	20,00-90,00 (environ 2.50$/lb pour les bons)

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

FRUITS et LÉGUMES

Prix au 14 janvier 98
(Terminal de Montréal via Washington, DC)
Prix en $U.S.

Prix non disponibles

Prix de la pomme tardive à l'état frais — Récolte 1997
Prix en vigueur à compter du 17 déc. 97

	Variétés	Prix minimum payé aux producteurs
Pommes réfrigérées	Toutes les variétés tardives pour les pommes destinées en sac	7,50$ le boisseau Canada fantaisie
	Toutes les variétés tardives pour les pommes destinées en cel-pack et tray-pack	9,50$ le boisseau Canada fantaisie
Pommes à atmosphère contrôlée	Toutes les variétés tardives pour les pommes destinées en sac	9,50$ le boisseau Canada Fantaisie
	Toutes les variétés tardives pour les pommes destinées en cel-pack et tray-pack	11,00$ le boisseau Canada fantaisie

Dû à l'écoulement lent des pommes réfrigérées, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont dû baisser les prix afin de s'assurer d'un écoulement plus rapide.

Prix minimum de la pomme de transformation tardive - récolte 1997

Une rencontre du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation a eu lieu le 18 décembre dernier. Le prix minimum pour le jus opalescent, sauce et à peler est à 0.10$ la livre ou 4.20$ le minot de 42 livres FAB le producteur et 0.0540$ la livre ou 2.27$ le minot de 42 livres FAB le producteur pour la pomme de moindre qualité et pour le jus standard.

Source: Fédération des producteurs de pommes du Québec.

Prix suggérés semaine passée et semaine du 14 au 21 janvier 1998, pommes de terre du Québec, fixés en collaboration avec l'Ass. des Emballeurs de pommes de terre du Québec

Catégorie: ronde, blanche, lavée, Canada #1

	Grossistes-Distributeurs (livré entrepôt)		Producteurs-emballeurs (à la ferme)	
	Sem. passée	Sem. à venir	Sem. passée	Sem. à venir
5 lb	0,82	0,82	0,72	0,72
10 lb	1,30	1,30	1,10	1,10
20 lb	2,45	2,45	2,16	2,16
50 lb	5,75	5,75	4,75	4,75
Jumbo	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

Vrac (livré au poste d'emballage) au 100 lb

	Sem. passée	Sem. à venir
Blanche	7,25	7,25
Rouge	N.D.	N.D.

PROVENDES

Prix de fermeture au 19 janvier 1998

Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	190,00	193,00
Avoine	157,50	-
Orge	157,50	168,00
Maïs no 3	176,50	183,95
Fève de soya	350,00	-

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé	N.D.
Gru de blé	N.D.
Tourteau de soya 48 %	350,94
Tourteau de canola 34 %	N.D.
Luzerne désydratée	250,00

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

		Fermeture 16 janv. 98	Variation (contrat à terme)	Haut	Bas
Maïs:	mars.	2,77	0,17	2,80	2,57
	mai.	2,84	0,18	2,87	2,63
Fève de soya:	janv..	6,67.	0,02	N.D.	N.D.
	mars	6,65	-0,02.	N.D.	N.D.

Source: Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg ($can/tm) le 16 janvier 98

	Janv.	Mars	Mai	Juil.
Canola:	384,60	388,00	393,40	397,50

Source: FPCCQ

Valeurs de remplacement ($/t.m.) le 16 janvier1998

	St-Hyacinthe/Québec
Maïs américain (rail)	194,75
Maïs ontarien (rail)	183,15
Fève de soya	336,55
Blé	167,80
Orge	176,30
Avoine	192,00

Source: FPCCQ

Options

Fermeture en date du 16 janvier 98 ($US/boisseau)

Maïs	Chicago	Calls	Puts
H8 - 2,50		0,27125	0,0025
H8 - 2,60		0,18	0,01
H8 - 2,70		0,09875	0,03
H8 - 2,80	2,77	0,05125	0,08125
H8 - 2,90		0,025	0,15375
H8 - 3,00		0,01125	0,24125
K8 - 2,60		0,255	0,02
K8 - 2,70		0,185	0,05
K8 - 2,80	2,8375	0,13125	0,095
K8 - 2,90		0,09	0,155
K8 - 3,00		0,06375	0,2275
N8 - 2,80		0,21	0,125
N8 - 2,90	2,89	0,16625	0,18
N8 - 3,10		0,1075	0,3175
Z8 - 2,70		1,28125	0,15875
Z8 - 2,80	2,8275	0,23875	0,2125
Z8 - 2,90		0,20625	0,275
Z8 - 3,00		0,17625	0,3425
Z8 - 3,10		0,15125	N.A.
Fève de soja	**Chicago**	**Calls**	**Puts**
H8 - 6,50		0,2125	0,0725
H8 - 6,75	6,64	0,095	0,205
H8 - 7,00		0,03875	0,39625
H8 - 7,25		0,0175	0,62
K8 - 6,50		0,31	0,1325
K8 - 6,75	6,68	0,2	0,2675
K8 - 7,00		0,125	0,44
K8 - 7,25		0,0775	0,645
N8 - 6,75	6,705	0,295	0,34
N8 - 7,00		0,215	0,505
N8 - 7,25		0,165	0,7
N8- 7,50		0,125	0,9075
X8 - 6,00		N.A.	0,1825
X8 - 6,25		0,565	0,285
X8 - 6,50	6,5375	0,45	0,415
X8 - 6,75		0,37	0,57
X8 - 7,00		0,305	0,7475
X8 - 7,25		0,24	N.A.

Janvier = F Avril = J Juillet = N Octobre = V
Février = G Mai = K Août = O Novembre = X
Mars = H Juin = M Septembre = U Décembre = Z
Source: FPCCQ

BOVINS

VACHES DE RÉFORME

	Lundi 19 janv. 98	Semaine 12 janv. 97	Semaine précédente
ENCANS VIVANTS DU QUÉBEC (1)	46,28	45,53	43,45
Prix vivant ÷ 45% de rendement carcasse (2)	*102,84*	*101,18*	*96,56*
PRIX CIBLE ÉU ET ONTARIO (1)		48,34	45,48
Prix vivant ÷45% de rendement carcasse (2)		*107,42*	*101,07*
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC (2)			
Catégorie 4A		100,50	98,50
4B, 5A et 5B		99,00	97,50
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE DU WISCONSIN (2) (3)			

(1) Unité: $Can/100 lb vif, (2) Unité: $Can/100 lb carcasse
(3) Prix majoré de 5% pour tenir compte du mode d'abattage.
Sources : FPBQ, AMPAVQ, USDA, OCA

TAUREAUX DE RÉFORME

	Semaine 12 janv. 98	Semaine précédente
ENCANS PUBLICS DU QUÉBEC		
Prix moyen	51,50	50,00

Unité: $CAN/100 lb vif *Source: FPBQ, AMPAVQ*

VEAUX LAITIERS

ENCANS PUBLICS	Semaine 12 janv. 98	Semaine précédente
Bons mâles au Québec (B)	127,00	128,00
Moyens mâles au Québec (M)	94,00	100,00
Bonnes femelles au Québec (B)	124,50	123,50
Veaux «Divers» au Québec (D)	35,50	39,50
Bons mâles en Pennsylvanie et Wisconsin (100-120 lb)	175,00	169,50
Bonnes femelles en Pennsylvanie et Wisconsin (90-120 lb)	146,25	102,25
Veaux d'abattage en Pennsylvanie et Wisconsin	43,50	50,00

Unité: $Can/100 lb vif
Sources : USDA, FPBQ,Collaborateurs: Bic, Danville, Gatineau, La Guadeloupe, Lac-à-la-Croix, Princeville, Québec, St-Chrysostome, Ste-Marie, St-Léon, St-Norbert, St-Stanislas, St-Théodore.

VEAUX DE GRAIN DU QUÉBEC

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Lundi 19 janv. 98	Semaine précédente
Nombre	321	1,254
Prix moyen (1)	154,00	164,50
Écart de prix (1)	145,00-160,00	156,00-170,00

(1) Poids carcasse estimé: 340-380 lb. Catégorie A2, Carcasse chaude avec peau, Centre du Québec

Unité: $Can/100 lb carcasse *Source : FPBQ*

PRIX OPTIMAL	12 janv. 98	19 janv. 98	26 janv. 98	2 fév. 98
Prix moyen	179,84	179,61	179,33	180,23

Unité: $Can/100 lb carcasse *Source : FPBQ*

VEAUX LOURDS D'ABATTAGE DE L'ONTARIO

ENCANS PUBLICS	Semaine 12 janv. 98	Semaine précédente
Catégorie 451-600 lb		
Nombre	337	330
Prix moyen (1)	93,70	91,76
Prix vivant/61% rendement carc. (2)	153,61	150,43

(1) $Can/vif, (2) $Can/carc. *Source : OCA*

VEAUX DE LAIT LOURDS

MARCHÉ DE LA CÔTE EST DES ÉU (1)

	Semaine 12 janv. 98	Semaine précédente
Nombre	6,622	6,275
Prix moyen (2)	240,46	238,67

(1) Poids carcasse estimé: 220-280 lb.

(2) Carcasse chaude avec peau livrée à l'abattoir

Unité: $Can/100 lb carcasse *Source : USDA-IA, Tél.: (515) 284-4460*

VEAUX D'EMBOUCHE

	Semaine du 12 janv. 98		Semaine précédente	
ENCANS (1)	**ONTARIO**	**ALBERTA**	**ONTARIO**	**ALBERTA**
Bouvillons				
400-500 lb	105,17	105,17	97,17	125,69
500-600 lb	105,09	105,09	97,13	117,94
600-700 lb	103,61	103,61	96,07	112,32
700-800 lb	97,06	97,06	94,33	105,51
800-900 lb	94,19	94,19	92,30	101,57
Taures				
400-500 lb	96,23	96,23	92,02	110,82
500-600 lb	94,92	94,92	92,.27	106,94
600-700 lb	93,07	93,07	89,74	103,50
700-800 lb	90.28	90,28	84,45	99,25

(1) Encans publics et spécialisés en saison,

Unité: $Can/100 lb vif *Source : CANFAX*

MARCHÉ À TERME - CHICAGO

Fermeture des contrats	Lundi 12 janv. 98	Lundi précédent	Année précédente
Janvier 98	N.D.	74,675	69,925
Mars 98	N.D.	73,900	69,350
Avril 98	N.D.	74,850	69,600
Mai 98	N.D.	76,075	69,975
Août 98	N.D.	78,250	72,675

Unité: $US/100 lb vif *Source : Chicago Mercantile Exchange*

BOUVILLONS D'ABATTAGE

QUÉBEC

AGENCE DE VENTE — Semaine du 12 janv. 98 au 16 janv. 98 / Semaine précédente

Prix des bouvillons et taures abattus

Toutes catégories	Nombre	Écart de prix (1) (2)	Nombre	Écart de prix (1)
Bouvillons et taures	975	142,00-156,00	911	145,00-156,75
Prix moyen		(151,36)		(155,10)
Chargements complets	Nombre	Écart de prix (1) (2)	Nombre	Écart de prix (1)
Bouvillons A1-A2	467	150,00-156,00	456	154,75-156,75
Prix moyen		(152,21)		(155,74)

Jeudi 15 janv. 98 au lundi 19 janv. 98

Chargements complets	Nombre	Écart de prix (1)
Bouvillons A1-A2	320	151,50-153,00
Prix moyen		(152,00)

(1) Transport aux frais de l'abattoir

(2) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.

Unité: $Can/100 lb carc. *Source: FPBQ, (514) 679-3882*

MARCHÉS RÉFÉRENCES

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

	Semaine 12 janv. 98	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2		
Prix moyen (1)	84,38	83,47

(1) Poids vif moins 4% (freinte) et transport aux frais de l'abattoir

Unité : $Can/100 lb vif *Source : CANFAX*

MARCHÉS PUBLICS DE L'ONTARIO

	Semaine 12 janv. 98	Semaine précédente
Bouvillons A1, 1 000 lb et +		
Prix moyen	85,90	85,74

Unité: $Can/100 lb vif *Source : CANFAX*

MARCHÉ D'OMAHA	Lundi 19 janv. 98	Semaine précédente
Bouvillons mixtes «Choice and Select»		
Écart de prix	63,00-64,00	62,00-63,00

Unité: $US/100 lb vif *Source : Commodity News Service, Chicago*

MARCHÉ À TERME - CHICAGO Fermeture des contrats	Lundi 19 janv. 98	Lundi précédent	Année précédente
Février 98	N.D.	64,175	66,150
Avril 98	N.D.	66,550	67,025
Juin 98	N.D.	67,275	64,325
Août 98	N.D.	68,325	64,475
Oct. 98	N.D.	70,625	67,075

Unité: $US/100 lb vif *Source : Chicago Mercantile Exchange*

PRIX DE GROS DU BOEUF DE L'OUEST EXPÉDIÉ À MONTRÉAL

	Semaine 12 janv. 98	Semaine précédente
Bouvillons A1	170,00	170,00

Unité: $Can/lb carc. froide *Source : CANFAX*

REVUE DES MARCHÉS

PORCS

Prix de POOL
indice de classement et revenu de vente
Québec, Ontario, Alberta et 4 marchés US
Semaine se terminant le 16 janvier 1998

	Québec	Ontario	Alberta	4 marchés US
POOL ($/100 kg)	123,84	123,35	-	-
POOL ($/100 lb)	56,17	55,95	-	-
année précédente ($/100 kg)	175,00	184,01	-	-
année précédente ($/100 lb)	79,38	83,47	-	
Indice de classement[1]	108,29	106,60	-	-
année précédente	107,62	106,20	-	-
Revenu de vente ($/100 kg)				
à l'indice	134,11	131,49	-	134,25
année précédente	188,34	195,42	-	198,99

(1) préliminaire
Source: Encan électronique du porc

Volume de porcs abattus (Têtes)
Québec, Ontario, Alberta et États-Unis
Semaine se terminant le 9 janvier 1998

	Québec	Ontario	Alberta	4 marchés US
Abattages	110,947	84,205	-	1,878,000
année précédente	129,403	84,014	-.	1,626,000

Source: Encan électronique du porc

Porcelets québécois Région	Prix le plus élevé par porcelet* (poids moyen 30 lb)
Beauce	35,87$
Nicolet	36,87$
Lanaudière	34,87$
St-Hyacinthe	37,87$
Québec	35,87$
Laurentides	35,87$
Bas St-Laurent	32,87$
Mauricie	35,87$
Côte du Sud	39,87$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.
** Porcelets issus de truies F1 n'incluent pas de prime pour le statut sanitaire ou pour le transport.*

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 16 janv. 1998
Prix du porcelet à 33 1/2 lb: N.D.
Prix des kg supplémentaires: N.D.
La grille de prix détermine le prix d'un porcelet issu d'un troupeau moyen (truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Restent à négocier les primes pour: la génétique; le statut sanitaire; le volume; les conditions de marché.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois évalués sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage.

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	
Verrats de race pure	100 et plus	**prix en révision**
Truies hybrides	contrôlées	

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Prix des truies de réforme

Ontario	94,48 $
États-Unis	86,10 $
Prix le plus élevé rapporté par un abattoir québécois la semaine dernière:	87,00 $/100 kg plus 5 $ par tête pour le transport

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	19 janv. 1998	Jeudi précédent
Fév. 98	N.D.	N.D.	N.D.	57,600
Avr. 98	N.D.	N.D.	N.D.	56,325
Juin 98	N.D.	N.D.	N.D.	64,125
Juil. 98	N.D.	N.D.	N.D.	63,875
Août 98	N.D.	N.D.	N.D.	62,000

** À partir de janv. 97, les prix sont sur une base carcasse, rdt 74 %.*

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe le 19 janv. 1998

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen $/lb)
de lait moins 49 lb	45	34	1,74-2,18	2,01
de lait 50 lb et +	56	64	1,60-2,17	1,98
léger moins de 79 lb	65	63	1,30-2,00	1,74
lourd 80-94 lb	88	31	1,22-1,79	1,55
lourd 95 lb et +	105	18	1,00-1,74	1,45
brebis et béliers	121	77	0,20-0,92	0,66

Prix des agneaux — Marchés publics de l'Ontario le 12 janvier 1998

Catégorie	Écart de prix ($/100 lb)
50 lb et moins	127,00-139,00
50 à 79 lb	141,00-232,50
80 à 94 lb	148,00-166,00
95 à 109 lb	139,00-148,00
110 lb et plus	69,00-130,00
de lait	-

Source: Agriculture Canada (514) 496-4872

LAPINS

Prix des lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix à compter du 1er juin 1997

- 2,4 kg	3,31 $/kg
- 2,4 à 2.49 kg	3,32 $/kg
- 2.5 à 2,59 kg	3,33 $/kg
+ 2,6	3,34 $/kg
animaux de réforme	2,32 $/kg

Source: Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ)
Convention de mise en marché du lapin de chair 1996

SIROP D'ÉRABLE

Prix par classe selon les achats présentement effectués au Québec en 1997, en vigueur le 18 avril 1997

Classe	Prix	% par classe (moyenne) (1990-1995)
AA	2,15 $	15 %
A	2,05 $	30 %
B	1,95 $	30 %
C	1,85 $	15 %
D	1,75 $	10 %
Prix moyen pondéré:	2,02 $	100 %

Note: N'oubliez pas que le pourcentage de la production par classe varie d'une année à l'autre et que si vous vendez uniquement une classe de sirop cela peut influencer votre prix moyen pondéré (toutes classes confondues).

Pour plus de renseignements : 1-900-451-1112
Source: FPAQ

Rapport final sur la production de maïs aux États-Unis

Céréales secondaires

Le Département américain de l'agriculture (D.A.A.) a diminué de 109 millions de boisseaux les stocks de report de maïs prévus en 1997-98 aux États-Unis. L'augmentation de l'utilisation domestique a nettement compensé les corrections à la baisse des livraisons prévues à l'exportation ainsi que la légère augmentation de la production. L'augmentation de la consommation domestique a été justifiée en raison des stocks de maïs américain qui, en date du 1er décembre, étaient moins élevés que prévu. La consommation de maïs fourrager a été augmentée de 200 millions de boisseaux et de 40 millions de boisseaux pour l'utilisation industrielle. La demande en provenance des usines d'éthanol et d'édulcorants a été en croissance depuis le début de la présente campagne agricole. Toutefois, les exportations ont été diminuées de 125 millions de boisseaux en raison de la crise financière en Asie et d'une plus grande compétition sur les marchés mondiaux.

Le prix moyen de l'année courante aux producteurs américains devrait se situer entre 2,45 et 2,75$US/boisseau, soit un ajustement de 0,05$US/boisseau sur la prévision de la fourchette de prix publiée le mois dernier.

La production mondiale de céréales secondaires prévue en 1997-98 a été augmentée de 3,6 millions de tonnes. L'augmentation de la production dans les pays de l'Europe de l'Est et en Ukraine, ainsi que l'augmentation de la production de maïs et de sorgho en Argentine a été supérieure à la baisse de la production de maïs prévue en Afrique du Sud.

Oléagineux

Aux États-Unis, la production en oléagineux a atteint un record de 84,6 millions de tonnes en 1997, soit 10 millions de tonnes de plus que l'an dernier. L'augmentation de la production du tournesol, de coton et d'arachides a été suffisante pour combler la diminution de la production de fève de soya. La production de fève de soya a été diminuée en raison d'une légère diminution du rendement moyen.

La diminution des exportations de tourteau de soya américain est la principale modification de ce mois-ci. Les exportations en 1997-98 sont prévues à 7,3 millions de tonnes, soit 150 000 de tonnes de moins que la prévision du mois dernier. En 1996-97, les exportations de tourteau de soya sont estimées à 6,99 millions de tonnes. La prévision du prix moyen du tourteau de soya a été corrigée à la baisse de 5,00$US/t.c. L'augmentation des stocks mondiaux d'oléagineux a incité le D.A.A. à ajuster à la baisse de 0,10$US/boisseau la fourchette de prix de la fève de soya prévus aux producteurs américains du mois dernier.

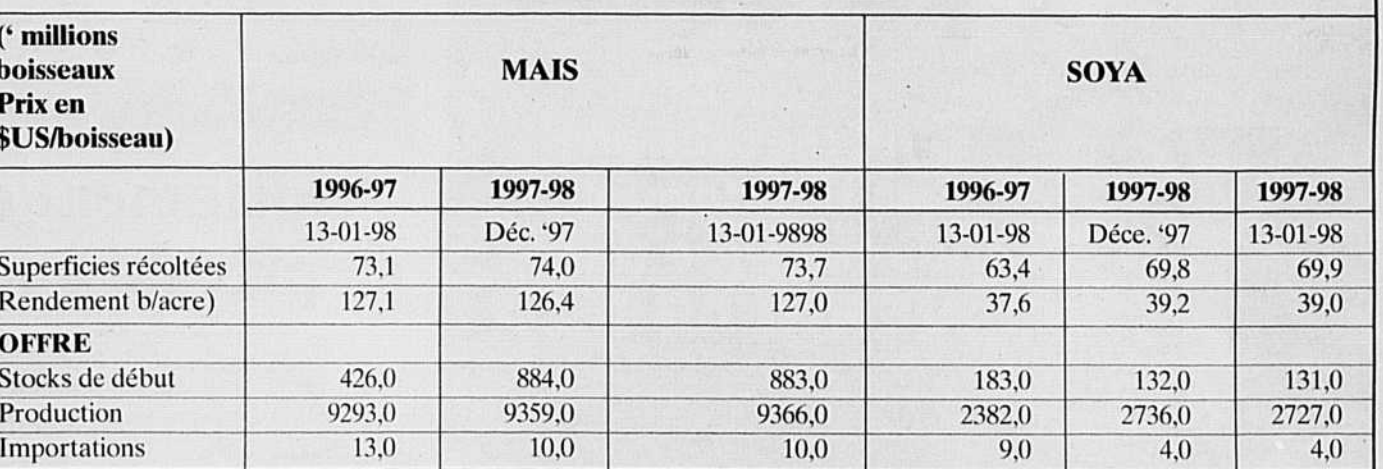
La production mondiale des oléagineux en 1997-98 est prévue à 281 millions de tonnes courtes, soit une augmentation de 22 millions de tonnes sur l'an dernier et un record. Les bonnes conditions de croissance qui prévalent actuellement au Brésil ont incité le D.A.A. à augmenter la production de 1 million de tonnes. Cette production devrait atteindre 30 millions de tonnes, soit 3,5 millions de tonnes de plus que l'an dernier. La production de fève de soya de la Chine a été ajustée à la hausse de 300 000 tonnes, et est maintenant prévue à 13,8 millions de tonnes.

Aux États-Unis, les ensemencements de blé d'hiver à l'automne 1997 sont de 1,7 million d'acres inférieurs à l'an dernier. Cette diminution laisse pré - sager une augmentation des superficies de fève de soya au printemps 1998.

Armand Mousseau, FPCCQ
Agent d'information
et de commercialisation

BILAN SUR LE MAIS ET LA FEVE DE SOYA AUX ÉTATS-UNIS

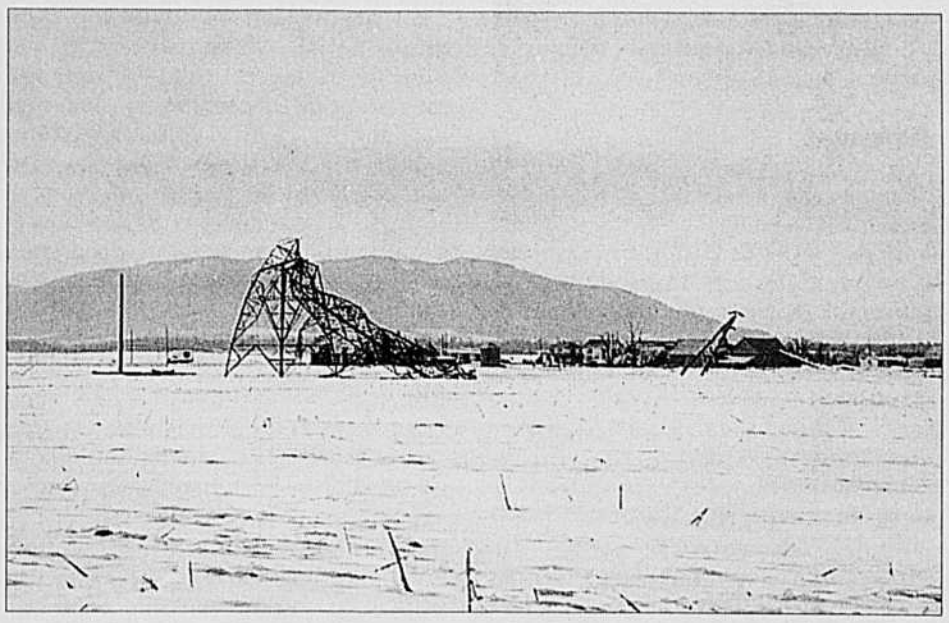
('millions boisseaux Prix en $US/boisseau)	MAIS			SOYA		
	1996-97	1997-98	1997-98	1996-97	1997-98	1997-98
	13-01-98	Déc. '97	13-01-9898	13-01-98	Déce. '97	13-01-98
Superficies récoltées	73,1	74,0	73,7	63,4	69,8	69,9
Rendement b/acre)	127,1	126,4	127,0	37,6	39,2	39,0
OFFRE						
Stocks de début	426,0	884,0	883,0	183,0	132,0	131,0
Production	9293,0	9359,0	9366,0	2382,0	2736,0	2727,0
Importations	13,0	10,0	10,0	9,0	4,0	4,0
TOTAL	**9733,0**	**10253,0**	**10259,0**	**2575,0**	**2872,0**	**2863,0**
DEMANDE						
Domestique	7054,0	7425,,0	7665,0	1562,0	1637,0	1638,0
Exportations	1795,0	1875,0	1750,0	882,0	980,0	975,0
TOTAL	**8849,0**	**9300,0**	**9415,0**	**2443,0**	**2617,0**	**2613,0**
Stocks de report	883,0	953,0	844,0	131,0	255,0	250,0
Prix moyen ¬aux producteurs	2,71	2,40 - 2,80	2,45 - 2,75	7,35	6,20 7,00	6,10 - 6,90
Source : D.A.A., le 13 janvier 1998	39,368 boisseaux/t.m.	1 hectare	2,47 acres	36,744 boisseaux/t.m./		



TEMPÊTE DE VERGLAS

On dénombre la perte de 4500 porcs

En date du 20 janvier, la tempête de verglas avait occasionné la perte de 4500 porcs répartis sur huit fermes, selon une compilation préliminaire de la Direction de l'épidémiosurveillance et de la santé animale du MAPAQ. Les pertes proviennent essentiellement de la région de Saint-Hyacinthe, précise-t-on à la Fédération des producteurs de porcs. On dénombre quelque 800 000 porcs en inventaire dans les quatre régions touchées par le sinistre (Estrie, Saint-Hyacinthe, St-Jean-Valleyfield et Nicolet). Chez les éleveurs, on craint encore plus les séquelles de la panne en termes de maladies (pneumonies, etc.), de retards de croissance, de retards de livraison aux abattoirs, etc.



Abattage : retour à la normalité

Du côté de l'abattage et de la transformation, les activités se rapprochent de plus en plus de la normalité. Inactif depuis le 7 janvier, Agromex, l'abattoir de Nutribec à Saint-Blaise, près de Saint-Jean-sur-Richelieu, a repris ses activités le 16, à moitié, grâce à deux génératrices. Selon le vendeur Pierre Fortin, l'entreprise devait fonctionner à plein régime vers le 22 et abattre environ 6000 porcs par semaine, avec le retour progressif des employés.

Chez Olymel, les usines de Vallée-Jonction et de Princeville fonctionnent maintenant à plein régime. À Saint-Valérien, des problèmes de génératrices ont empêché d'abattre deux soirs la semaine dernière. D'autres opérations ne peuvent être assumées comme à l'habitude en raison d'absentéisme d'employés sinistrés. L'entreprise tourne à 85% de sa capacité, selon le président directeur général, Réjean Nadeau. L'usine de découpe/désossage à Saint-Simon, approvisionnée par Saint-Valérien, évolue au même rythme. À Saint-Hyacinthe, le désossage et le tranchage de bacon tournent presque à pleine capacité, à l'exception du fondoir. Les usines à Granby (jambon cuit), à Magog et à Ville d'Anjou (Emballages Déli-Plus) ont retrouvé leur vitesse de croisière, après de brèves interruptions. De façon préliminaire, M. Nadeau estime le manque à gagner dû à la tempête de verglas entre un demi et un million de dollars par semaine.

Les autres entreprises d'abattage et de transformation n'ont pas été touchées par le sinistre.

J.-C.G

Comment disposer des animaux morts

Les producteurs agricoles qui ont subi des pertes d'animaux depuis le début de la panne électrique doivent en disposer sans délai en faisant appel aux services des récupérateurs d'animaux morts. La Direction générale de la qualité des aliments et de la santé animale du MAPAQ rappelle que cette approche permet de protéger la santé publique, la santé animale et l'environnement.

Les récupérateurs effectuent leurs opérations normalement, y compris dans les régions sinistrées, précise le MAPAQ dans un communiqué émis le 19 janvier. Voici les coordonnées des récupérateurs : Récupération Casavant inc. (514)799-4494, C. F. Langlois et Frères inc. (819)344-5733, Paul & Eddy inc. (514)494-9559, La Compagnie canadienne de récupération inc. (514)324-2220, Centre de récupération Machabée (Canada Ltée) (819)423-5238, Les entreprises André Flamand Ltée (514)430-3353, Récupération Maillé Inc. (819)843-3907 et De Smet Marcel, Roger et Oscar (514)792-3834.

J.-C.G.



Par souci de solidarité

Full Flow

Les Entreprises Denis Darveau Inc.

Vous offrent des rabais
substantiels sur vos achats
de tubulure et raccords

N'hésitez pas à communiquer
avec nous.

201, 1ère Avenue
Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
(819) 344-2288

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Ajustement de 3,00 $ /100 kg au prix de pool des fêtes 97-98

Pour la période des 4 semaines des Fêtes, soit pour les abattages du 15 décembre 1997 jusqu'au 11 janvier 1998, l'Encan a appliqué un même prix de pool. Comme ce prix de pool ne sera pas connu avant la mi-janvier, l'Encan a utilisé un prix de pool préliminaire de 130 $/100 kg pour le paiement des porcs abattus durant cette période.

Les résultats des ventes au cours de la période des fêtes sont maintenant connus. Le prix de pool final à été de 133,$/100 kg à l'indice 100. Ainsi, les producteurs ayant livré des porcs durant cette période recevront donc un ajustement au prix de pool de 3,00$/100 kg ajusté en fonction des poids et des indices de chacun des porcs abattus durant cette période.

Au chapitre des livraisons, les 383 036 porcs québécois livrés ont été abattus au Québec. Compte tenu de la situation ontarienne (grève chez Maple Leaf) et américaine (abattages très élevés), aucun porc n'a pu être vendu à l'extérieur de la province afin de désengorger les approvisionnements des usines québécoises.

Ajustement au prix du porcelet

L'ajustement du prix du pool préliminaire a des conséquences sur la détermination du prix du porcelet. Les vendeurs et acheteurs de porcelets qui ont utilisé le prix de pool de 130 $/100 kg (0,59 $/ livre) comme base de calcul du prix du porcelet devraient appliquer un ajustement 0,68 $/tête au prix de base des porcelets achetés durant les 4 semaines des fêtes. Un ajustement du prix des livres supplémentaires pourrait aussi être nécessaire en utilisant comme base le remboursement de 3,00 $/ 100 kg (1,36 /100 livres) dans le calcul.

Charles Gagné, Économiste agricole
Fédération des producteurs de porc

Pool de 4 semaines des Fêtes 1997-1998
Ajustement du prix du porcelet pour les ventes durant la période des Fêtes

Prix de pool préliminaire	Prix de pool final	Écart	Écart
($/100 kg indice 100)	($/100 kg indice 100)	($/100 kg indice 100)	($/100 lb indice 100)
130,00 $	133,00 $	3,00 $	1,36 $
	Ajustement du prix du porcelet ($/tête) 0,68 $ (Selon la méthode "1/2 du prix du porc")		

Le verglas de l'est de l'Ontario: distinguer les vaches des poteaux

Réjean Paulin

OTTAWA-Des poteaux cassent, on les remplace et on remet debout les sections du réseau électrique que le verglas a couchées. Cette opération peut coûter cher et prendre du temps, mais elle se mesure facilement en dollars. Il faut tant de fils, tant de poteaux, tant de monteurs et tant d'heures pour la réaliser.

La Fédération des agriculteurs de l'Ontario craint que les pouvoirs publics se contentent de calculs aussi simples pour évaluer les pertes que la «tempête de glace» a causées au secteur agricole. «On s'aperçoit que les autorités savent de quoi il s'agit quand on leur parle de fils et de poteaux. Mais elles semblent comprendre moins bien ce qu'est l'agriculture» dit la porte-parole, Mary-Ann Smith.

A son avis, les exemples abondent pour démontrer qu'il faut éviter les raccourcis en faisant les comptes.

Prenons le cas des érablières décimées. Produiront-elles autant après qu'on les aura débarrassées des milliers de branches que le verglas a cassées? Et qu'en est-il des érables qu'il faudra abattre, de même du temps et de l'énergie qu'il faudra y mettre? «Dans certains cas, il faudra presque 40 ans pour remplacer les arbres que le verglas a détruits», estime Mme Smith.



Photo: Hugues Belzile

Un autre exemple, celui des producteurs laitiers. S'ils savent certainement combien de vaches ils ont perdues jusqu'à maintenant, ils ne peuvent pas mesurer les baisses de production causés par la déshydratation. Des vaches ont manqué d'eau pendant 30 et même 35 heures dans plusieurs fermes ontariennes. Seul un suivi rigoureux effectué en collaboration avec des vétérinaires permettra de dire si ces bêtes produiront normalement à l'avenir.

Bref, la tempête de verglas que les citadins pourront oublier avec l'arrivée du printemps, se fera toujours sentir à la ferme et dans les entreprises agricoles quand tomberont les feuilles d'automne, et pour bien plus longtemps encore, dans certains cas.

C'est cette réalité que la Fédération des agriculteurs de l'Ontario s'efforce de faire comprendre aux gouvernements. «Nous devons leur expliquer ce qu'est l'agriculture» pour qu'ils comprennent à quel point un évènement comme celui-là peut affecter l'industrie. Pour le moment, les dirigeants de la Fédération rappellent à leurs membres de conserver précieusement tous ce qui servira à prouver les pertes immédiates comme les reçus pour l'essence et les réparations.

Quant aux pertes à moyen et à long terme, la Fédération ontarienne compte sur les pourparlers actuellement en cours avec le gouvernement de l'Ontario et le fédéral pour les faire reconnaître et obtenir une compensation adéquate.■

Décès, incendies majeurs et perte de porcelets

Yves Charlebois

Un homme de 62 ans, dont l'identité n'a pas encore été dévoilée, a perdu la vie le mardi 20 janvier vers 4 h du matin dans l'incendie d'un poulailler domestique situé au 734, 5e Rang Ouest à Sainte-Rosalie. Le bâtiment abritait également un logement où logeait la victime. Les lieux appartiennent à Fernand Tanguay de Sainte-Rosalie. Selon l'agent Carrier de la Sûreté du Québec, la défectuosité d'un poêle à bois serait à l'origine de cet incendie mortel.Par ailleurs, l'entreprise de pesticide et d'herbicide Labon, située au 981, rue Commerciale à Saint-Jean-Chrysostome au sud de Québec, a pris feu le dimanche 18 janvier vers 18 h 15. Une alarme automatique d'incendie a prévenu les pompiers au début du sinistre. Une soixantaine de sapeurs provenant de cinq municipalités environnantes en ont eu plein les bras.

D'abord, 40 personnes habitant des immeubles voisins ont dû être évacuées dont 12 jusqu'au lendemain en raison de la toxicité de la fumée qui se dégageait du brasier. Pour compliquer les choses, trois bonbonnes de gaz propane servant à alimenter des chariots élévateurs ont explosé. Le brasier a pu être maîtrisé vers 21 h 45.

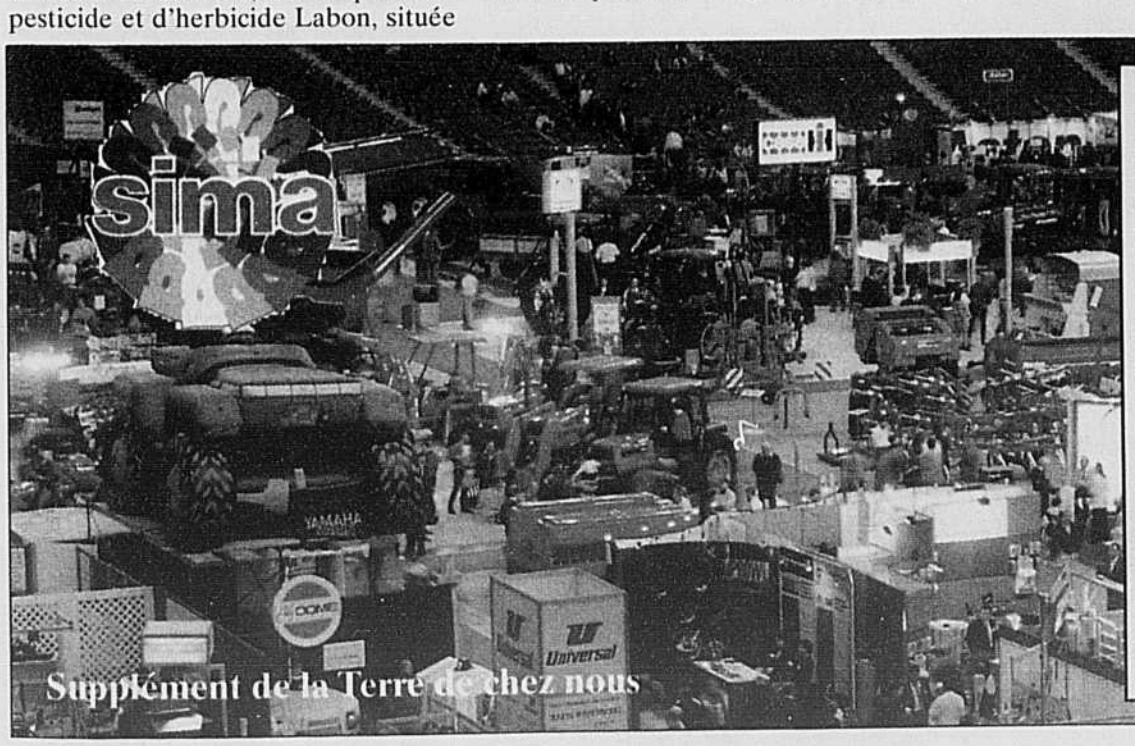
Fort heureusement personne n'a été blessé, hormis un pompier incommodé par la fumée. Selon l'agent Jelly de la sécurité publique Chaudière-Etchemin, le feu est d'origine électrique. Le bâtiment et son contenu appartenaient à Serge Labonté et étaient évalués à un million de dollars. Finalement, un éleveur de porcs, Pierre Brunelle, du rang Saint-Georges à Saint-Liboire a perdu 660 porcelets dans sa pouponnière le mercredi 7 janvier. La défectuosité d'une génératrice reliée à un tracteur, utilisée à cet endroit en raison de la panne de courant qui sévit toujours, a provoqué l'asphyxie des animaux. M. Brunelle élevait des porcs à forfait pour le compte de la compagnie Nutribec.■

La FCA veut la compensation de la perte de revenus

«Certains agriculteurs ont perdu leur capacité d'assurer leur subsistance pour des années.» C'est le triste constat qu'adresse le président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, Jack Wilkinson, aux ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture. Il faudra donc, selon lui, que les pertes de revenu soient reconnues.

Les dernières catastrophes survenues au Saguenay et au Manitoba ont démontré que le programme actuel d'aide en cas d'urgence ne couvre pas convenablement les dommages causés aux exploitations agricoles. En effet, poursuit M. Wilkinson, les lois d'urgence fédérales et provinciales couvrent certaines pertes en capital, mais non les pertes de revenu. Ces dernières constituent le problème le plus grave pour les agriculteurs touchés. Le président de la FCA a communiqué avec le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief, pour l'encourager à soumettre une demande d'indemnisation des revenus au Cabinet fédéral.

I.P.



LE GUIDE OFFICIEL DU SIMA 1998

Encore en 1998, les organisateurs du SIMA ont choisi «La Terre de chez nous» comme éditeur du Guide officiel du Salon international de la machine agricole 1998 qui se tiendra au Stade olympique du 25 au 28 mars 1998.
Nous sommes heureux de nous joindre aux organisateurs de ce Salon pour produire le Guide officiel qui sera encarté dans l'édition régulière du journal « La Terre de chez nous» de la semaine du 5 mars 1998.

Une occasion à ne pas manquer pour tous les exposants à cet événement.

DATE DE TOMBÉE POUR ESPACE PUBLICITAIRE LE 5 FÉVRIER 1998

Pour information

	Longueuil	Toronto
téléphone	(514) 679-0530	(905) 335-5700
télécopieur	(514) 670-4788	(905) 335-5001

Supplément de la Terre de chez nous

LES CONSULTATIONS PERTURBÉES PAR LE VERGLAS

Pas question de reporter le sommet sur l'agriculture pour l'instant

Loïc Hamon

La Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois devrait pouvoir se tenir, comme prévue, du 4 au 6 mars, à Saint-Hyacinthe, malgré la panne d'électricité qui paralyse cette ville et qui a déjà entraîné l'annulation de plusieurs journées de consultations préparatoires.

L'éventualité d'un report a cependant été soulevée du fait, notamment, que les énergies du monde agricole et agroalimentaire de la Montérégie seront consacrées à d'autres priorités pour encore quelque temps. «La question s'est effectivement posée, a confirmée Mme Nicole Bastien, attachée de presse du ministre de l'Agriculture, Guy Julien, mais au même titre que pour les autres activités qui devaient se tenir dans les régions sinistrées. Il n'y a pas de décision de prise pour l'instant. C'est un événement extrêmement important pour l'agriculture. Même s'il fallait reporter la Conférence, il n'est absolument pas question de l'annuler.» Du côté de l'UPA, qui a été consultée au même titre que d'autres partenaires de la Conférence, comme la Coopérative fédérée de Québec, on ne souhaite pas non plus que l'événement soit reporté. «C'est certain que ça bouscule, mais nous ne sommes pas prêts pour autant à reporter la Conférence. Ça fait trop longtemps qu'on l'attend!» a réagi à ce propos, Claude Lafleur, directeur général de l'UPA.

Calendrier perturbé

Il reste que le verglas a quelque peu perturbé le calendrier des consultations préparatoires à la Conférence qui se tiennent en janvier dans les régions et les différentes filières de production. La journée de consultation de la région Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Laurentides, qui devait se tenir le 13 janvier, à Gatineau, a été reportée au vendredi 23 janvier, dans la même ville. La séance de consultation de la Montérégie, initialement prévue le 8, puis le 20 janvier, à Saint-Hyacinthe, a été reportée au mercredi 28 janvier à un endroit qui reste à déterminer. Finalement, les représentants des régions de Laval, Montréal et Lanaudière, qui devaient se réunir le 14 janvier à Laval, pourront le faire le vendredi 30 janvier.

Le remue-méninges des gens du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Mauricie aura lieu comme prévu le lundi 26 janvier à Drummondville. Notons que trois journées de consultation ont pu se tenir jusqu'ici sur les sept prévues en région, soit celle de Chaudière-Appalaches, celle du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine ainsi que celle du Saguenay, Lac-Saint-Jean, Côte-Nord.

Pour ce qui est des filières, il reste deux secteurs à consulter: le secteur des viandes (boeufs, veaux lourds, porcs et ovins), le vendredi 23 janvier à Drummondville, et le secteur horticole. La journée de consultation de cette dernière filière, déjà déplacée à deux reprises, devrait pouvoir se tenir vers le 28 ou le 29 janvier à Saint-Hyacinthe. Cela reste à confirmer.

Notons que les productions contingentées, les céréales et les pommes de terre, de même que les «autres productions animales» et «autres productions» tout court ont déjà tenu leurs consultations. Les réactions et les commentaires issus de ces travaux serviront de matériel de base au document de travail de la Conférence. Pour obtenir des précisions quant aux dates et lieux des consultations qui restent à venir, on peut communiquer avec le Secrétariat général de la conférence au (418)-643-2181. ■

Mieux vaut prévenir que guérir... Surtout quand on sait qu'une toute petite once de Broadstrike Dual suffit pour traiter 0,03 acre de cultures de soya contre les principales graminées et mauvaises herbes à feuilles larges, avant même qu'elles n'apparaissent. Appliquez Broadstrike Dual à n'importe quel stade, en présemis de surface, en présemis incorporé ou en prélevée. Afin d'éviter une infestation de mauvaises herbes dans vos cultures de soya, optez pour nos pratiques cruches de 9,6 litres. Pour plus d'information, appelez le Centre de solutions au **1 800 667-3852.**

DowAgroSciences
Broadstrike Dual®
Herbicide Pour Le Soya

Mieux vaut prévenir



*Marque de commerce de Dow AgrOScience.
*Dual est une marque déposée de Novartis Canada Ltd.
9712-21133

Métro-Richelieu lance une collecte pour les sinistrés

Métro-Richelieu a lancé, la semaine dernière, un Fonds d'aide spécial pour les victimes du verglas. Plus de 500 marchands Métro, Super C et Marché Richelieu tenteront de recueillir des fonds auprès de leur clientèle en suggérant aux clients de verser une contribution de 1$ lorsqu'ils se présentent dans leur magasin. Métro-Richelieu vise à amasser au moins 500 000$ qui seront remis à la Croix-Rouge. Métro-Richelieu a versé dès le départ 100 000$ à la Croix-Rouge qui fournira des vivres, des abris et d'autres services aux sinistrés. Selon le président de la Croix-Rouge, les ressources pourraient aussi servir, entre autres, à remplacer la nourriture perdue par les familles au moment où elles regagneront leur domicile.

Par ailleurs, les magasins Provigo ont organisé une collecte de denrées non périssables dans plus de 200 magasins du Québec. La population a été invitée à venir déposer en magasin des denrées diverses (aliments secs, produits d'hygiène). On précise qu'il n'est pas nécessaire que ces dons proviènnent d'achats effectués sur place. Les denrées recueillies seront livrées par les camions d'épicerie aux forces armées canadiennes qui en assureront la distribution.

Chèques de dépannage encaissés

Les chèques de dépannage émis par le ministère des Finaces seront échangeables aux caisses des supermarchés Provigo, Maxi, Maxi et Cie, Métro, Super C et Marché Richelieu. Aucun achat ne sera nécessaire pour profiter de ce service.

I.P.

Dossier spécial

Formation et relève

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Deuxième cahier

Semaine du 22 au 28 janvier 1998

La formation professionnelle, toujours une priorité

Il peut paraître superflu de rappeler encore une fois l'importance de la formation professionnelle en agriculture, tellement nous en avons parlé au cours des dernières années. Le sujet demeure toujours d'actualité cependant, car nous savons tous à quel point l'avenir des entreprises agricoles du Québec passe par la formation.

Le niveau de connaissances requis pour bien réussir ne fait qu'augmenter. Il faut faire face à l'évolution constante des techniques de production, aux exigences grandissantes de la gestion de nos entreprises et aux contraintes de toutes sortes, ne serait-ce que celles reliées à l'environnement dans lesquelles nous évoluons quotidiennement. De plus en plus, nous devons « penser » l'agriculture et prendre des décisions stratégiques pour améliorer l'efficacité de nos entreprises. C'est là que la formation joue un rôle crucial.

Heureusement, les plus récentes statistiques le confirment, les jeunes comprennent de plus en plus l'importance d'acquérir une bonne formation de base avant de se lancer en agriculture. Tant mieux, car, ce faisant, ils prennent une assurance sur leur avenir. N'empêche cependant qu'il faut poursuivre nos efforts de sensibilisation auprès des jeunes et les supporter dans leur démarche de formation.

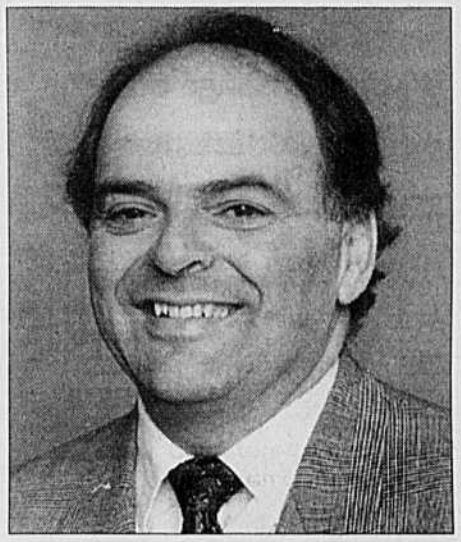
Quant aux producteurs et productrices agricoles qui exercent déjà leur métier, ils ont, eux aussi, des besoins de formation tout aussi nécessaires, soit pour compléter leurs connaissances, soit encore pour explorer de nouveaux domaines du savoir avec lesquels ils sont moins familiers.

Malheureusement, les budgets disponibles pour la formation des adultes ont considérablement diminué au cours des deux dernières années. Dans ces conditions, nous nous devons de faire preuve d'imagination et de créativité pour maintenir et augmenter l'accès à la formation au profit des personnes qui doivent améliorer leurs connaissances.

Plus que jamais, il faut miser sur les collectifs régionaux mis en place il y a quelques années pour regrouper les personnes qui ont des besoins identiques. Ce sont des outils de concertation éprouvés dont il faut tirer le meilleur parti possible. Nous devons également développer des liens avec les institutions d'enseignement et organiser des activités de formation. La formation est à la jonction de toutes ces avenues.

Sur le terrain, il revient aux syndicats de base de l'UPA d'inviter les répondants en formation agricole (les RFA) à venir les supporter dans leurs recherches de nouvelles stratégies de formation. À nous, producteurs et aspirants producteurs, de les utiliser: ils sont là pour nous aider à répondre à nos besoins de formation.

Je vous invite donc à recourir aux ressources en place, ce qui est encore la meilleure façon pour nous de bien s'outiller pour mieux «maîtriser» le présent et pour mieux faire face à l'avenir.



Laurent Pellerin , président de l'UPA

LA FORMATION AGRICOLE

Menacée par la disparition de la SQDM

Denise Proulx

Depuis le 1er janvier, la Société de développement de la main d'oeuvre (SQDM) n'existe plus. Ses activités de financement ont été intégrées au nouveau ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Or, avec ce changement de cap gouvernemental, les agriculteurs sont placés de plus en plus devant de nouvelles règles administratives qui sont loin de les favoriser.

Le nouveau ministère entend soutenir financièrement la formation des personnes qui ne possèdent pas les acquis requis pour avoir accès à un emploi.Sauf qu'en agriculture, on ne va pas au bureau de chômage et on ne subit pas de mises à pied massives.Assurément avec ces nouvelles règles du jeu, les portes d'entrée pour la formation en agriculture seront plus difficiles à franchir. Dans l'esprit du nouveau programme, seuls 10 % des 40 000 exploitations agricoles seraient couvertes par la loi 90 qui oblige d'investir 1 % du chiffre d'affaires en formation.

« Seules les grosses entreprises, comme celles en serriculture, pourront l'utiliser. Ça ne règlera pas l'ensemble des problèmes du monde agricole. Les agriculteurs ont besoin de formation pour rester en agriculture, d'autant plus qu'ils sont nombreux maintenant à savoir qu'ils n'ont pas le choix de suivre le développement technologique » explique Gilles Besner, responsable du dossier de la formation à l'UPA. Laurent Pellerin, qui siège au Comité interministériel de la formation agricole, ajoute : « l'UPA va utiliser tout son pouvoir pour tenter de définir des politiques adaptées au milieu agricole ». Le président de l'UPA pense notamment au régime de l'apprentissage en milieu de travail, une forme de compagnonnage qui, si elle fait ses preuves, pourrait ouvrir des centaines de places en formation. (voir autre texte sur le sujet en page 34)

Repartir à zéro

Tant Laurent Pellerin que Gilles Besner déplorent qu'avec la création du nouveau ministère qui engloutit la SQDM, il faille refaire ses devoirs et repartir à zéro. « Nous sommes dans une période de flottement.C'est sûr que devant un interlocuteur qui change, pour un certain temps, ce n'est pas très constructif. Il y a des échanges entre les ministres qui ne sont pas réglés » constate Laurent Pellerin.

Gilles Besner, appelé à participer à de nombreuses discussions sur le sujet de la formation, estime toutefois que la ministre Louise Harel se montre ouverte à trouver une solution qui convienne au monde agricole. « Ce qui nous inquiète c'est de voir que le ministère de l'Éducation se désengage de plus en plus de tout ce qui s'appelle la formation continue.Ça lâche de tous les côtés. Mais ce n'est pas typique à l'agriculture. Il y a de moins en moins d'argent pour le perfectionnement de mise à jour ».

L'Union des producteurs agricoles ne lâchera pas le morceau. Elle continuera de demander à la ministre de l'Education de sortir, tel que promis, sa politique sur la formation continue. Est-ce que ce sera une politique ministérielle ou gouvernementale ? Dans ce dossier, l'UPA a fait son nid. « On souhaite que ce soit une politique gouvernementale, qui apporterait une vision plus globale de l'ensemble des besoins de la société sur la formation ». Gilles Besner croit que les collectifs régionaux seront des partenaires privilégiés pour définir les besoins du milieu agricole et pour utiliser les sommes disponibles dans les régions. Il souhaite que le financement des répondants et répondantes en formation agricole ne soit pas remis en cause.

Un pouvoir décisionnel exigé par l'UPA

De son côté, face à ces changements, Laurent Pellerin revendique un pouvoir décisionnel et non consultatif sur les orientations et les programmes qui toucheraient les agriculteurs. « C'est très important pour le milieu agricole.Oui, nous avons des problèmes de formation mais d'abord de placement. On nous reconnaît notre particularité mais on n'a pas encore de moyens pour y répondre. Avec l'arrivée des Centres locaux d'emploi (CLE), il y a encore des revendications à faire ».

Le président de l'UPA rappelle que la formation en agriculture ne coûte pas très cher (110 000 $/année dans le budget de l'ancienne SQDM) et que si les agriculteurs ne peuvent pas récupérer les sommes disponibles dans le nouveau ministère par le biais de la formation continue, « tout le monde en sera perdant ».

L'UPA est confiante de posséder de bons arguments pour convaincre la ministre Harel d'investir dans la mise à jour de ceux qui veulent se former. Le problème, c'est que le modèle général de base est fabriqué pour le monde ouvrier et qu'il faut l'adapter à l'agriculture.

Mise en place du régime d'apprentissage en agriculture

André Belzile

Le régime d'apprentissage en agriculture fait son petit bonhomme de chemin.

La préparation du carnet d'apprentissage en production laitière avance à grands pas et celui de la production porcine est le suivant sur la liste.

Empêcher le décrochage

La formation par apprentissage remonte à la nuit des temps : il permet à un maître expérimenté de transmettre à un apprenti une partie de son savoir. La transmission se fait sur les lieux de travail et non dans une salle de classe. C'est à la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) qu'on doit l'implantation de cette formule au Québec ces années-ci. L'objectif est double : fournir de la main-d'oeuvre spécialisée adaptée aux besoins des entreprises québécoises et diminuer le décrochage scolaire. Il semble qu'au Québec 40 % des étudiants ne terminent pas leur cours secondaire.

Le régime s'adresse donc directement à ces jeunes. Pour être admissible, il faut être âgé d'au moins 16 ans, avoir complété sa troisième année du secondaire et viser un des diplômes professionnels offerts dans le régime d'apprentissage. Car en fait, il s'agit d'une formule différente pour obtenir un DEP. La formation de base se donne à l'école mais la formation professionnelle est donnée par le formateur en milieu de travail. C'est lui qui a la responsabilité d'évaluer si l'apprenti maîtrise bien les compétences requises par un bon employé.

Le lait et le porc en premier

Le comité sectoriel de main-d'oeuvre en agriculture de la SQDM a ciblé deux productions pour le secteur agricole : les productions laitière et porcine, deux secteurs où on dénote un forte pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. Pour sa première tentative, le comité sectoriel agricole a mis sur pied un projet expérimental en Montérégie. On verra par la suite à faire les ajustements qui s'imposent pour développer le régime dans d'autres productions.

Un groupe de travail s'est attaqué à la tâche de créer le carnet d'apprentissage à partir du contenu du cours en production laitière. Qu'est-ce qui sera donné à l'école et qu'est-ce qui relèvera du formateur en entreprise ? Actuellement en production laitière, on se dirige vers un ratio 35 % à l'école, 65 % en entreprise. Les apprentis se retrouveraient sur les bancs d'école dans les périodes où on requiert moins de main-d'oeuvre dans l'entreprise. Et quand le carnet sera complété pour la production laitière, on s'attaquera à la production porcine.

En parallèle, on cherche aussi un lieu pour lancer un premier groupe d'apprentis en production laitière et des formateurs qu'on appelle les compagnons dans le jargon de l'apprentissage. Les entreprises laitières choisies devront utiliser des techniques reconnues comme l'insémination artificielle, le contrôle laitier et tenir de bons registres de production. Le compagnon devra suivre une formation à l'apprentissage. Il doit en effet savoir communiquer ses connaissances à son apprenti mais aussi l'encadrer et l'évaluer : ce n'est pas un stagiaire mais bien un salarié que l'entreprise engage et à qui le compagnon apprend à travailler.

Les entreprises qui reçoivent un apprenti doivent lui verser un salaire : il est de 40 % du salaire de base d'un employé du secteur pour sa première année, 60 % pour la seconde année et 80 % pour la troisième. L'entreprise a droit à un crédit d'impôt pour couvrir une partie des frais qu'elle encoure.

Le comité sectoriel de la main-d'oeuvre de la production agricole s'est appuyé sur les collectifs en formation agricole dans ce projet. Donc tous les intéressés (futurs compagnons ou apprentis de la Montérégie) peuvent obtenir plus d'informations auprès de leur répondant en formation agricole, soit Richard Samson (514-774-9154) ou Lucie Gauvreau (514-454-2210).

FORMATION AGRICOLE AU NIVEAU COLLÉGIAL EN 1997-1998

Inscriptions à la hausse

Les données recueillies auprès des établissements de formation qui dispensent la formation professionnelle agricole au niveau collégial à l'enseignement ordinaire révèlent les principaux éléments suivants :

- Le taux d'inscription au collégial 1 dans le programme GEE a augmenté de 7,14 % pour atteindre 420 personnes. Cette augmentation est due principalement à une hausse des inscriptions dans les cégeps de Matane, Lévis-Lauzon, Joliette et à l'ITA de La Pocatière. On observe également une augmentation du nombre de femmes inscrites par rapport à l'an dernier : 32,9 % en 1997-1998 versus 29,9 % en 1996-1997.

- Le nombre total de personnes inscrites pour les trois années du programme GEE passe de 911 en 1996-1997 à 989, pour une augmentation de 8,56 %. Le pourcentage de femmes a sensiblement augmenté pour se situer à 33 % en regard de 24,8 % pour 1996-1997.

- L'ensemble des programmes touchant la production agricole (excluant la technologie alimentaire) pour les trois années conduisant à des diplômes d'études collégiales totalisent 1712 personnes, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à l'année 1996-1997.

- Le taux d'abandon calculé par l'inscription en 1re année du GEEA en 1996-1997 (392 étudiants) et le passage en 2e année du GEEA en 1997-1998 (322) est de 17,9 %. Il a malheureusement connu une autre augmentation par rapport à 1996-1997 alors qu'il se situait déjà à 14 %.

- Les efforts d'harmonisation de l'enseignement de niveau secondaire et de niveau collégial se sont traduits entre autres cette année par :

1- l'inscription de 13 élèves détenteurs d'un DEP agricole de la Commission scolaire Coaticook en 2e année du DEC GEEA au Cégep de Sherbrooke et par

2- l'inscription de 16 élèves de la Commission scolaire de Rivière-du-Loup en 2e année à l'ITA de La Pocatière.

Le fruit d'efforts concertés

Ces excellents résultats sont sans contredit le fruit d'efforts fournis par les élèves et les étudiants mais aussi fournis par de nombreux ardents défenseurs de l'importance de la formation dans le domaine agricole. Parmi ceux-ci figurent les partenaires privilégiés du MAPAQ, les 14 Collectifs régionaux en formation agricole (CRFA) qui mettent de l'avant des stratégies de promotion auprès, entre autres, des jeunes d'âge scolaire et des membres de la relève. Par une implication dans leur CRFA les représentants des maisons d'enseignements, de la Fédération de la relève agricole, de la Fédération des agricultrices, des Syndicats de base de l'UPA, de l'IQRHH et des instances ministérielles régionales s'unissent pour répondre plus adéquatement aux besoins en formation identifiés sur leur territoire par les clientèles du bioalimentaires. Les aides à l'établissement de la Société de financement agricole continuent toujours à jouer un rôle de levier puissant et un argument promotionnel intéressant dans leur offensive liant la capacité concurrentielle des entreprises du bioalimentaire et la formation professionnelle agricole.

Direction de la formation, de la main-d'oeuvre et de l'appui aux femmes du bioalimentaire

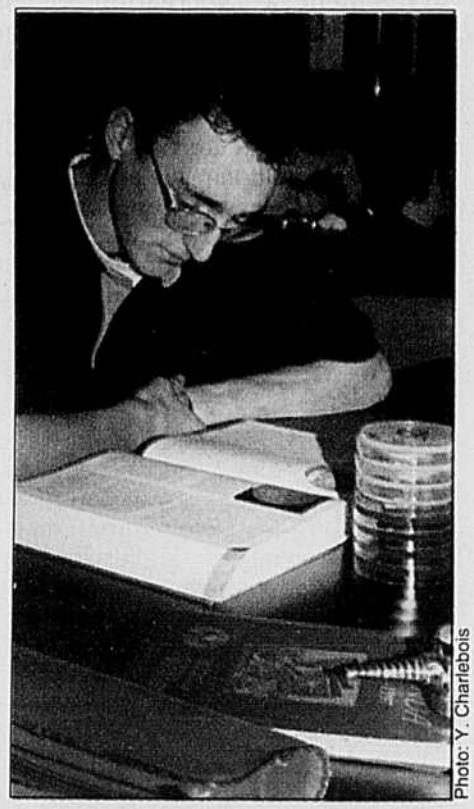


Photo: Y. Charlebois

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS EN PREMIÈRE ANNÉE - GEE de 1992 à 1997

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Alma	12	21	21	20	28	25
Joliette	21	18	36	52	45	78
Lévis-Lauzon	18	12	21	33	35	50
Matane	3	6	9	5	9	13
Saint-Jean-sur-Richelieu	20	34	22	30	65	41
Victoriaville	43	29	30	41	57	57
ITA La Pocatière	46	58	44	29	48	59
ITA Saint-Hyacinthe	65	60	55	60	63	59
Macdonald	36	44	50	37	42	38

HISTOIRE

Jean-François Perreault, promoteur de l'enseignement agricole

*Christine Larose**

Ses contemporains le surnommaient déjà le « Père de l'éducation du peuple canadien ». Mais, il est aussi considéré comme le Père de l'agronomie. Nombreuses ont été ses actions dans le domaine : ferme modèle, école d'agriculture, rédaction d'ouvrages spécialisés, etc.

L'originalité du personnage retient notre attention, mais plus encore son oeuvre éducative en agriculture, comme nous le verrons ici.

Fils de commerçant, Joseph-François Perrault est né à Québec en 1753. Il est tour à tour aventurier, trafiquant, commerçant, chômeur, député, tribun, agitateur politique, capitaine de milice, fonctionnaire. Puis il commence son activité en éducation, à l'âge de 67 ans ! Il participera très activement à la création et au développement de la pédagogie, en ayant toujours une préoccupation particulière pour l'enseignement agricole.

Depuis le début de la colonisation, l'agriculture demeure dépendante de méthodes traditionnelles et désuètes. Le rendement des terres est alors beaucoup trop faible et souvent insuffisant pour nourrir la population rurale qui forme, au début du XIXe siècle, 80 % de la population du Québec. Tôt, Joseph-François Perrault perçoit l'effet dramatique de cette situation sur la population. Il a conscience qu'il faut adopter un enseignement pratique dégagé de l'esprit traditionnel et orienter l'éducation de la population rurale en fonction des besoins immédiats. Cette mise en relation des besoins de la société et des programmes d'enseignement est nouvelle. Traditionnellement l'orientation de l'instruction se faisait dans le but de mener l'enfant à la découverte de la connaissance divine.

Des actions sur plusieurs fronts

En 1826, alarmés par l'état déplorable de l'agriculture, Joseph-François Perrault et quelques citoyens participent à la formation de la Société d'Agriculture du district de Québec. Organisation qui vise à inculquer aux agriculteurs des connaissances pour améliorer la culture des terres. Joseph-François Perrault est d'ailleurs à mettre la dernière main à l'un de ses premiers ouvrages « Éléments du globe céleste à l'usage des écoles élémentaires de la province du Bas-Canada ». Il le destine surtout aux écoles des paroisses rurales car il croit que les agriculteurs doivent connaître le rythme, l'influence des saisons et des phénomènes atmosphériques pour améliorer leur productivité.

En 1830 et 1831, Joseph-François Perrault finance la construction de deux écoles élémentaires, pour les garçons et pour les filles, dans un faubourg de Québec. Il s'efforce d'intégrer les notions d'agriculture à la connaissance générale. Les enfants, habitués dès leur plus jeune âge à la vie des champs et des bois, toujours soumis à une vie physique intense, ne manifestent que peu d'intérêt pour la rigueur, la discipline, l'étude et l'enfermement dans les écoles. Il favorise donc le travail manuel afin de rejoindre cette population. Le matin, les élèves font l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. L'après-midi, les garçons s'initient au jardinage et, l'hiver venu, ils fabriquent des instruments aratoires. Les filles apprennent à carder, filer et tricoter, à fabriquer de la toile et des étoffes, puis à tailler et coudre ces effets.

En 1831, Joseph-François Perrault rédige et publie deux ouvrages d'importance en agriculture. Le « Traité d'agriculture pratique » définit le programme et l'organisation pédagogique des écoles dans les campagnes. On y traite de jardinage, d'agriculture, d'élevage et de médecine vétérinaire, ainsi que des moyens pédagogiques à employer. La Société d'horticulture de New York reconnaîtra là l'enseignement d'une pratique judicieuse et d'une théorie saine. Le second ouvrage est un traité de médecine vétérinaire visant à faciliter l'introduction de cette science au pays. Ce n'est que le début de la première oeuvre pédagogique écrite au Canada français qui est aussi la plus considérable réalisée au XIXe siècle.

Une ferme modèle destinée à l'enseignement agricole

Cette même année, la contribution de Joseph-François Perrault à l'évolution de l'agriculture prend une autre forme. Il s'agit d'une ferme modèle destinée à l'enseignement agricole, visant essentiellement à faire connaître les expériences agricoles les plus récentes et les plus modernes. Ainsi, les jeunes gens qui suivent ces enseignements et participent à ces expériences, pourront ensuite les diffuser dans le pays. Joseph-François Perrault crée donc l'École d'agriculture dont le programme est fondé sur l'étude de l'agriculture et des arts mécaniques. La ferme-école ouvre ses portes près de Québec, à la Petite-Rivière-Saint-Charles au printemps 1832, avec 8 élèves. Faute de moyens, elle tombe l'année suivante. La population rurale, à qui elle était destinée, se désintéresse de la ferme-école et ne voit pas la nécessité d'y inscrire ses enfants. Les agriculteurs ont longtemps cru que le fait de naître sur une terre conférait automatiquement toutes les connaissances agricoles théoriques et pratiques. Cette école s'avéra cependant l'une des plus intéressantes réalisations en enseignement agricole en ce début de siècle.

Voulant donner à la jeunesse et à la société canadiennes-françaises l'indépendance culturelle et l'autonomie économique, Joseph-François Perrault ne cesse de proclamer la nécessité d'instruire la société du Bas-Canada. On le décrit comme l'un des premiers grands défenseurs laïcs de l'éducation. Il fait figure de précurseur, de prophète et de bienfaiteur, qu'il s'agisse d'éducation tout court ou d'enseignement agricole.

* historienne

Sources principales :

Jolois, Jean-Jacques. Joseph-François Perrault (1753-1844) et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada. Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1969. 268p.

Létourneau, Firmin. Histoire de l'agriculture. Canada français). Oka, 1959. 399p.

Légende de l'illustration : Joseph-François Perrault.

Tiré de « La vie de Joseph-François Perrault », Philippe-Baby Casgrain. Québec, Darveau, 1898. 173p.

FORMATION CONTINUE

Baisse des inscriptions en 1996-1997

L'année 1996-1997 s'est déroulée sous le signe du changement. Tous les acteurs du plan de soutien en formation agricole (PSFA) ont dû redoubler d'efforts.

Les bilans des 14 collectifs régionaux démontrent bien l'impact qu'ont eu les réductions des subventions sur la formation continue. Le taux d'inscription en formation continue (formations agricoles et para-agricoles non créditées cumulées) a diminué de 27 % par rapport à 1995-1996, soit 2 882 participants de moins.

Malgré une impressionnante augmentation du nombre d'étudiants inscrits à des cours de formation agricole créditée, on observe une diminution de 10,5 % dans le nombre de participants à toutes les formations offertes dans les domaines agricoles et para-agricoles. On remarque le même phénomène en ce qui concerne le nombre de groupes formés, soit une diminution de 5 % (48 groupes de moins). De même, une très faible augmentation de 3 % dans le nombre d'heures-groupes s'est produite en 1996-1997 (les heures-groupes permettent de mesurer le volume d'activités de formation).

Voici, plus en détail, le portrait de la formation agricole en 1996-1997 :

Formation agricole et formation para-agricole réunies : le volume d'activités a été de 195 426 heures-groupes, 968,5 groupes, totalisant 12 764 personnes, ont reçu de la formation. Parmi ces personnes, 38,4 %, soit 4 907, ont participé à des activités de formation créditée (programmes et cours), dont 4 322 (88 %, soit 1 686 de plus que l'an passé), étaient inscrites à un programme de formation de type DEP, ASP, DEC ou AEC.

Formation agricole : 10 483 personnes (réparties dans 801,5 groupes) ont reçu de la formation initiale ou continue (le volume d'activités a été de 153 598 heures-groupes).

Au secondaire et au collégial : 37,5 %, soit 3 939 (1 775 de plus que l'an dernier) étaient inscrites à des activités de formation créditée (programmes et cours); 93,5 %, (3 686, soit 2 238 de plus que l'an passé) d'entre elles étaient inscrites à un programme de formation de type DEP, ASP, DEC ou AEC.

Formation para-agricole : La formation initiale et continue a été suivie par 2 291 personnes, pour un total de 167 groupes et un volume d'activités de 41 828 heures-groupes. Au secondaire et au collégial, 42 % (968) des personnes étaient inscrites à des activités de formation créditée (programmes et cours). Parmi elles, 66 % (636) ont participé à un programme de formation de type DEP, ASP, DEC ou AEC.

Voici d'autres faits qui ressortent des bilans régionaux 1996-1997 :

Cette année, 34 % des cours, dans les domaines agricoles et para-agricoles ont été payés par le client lui-même. Cette proportion était de 9 % seulement dans le dernier bilan. Ce phénomène résulte directement des baisses de financement public et d'une volonté des collectifs régionaux de proposer de nouveaux modes de financement.

L'année financière s'est terminée ainsi : 416 336 $ (contre 411 119 $ l'an dernier) ont été investis dans le PSFA. Le MEQ a versé 120 000 $ (29 %), le MAPAQ a versé 100 000 $ (26 %) et la SQDM a versé 110 000 $ (26 %). Dans huit régions, des partenaires régionaux ont fourni en tout 83 336 $, soit 21 % du budget total du PSFA.

Source : Plan de soutien en formation agricole
Bilan des activités provinciales et régionales, 1996-1997
Le Comité aviseur et les collectifs régionaux
30 novembre 1997

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

LES COLLECTIFS RÉGIONAUX

La voix des agriculteurs en formation agricole

Denise Proulx

Créés il y près de 15 ans, les collectifs régionaux servent à établir une cohérence entre l'offre de service en formation agricole et les besoins réels des agriculteurs. Ils sont le pouls de la population rurale, la voix de la relève, des femmes, de plus en plus présentes dans la gestion des entreprises.
« Ils permettent de confirmer ce qu'on pense et ils illustrent bien ce qui évolue dans le milieu agricole » soutient Denis Lauzon, président de la Table provinciale des présidents et présidentes des collectifs régionaux en formation agricole, qui réunit des gens des 15 régions du Québec.

Entre 1990 et 1994, à peine 20,6% des producteurs qui faisaient une demande de support financier à l'établissement agricole avaient un diplôme en agriculture. Devenu obligatoire pour accéder au financement de l'Etat, le taux de diplomation a grimpé à 57 % entre 1994 et 1996.

Les collectifs régionaux ont joué un rôle majeur dans la prise de conscience du milieu agricole que la formation est une des avenues les plus sûres pour faire face aux grandes questions agro-alimentaires.

« En étant regroupés provinciale-ment, ça permet de réagir à certaines anomalies encore existantes dans le système de formation. Les collectifs ont notamment poussé à faire reconnaître les acquis extra-scolaires » enchaîne Denis Lauzon.

Avant d'atteindre cette crédibilité auprès de la Société de développement de la main-d'oeuvre (SQDM), du ministère de l'Education (MEQ) et du MAPAQ, il a fallu de longues années de persévérance.

« C'est vrai qu'il y a dix ans, la formation agricole était loin d'être perçue comme une nécessité. Il y avait beaucoup d'organismes qui oeuvraient en formation agricole et les offres manquaient de concertation et de coordination. Nous avons fait en sorte que les institutions scolaires, le MAPAQ et la SQDM travaillent en complémentarité » ajoute le président provincial, également porte-parole du collectif Montréal-Laval-Laurentides.

Une saine évolution

Au début, les collectifs régionaux s'occupaient presqu'exclusivement de la formation continue. À partir de 1992, ils se sont ouverts à la formation dite initiale, car les régions se sont rendues compte que le message de la nécessaire formation passait bien. « Ceux et celles qui avaient pris des cours de façon continue voulaient avoir droit à des reconnaissances. Ça faisait partie des responsabilités des collectifs de donner des cours avec des crédits » poursuit Denis Lauzon.

La même année, 48 résolutions ont alors été présentées au ministère de l'Education pour harmoniser les programmes de formation. Les collectifs régionaux ont agi pour abattre les contraintes administratives et simplifier les mécanismes d'inscription aux cours. La Table provinciale n'a pas compté les rencontres pour faire voir les incohérences de la structure ministérielle (MEQ-MAPAQ-SQDM) et régler tous les irritants qui empêchaient les agriculteurs d'aller en formation agricole.

« En améliorant les mécanismes inter-réseaux, nous pouvons dire que maintenant, en principe, personne ne lance un cours de formation initiative et de formation continue sans que le collectif régional n'en soit avisé. Le démarrage de ces cours est décidé par le collectif parce qu'il réunit des gens de tous les secteurs et de tous les niveaux » selon Denis Lauzon.

Cette nouvelle façon de faire permettrait d'offrir des services de formation efficaces et de répondre aux priorités. Les agriculteurs sentent davantage que la formation répond à leurs besoins. « On sauve du temps et de l'énergie, parce qu'on est concerté ».

Briser les chasse-gardées

Il ne faudrait toutefois pas croire que tout est réglé dans le milieu de la formation agricole. Denis Lauzon rappelle à cet effet que la Table provinciale attend avec impatience une réponse de la ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois, sur une demande d'harmonisation des programmes entre les ordres secondaire et collégial, susceptible de conduire plus d'agriculteurs aux études.Actuellement, ceux et celles qui possèdent un Diplôme d'études professionnelles (DEP) obtenu après la 4e année du secondaire ou une attestation d'études collégiales (AEC) doivent attendre une année complète pour poursuivre sur la voie collégiale aux cours de formation générale. Cette anomalie du nouveau règlement des études collégiales en empêche plusieurs de continuer leurs études dans le domaine qui les intéresse et favorise le décrochage. « Le système d'éducation en formation professionnelle devrait faciliter l'accessibilité des personnes et encourager la continuité entre les ordres d'enseignement au lieu d'ériger des barrières pour protéger les réseaux établis » écrivait la Table provinciale des présidents des collectifs régionaux à la ministre Marois en février 1997.

« Lorsqu'on fait de la promotion, lorsqu'on travaille avec le répondant régional à monter des kiosques d'information, on a l'air fort et regroupé. On ne fait rien en double. Trouvez-nous en un regroupement qui ne coûte que 330 000 $ par année, à l'échelle provinciale, pour favoriser la formation » lance Denis Lauzon.

Confiant, le président de la Table provinciale estime que les inquiétudes s'estompent de plus en plus.

« Les agriculteurs se lancent de moins en moins en affaires sans formation préalable. Pour que leurs entreprises agricoles prospèrent, elles ont besoin de formations accessibles à tous les niveaux du réseau scolaire. Je les invite à ne pas se gêner pour communiquer avec le répondant agricole de leur secteur pour exprimer leurs attentes. C'est de cette manière que les programmes seront plus ouverts et plus englobants » conclut-il

La formation en tête

Linda Tremblay*

C'est sous le thème « La formation en tête » que le Collectif en formation agricole du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud lançait, avant Noël, une campagne de promotion visant à sensibiliser la relève agricole à l'importance de la formation.

L'objectif du regroupement est de faire en sorte que la relève et les producteurs agricoles s'adaptent à la mondialisation des marchés. Pour y arriver, le Collectif a donc organisé, le 7 novembre dernier, un colloque visant à valoriser la formation agricole. Comme l'ont souligné les conférenciers, le besoin de sensibiliser la relève à l'importance d'acquérir une formation s'enracine dans un processus constant d'évolution de la ferme d'autrefois vers une entreprise agricole moderne; une entreprise qui exige à la fois une structure imposante et une rapidité d'ajustement aux changements. Dans un tel contexte, les jeunes qui veulent s'établir en agriculture devraient avoir complété un diplôme d'études collégiales pour entrer dans la profession.

Or, même si l'on peut percevoir une progression continue des inscriptions en formation agricole depuis cinq ans, seulement 30 % des agriculteurs possèdent une scolarité de niveau collégial, Ce qui signifie que sur les 1532 personnes qui prévoient s'établir en agriculture d'ici l'an 2000, environ 930 d'entre elles n'auront pas atteint le niveau collégial.

Pour réaliser sa campagne de promotion, le Collectif a développé divers outils de promotion (brochure, pochette, affiche). Prochainement, il fera parvenir à tous les producteurs de la région une brochure de sensibilisation et d'information sur les services qu'il offre.

** répondante en formation agricole*

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Une super formation en agriculture!

Programme régulier
ou formation continue

http://www.cstjean.qc.ca

Service des communications - C. élec. : communications@cstjean.qc.ca
Tél. : (514) 347-5301, poste 2221

cegep Saint-Jean-sur-Richelieu
Plus qu'une formation

FORMATION ET PERFORMANCE :

Une enquête démontre des liens entre les deux

Jacques Tondreau, Thèrèse Hamel, Michel Morisset, Jacqueline Gagnon*

Depuis déjà de nombreuses années, on insiste dans le monde agricole sur les liens entre la formation, notamment la formation agricole et les performances économiques de l'exploitation agricole. En fait, on considère qu'une formation agricole favorise de meilleures performances sur la ferme et augmente la productivité de cette dernière. Le discours sur la formation est présent depuis fort longtemps dans le monde agricole et il repose le plus souvent sur des arguments considérés comme des certitudes ou des évidences. Cette vision des bienfaits économiques de la formation agricole est tellement prise au sérieux que depuis 1994, la Société de financement agricole lie la prime à l'établissement, qui se situe entre 15 000 et 20 000 $, au fait de détenir une formation agricole ou l'équivalent. Ce lien entre la formation agricole et les performances sur les exploitations agricoles est-il bien réel ou sert-il simplement à inciter les producteurs et les productrices à se former davantage ?

Pour répondre à cette question, une équipe du GREPA, composée de Thérèse Hamel, Michel Morisset et Jacqueline Gagnon, a effectué une enquête auprès de producteurs des deux principales productions québécoises, soit la production laitière et la production porcine. Pour la cueillette des données, nous avons procédé à l'analyse des réponses à des questionnaires administrés à 495 producteurs de lait et à 397 producteurs de porcs, dont 123 naisseurs, 181 naisseurs-finisseurs et 93 finisseurs. Ces producteurs étaient âgés de 25 à 40 ans. Les exploitations retenues répondaient à un critère de taille pour chaque production: 15 vaches et plus pour la production laitière; 50 truies ou 500 porcs ou plus, ou encore une combinaison de 25 truies et de 250 porcs ou plus chez les naisseurs-finisseurs, pour le groupe des producteurs de porcs.

La formation sur le tas

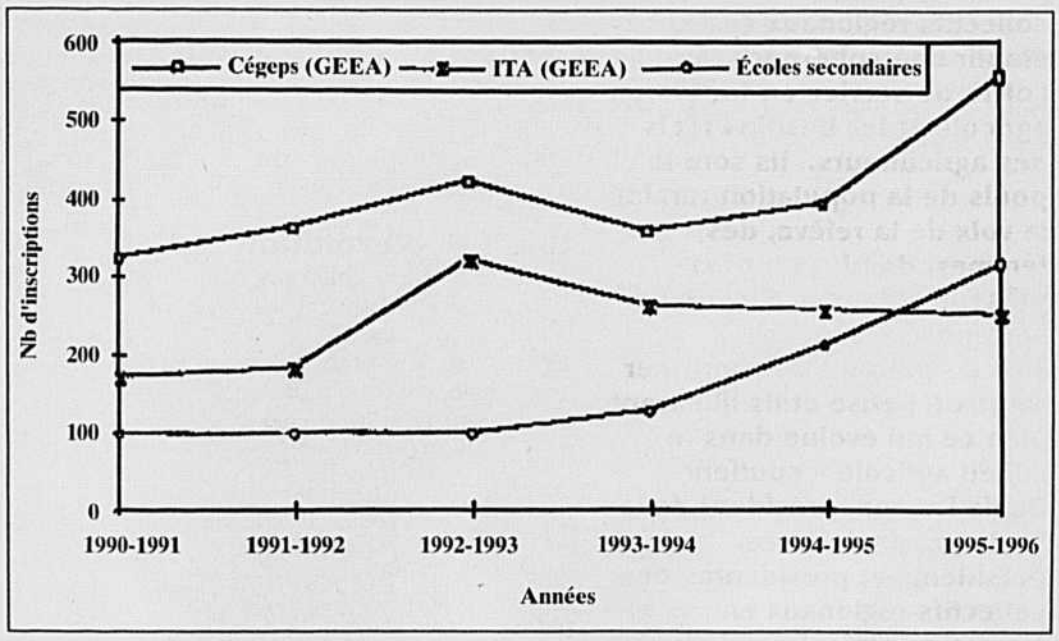
Dans le monde agricole, on retrouve deux grandes conceptions de la formation agricole. Pour certains, la formation agricole ne serait pas nécessaire puisque la formation sur le tas ou l'expérience acquise sur la ferme, équivaut à une formation agricole. Pour d'autres, la formation agricole est aujourd'hui la seule formation valable si on veut réussir dans les meilleures conditions possibles sur la ferme. Les deux groupes ont leurs arguments pour défendre leur vision de la formation. Regardons ces arguments de plus près et essayons de voir s'ils confirment ce qui se passe réellement dans le monde agricole.

1- La formation n'est pas une nécessité et une des preuves de cela serait le peu d'empressement des producteurs à se doter d'une formation agricole

Comme l'indique l'enquête, les producteurs ont fait beaucoup de chemin depuis 20 ans sur le plan de la formation. La formation est prise de plus en plus au sérieux par les producteurs agricoles. Alors qu'avant 1975, seulement 8 % des producteurs avaient une scolarité au-delà du secondaire, entre 1986 et 1992, cette proportion grimpe à 24 %.

L'élévation du niveau de formation des producteurs se fait en bonne partie en faveur de la formation agricole. On observe une demande de plus en plus forte pour ce type de formation depuis le début des années 1990. En effet, les données indiquent que les inscriptions dans les options agricoles (au secondaire) et les programmes agricoles (au collégial) augmentent ou se maintiennent à des niveaux fort appréciables, ce qui permet d'anticiper une relève beaucoup plus formée en agriculture pour les années à venir.

Inscriptions en formation agricole dans les institutions d'enseignement entre 1990 et 1996



2- En matière de formation agricole, certains préfèrent miser sur leur expérience acquise sur l'exploitation, quitte à retourner sur les bancs d'école par l'entremise de la formation aux adultes

Toujours selon les tenants de la formation sur le tas, même si on ne fait pas d'études en formation agricole dans l'immédiat, on peut se reprendre plus tard, après l'établissement, en faisant des cours aux adultes en agriculture. Cet argument laisse entendre que ceux qui ont peu étudié en agriculture seraient aussi ceux qui utilisent le plus les cours aux adultes.

L'enquête ne confirme pas ce point de vue. Elle démontre au contraire que ceux qui ont le moins étudié sont aussi ceux qui retournent le moins sur les bancs d'école par la suite.

3- Plus les jeunes font des études avancées, plus ils risquent d'étudier dans un autre domaine que l'agriculture, les éloignant ainsi de leur projet d'établissement

L'étude dément cet argument, puisque les producteurs qui ont étudié le plus longtemps ont opté dans une plus grande proportion pour une formation agricole. Donc, loin d'éloigner les futurs exploitants de ferme de leur projet initial d'établissement, des études plus avancées les amènent à opter pour des études en formation agricole dans la majorité des cas.

4- La formation agricole ne serait pas une nécessité car le producteur est entouré d'une foule de conseillers qui peuvent l'aider s'il n'est pas en mesure de prendre lui-même une décision éclairée touchant la gestion de l'exploitation. Dans ce cas, le recours aux conseillers serait un substitut par excellence à la formation agricole

Nous avons vérifié le niveau d'utilisation par les producteurs des services des principaux conseillers disponibles dans le monde agricole. Par la suite, nous avons analysé cette information en rapport avec leur niveau de scolarité et le fait qu'ils aient ou non une formation agricole.

L'enquête démontre encore une fois qu'une scolarité élevée ou le fait d'avoir une formation agricole, augmente l'utilisation des services des conseillers dans le monde agricole. Inversement, ceux qui sont moins scolarisés ou qui ne possèdent pas une formation agricole font moins appel aux services des conseillers.

5- Les études en formation agricole retarderaient l'établissement des jeunes sur la ferme du nombre d'années nécessaires pour faire ces études

Selon les tenants de la formation sur le tas, le fait de poursuivre des études retarde d'autant l'établissement sur la ferme. Ce point de vue ne se confirme pas. En fait, c'est le contraire qui se produit : des études prolongées raccourcissent le délai avant l'établissement. Ainsi, les jeunes qui n'ont pas fait d'études mettent plus de temps avant de s'établir que ceux qui ont fait des études. Conséquemment, les deux groupes s'établissent en moyenne vers le même âge, soit autour de 25 ans.

En somme, aucun des arguments des tenants de la formation sur le tas ne se vérifie. Dans ces conditions, peut-on penser que les tenants de la formation agricole ont raison de promouvoir ce type de formation comme le meilleur investissement possible afin d'atteindre de bonnes performances économiques sur la ferme ? Regardons à présent les arguments de ce deuxième groupe.

Les tenants de la formation agricole

Selon les tenants de la formation agricole, cette dernière serait un facteur important dans le succès de l'établissement en agriculture et elle permettrait également d'atteindre de meilleures performances économiques sur la ferme. Dans ces conditions, la formation agricole serait un excellent investissement pour tous les jeunes désireux de s'établir sur une ferme. Ont-ils raison de penser en ce sens ?

Pour répondre à cette question, nous avons construit un indice laitier et un indice porcin avec des indicateurs permettant d'évaluer les performances économiques des pratiques agricoles des producteurs de lait et des producteurs de porcs de notre échantillon, tant sur le plan technique que sur celui de la gestion. En additionnant tous les scores obtenus par un producteur, il était possible d'établir sa position sur l'indice laitier ou sur l'indice porcin. Ces deux indices ont été mis en rapport avec la formation des producteurs de notre échantillon. Les résultats montrent sans équivoque que le fait d'avoir une formation agricole permet d'obtenir de meilleures performances économiques sur la ferme.

En effet, on retrouve une proportion beaucoup plus grande de producteurs n'ayant pas de formation agricole dans la catégorie des faibles performances (0-49 points) sur les indices laitier et porcin. À l'inverse, on retrouve une proportion beaucoup plus grande de producteurs ayant une formation agricole dans la catégorie des très bonnes performances (70 points et plus) sur les deux indices. En somme, on peut conclure que la formation agricole constitue un facteur favorisant des pratiques agricoles rentables sur les exploitations.

En définitive, les tenants de la formation agricole voient leurs arguments confirmés par les données de terrain. Cela ne veut pas dire que la formation sur le tas ne vaut plus rien et qu'elle n'est plus nécessaire pour obtenir de bonnes performances économiques sur la ferme. En fait, cela veut simplement dire que la formation sur le tas n'est plus suffisante pour les producteurs qui veulent demeurer compétitifs dans des productions agricoles qui se voient confrontées à de nouveaux impératifs de concurrence et de performance économiques. Dans ces conditions, la formation agricole devient sans contredit un investissement profitable à court et à long terme.

* *Groupe de recherche en économie et politique agricoles*

LES CENTRES RÉGIONAUX D'ÉTABLISSEMENT

Pour réussir les transferts de ferme

*Antonine Rodrigue**

C'est à partir de l'observation des besoins que sont nés les Centres régionaux d'établissement, besoins reliés à l'aspect humain du transfert des entreprises agricoles. Les professionnels ont vu trop souvent, hélas, des entreprises agricoles se démanteler faute de planification et de communication. Le MAPAQ a été l'un des pionniers à fournir des outils pouvant venir en aide aux entreprises agricoles par la mise en place de sessions de transfert offertes aux parents et à la relève. Malgré le succès obtenu, c'était encore insuffisant.

En 1990, les régions de l'Estrie et du Lac Saint-Jean ont été retenues comme régions pilotes pour développer un nouveau type de services. C'est d'ailleurs à la région de l'Estrie que nous devons le nom : Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA). L'expérience de l'Estrie fut très concluante. Le dynamisme de la directrice, la coopération des organismes du milieu et la qualité des services et l'implication financière du MAPAQ sont parmi les facteurs, qui ont contribué de façon non équivoque, à la naissance de tels organismes dans les autres régions du Québec. Depuis les trois dernières années seulement six régions ont choisi d'offrir de tels services sur leur territoire.

L'aspect humain d'abord

Comme vous l'avez sûrement compris, le champ d'intervention est l'aspect humain plus particulièrement pour les entreprises agricoles qui entreprennent ou ont débuté un processus de transfert sans pour autant exclure les entreprises agricoles qui rencontrent des difficultés d'ordre relationnel. La principale mission du CRÉA est d'accompagner des entreprises agricoles/des familles/des personnes impliquées ou concernées par la transmission ou l'acquisition d'une entreprise agricole. Cette mission se traduit entre autres par une vision globale du processus, la coordination des différents intervenants, le tout s'étalant de préférence sur quelques années afin de faire de cette étape une réussite.

La première étape d'un transfert s'appelle la clarification soit, identifier ce que chacun veut (besoins, intérêts, objectifs, projets, etc), trouver les compétences en vue de développer les complémentarités, dresser le portrait de l'entreprise et de ses potentialités.

La deuxième étape est la validation soit, étudier la faisabilité technico-économique, élaborer le projet et rencontrer les différents professionnels concernés. La troisième est la réalisation soit, mettre en place des mécanismes pour arriver à la finalité et s'outiller pour mieux co-gérer.

Cette description est très sommaire. Chaque région choisit sa manière propre soit, celle qui répond le mieux à sa réalité. Dans l'ensemble, le territoire du CRÉA correspond sensiblement au territoire desservi par le MAPAQ de la région dans laquelle il est situé. Les moyens utilisés sont le suivi personnalisé, la formation et les rencontres d'information.

Plusieurs défis à relever

De beaux défis attendent les Centres régionaux d'établissement, en voici quelques uns : faire connaître leurs services, sensibiliser les agriculteurs et agricultrices à l'importance de considérer l'aspect humain comme un investissement essentiel au même titre que l'aspect économique.; augmenter les chances de réussite en favorisant la planification du transfert; aider et accompagner les entreprises agricoles et les personnes qui y travaillent à bien vivre les nouvelles structures juridiques que sont les sociétés et les compagnies. La concertation, la coopération et l'appui du milieu existent mais il faut demeurer vigilant et s'assurer qu'il en sera toujours ainsi finalement, rester coller aux besoins de la clientèle et trouver des moyens pour assurer le financement de ces organismes, qui pour la majorité d'entre eux, en sont à leurs premiers pas.

En agriculture, la culture d'association est jeune et les difficultés peuvent parfois paraître insurmontables. Alors, un conseil : comprenez bien les enjeux de l'association. Outillez-vous lors de la planification du transfert pour faire face au défi que comporte la co-gestion. Demandez de l'aide dès que vous percevez qu'il y a du sable dans l'engrenage du système complexe des relations humaines.

Une contribution au dynamisme des villages

Personne n'est insensible à la diminution du nombre d'entreprises agricoles des dix dernières années, une des solutions est de bien planifier son installation ou son transfert en utilisant les services du CRÉA. En ce sens, d'autres régions pensent à se doter de tels organismes : c'est sûrement parce que ça répond à des besoins. Bref, de part leur mission, les CRÉA contribuent au maintien du dynamisme des villages québécois, favorisent l'occupation du territoire, participent à l'essor économique des communautés et par le fait même sont des acteurs importants dans la continuité des entreprises agricoles au Québec.

* Coordonnatrice du Carrefour agricole du Bas-Saint-Laurent et responsable du CRÉA

Personnes responsables pour les neufs CRÉA du Québec

,ESTRIE
Huguette Veillette 819-820-3001

SAINT-HYACINTHE- RICHELIEU
Marie-Paule Faniel 514-774-9154

CHAUDIERE-APPALACHES
Brigitte Paré 418-338-0706

BAS-SAINT-LAURENT
Antonine Rodrigue 418-723-2424

OUTAOUAIS
Cécile Hammond 819-986-8541

LAVAL LAURENTIDES LANAUDIERE
Isabelle Chiasson 514-589-5781

MAURICIE COEUR DU QUÉBEC
Johanne Lapointe 819-378-7301

ABITIBI TÉMISCAMINGUE
Yves Dery 819-629-2214

SAGUENAY LAC SAINT-JEAN
Ginette Pearson 418-669-6186

CRÉA : Centre Régional d'établissement en agriculture

CMÉA : Centre Multiservices d'établissement en agriculture

LISTE DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS EN FORMATION AGRICOLE (RFA) 1997-10-28

LINDA TREMBLAY	Tél. :418-856-3044
Région Bas-Saint-Laurent et Côte-du-Sud	1-888-856-3044
	Fax :418-856-5199
LISE TREMBLAY	Tél. :418-549-7353
Région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord	Fax :418-543-4873
LOUISE LÉVESQUE	Tél. : 418-872-0770
Région Québec	Fax : 418-872-3386
GUYLAINE MARTIN	Tél. : 819-758-6401
Région Bois-Francs	poste 2601
	Fax : 819-758-6080
DANY DOUCET	Tél. : 819-379-1314
Région Mauricie	1-800-567-7959
	Fax : 819-379-3423
GÉRALD MARTIN	Tél. : 819-346-8905
Région Estrie	Fax : 819-346-2533
HÉLENE ALARY	Tél. : 819-455-2572
Région Outaouais	Tél. /Fax : 819-455-9472
PIERRE RIVARD	Tél. : 819-629-2472
Région Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	Fax : 819-629-2791
MARC TÉTREAULT	Tél. : 418-364-7510
Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Fax : 418-364-7530
ANDRÉ POULIN	Tél. : 418-228-5541
Région Chaudière-Appalaches	poste 2425
	Fax : 418-226-2626
Ou Cégep Beauce-Appalaches	Tél.:418-228-8896 poste 205
MONIQUE PAQUETTE	Tél. : 514-258-3016
Région Montréal-Laval-Laurentides	Fax : 514-258-4197
JOSEPH CANTIN	Tél. : 514-755-7218
Région Lanaudière	Fax : 514-755-7296
RICHARD SAMSON	Tél. : 514-774-9154
Région Saint-Hyacinthe	Fax : 514-778-3797
LUCIE GAUVREAU	Tél. : 514-454-3904
Région Sud-Ouest-de-Montréal	Fax : 514-454-7959

Besoin d'une main-d'oeuvre
compétente?

NOUVEAU!

Grâce à l'**ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF**, nous mettons à votre disposition de futurs gestionnaires prêts à mettre leurs compétences au service de votre entreprise agricole.

Collège d'Alma

La formation en Gestion et exploitation d'entreprise agricole au Collège d'Alma...

...une graine de bon sens pour une récolte abondante.

Pour informations :

Lyne Bergeron ou Normand Poniewiera,
agronomes enseignants,
(418) 668-2387 poste 265.

D'ICI LA FIN DE 2002

Formation recommandée en fertilisation

Jean-Charles Gagné

Virage vert oblige, les agriculteurs devront à l'avenir faire preuve de plus de minutie en fertilisation des cultures. D'ici la fin de 2002, le plan agroenvironnemental de fertilisation deviendra en tout cas incontournable pour quelque 25 000 fermes québécoises. Une mesure dite profitable non seulement pour l'environnement, mais aussi pour leur santé financière.

S'ils détiennent une attestation de formation, les agriculteurs pourront toutefois élaborer eux-mêmes et signer leur plan de fertilisation. Les questions du financement de cette formation, du lieu où elle sera donnée et de la date du début des cours n'étaient pas encore réglées au moment d'aller sous presse, le 22 décembre. Chose certaine, les cours ne seront pas disponibles avant la mi-février, peut-être le début de mars. Le MAPAQ aurait par ailleurs consenti à assumer une partie du coût de cette activité. On ne savait pas encore si les agriculteurs pourraient obtenir cette formation à domicile.

Le nombre d'heures de formation n'était pas définitivement arrêté. Il pourrait atteindre 120 heures pour un agriculteur sans aucune compétence, incluant un bloc de 75 heures explicitement consacré au plan de fertilisation, selon André Hébert, du ministère de l'Éducation du Québec. Ce bloc servirait à développer des habiletés de base comme le diagnostic d'une ferme, les méthodes de rotation des cultures, les stratégies de fertilisation (choix des cultures, valeur des engrais, topographie, etc.), l'élaboration et l'application d'un plan de fertilisation. Ce noyau peut être précédé d'une mise en situation (environ 15 heures) et suivi de modules d'enrichissement (30 heures). La prise en compte des acquis des agriculteurs pourrait réduire le nombre d'heures exigé. Les agriculteurs devront réussir un examen à la fin de la formation. Même si cette formation est « réputée de niveau collégial », les agriculteurs n'auront pas à détenir les préalables académiques normalement exigés.

Le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole, en vigueur depuis le 3 juillet dernier, prévoit qu'un tel plan peut aussi être préparé et signé par des professionnels (agronome ou un technologue sous la supervision d'un agronome).

Un plan de fertilisation, pour qui ?

Le plan agroenvironnemental de fertilisation sera obligatoire au 1er octobre 1998 pour les fermes en surplus de fumier des bassins versants de la Chaudière, de la Yamaska et de l'Assomption. Les fermes en surplus de fumier situées en dehors de ces bassins

versants devront détenir un tel plan à compter du 1er octobre 1999. Un an plus tard, les fermes sur fumier liquide et celles de plus de 75 unités animales, sur fumier solide, devront en être dotées. À partir du 1er octobre 2001, ce sera au tour des fermes qui épandent des engrais minéraux sur au moins 5 hectares de pommes de terre ou maraîchères, sur 15 hectares de maïs-grain ou d'ensilage ou sur 25 hectares autres que du foin et du pâturage. Le 1er octobre 2002, les fermes entre 40 et 75 unités animales, sur fumier solide, devront en être outillées. Rappelons que les fermes de moins de 40 unités animales, sur fumier solide, qui possèdent les superficies d'épandage requises, ne sont pas visées par cette mesure.

Depuis le 3 juillet, toute demande de certificat d'autorisation à l'Environnement doit être accompagnée d'un plan agroenvironnemental de fertilisation. Un certificat d'autorisation est notamment requis pour construire ou agrandir un bâtiment d'élevage et une fosse d'entreposage. Il est aussi obligatoire pour augmenter le nombre d'unités animales et pour passer d'une gestion solide à une gestion liquide des fumiers.

Joseph-Xavier Perrault, sur les traces de son grand-père

Christine Larose

Joseph-Xavier Perrault a marché sur les pas de son grand-père, Joseph-François. Au point de devenir le premier agronome et le premier journaliste agricole canadien-français! Comme son aïeul, il oeuvre dans des organisations agricoles et il est soucieux d'allier la théorie à la pratique par le moyen de la ferme expérimentale. Lui aussi sera député et favorisera l'avancement des Canadiens-français. Les obstacles seront semblables, tout au long d'une carrière entièrement vouée à l'agriculture.

Joseph-Xavier Perrault est né en 1836, neuf ans avant le décès de son illustre grand-père. À peine ses études classiques terminées au Séminaire de Québec, il veut reprendre son oeuvre, soit développer l'instruction dans le milieu agricole. Il choisit de faire carrière en agronomie. C'est en France qu'il décroche son diplôme, à l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, une des plus grandes écoles européennes d'agriculture.

Journalisme et enseignement

En 1857, de retour à Montréal, il assume une double tâche. Âgé de 21 ans seulement, il succède à Williams Evans comme secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. Et il travaille comme rédacteur au journal de l'organisme, « L'Agriculteur ».

En 1860, la Société provinciale agronomique, fondée deux ans plus tôt dans le but de promouvoir l'enseignement agricole, l'engage comme directeur de la ferme expérimentale qu'elle établit à Varennes. Il enseigne aussi à l'école spéciale d'agriculture rattachée à la ferme, qui disparaît après un an, n'ayant eu qu'un seul élève semble-t-il !

En 1861, la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada accepte sa suggestion de reprendre la rédaction d'un journal agricole la « Revue agricole » est fondée. Joseph-Xavier Perrault est un excellent journaliste agricole; quel que soit le sujet qu'il aborde, il le fait avec compétence. Il met le doigt sur les maux de l'agriculture canadienne. Il déplore l'inertie de l'État vis-à-vis de l'agriculture. Il réclame la fondation d'un ministère de l'Agriculture, d'un crédit agricole de vingt millions de dollars, une législation sur les baux agricoles, la création de fermes d'expérimentation et de fermes modèles, sur lesquelles doit s'appuyer tout enseignement agricole, etc.

Il devient député de Richelieu en 1863 et le sera jusqu'en 1867. Après 1868, Joseph-Xavier Perrault disparaît presque complètement de la scène agricole. À plusieurs reprises le gouvernement fédéral le délègue aux expositions étrangères. Il s'occupe aussi à l'occasion des expositions provinciales. Il reviendra sur un sujet qui lui est cher, la création de l'enseignement agricole universitaire. Il suggère au Premier ministre de créer une chaire d'agriculture rattachée à l'École de médecine vétérinaire de Montréal.

Intransigeant et fier, homme de grande intelligence, d'initiative et d'énergie, Joseph-Xavier Perrault est très versé en sciences agricoles. Dès 1864, il voyait l'avenir de l'agriculture québécoise dans l'industrie laitière. Son influence a été prépondérante dans le domaine de l'importation d'animaux étrangers. Il a largement contribué à l'introduction de la vache Ayrshire et du cheval percheron dans la province de Québec.



Photo: Archives TCN

Une école moyenne d'agriculture dans les années 40.

Sources principales :

Perron, Marc-André. **Un grand éducateur agricole Édouard A. Barnard 1835-1898.** Marc-André Perron éditeur, 1955. 355p.

Létourneau, Firmin. **Histoire de l'agriculture. Canada français).** Oka, 1959. 399p.

L'apprentissage virtuel à L'ITA de La Pocatière

André Gaudette*

L'ITA de La Pocatière lance un nouveau logiciel " d'apprentissage virtuel " pour assurer le développement de compétences chez les élèves poursuivant leurs études en agroalimentaire, " Apprentissage virtuel pour l'application des pesticides agricoles " : AVAPA. Destiné aux élèves, le didacticiel " AVAPA " a été imaginé afin de fournir un complément d'apprentissage dans l'utilisation rationnelle des pesticides appliqués par un pulvérisateur à rampe. Selon M. Roch Lavoie, technologiste agricole à L'ITA. qui a travaillé à sa conception et à sa réalisation, ce logiciel permet à l'élève de refaire des calibrations, de les répéter autant de fois qu'il le désire, et ce, en toute sécurité.

Ainsi, l'élève établit différentes problématiques qui peuvent influencer le taux d'application ou apporter des variations à l'uniformité d'application. De là, il doit faire les vérifications d'usage, régler l'appareil et ses composantes, calculer les doses requises et lancer l'application comme s'il était au champ. Le didacticiel AVAPA évaluera sa performance et lui signalera tous les problèmes rencontrés. ... " AVAPA, un correcteur infatigable... qui aidera à prévenir tout risque d'accident à la ferme " de dire M. Lavoie.

Selon M. Hervé Bernier, ingénieur à l'ITA et coordonnateur du projet, ce logiciel a été développé grâce à la participation des fondations François-Pilote et Louis-de-Gonzague-Fortin, appuyées par M. Jérôme Pelletier, technicien stagiaire en informatique et MM. Martin Brisson, François Vasseur et Denis Dumont à titre de conseillers. L'ITA de La Pocatière a toujours été une institution très engagée dans le développement et le transfert technologique, que ce soit comme concepteur, partenaire dans le développement de logiciels ou comme utilisateur d'outils informatiques visant l'apprentissage des élèves. Aujourd'hui, l'Institut innove avec la présentation d'un didacticiel conçu spécifiquement pour l'enseignement d'une activité de formation reliée à l'agriculture.

Service des communications
ITA de La Pocatière

Dossier spécial Formation et relève

Des technologistes en agroenvironnement

André Gaudette

Depuis un certain temps déjà, les pressions environnementales ont amené les différents artisans du développement à les considérer comme les défis de demain ! L'agriculture n'y échappe pas. Les agriculteurs et les organismes doivent revoir leurs façons de faire, réévaluer les différentes pensées pour mieux établir les assises de notre développement. . Pour faire face à ce défi, les nouveaux technologistes, issus de l'ITA de La Pocatière, se sont formés et préparés à cette problématique agroenvironnementale. En effet, une première cohorte de finissants et de finissantes pourront répondre aux employeurs dès mai prochain.

Le programme, élaboré selon l'approche par compétences, amène les élèves à poursuivre leur apprentissage par la mise en place de projets intégrateurs et de stages en entreprises spécialisées. Ces derniers leur permettront d'intervenir en matière d'environnement agricole ou encore pour le développement durable de l'agriculture québécoise. Dans le processus de formation l'élève doit arriver à caractériser les modèles de productions agricoles, horticoles et en productions animales. Par la suite, ils auront à réaliser un projet expérimental leur permettant de suivre l'évolution d'une production selon le modèle conventionnel et le modèle dit biologique. À partir de cette connaissance au niveau de la ferme, ils auront par la suite à caractériser l'agriculture dans le contexte, cette fois, du bassin versant. Ainsi, ils pourront en dégager le type d'utilisation, évaluer le potentiel qu'elle présente dans un contexte de développement harmonieux de l'agriculture.

Ainsi donc, les technologistes pourront intervenir tant au niveau de la ferme que sur une base régionale. Ils pourront y appliquer des programmes d'amélioration et de conservation des sols et d'hydrologie ; suivre l'application de programme de fertilisation intégrée et réaliser des études d'impact nécessaires à la protection et la conservation des ressources à la ferme.

L'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière

34e Promotion



La semaine de gestion et de formation me fournit l'occasion exceptionnelle de présenter à tous les partenaires du secteur bioalimentaire ceux et celles qui, demain, contribueront à son développement et à son essor.

Ces jeunes proviennent des différentes régions du Québec et ont misé sur les possibilités de carrière que présente le secteur . Ils ont fait confiance à toute l'équipe professorale de l'Institut quant au savoir, au savoir faire et au savoir être qu'ils ont acquis et développés tout au long des années de formation . Aujourd'hui, le dynamisme et la détermination de ces jeunes ne font pas de doute, ils sauront bien servir l'agroalimentaire.

À l'heure du développement durable et de la problématique environnementale, les défis sont grands : que ce soit celui d'établir l'équilibre entre les productions d'aliments de qualité et les exigences de compétitivité du secteur ; ou encore celui de la conservation des ressources, ils sauront y apporter leur contribution.

Les uns se retrouveront à l'exploitation d'une entreprise agricole de production ; les autres se retrouveront dans les secteurs spécialisés des services à la production : soit en productions horticoles et en aménagement paysager, soit en productions animales ou encore directement en environnement, soit dans le domaine passionnant des chevaux d'équitation ou de courses comme entraîneurs - instructeurs.

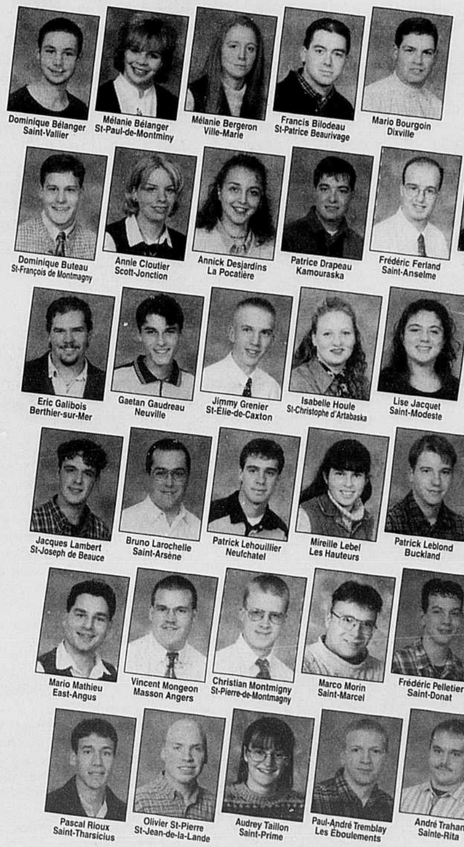
L'industrie trouvera en ces personnes des ressources humaines compétentes et surtout polyvalentes. Je ne peux qu'encourager les gestionnaires du secteur à faire largement appel à ces futurs diplômées diplômés de chez nous. Ils constituent un atout important dans le développement et la croissance de vos entreprises.

Que se soit pour eux, avec votre contribution, le début d'une longue et agréable carrière vouée au développement de l'agroalimentaire québécois.

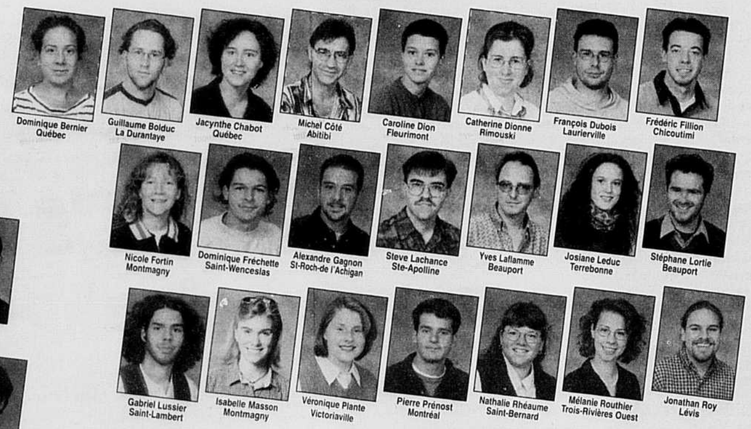
André Simard
Directeur général

Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière

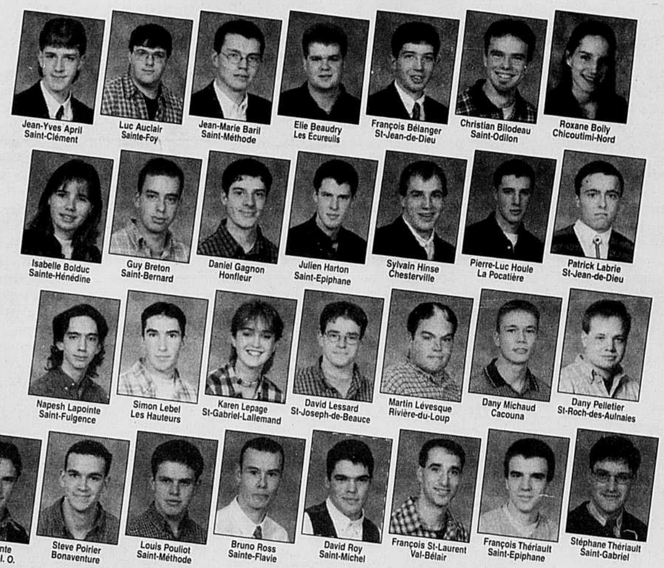
Technologie des productions animales



Technologie de la production horticole et de l'environnement



Gestion et Exploitation d'entreprise agricole

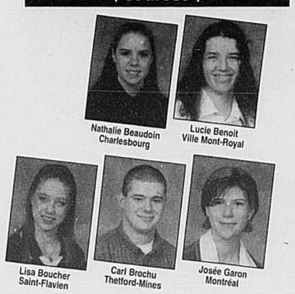


Pour mieux servir l'agroalimentaire québécois

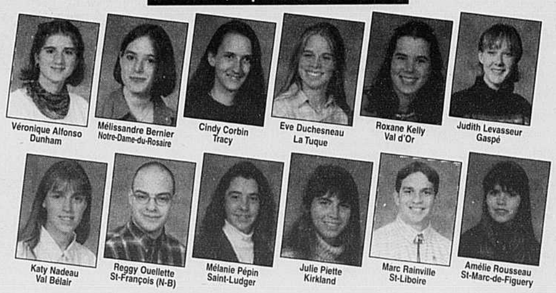
Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière

Québec

Techniques équines (courses)



Techniques équines (équitation)



L'aide à l'établissement: un bien nécessaire

René Duval *

« Y'a pus d'avenir ici ». Voilà le titre donné à l'avis déposé, en novembre dernier, au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration par le Conseil permanent de la jeunesse, un organisme créé par l'Assemblée nationale en 1987 et qui joue le rôle de garde-fou auprès des autorités gouvernementales sur toute question relative à la jeunesse. Cet avis, de plus d'une centaine de pages, trace un portrait alarmant de l'exode des jeunes provenant des régions non-urbaines vers les centres urbains du Québec. L'Est du Québec sera, selon l'étude, particulièrement touché puisqu'on signale que neuf des dix MRC de cette région afficheront le taux de décroissance le plus marqué de leur population.

Cet exode des jeunes vers les centres urbains laisse présager des difficultés particulières dans certaines régions au Québec en matière de relève agricole. Pourtant, il existe au Québec des programmes d'aide à l'établissement en agriculture qui fournissent une lueur d'espoir pour les régions qui sont aux prises avec un exode massif de leurs jeunes gens et, par ricochet, de leur relève agricole théorique.

Malheureusement, on entend très peu de gens, particulièrement dans les officines gouvernementales, vanter les mérites de nos programmes d'aide à l'établissement. Il est beaucoup plus à la mode, par les temps qui courent, de penser aux sommes d'argent qu'on pourrait épargner sur le dos des jeunes de la relève en sabrant dans ces aides. C'est pourquoi, il est rafraîchissant de constater que le rapport du Conseil permanent de la jeunessse adresse une recommandation au gouvernement à ce sujet soit « de maintenir à leur niveau actuel les dispositions en matière d'aide à l'établissement et de plafonnement du taux d'intérêt du prêt agricole de façon à ce que les jeunes adultes désireux de prendre la relève en agriculture puissent continuer à le faire ».

Il faut dire que cette recommandation, bien qu'un peu timide au goût des jeunes de la relève, prend l'allure d'une défense farouche de nos programmes d'aide en comparaison du silence inquiétant des autorités gouvernementales face à ceux qui voudraient bien éliminer définitivement cette forme d'aide.

Pourquoi maintenir l'aide ?

C'est pourquoi, il serait bon de rappeler quelques raisons qui motivent l'existence de ces aides pour la génération montante en agriculture.

Premièrement, l'établissement en agriculture nécessite un apport important de capital. On n'a qu'à penser qu'il faut investir 5 $ d'actif pour générer un dollar de revenu alors que l'ensemble des industries requiert seulement 1,81 $ d'actif pour générer ce même dollar de revenu. Ces quelques chiffres viennent appuyer la thèse qui veut que le secteur agricole détienne le record peu enviable du plus haut taux d'endettement, toutes catégories confondues, chez les entreprises en démarrage ou chez les nouvelles entreprises. Ainsi, l'idée de venir en aide aux jeunes qui veulent s'établir est loin d'être farfelue puisque ce haut taux d'endettement se traduit par un besoin de liquidités accru lors des premières années d'établissement, une période qui constitue sans aucun doute la période la plus risquée de toute la vie économique de l'entreprise.

Deuxièmement, les débouchés d'emploi chez les jeunes sont peu nombreux et celà se traduit malheureusement par un taux de chômage très élevé chez les moins de trente ans au Québec. Or, bon an, mal an, le secteur agricole se distingue en se classant parmi les secteurs les plus créateurs d'emplois. En guise d'exemple, on peut mentionner que, depuis 1992, le taux d'augmentation des emplois dans le secteur agricole et agroalimentaire a été deux fois plus important que le taux d'augmentation des emplois de l'économie en général. On peut affirmer sans crainte que les aides à l'établissement ont contribué, dans une certaine mesure, à cette création d'emplois dans notre secteur et qu'en ce sens elles jouent un rôle non négligeable dans l'amélioration de la situation de l'emploi chez les jeunes.

De plus, notre secteur attire de plus en plus des jeunes qui ne proviennent pas du milieu agricole et rural. En effet, la profession agricole n'est plus réservée uniquement aux fils ou aux filles d'agriculteurs, mais on constate également que de plus en plus de jeunes provenant des milieux urbains expriment le souhait de s'établir sur une ferme. Bien qu'il soit extrêmement difficile pour ces ruraux d'adoption de réaliser leurs rêves, il n'en demeure pas moins que sans les aides consenties pour l'établissement, que l'idée même de s'établir deviendrait vite pour eux quelque chose qui s'apparentrait plutôt à une chimère.

Troisièmement, les programmes d'aide à l'établissement sont appelés à jouer le rôle d'un incitatif important à la formation en agriculture. Cette approche sans pareil au Canada donne des résultats plus que positifs. Alors que seulement 12 % des jeunes qui s'établissaient avaient une formation de base en agriculture en 1990, ce chiffre dépasse maintenant les 30 %. Par ailleurs, le nombre d'inscriptions en formation agricole a triplé au secondaire et doublé au collégial entre 1990 et 1996. Cet engouement spectaculaire envers la formation en agriculture est attribuable à plusieurs facteurs, mais personne ne peut nier que les programmes d'aide à l'établissement y ont contribué. Ceci dit, il faut quand même émettre le souhait que les programmes d'aide à l'établissement ne deviennent pas plus que des incitatifs et qu'ils ne viennent pas remplacer les véritables motivations qui doivent pousser les jeunes à se former, c'est-à-dire la reconnaissance que la formation des ressources humaines est un facteur-clé de la compétitivité de notre industrie à l'ère du décloisonnement des marchés mondiaux.



René Duval, président de la Fédération de la relève agricole du Québec

La formation universitaire en agriculture en 1997-1998

à l'Université Laval

Total des inscriptions

Type de programme	Discipline	Temps complet	Temps partiel
1er cycle			
Baccalauréat	Agronomie	436	22
	Génie rural	62	6
	Scien. et tech. des aliments	158	5
	Consommation	148	35
	Économie rurale	146	16
	Génie alimentaire	71	2
	Nutrition	177	4
Certificat	Scien. et tech. des aliments	1	93
	Hort. et gestion des espaces verts	1	64
	Consommation	7	7
Diplôme	Économie rurale	1	-
TOTAL 1er cycle		1208	254
2e cycle			
Maîtrise sans mémoire	Sols	1	-
	Scien. et tech. des aliments	4	2
	Économie rurale	2	1
	Biologie végétale	2	-
Maîtrise avec mémoire	Sols	7	2
	Génie rural	4	3
	Sciences animales	30	7
	Scien. et tech. des aliments	34	6
	Économie rurale	12	2
	Biologie végétale	36	13
	Microbiologie agricole	6	1
	Nutrition	16	1
TOTAL 2e cycle		154	38
3e cycle			
Doctorat	Sols	22	2
	Sciences animales	17	1
	Scien. et tech. des aliments	24	2
	Biologie végétale	48	4
	Microbiologie agricole	12	1
	Nutrition	6	-
TOTAL 3e cycle		129	10
TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION		1491	302
TOTAL FEMMES		1085 (60,5 %)	

à l'Université McGill

Total des inscriptions

B.Sc. rural en génie	59
B.Sc. en sciences agricoles	
. Économie agricole	35
. Biologie animale	15
. Zootechnie	4
. Zoologie appliquée	32
. Botanique	6
. Grandes cultures	3
. Biologie de l'environnement	48
. Programme général (agriculture)	28
. Gestion agricole	94
. Horticulture	10
. Microbiologie	36
. Lutte antiparasitaire	1
. Conservation des ressources	24
. Sol et eau	5
. Aménagement de la faune	49
Science de l'alimentation	53
Diététique	192
Nutrition	38
Étudiants étrangers	35

La relève du Québec plus favorisée que celle des autres provinces

André Belzile

Une rapide comparaison de la situation des jeunes agriculteurs en France et dans quatre provinces canadiennes montrent que le Québec et la France se distinguent nettement de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Dans ces trois provinces, les gouvernements offrent peu ou pas de support financier à leurs jeunes agriculteurs qui, de plus, ne sont pas vraiment organisés pour revendiquer de meilleurs programmes.

Le Manitoba offre peu d'aide à sa relève

La majorité des jeunes qui s'établissent au Manitoba doivent contribuer au revenu de l'entreprise familiale. Souvent le jeune agriculteur achète ou loue des terres pour cultiver des céréales. Il utilise l'équipement de la ferme familiale et y travaille. Pour son établissement, il pourra compter sur un peu d'aide de l'État. Le gouvernement manitobain offre aux jeunes agriculteurs qui empruntent à la Société du crédit agricole du Manitoba un rabais d'intérêt de 2 % pour 5 ans. Ce rabais peut atteindre 10 000 $. En assurance-récolte, le jeune agriculteur pourra bénéficier d'une couverture de 90 % du rendement au même coût qu'une couverture de 80 %.

En plus, les jeunes agriculteurs, qui veulent se lancer en production porcine, peuvent profiter d'un autre programme de crédit qui est disponible pour tous les producteurs agricoles : dans le but de stimuler la création de nouvelles entreprises de petite dimension, la Société du crédit agricole du Manitoba offre de meilleures conditions (par exemple un prêt couvrant 80 % des coûts des animaux reproducteurs au lieu de 60 % et 65 % des coûts des infrastructures au lieu de 50 %) pour les entreprises produisant des porcelets ou des porcs.

S'il veut s'impliquer dans une organisation de jeunes, il pourra choisir les club 4H ou la Manitoba Rural Youth Organization, qui comptait 45 membres en 1997.

L'Ontario a aboli les rabais d'intérêt pour les jeunes

Chez nos voisins de l'ouest, les jeunes s'établissent sans assistance particulière de l'état. Les programmes d'aide, comme les rabais d'intérêts, ont été abolis il y a quelques années par le gouvernement conservateur en place à Toronto. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario offre des programmes d'aide au transfert de ferme (préparation de plan d'affaires, budget prévisionnel...) par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux. Une trousse d'aide au transfert est aussi disponible.

Les jeunes peuvent profiter des programmes d'aide financière existant pour tous les agriculteurs en autant qu'ils se qualifient. Pour le reste, ils devront compter sur leurs propres moyens ou sur l'aide de leur famille. Les jeunes ruraux ontariens sont représentés par la Junior Farmers's Association of Ontario (JFAO) qui comptaient 1 500 membres en 1997, répartis entre 46 club locaux dans 36 comtés. Contrairement à la FRAQ, JFAO n'est pas un organisme de lobby. Son mandat est plutôt de développer le leadership de ses membres.

Au Nouveau Brunswick l'aide du gouvernement n'est accessible qu'à un très petit nombre

La situation au Nouveau-Brunswick est juste un peu plus brillante que celle de l'Ontario. Pourvu qu'il soit diplômé et ait une expérience en agriculture, le nouvel agriculteur peut avoir droit à un prêt de 400 000 $ sans intérêt pour cinq ans pour l'achat de biens et une ouverture de crédit d'un maximum de 150 000 $ sans intérêt pour cinq ans. Le programme est cependant accessible à un très petit nombre de personnes (7 ou 8) chaque année. Du côté des organisations, le New Brunswick Junior Farmers regroupe une centaine de jeunes de la province qui sont âgés entre 18 et 35 ans. Son rôle en est essentiellement un d'organisation d'activités sociales.

La relève québécoise bénéficie d'un grand nombre de programmes

Après les trois provinces canadiennes mentionnées ci-haut, l'énumération des programmes dont bénéficient les jeunes de la relève québécoise parait impressionnante. En plus de la prime à l'établissement et le rabais d'intérêt administrés par la Société de financement agricole du Québec, les jeunes agriculteurs québécois peuvent bénéficier de programme de banque de quota pour les producteurs de lait et de poulets. De plus, on leur accorde des rabais sur leurs primes d'assurance stabilisation et, lors de leur transfert, ils peuvent bénéficier de l'encadrement fourni par les centres régionaux d'établissement en agriculture. Et c'est sans parler des banques de fermes sans relève et de relève sans fermes qui sont de plus en plus nombreuses dans la province et de certaines coopératives qui offrent des rabais à leurs plus jeunes membres.

Côté organisation, les jeunes peuvent militer dans l'Association des jeunes ruraux du Québec puis dans le mouvement de la relève. La Fédération de la relève agricole compte maintenant des affiliés dans toutes les régions du Québec et regroupait 1 100 membres en 1997. La revendication de meilleurs conditions pour les jeunes de la relève québécoise est son mandat prioritaire.

La France a fait de l'établissement un de ses priorités

Pour les questions d'établissement en agriculture, la France bat le Québec. Dans les deux juridictions, l'organisation syndicale générale et l'organisation syndicale des jeunes sont très développées : les jeunes agriculteurs français peuvent bénéficier du puissant Centre national des jeunes agriculteurs appuyé par la Fédération nationale de syndicats d'exploitants agricoles (l'équivalent français de l'UPA) pour faire leur lobby.

Il est en résulté une structure d'aide très élaborée pour nos cousins français. Ils peuvent eux aussi avoir droit à une prime à l'établissement (la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs) qui varie de 52 000FF à 343 000FF selon la région où est située l'entreprise. On met aussi à leur disposition des prêts bonifiés sur une période maximale de 15 ans. De plus, les jeunes français bénéficient indirectement du programme de préretraite agricole qui offre un revenu décent aux agriculteurs en fin de carrière dans le but de favoriser le remplacement des retraités par des nouveaux venus.

Plusieurs autres initiatives sont dirigées vers le jeunes agriculteurs. Entre autres, il faut signaler la « Charte nationale pour l'installation des jeunes en agriculture ». Signée par les organisations françaises et le Premier ministre, la Charte symbolise bien l'importance qu'on accorde en France à la relève agricole. Parsemée d'expressions comme « agriculture présente sur tout le territoire », « continuité de l'exploitation familiale », « des jeunes mieux formés », « capacité d'adaptation et d'innovation des agriculteurs », la Charte a un objectif très ambitieux : augmenter le nombre d'établissements (qu'on appelle en France une installation) pour stabiliser le nombre d'entreprises agricoles : « Une installation pour un départ après l'an 2000 ». En fait, la Charte a fait de l'établissement une de priorités du secteur agricole français.

LE PSRI ET LA RELEVE

Des inquiétudes à dissiper

Yvon Proulx

Beaucoup de producteurs et productrices agricoles et plusieurs jeunes aspirants ou sur le point de devenir producteurs ont entendu parler au cours de la dernière année du projet du nouveau programme de sécurité du revenu, le Programme de stabilisation du revenu imposable ou PSRI qu'un comité de l'UPA est à élaborer.

On rappelle que ce projet, s'il devient réalité un jour, modifierait substantiellement l'approche courante telle que vécue avec l'ASRA. C'est ainsi que d'un programme de nature collective on se tournerait vers un programme de nature individuelle par lequel chaque producteur avec la contribution du Trésor public pourrait se constituer un compte individuel dans lequel il chercherait à accumuler l'argent nécessaire pour stabiliser son revenu face à la fluctuation des prix du marché.

Une inquiétude importante des producteurs débutants et de ceux qui projettent de devenir producteurs vient du fait justement que ces nouveaux producteurs n'ont pas eu l'occasion, comme les producteurs établis depuis longtemps, de constituer une réserve ou coussin de sécurité face aux mauvaises conjonctures de marché. Ils se demandent alors quelle sécurité effective leur réserverait un tel programme.

Il n'y a pas de réponse définitive qu'on puisse donner à cette question parce que le projet est encore à l'étape d'élaboration et ses caractéristiques définitives ne sont pas connues. On peut néanmoins souligner que :

- le projet dans sa forme actuelle prévoit que la contribution annuelle du Trésor public à un producteur est accessible par ce producteur dès le moment de son dépôt;
- le projet prévoit que cette contribution du trésor permettrait à un producteur d'être compensé pour une perte équivalente à la perte historique moyenne telle que calculée dans le programme ASRA. Le producteur, même débutant, ne serait en difficulté, comparativement à l'ASRA, que si la perte actuelle est supérieure à la perte historique moyenne. Cela suppose évidemment que le budget global du PSRI est équivalent au budget courant de l'ASRA, ce qui reste évidemment à être négocié avec le gouvernement;
- le projet actuel permet que la contribution gouvernementale à un producteur débutant puisse être majorée précisément pour tenir compte du fait que ce producteur débutant n'a pas de réserve d'accumulée.

Compte tenu de ce qui précède, il faut conclure qu'il est certainement légitime pour les jeunes producteurs de se questionner. Ces derniers doivent cependant savoir que leurs inquiétudes sont prises en compte et que des moyens sont déjà prévus pour qu'ils ne soient pas désavantagés par un éventuel changement dans le mécanisme permettant d'assurer la sécurité du revenu de l'ensemble des producteurs et productrices agricoles du Québec.

LA TABLE PANCANADIENNE DE LA RELÈVE AGRICOLE :

Maintenant une réalité !

Patrice Dubé *



Photo: Denise Proulx

Un peu d'histoire

L'automne 1994 marque le point de départ du projet de création d'une Table pancanadienne de la relève agricole. En effet, c'est après avoir constaté l'absence de mécanisme d'échange entre les jeunes agriculteurs canadiens que la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a amorcé des discussions avec la Société de crédit agricole (SCA) dans le but de solliciter son appui financier en vue de la réalisation de missions exploratoires à travers le Canada. Une entente a été conclue le 10 novembre 1994. Celle-ci prévoyait un soutien financier de la part de la SCA permettant d'éponger une partie des dépenses reliées à la réalisation des trois missions à travers le Canada par les représentants de la FRAQ.

Les missions exploratoires se sont déroulées entre les mois de février et septembre 1996. Ces missions ont permis aux représentants de la FRAQ de rencontrer plusieurs centaines de personnes provenant d'une cinquantaine de groupes oeuvrant dans l'industrie agroalimentaire un peu partout au Canada. Un des objectifs poursuivis dans ces missions était d'évaluer l'appui des leaders agricoles des différentes provinces, tous âges confondus, envers la création éventuelle d'une Table pancanadienne de la relève agricole.

Une fois les missions effectuées, les représentants de la FRAQ ont pu constater que le projet bénéficiait d'un appui unanime de la part des leaders agricoles du Canada. D'ailleurs, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), qui regroupe l'ensemble des organisations agricoles à vocation générale des provinces ainsi que plusieurs organisations oeuvrant dans divers secteurs de production, a accordé un appui unanime à la création d'une table pour la relève agricole du Canada.

C'est fort de ces appuis que la FRAQ a amorcé des discussions avec le gouvernement fédéral dans le but de tenir une première rencontre permettant d'étudier la possibilité de créer, sur une base permanente, une table d'échange à l'intention de la relève agricole du Canada. Lors de l'assemblée annuelle de la FRAQ, en mars 1997, la ministre fédérale, Mme Lucienne Robillard, venait annoncer, au nom du ministre de l'Agriculture de l'époque, M. Ralph Goodale, l'appui de son gouvernement à notre projet. Dès ce moment, le Secrétariat rural a été identifié pour assumer le rôle d'agence de livraison de l'aide gouvernemental en vue de la première rencontre de la Table en juillet 1997 à Thunder Bay.

L'assemblée de fondation de Thunder Bay

La première rencontre de la Table poursuivait principalement l'objectif de permettre aux différentes délégations invitées d'appuyer formellement la mise en place d'une Table permanente et, le cas échéant, d'en définir les grandes balises afin que ce projet commun puisse répondre adéquatemment aux aspirations des jeunes agriculteurs de toutes les régions du Canada.

Mentionnons, tout d'abord, que la nécessité d'avoir un regroupement de jeunes agriculteurs au Canada a rapidement fait l'unanimité auprès des délégations invitées. Cependant, de longues discussions ont eu lieu concernant la mission ainsi que la composition de la Table. En effet, un certain nombre de délégués considéraient que celle-ci devrait jouer le rôle d'un groupe de lobby alors que d'autres préféraient qu'elle s'en tienne à un rôle apolitique. Finalement, les délégués ont tranché en faveur de cette deuxième option, c'est-à-dire que la Table pancanadienne soit un forum d'échange et qu'elle ne doit, en aucun cas, s'occuper activement, comme association, de politique fédérale, provinciale ou municipale.

En ce qui concerne la composition de ce forum, les délégués se sont penchés sur deux points : le groupe d'âge ciblé par les activités de la Table ainsi que les organismes ayant le droit d'y déléguer des participants. Pour ce qui est du groupe d'âge ciblé, les participants ont choisi d'accepter les délégués âgés de 40 ans et moins. Quant à la composition de la Table, les participants ont adopté un règlement spécifiant que chacune des provinces ainsi que l'aile jeunesse de la National Farmers Union, en tant que membres fondateurs, aient le droit d'être représentées par trois délégués lors de l'assemblée annuelle. De plus, tout autre groupe souhaitant déléguer des participants à l'assemblée annuelle doit, tout d'abord, faire parvenir une demande par écrit à l'assemblée annuelle. Toute demande sera alors étudiée, soumise à un vote et l'adhésion, le cas échéant, débutera l'année suivante.

Les objectifs de la table

Après s'être entendus sur le fait que la table aura comme mission de favoriser les échanges et d'encourager la collaboration entre les jeunes et les futurs agriculteurs et agricultrices du Canada, les participants à la rencontre ont convenu que la table poursuivrait les objectifs suivants :

- d'approfondir les problématiques rencontrées par les jeunes en matière d'établissement en agriculture et d'échanger sur les solutions appliquées au Canada ou ailleurs afin de faciliter l'installation en agriculture;
- d'échanger sur les questions relatives à la formation en agriculture;
- de permettre aux jeunes de tous les coins du Canada de se familiariser avec les réalités agricoles des autres provinces canadiennes;
- de permettre aux jeunes agriculteurs et agricultrices d'acquérir du leadership et de se préparer à assumer un rôle plus actif dans les organisations agricoles du Canada;
- d'informer les délégués des activités internationales visant les jeunes et l'agriculture et de favoriser la participation des membres de la Table à celles-ci;
- de créer des alliances et des partenariats entre les différentes provinces, groupes de jeunes ou personnes sur des questions spécifiques et d'intérêts communs;
- de travailler à assurer le dynamisme de la vie communautaire en milieu rural.

Qui sont les participants à la table ?

L'assemblée de fondation regroupait plus d'une trentaine de jeunes en provenance de tous les coins du Canada. Ces délégués, qui ont impressionné par leur leadership, la qualité de leur intervention, leur goût du savoir et leur grand enthousiasme, ont été sélectionnés à partir des organisations agricoles à vocation générale dans les différentes provinces, des coopératives agricoles ainsi qu'auprès des organisations de jeunes agriculteurs.

Concernant ce dernier point, mentionnons que des regroupements de jeunes agriculteurs existent, sous différentes formes, dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Des groupes de jeunes associés à des coopératives existent en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan ainsi qu'au Manitoba. De leur côté, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont des organisations à caractère social et souvent affiliés à une organisation à vocation générale ou encore qui jouissent de liens très étroits avec le ministère provincial de l'Agriculture.

À l'exception de la FRAQ, un seul autre groupe d'agriculteurs est constitué sous la forme d'un groupe de lobby. Il s'agit de l'aile jeunesse de la National Farmers Union dont le siège social se trouve en Saskatchewan, et qui représente des jeunes de la plupart des provinces canadiennes.

La prochaine rencontre

À la suite du succès remporté par la première rencontre de juillet 1997, les délégués ont convenu de se rencontrer à nouveau en février 1998 à Ottawa. Le thème général retenu pour cette deuxième rencontre est la prochaine ronde de négociations de l'Organisation mondiale du commerce. À cette occasion, la Table aura la chance d'accueillir, pour la première fois, des délégués en provenance du Yukon.

À noter que les rencontres de la Table pancanadienne de la relève agricole sont rendues possibles grâce à la participation financière du Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de la Société de crédit agricole. De plus, il faut également souligner la grande collaboration de la Fédération canadienne de l'agriculture pour l'organisation de ces rencontres.

*** Secrétaire de la Fédération de la relève agricole du Québec**

L'établissement des jeunes en Angleterre et en France

André Belzile

Qu'on soit Anglais ou Français, l'établissement des jeunes semble se faire sensiblement de la même façon. L'entreprise passe par cinq étapes que les jeunes Français franchissent plus vite que les jeunes Anglais. Ce sont là les constatations d'un chercheur britannique, Andrew Errington de l'Université de Plymouth, qui a comparé les façons de faire des deux côtés de la Manche. De plus, cette année, Andrew Errington, a commencé une étude similaire au Québec et en Ontario; les résultats devraient être connus ce printemps.

Les entreprises séparées de la ferme familiale anglaise

Les enquêtes d'Andrew Errington ont montré que l'établissement des jeunes agriculteurs français et anglais suit deux grandes voies. Le successeur potentiel peut commencer à se faire la main à la gestion de ferme en exploitant une ferme séparée de l'entreprise familiale. C'est souvent une entreprise à moyens limités qui peut, par exemple, partager la machinerie avec la ferme de la famille. Cette entreprise séparée rapporte un certain revenu de sorte que la ferme principale n'a pas à supporter financièrement une famille de plus.

Éventuellement les parents prennent leur retraite et le successeur peut alors prendre en main la ferme principale. La ferme séparée peut être fusionnée ou transférée aux parents. Cette façon de faire donne une certaine autonomie financière au jeune agriculteur et lui permet de se faire la main à la gestion. En France, on nomme cette stratégie « association et autonomie »

La ferme de la famille en cinq étapes

Si l'établissement se fait directement sur la ferme familiale, le professeur Errington a constaté que la famille passe par cinq étapes dans le transfert des responsabilités décisionnelles entre le propriétaire de la ferme (le père) et son successeur (le fils ou la fille). Dans un premier temps, le père permet à son successeur de prendre des décisions techniques (le type de moulée, le type d'engrais, le type et la marque de machinerie...), et d'organisation quotidienne du travail.

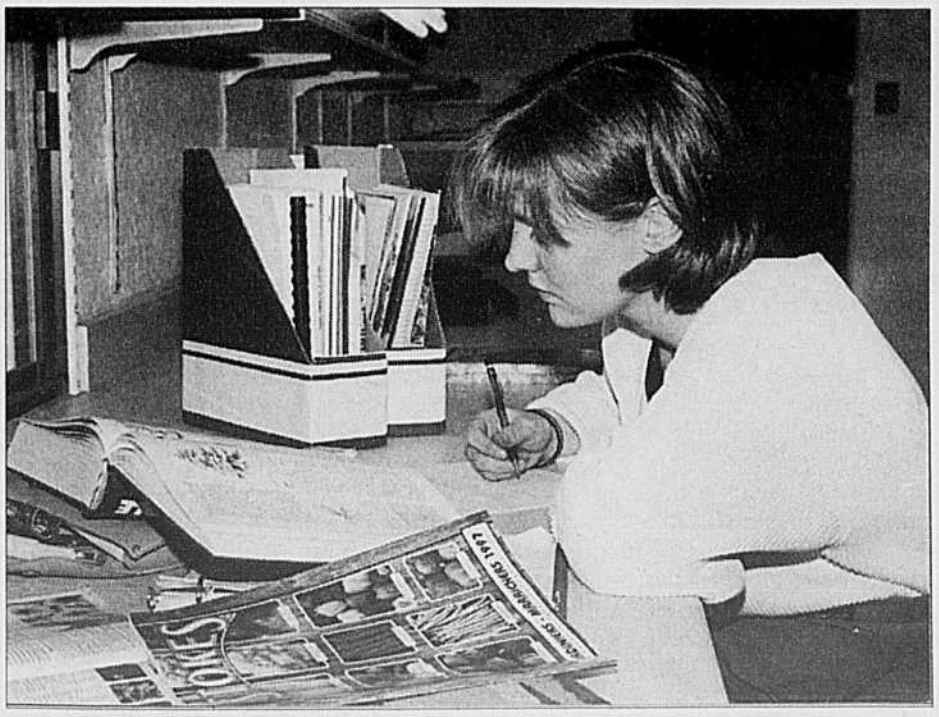
L'entreprise passe ensuite à un second niveau. Le successeur est alors impliqué dans la planification stratégique à long terme de la ferme : quelles productions ont y fait et l'importance de chacune. À l'étape suivante, le jeune peut dire son mot dans l'embauche et la gestion du personnel sur l'entreprise.

Enfin, il atteint le quatrième niveau et peut s'impliquer dans la gestion financière de la ferme. Il participe alors à la négociation et la vente des produits de la ferme. Il commence aussi à s'impliquer dans les relations avec les institutions financières notamment du côté des emprunts. Enfin, étape suprême, le successeur potentiel aura son mot à dire dans le paiement des comptes : il doit alors avoir la capacité de signer les chèques. Un autre chercheur anglais qui s'est penché sur le sujet parle du carnet de chèques comme du dernier bastion de contrôle du père.

Les Français grimpent plus vite

Les enquêtes d'Andrew Errington montrent que les jeunes Français grimpent beaucoup plus vite que leurs confrères anglais dans l'échelle décisionnelle. M. Errington avance deux explications.

Premièrement, les fermes françaises sont plus petites et il y a donc moins de possibilités qu'elles fassent vivre deux générations pendant une longue période de temps. Deuxièmement, les agriculteurs français ont droit à des programmes de retraite anticipée, d'ailleurs conçus afin d'encourager le transfert anticipé du contrôle de la gestion des fermes. Les producteurs agricoles anglais comptent plutôt sur les revenus de la ferme pour assurer leurs vieux jours : ils ont donc tendance à conserver le contrôle financier de l'entreprise pour protéger leur bas de laine.

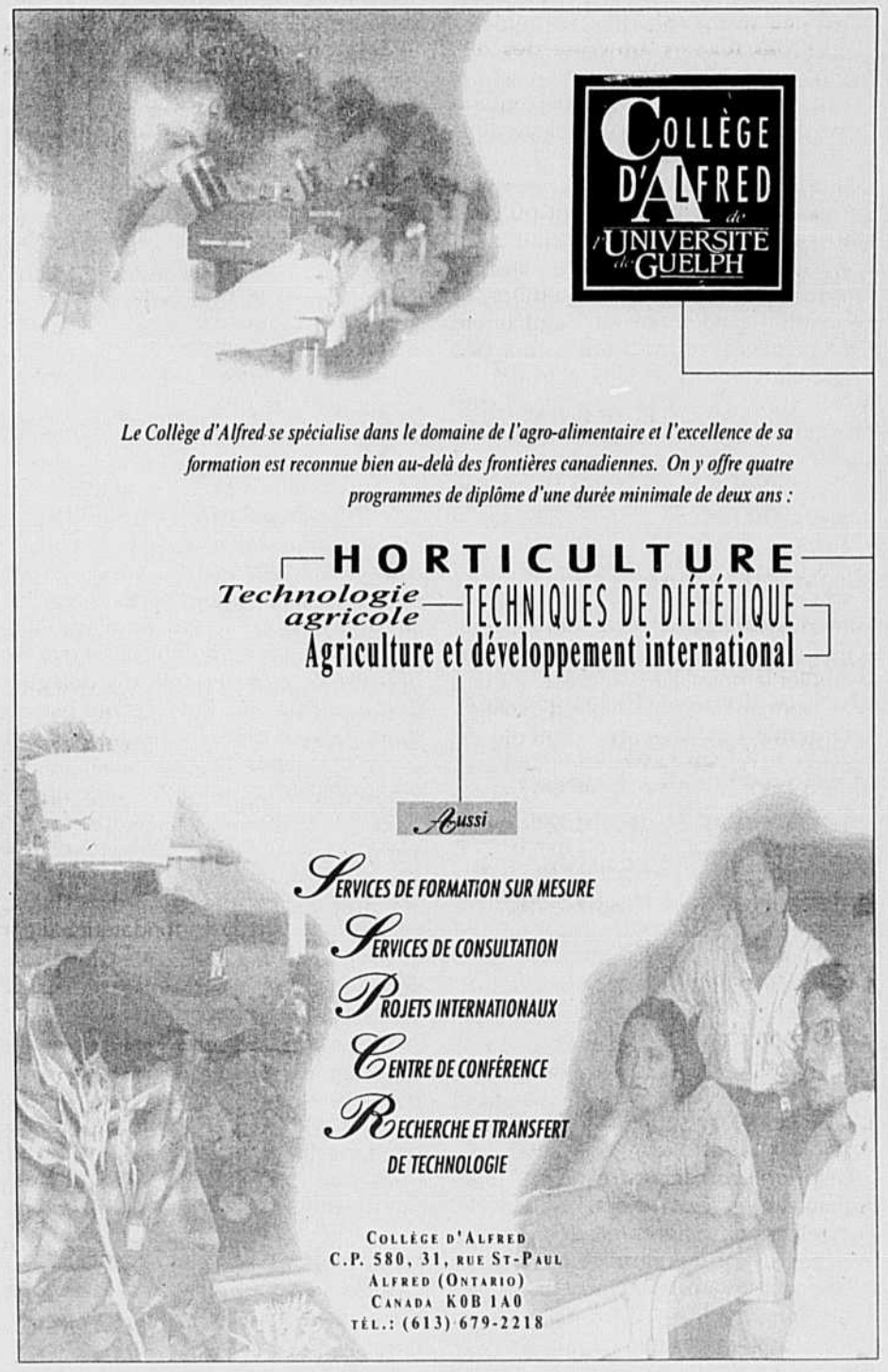


Les parents anglais maintiennent le contrôle sur les cordons de la bourse

Si les agriculteurs anglais tardent tant à transférer la gestion de la ferme à leur successeur, ce n'est pas uniquement de leur faute. Andrew Errington cite en effet une étude d'un autre chercheur anglais, Mike Hasting, qui partage les responsabilités. Bien sûr les parents ne veulent pas être mis de coté et gardent donc le contrôle des cordons de la bourse. Mais les fils qui s'établissent avec leur père sont souvent peu intéressés aux aspects financiers de l'entreprise. Plus le père vieillit, moins il consacre de temps au travail physique et plus de temps à accomplir des tâches financières et administratives.

Cette façon de faire comporte un problème de taille. Durant toutes les années où il ne s'occupe pas de gestion, le fils perd graduellement les notions qu'il a appris à l'école. Quand viendra son tour de gérer la ferme, il devra probablement remettre à jour ses connaissances en retournant sur les bancs de l'école.

Andrew Errington souhaite donc qu'on organise des cours de gestion pour les jeunes établis à mesure qu'ils gravissent les échelons décisionnels. Ces cours devraient être très accessibles parce que les entreprises ne peuvent pas toujours libérer les jeunes pour les envoyer suivre des cours à l'extérieur. Il suggère donc de développer de nouvelles approches, comme des trousses multimédia ou des cours sur Internet.



Le transfert d'entreprise: un processus en transition

Hélène Boivin *

L'agriculture québécoise a beaucoup évolué depuis 20 ans, ce qui a amené le développement de nouveaux modes d'exploitation. Le nombre de fermes est passé de 51 600 en 1976 à 35 700 en 1996. Les exploitations agricoles étant maintenant de plus grande taille — le capital agricole moyen par ferme a quintuplé durant cette même période —, la copropriété a gagné rapidement en popularité. Selon les données du recensement agricole, cette dernière est passée de 19 % en 1981 à 44 % en 1996. Les exploitations à propriété multiple sont d'ailleurs prépondérantes parmi celles dont les revenus s'élèvent à plus de 250 000 $, soit 85% du nombre total de fermes de ce groupe. Que ce soit pour des raisons financières ou pour bénéficier d'une plus grande qualité de vie, la coexploitation en agriculture est devenue un phénomène irréversible, ce qui n'est pas sans effet sur les modes de gestion et de contrôle des entreprises. Ces nouvelles structures posent différemment la problématique des modes d'établissement et de transfert en agriculture. En effet, le modèle traditionnel qui consistait à acquérir la ferme parentale en une seule étape n'est plus adapté aux besoins actuels.

La Société de financement agricole a réalisé une étude l'été dernier auprès d'un groupe d'entreprises ayant obtenu une subvention de capital au cours des trois années précédentes, afin de connaître les pratiques d'établissement en agriculture et les modes de transfert maintenant privilégiés. Rappelons que les entreprises qui ont fait l'objet d'un prêt ou d'une subvention à l'établissement de la Société pratiquent l'agriculture à temps plein. Par ailleurs, l'établissement peut aussi se faire progressivement, à temps partiel.

L'étude vient confirmer certaines tendances intéressantes. Dans le passé, on estimait que 96 % des établissements en agriculture étaient assurés par un transfert en bloc de l'entreprise aux enfants. Ils semble que cette façon de faire ait évolué avec le temps. Dans tous les cas d'établissement sous étude, 63 % découlent d'une relève familiale. L'association entre conjoints représente, pour sa part, 23 % des établissements tandis que les 14 % restants sont des transferts à une personne étrangère à la famille. On peut donc déjà imaginer, à partir de ces seuls chiffres, la diversité des combinaisons existantes dans le partage de la propriété. Lorsqu'on ne tient compte que des transferts d'entreprises, excluant l'association entre conjoints, on constate que la relève familiale demeure majoritaire avec 84 % des cas.

Une propriété partagée

Comme de plus en plus de gens participent à la propriété et au contrôle de l'entreprise agricole, la problématique du transfert du " patrimoine " familial prend une nouvelle dimension. D'une part, certains des enfants voudront acquérir à la fois la propriété et la gestion de l'entreprise, alors que d'autres, moins engagés dans l'exploitation, souhaiteront ne conserver qu'une participation financière. D'autre part, il faudra aussi composer avec les conjoints et conjointes des générations présentes, et parfois avec les employés. Chaque entreprise familiale a donc des intérêts et des préoccupations qui lui sont propres, ce qui fait que le concept de transfert de propriété devient de plus en plus relatif. Cette problématique n'est pas exclusive au secteur agricole. Ainsi, lorsqu'on regarde, par exemple, ce qui se passe dans les grandes entreprises familiales des autres secteurs de l'économie québécoise (les familles Péladeau, Coutu, Pouliot, et autres), bien que d'envergure différente, la problématique successorale demeure une préoccupation importante. Ce sont souvent d'anciennes PME qui ont adopté des structures suffisamment souples pour assurer la présence et la relève des enfants intéressés. De façon générale, l'entreprise est considérée comme une entité durable, permanente et c'est son contrôle qui est transféré graduellement aux enfants, plutôt que son actif. Le processus est alors planifié de façon à faciliter l'entrée et la sortie de ses membres de façon progressive. La relève doit avant tout être bien formée et faire ses preuves au sein de l'entreprise avant d'accéder au pouvoir décisionnel. Pendant ces périodes transitoires, qui durent souvent plusieurs années, l'entreprise continue de se développer.

Un plus grand nombre de transferts graduels

Quels que soient les modes de transfert envisagés, certains principes appliqués dans de telles PME conviennent tout à fait au secteur agricole : permanence de l'entreprise, formation et développement d'habiletés de la relève, travail d'équipe et, surtout, planification du transfert par étapes. Où en est rendu le secteur agricole dans ce domaine ? À partir des observations de la Société auprès des entreprises dont l'activité agricole est à temps plein, on constate une évolution importante. Plus de la moitié, soit 58 %, ont commencé à établir une relève familiale de façon progressive, alors que pour 42 %, l'établissement s'est fait par l'achat en bloc. Dans ce dernier cas, les entreprises sont en moyenne de plus petite taille. De l'analyse des structures financières des deux groupes, il ressort des caractéristiques différentes. En effet, les entreprises qui ont fait un transfert progressif avaient un actif moyen de 694 000$, alors qu'il n'était que de 357 000 $ chez celles ayant vendu en bloc. Avant le transfert, le taux d'endettement des deux types d'établissement était de l'ordre de 50 %. Après le transfert, ce ratio est passé à 68 % pour les achats en bloc, alors qu'il n'a que légèrement augmenté à 56 % pour les établissements progressifs. Dans l'ensemble, la situation financière des établissements en bloc s'est détériorée à court terme, tandis que celle des établissements progressifs semble stable. Le principal avantage du transfert graduel est d'éviter un surendettement à chaque génération, et de permettre, lorsque cela est souhaité, un accroissement des revenus de l'entreprise pour rémunérer plus d'une génération pendant un certain temps. Comme on peut le voir, l'agriculture québécoise est sur la voie du changement...

*** MBA, agente de recherche**
Direction de la recherche
et de la planification
Société de financement agricole

Relève agricole et mouvement coopératif

*Carole Lebel**

Cet article décrit les principaux points d'un rapport de recherche dont le titre en dit long: Profil de motivation et de participation des jeunes producteurs et productrices agricoles (JPPA) constituant la relève établie à l'égard du mouvement coopératif agricole québécois

Ce rapport est le résultat d'une enquête par questionnaires, menée entre les mois d'avril et juin 1997, qui tente de répondre à quelques questions que l'on peut se poser sur les relations que les JPPA québécois entretiennent avec leurs coopératives d'approvisionnement (COOP). À l'heure des grands changements que connaît actuellement l'agriculture québécoise, qu'en est-il de la motivation des jeunes face au mouvement coopératif et quel est l'état de leur participation ? L'esprit coopératif est-il développé au sein de cette nouvelle génération?

Au Québec, la relève agricole établie ayant entre 25 et 35 ans et possédant entre 1 et 100% des actions d'une entreprise agricole est composée de 10 097 jeunes producteurs et productrices. En janvier 1997, la population des JPPA propriétaires à 100% de leur entreprise était de 2 783 personnes (chiffres du MAPAQ). C'est auprès de 600 entreprises de ce dernier groupe qu'a été effectuée l'enquête.

Etre ou ne pas être membre d'une COOP ?

De ces 600 personnes, 35 % ont répondu au questionnaire. Les répondants se divisaient en deux groupes: 30 % d'entre eux sont membres d'une COOP et 70 % ne le sont pas, ce qui a permis de comparer constamment les opinions de ces deux catégories de JPPA.Chez les répondants qui sont membres d'une COOP, la transmission et l'intégration des valeurs coopératives se font d'abord par la famille. Enfin d'autres éléments comme la formation agricole et le fait d'être membre d'une autre forme de coopérative, ont aussi leur importance. Soixante-huit pour cent d'entre eux sont devenus membres parce qu'ils croient à la formule coopérative et 81 % donnent une signification à leur participation qui dépasse les intérêts économiques; ils pensent d'ailleurs qu'il est important de créer des liens plus significatifs entre les coopératives et leurs membres. Il ne faut donc pas croire que les JPPA recherchent seulement des avantages économiques auprès de leur COOP; certains d'entre eux se préoccupent aussi des conditions de survie de ces organisations, qui après tout, leur appartiennent. Seulement 19% des répondants membres donnent une signification essentiellement économique à leur participation; 46 % élargissent cette signification au fait d'appartenir à un groupe et 35% ajoutent à ces deux avantages la notion de responsabilité.

Cependant la question des avantages économiques demeure discutable, car le degré de satisfaction des répondants par rapport aux prix est plutôt faible. En effet, dans le contexte actuel, l'efficience est un critère essentiel pour les JPPA. Les non-membres, eux, ont toutefois répondu à 80 % qu'ils achètent occasionnellement à régulièrement dans une coopérative d'approvisionnement agricole; 50 % ont de l'intérêt pour la formule coopérative; cependant 58 % s'estiment peu ou pas informés sur celle-ci et 55 % aimeraient l'être davantage. Il est ressorti également que 40 % des JPPA interrogés ne sont pas membres d'une COOP parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de le faire !

En ce qui concerne l'histoire de l'entreprise agricole, là aussi les différences entre les deux groupes sont nettement significatives: parmi l'échantillon membres, 78 % sont propriétaires de l'entreprise qui appartenait à leurs parents. Spécifions que 70% des répondants(es) ont indiqué que l'entreprise agricole de leurs parents est, ou était, membre d'une COOP. Chez les non-membres, 51 % sont propriétaires de l'entreprise de leurs parents. Par ailleurs, seulement 19 % des répondants(es) ont indiqué que l'entreprise de leurs parents est, ou était, membre d'une COOP.

suite à la page 47

Agri-génie 1998: entre la montagne et le mer

La finale provinciale d'Agri-génie se tiendra le 20 mars 1998 dans la baie des Chaleurs, en Gaspésie. Pour l'occasion, l'ensemble de la relève agricole du Québec est invitée à participer à cette activité, qui se déroulera à Carleton entre la montagne et la mer.

La Gaspésie aura l'honneur d'accueillir la relève agricole du Québec pour la tenue de la onzième édition de la finale provinciale d=Agri-génie et ce, pour la première fois de son histoire. C'est avec beaucoup de fébrilité que les gens de la relève agricole et les intervenants régionaux préparent la tenue de cet événement. Transport organisé à partir de Montréal, visites d'entreprises, dîner gastronomique avec des produits régionaux, soirée-spectacle, tout est mis en œuvre pour créer un milieu d'échange et de partage entre les participants et participantes, tout en mettant en valeur le savoir-faire de la région et, bien sûr, le proverbial accueil gaspésien.

Pour l'organisation de l'événement, le comité organisateur régional a bénéficié du soutien technique et financier des organismes suivants : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière, la Fédération de la relève agricole du Québec, la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, la Coopérative fédérée de Québec et La Terre de chez nous.

Les personnes désireuses de participer aux activités qui se dérouleront du 18 au 20 mars 1998 n'ont qu'à entrer en contact avec leur conseiller ou conseillère en relève agricole du MAPAQ, leur Syndicat de la relève agricole ou encore la Direction régionale du MAPAQ à Caplan au numéro de téléphone (418) 388-2282.



L'équipe gagnante Agri-Génie 1997, de gauche à droite : Danny Tardif, Christian Tanguay, Brigitte Lamontagne, Sandra Tremblay, Serge Bourque et Michel Boisclair, directeur régional par intérim MAPAQ, région Outaouais-Laurentides.

Agri-génie régionale en route vers la finale provinciale

Au cours des prochaines semaines se tiendront dans vos régions respectives les finales régionales du concours Agri-génie. Informez-vous auprès de votre responsable en relève agricole du MAPAQ ou de votre Syndicat de la relève agricole. Vous représenterez peut-être votre région à Carleton...

Critères d'admission

- Avoir entre 16 et 35 ans
- Être membre d=un des groupes suivants :
  - Groupe encadré par le MAPAQ
  - Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)
  - Association de la relève agricole du Québec (AJRQ)
  - Québec Young Farmers= Provincial Federation (QYF)
- Ne pas avoir été parmi les trois meilleurs pointeurs à plus de trois finales provinciales d'Agri-génie (la première des trois participations étant celle de 1994).
- Représenter le territoire qui correspond à son adresse de résidence. Consultez votre conseiller ou conseillère en relève agricole pour connaître votre territoire.
- Idéalement, l'équipe participante devrait être la gagnante de la finale régionale de sa région ou de son territoire.

Source : Bernard Racine
MAPAQ, Caplan
Suzanne Morasse
MAPAQ, Québec

---

suite de la page 46

Pour ce qui est de la formation, 38% des membres et 21 % des non-membres ont reçu une formation en agriculture. Par contre, les non-membres ont un profil académique légèrement supérieur (de niveau secondaire et universitaire) à celui des membres.

Assemblées générales, conseils d'administration, etc.

A propos de ce type de participation, il est courant d'entendre dire que les jeunes ayant des familles avec enfants à charge n'ont pas le temps d'assister à l'assemblée générale, par exemple. Eh bien ! les résultats de l'enquête montrent qu'il n'en est rien. Les variables les plus significatives influençant la décision de participer ou non sont, par ordre d'importance: l'intérêt ou le désintérêt pour la formule coopérative, la connaissance ou la méconnaissance du rôle d'un sociétaire et des principes coopératifs, etc., le sentiment de compétence, le sentiment d'appartenance, le pouvoir sur les décisions d'orientation de la Coop., les relations avec les gestionnaires et les préoccupations de ces derniers envers la relève.

La participation au conseil d'administration est influencée, elle, par trois facteurs significatifs chez les JPPA: l'implication de leurs parents avant eux, avoir ou non les compétences requises, avoir ou non une formation agricole.

Un point sur lequel les deux groupes sont exactement du même avis: Les éléments qui devraient être mis en place ou améliorés pour susciter leur intérêt et leur participation visent principalement l'information sur la nature coopérative et la formation dans ce domaine.

L'avenir

La responsable de l'éducation coopérative à la Coopérative fédérée de Québec confirmait dernièrement que certaines ressources limitées sont investies dans une formation sur le volet coopératifif au sein de programmes de formation académique en agriculture. Bien que restreintes, ces initiatives semblent porter fruit, puisque les résultats de notre enquête montrent que les répondants et répondantes membres ont une formation spécialisée en agriculture plus importante que celle des non-membres. Toutefois, même rassemblés, les JPPA des deux groupes ayant reçu une formation spécialisée ne représentent que 26 % de l'échantillon total et les chances de voir augmenter ce nombre sont minces; en effet, une étude effectuée par le MAPAQ en 1996 démontre qu'il y a beaucoup de résistance chez les JPPA de 25-35 ans à s'engager dans des programmes de formation. Cependant, cette étude démontre également que la formation agricole est nettement plus élevée chez les personnes identifiées à la relève qui ont moins de 21 ans. Le Ministère attribue cet état de fait aux efforts de promotion de la formation qui ont été effectués auprès de cette clientèle.

Participation-motivation: une nouvelle impulsion s'impose

Il ressort finalement de cette enquête que l'ensemble des répondants(es), qu'ils soient membres ou non d'une COOP, ont encore beaucoup d'intérêt pour la formule coopérative et qu'ils désirent recevoir davantage d'information à son sujet.

Si nous imaginions le portrait du JPPA (25-35 ans) ayant le plus de chances de devenir membre d'une COOP, nous pourrions dire qu'il a des parents qui possédaient ou possèdent une entreprise agricole membre d'une coopérative d'approvisionnement, qu'il est déjà membre d'une autre forme de coopérative et qu'il a bénéficié d'une formation agricole.

Toutefois, la transformation des fermes familiales en méga-fermes et l'improbabilité d'augmentation de la formation agricole chez les JPPA de 25-35 ans, demandent que le mouvement coopératif d'approvisionnement agricole revoie sa formule de diffusion des valeurs coopératives; il serait donc avantageux pour lui, afin d'assurer sa relève, d'envisager d'autres moyens d'éducation, d'investir d'autres lieux et d'y diffuser des programmes de formation sur la nature coopérative.

* Chargée de cours à l'IRECUS et détentrice d'une maîtrise en gestion et développement des coopératives.

* Ont contribué à différentes étapes et de différentes manières à cette publication: l'Institut de recherche et d'enseignement des coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS); la Coopérative fédérée de Québec; le Ministère de l'Agriculture et des pêcheries du Québec et bien entendu plus de 200 JPPA du Québec.



Le dernier-né des syndicats de la relève

Lucie Charest
Collaboration spéciale

Les syndicats de la relève agricole existent depuis une quinzaine d'années. Or, au Témiscamingue, où plus de 90 % des entreprises sont dans le secteur agricole, le syndicat a vu le jour en mai 1997 seulement. Sylvain Baril a 21 ans. Il a une attestation d'études collégiales en agriculture. Il travaille sur la ferme de son père qui a un troupeau d'environ 160 têtes et un quota de 32,6 kg/jour. Il est président de ce syndicat. Il explique : « Nous n'étions pas vraiment au courant. C'est tout à fait par hasard qu'on l'a découvert en se rendant à la finale provinciale de Agri-Génie en 1996, l'assemblée annuelle de la FRAQ s'était tenue la veille ». En 1997, ils sont arrivés une journée à l'avance pour assister à cette assemblée.

Rehausser l'image de l'agriculture

Selon Sylvain Baril, les enfants d'agriculteurs souffrent de préjugés sociaux dès leur plus jeune âge : « On se fait agacer à l'école. Les autres pensaient que si j'allais en agriculture, c'était parce que je n'avais pas de bonnes notes. En se regroupant, on a une autre version. Ça nous permet aussi de démontrer qu'aujourd'hui un jeune qui travaille sur une ferme est un entrepreneur au même titre que les autres ». Toujours selon Sylvain, l'implantation d'un syndicat de la relève dans la région permettra également de diminuer l'exode des jeunes. Car en ayant une meilleure image d'eux-mêmes, ils seront portés à s'impliquer davantage et finalement à rester sur la ferme familiale.


Sylvain Baril

Prendre part aux décisions

En 1997, le MAPAQ a alloué un budget d'environ 12 000 $ pour la relève, budget géré par le MAPAQ lui-même. Lorsque le syndicat a été fondé en mai, 4 000 $ étaient encore disponibles. Parmi les projets du syndicat cinq sessions de cours d'une durée de 20 heures seront données aux membres. On y traitera entre autres d'orientation, à savoir si les jeunes veulent vraiment reprendre la ferme familiale, et de financement. Par exemple, les jeunes ne sont pas tous au courant qu'ils peuvent prendre la relève en procédant par association échelonnée sur plusieurs années plutôt que faire une demande d'emprunt pour un transfert global.

Le syndicat de la relève de l'Abitibi-Témiscamingue compte aujourd'hui une vingtaine de membres âgés entre 17 et 34 ans dont la plupart sont aux études ou travaillent sur la ferme familiale. Ils habitent tous au Témiscamingue. « En Abitibi, ils nous ont donné le feu vert, dit Sylvain, parce qu'ils ne sont pas encore tout à fait prêts à démarrer ». Pour se faire connaître, les membres du syndicat ont monté un kiosque à l'exposition agricole de Guigues, organisé des visites de fermes. Ils sont actuellement une dizaine à siéger au c.a. une fois par mois. « Avant, c'était des gens et des producteurs qui ne sont pas de la relève qui traitaient les dossiers et prenaient les décisions qui nous concernent, dit Sylvain Baril. Maintenant que notre syndicat est formé, nous sommes invités à donner notre avis. Par exemple, il y a un siège pour nous à l'UPA à Rouyn, le Collectif régional en formation agricole nous demande également un représentant pour aller siéger à son c.a. Aussi, dès qu'il se passe quelque chose, on nous met au courant, qu'il s'agisse de programmes de financement ou autres. Nous venons juste de commencer, nous sommes encore chambranlants et nous sommes sollicités de partout. » Mais attention, Sylvain n'entend pas représenter la relève à toutes les tribunes. « Je dois apprendre à doser, conclut-il. J'avais besoin de me familiariser avec les communications, mais j'aime aussi travailler manuellement sur la ferme et je ne peux pas être partout à fois. »

Une entreprise gagnante

Lucie Charest

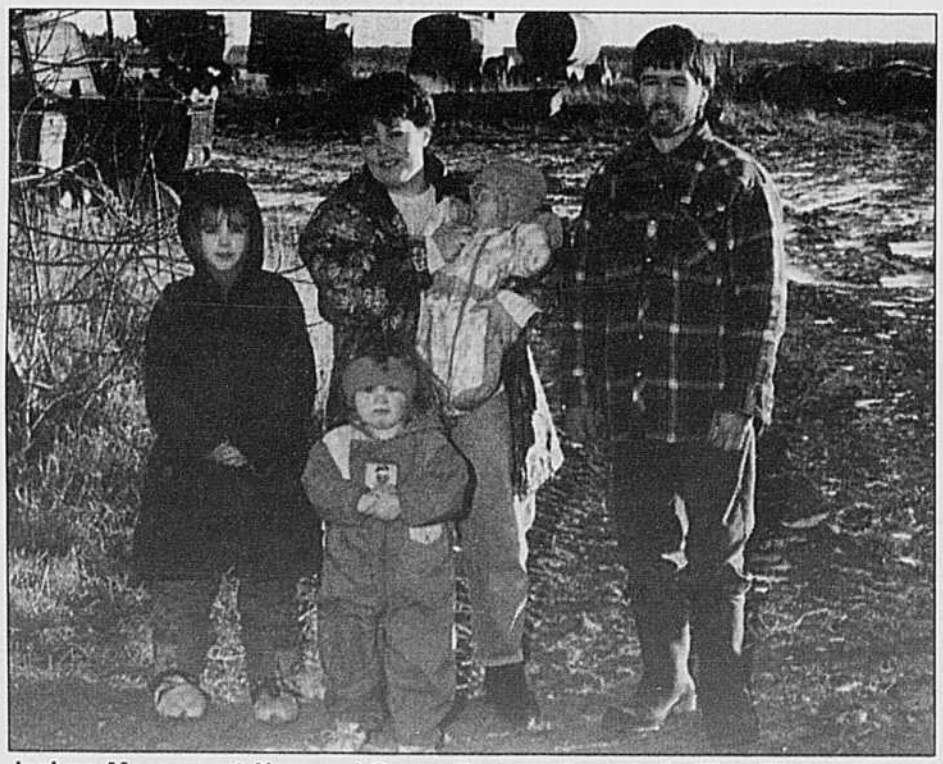
Jocelyne Manseau a 27 ans. Elle a vécu sur la ferme de ses parents à Fabre, au Témiscamingue, jusqu'à ce qu'elle parte faire des études en communications à Rouyn où elle a vécu pendant environ cinq ans avec son conjoint Normand Carpentier qui a fait un DEC en Techniques d'analyse d'entretien. Jocelyne et Normand ont par la suite fait un retour aux sources en revenant travailler sur la ferme du père de Jocelyne pendant quatre ans. Au printemps 1997, ils ont fait le grand saut, ils ont acheté l'entreprise évaluée à 550 000 $ avec un quota de 23 kilos par jour produits par une cinquantaine de Holstein. Ils l'ont obtenue pour 300 000 $ dont le tiers a été financé sans intérêt sur dix ans par les parents et les deux tiers par la Société de financement agricole.

« C'était notre rêve à tous les deux, explique Jocelyne. Nous avons eu besoin de faire autre chose, de voir autre chose, mais le travail sur la ferme, c'était vraiment ce qui nous tenait le plus à coeur. Et au printemps 1997 le « timing » était bon. Mes parents étaient prêts à vendre. Nous avons commencé à gérer l'entreprise en avril et finalisé le contrat en juillet ».

Bien se préparer

« Au départ, dit Jocelyne, l'intérêt de Normand était plus grand que le mien. Mais je peux dire aujourd'hui que même si Normand n'avait plus voulu continuer, moi j'aurais repris la ferme ». Pour en arriver là, Jocelyne et Normand ont pris le temps de discuter à fond de la question, d'évaluer le potentiel, les forces et les faiblesses de chacun pour ainsi répartir les tâches et les champs d'activité. C'est ainsi que Normand a eu la responsabilité de l'alimentation, du travail aux champs et de l'entretien mécanique, Jocelyne fait la comptabilité à la maison et s'occupe des vaches. « Moi, dit Jocelyne, j'aime ça traire les vaches. Deux semaines après mon accouchement, je reprenais ce travail ».

Jocelyne est la cinquième d'une famille de six enfants. Elle était très familière avec le roulement de la ferme. Cependant, elle considère que la session de formation, d'une durée de trois jours, sur le transfert de ferme donnée par le MAPAQ et qu'elle a suivie avec ses parents a été essentielle. « Malgré la connaissance qu'on a du milieu, dit-elle, c'est important de discuter de la fiscalité, de la gestion, d'évaluer l'entreprise, les buts et les objectifs de chacun, d'apprendre à bien négocier. Mais il ne faut pas oublier que pour les parents, même s'ils sont prêts à vendre, ça reste un deuil, il y a une remise en question qui se fait face à la retraite. Il ne faut pas mettre les autres enfants de côté non plus même s'ils sont dans d'autres domaines. Les choses doivent être équitables pour tout le monde ».


Joclyne Manseau et Normand Carpentier avec leurs trois filles, Bianca (8 ans), Céleste (3 ans) et Anabelle (4 mois)

Des gestionnaires à jour

Normand avait déjà en mains une attestation d'études en agriculture lorsqu'ils ont pris la ferme en mains. « J'en ai complétée une moi aussi, explique Jocelyne. Même si cette attestation donne une prime à l'établissement, il ne faut pas la faire uniquement pour obtenir la prime car tout ce qu'on apprend en formation est nécessaire pour le bon fonctionnement de notre ferme. Il ne faut pas oublier que nous devenons les gestionnaires d'une entreprise évaluée à un demi-million et plus qui touche plein de domaines, l'agriculture, les animaux, les gestion, la mécanique. On se doit d'être constamment à jour ».

Pour Jocelyne et Normand, qui viennent d'augmenter leur quota en achetant 4 kilos/jour plus 1,1 kg de prêt à la relève, la clé du succès pour les jeunes qui s'établissent est d'utiliser toutes les ressources qui sont disponibles alentour. C'est ainsi qu'ils sont devenus membres du Syndicat de gestion agricole. « Il faut savoir s'entourer d'une bonne équipe, conclut Jocelyne. Eux, ce sont des professionnels. Ils n'ont pas les préoccupations quotidiennes que nous devons résoudre sur notre ferme. Tout ce qu'ils ont à penser c'est à la gestion. Et il faut s'assurer que cette gestion soit vraiment faite de manière impeccable car la marge est tellement mince dans une entreprise comme la nôtre entre la réussite et faillite ».